



LABORATOIRE ESPACES TRAVAIL



LABORATOIRE
ESPACES TRAVAIL
(LET-LAVUE)

Tél : 01 53 72 84 65

emacaire@paris-lavillette.archi.fr

mnordstrom@paris-lavillette.archi.fr

Site : www.let.archi.fr

GÉNÉRATION HMONP

et renouvellement de la profession d'architecte

La Mise en Situation Professionnelle de l'Habilitation à exercer la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre comme espace de réflexion sur l'évolution des modes d'exercice de la profession d'architecte

Étude qualitative et quantitative sur la Mise en Situation Professionnelle de l'HMONP

Enquête nationale

Rapport intermédiaire

Décembre 2020

Elise Macaire et Minna Nordström (dirs.)

Ce rapport a été réalisé avec la participation de Fabien Reix, Guillaume Duranel, Véronique Biau, Isabelle Genyk, Corinne Sadokh, Fanny Rozé, Jodelle Zetlaoui-Léger, Michael Fenker, Bendicht Weber, Nicolas Letschert



ECOLE
NATIONALE SUPERIEURE
D'ARCHITECTURE
DE PARIS
LA VILLETTE

144
Avenue
de Flandre
75019 Paris

École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette
144 avenue de Flandre
7019 Paris

Tel : 01 44 65 23 00

Fax : 01 44 65 23 01

<http://www.paris-lavillette.archi.fr>

Contacts : elise.macaire@paris-lavillette.archi.fr, minna.nordstrom@paris-lavillette.archi.fr

Sommaire

Avant-propos	4
Introduction	6
Un modèle de formation en évolution	7
Une collaboration entre les écoles et le monde professionnel	9
Une profession et des métiers	10
Les ADE en formation : des salariés d'un nouveau type.....	14
L'organisation de la formation	16
Enjeux problématiques de la recherche et hypothèses	18
Méthodologie	22
Objectifs généraux et schéma général de la recherche	22
Phases clés de la méthodologie de la recherche.....	24
Constitution du Comité de Pilotage et du Conseil Scientifique, validation des étapes de la recherche.....	24
Séminaire de Lancement et de cadrage de la recherche	24
Enquête par questionnaire sur une promotion d'ADE.....	24
Exploitation des mémoires des ADE (en cours)	26
Focus-groupes d'acteurs et d'experts référents (en cours)	27
Restitution de la recherche et construction d'un dispositif de veille sur les MSP.....	27
Points de vigilance	28
Calendrier (point sur l'avancement de la recherche).....	29
Temporalité de la recherche	29
Phasage	29
Résultats de l'enquête par questionnaire	32
Le parcours des ADE avant l'HMONP	34
Un parcours de formation riche et varié	34
Des stages et des expériences professionnelles relativement nombreux.....	35
Une appréciation globalement positive des expériences menées mais des attendus forts du côté de la professionnalisation de la formation initiale.....	36
Formations complémentaires et voies de spécialisation.....	40
Un parcours antérieur qui inspire le projet d'insertion professionnelle.....	42
La description de la Mise en Situation Professionnelle	46
Le choix de la structure d'accueil	46
Les caractéristiques de la structure d'accueil	47
Le statut des ADE dans les structures d'accueil	52
Le vécu de la Mise en Situation Professionnelle	58
Une MSP appréciée et qui correspond aux attentes des ADE.....	58
La structure d'accueil comme lieu de formation professionnelle à la maîtrise d'œuvre en nom propre	62
Des missions adaptées à la formation	65
L'ENSA comme lieu de formation théorique et pratique à la maîtrise d'œuvre en nom propre	66

Des améliorations proposées par les ADE en formation pour le suivi pendant la MSP.....	69
Les ADE en validation des acquis (VA)	74
Le statut actuel des ADE en VA	74
Le choix de la VA pour les salariés.....	74
La structure actuelle des ADE en VA	76
La dispense de cours	77
Le suivi par le directeur d'étude	77
La mobilisation des savoirs dans l'activité professionnelle actuelle	78
Éléments de comparaison entre les ADE en MSP et ADE en VA.....	79
Conclusions	81
Le projet professionnel des ADE et le bilan de la formation à l'HMONP	83
Une maturation très appréciée du projet professionnel de maître d'œuvre en nom propre.....	83
Les projections dans 10 ans révélatrices des aspirations professionnelles des ADE.....	87
Une volonté forte de poursuivre une montée en compétences tout au long de la vie.....	98
Évaluation de la formation à l'HMONP par les ADE : Principaux apports	101
Évaluation de la formation à l'HMONP par les ADE : Principaux manques.....	107
Comparaison d'échantillons et pistes pour la construction des profils d'ADE	118
Des disparités hommes/femmes lisibles aussi bien dans le parcours antérieur que l'expérience de la MSP	118
Les ADE étrangers inscrits à la formation à l'HMONP en France : deux types de trajectoires se dessinent	121
Les ADE issus d'un bi-cursus ou avec une autre formation complémentaire envisagent une capitalisation sur ces compétences.....	127
L'exercice de la maîtrise d'œuvre en nom propre à terme est l'objectif de la majorité des ADE s'inscrivant dans la formation	129
Annexes.....	142
Questionnaire à destination des ADE - Promotion 2018-2019	142
Génération HMONP, tris à plat global et recodage	170
RAPPEL - Chiffres Population mère	170
o - IDENTITÉ	172
1 - VOTRE PARCOURS PERSONNEL AU MOMENT DE VOTRE INSCRIPTION À L'HMONP.....	174
2 - LES CARACTERISTIQUES DE LA MSP.....	186
3 - LE VECU DE LA MSP	193
VALIDATION DES ACQUIS	200
4 - CONSTRUCTION DE VOTRE PROJET PROFESSIONNEL	205
Organisation de la recherche.....	209
Le collectif inter-école	209
Partenaires.....	210
Comité de Pilotage	210
Le laboratoire porteur de l'étude (LET-LAVUE).....	210
Bibliographie et ressources documentaires.....	211

Avant-propos

Cette recherche est le fruit de la mobilisation des ENSA afin de porter un bilan de la formation à l'HMONP mise en place par la réforme de l'enseignement de 2005. À l'occasion des 10 ans de la formation, un collectif de travail a été réuni pour dresser les acquis de cette formation. Entouré du Ministère de la Culture, du CNOA, du CROAIF et de l'ESA, ce collectif cherche ici à produire des informations tant qualitatives que quantitatives sur les d'Architectes Diplômés d'État (ADE) en situation de formation et en particulier sur la MSP (Mise en Situation Professionnelle) qui constitue un espace de réflexivité important sur le développement de la pratique professionnelle.

L'étude est portée par l'ENSAPLV en partenariat avec les autres écoles d'architecture à travers des collaborations entre laboratoires de recherche des ENSA et ENSAP, et à travers le groupe des responsables de formation à l'HMONP des ENSA. Les commanditaires de la recherche sont le Ministère de la Culture et le CNOA.

L'ENSAPLV est dotée d'une expertise propre en capacité de porter une étude nationale avec le LET-LAVUE, un laboratoire de recherche ayant une expérience de longue date sur l'étude des professions et métiers de l'architecture, de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage, ainsi que sur les procédures et démarches des projets architecturaux et urbains. L'ENSAPLV est également à la tête d'un réseau habilité par le Ministère de la Culture et de la Communication, associant experts scientifiques et professionnels dans les champs de l'architecture et de l'urbanisme, RAMAU (Réseau sur les Activités et Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme).

Cette étude a pour objectif de préfigurer la constitution d'une veille (par exemple sous la forme d'un observatoire) et d'outils pour le suivi de l'HMONP et de la MSP afin de faire évoluer la formation et y apporter des améliorations¹. Cette étude s'inscrit donc dans une dynamique de constituer un observatoire des pratiques de la fabrique de la ville qui aura pour objet de pérenniser une veille sur les l'évolution des modes d'exercices professionnels et les processus de fabrication du cadre bâti.

¹ Cette proposition s'appuie sur des enquêtes exploratoires dont une réalisée à l'ENSAPLV. Compte tenu de la taille de cette école et du grand nombre d'ADE qui y sont accueillis en formation (270 en moyenne par an), on peut estimer que les habilités à l'ENSAPLV représentent 15% de l'ensemble des habilités en France. Une démarche exploratoire a donc été menée sur un échantillon conséquent d'ADE formés à l'HMONP, pouvant être ensuite élargie à l'ensemble du territoire national. Une autre étude a été réalisée par le LET pour le CNOA par Olivier Chadoin sur les tuteurs et les membres des jurys (Olivier Chadoin, *Enquête sociologique sur l'HMONP, Habilitation à exercer la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre, Synthèse*, CNOA, 2016, <http://www.architectes.org/sites/default/files/atoms/files/enquete-hmonp-2016.pdf>).

Introduction

Le rapport des groupes de réflexion de la Stratégie nationale pour l'architecture² évoque une nécessaire « fortification » de l'HMONP. Si les attentes d'évolution sont clairement exprimées (« en allonger la durée, la professionnaliser, l'autonomiser » et « aider la profession à pérenniser sa participation à l'HMONP »), qu'en est-il du bilan que l'on peut tirer des dix premières années de la formation ? Faire le point sur les 10 à 15 années de la formation à l'HMONP n'est pas chose aisée. Cela nécessite une mobilisation collective et un solide travail de coordination de l'ensemble des parties prenantes. Cette recherche se veut contribuer à cette nécessaire dynamique collective en apportant des informations détaillées et un propos scientifique à une ensemble de questions aujourd'hui posées par les acteurs de la formation.

Cette recherche vise à contribuer à ce bilan en complétant les premiers travaux de recherche en s'intéressant au moment de la MSP (Mise en Situation Professionnelle) et au point de vue des Architectes diplômés d'État en formation. Elle s'appuie sur des données tant quantitatives que qualitatives sur les ADE et leur rapport à la formation, et sur les MSP et les structures d'accueil. Dans ce rapport intermédiaire on présente les premiers résultats de l'enquête quantitative rassemblant des données fournies par les ENSA et par une promotion entière d'ADE en formation. Particulièrement riches, ces données sont présentées de façon synthétique. Une annexe met à disposition les données brutes et détaillées.

Ce rapport est structuré en huit grandes parties. On revient tout d'abord en substance sur les enjeux problématiques de la recherche et les débats associés à la formation, on développe ensuite la méthodologie de recherche et les phases clés qui ont structuré le travail des chercheurs, et enfin on présente les principaux résultats de l'enquête par questionnaire. Ceux-ci sont restitués en six parties : le parcours des ADE avant l'entrée dans la formation à l'HMONP, la description de la Mise en Situation Professionnelle, puis le vécu de celle-ci, l'expérience singulière des ADE en validation des acquis (VA), le projet professionnel des ADE et leur bilan de la formation à l'HMONP, et une comparaison d'échantillons ouvrant des pistes pour la construction des profils d'ADE selon leurs usages de la formation. Une annexe présente le questionnaire qui a été diffusé et le tri à plat des résultats.

Dans cette introduction, il nous est apparu important de revenir sur les débats qui traversent la mise en place de la formation et les représentations qui lui sont associées. Loin de faire consensus, l'évaluation et le devenir de la formation sont controversés. Il est donc important de circonscrire les questionnements de la recherche dans les enjeux identifiés par les acteurs et les partenaires de la formation. On revient ainsi sur le « modèle » de formation en question, la collaboration entre les écoles et le monde professionnel mais aussi les relations de la formation à la profession et aux métiers de l'architecture, les ADE en formation

² Ministère de la culture et de la communication, *Stratégie nationale pour l'architecture, Rapport des groupes de réflexion*, juillet 2015.

comme des salariés d'un nouveau type, et enfin sur l'organisation de la formation, pour au final conclure sur les hypothèses de la recherche quant aux usages de la formation qu'ont les ADE.

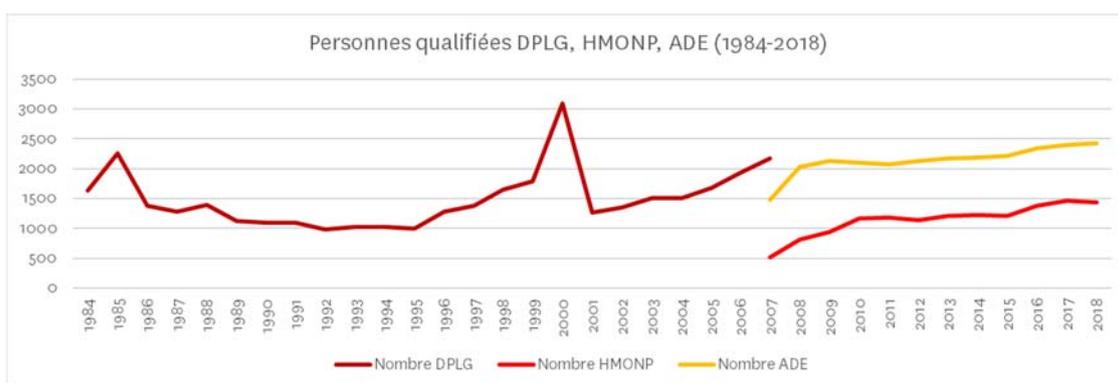
Un modèle de formation en évolution

Depuis la réforme de l'enseignement de l'architecture aux Beaux-Arts et la création des Unités pédagogiques en France (1969), la part de la Mise en Situation Professionnelle (stages, etc.) dans la formation des architectes fait débat. Pendant longtemps, la tradition a voulu que les étudiants en architecture fassent leur « place » en agence tout le long de leurs études, parfois même dans les agences de leurs enseignants (directeurs d'atelier -appelés « patrons »- dans l'ancien système des Beaux-Arts). Les réformes successives ont progressivement allongé la période des stages, institutionnalisant cette période d'immersion dans les milieux professionnels. La dernière réforme en date, avec la création du diplôme d'État d'architecte (DEA), propose deux nouveaux stages dans le cursus de licence, appelé « stage ouvrier ou stage chantier », et un stage de « première pratique (chacun d'une durée minimum de trois semaines équivalent temps plein). Dans le second cycle, un stage de 2 mois est obligatoire. La MSP (Mise en Situation Professionnelle) de l'Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre dure quant à elle au moins 6 mois à temps plein (article 13 de l'arrêté du 10 avril 2007). Dans ce cadre, l'ADE dispose d'un contrat de travail et a un statut de salarié.

Avec la généralisation du LMD (licence, master, doctorat) dans l'enseignement supérieur, l'année 2007 introduit une nouvelle donne dans le paysage des diplômés en architecture. Le diplôme d'architecte DPLG (diplômé par le gouvernement, niveau bac +6) est remplacé par un nouveau diplôme (niveau Bac+5) et une habilitation (au niveau Bac+6). Le premier, le DEA, équivaut au grade de master, et la seconde, l'HMONP, propose forme d'alternance entre emploi et formation³ croisant des approches « théorique » (modules de formation suivi à l'école) et « pratique » (Mise en Situation Professionnelle dans une structure d'accueil). Cette réforme de l'enseignement de l'architecture ne s'est pas faite sans débats et tension sur ce que devraient-être les études en architecture. Le lien au monde professionnel fait l'objet de nombreux débats tant au sein des organisations professionnelles que des Écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA). Ces débats ne sont d'ailleurs pas clos avec la réforme et le bilan collectif de l'HMONP, que viendra abonder cette recherche, ravive un certain nombre d'antagonismes sur les attendus de la formation des architectes.

³ La formation HMONP semble se rapprocher des formations en alternance en fort développement dans les universités sous deux formats : l'apprentissage (formation initiale, 50% du temps de travail) et la professionnalisation (formation continue et complémentaire, minimum de 150h de formation théorique ou d'accompagnement). Des cas de contrat de professionnalisation ont été notés pour l'obtention de l'HMONP ainsi que des contrats passés avec des juniors entreprises (*HMONP, Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre. Retours d'expériences*, Ordre des architectes, CNOA, 2012, p.9.)

Pendant longtemps, la formation à la pratique s'est opérée en parallèle des études et de manière informelle et non encadrée pédagogiquement. La moyenne d'obtention de l'ancien diplôme DPLG était de 8 ans (certains étudiants obtenant leur diplôme en 6 ans et d'autres en 10 ans ou plus). La réforme, participant de la progressive institutionnalisation des études d'architecture vient tenter de construire un cadre pédagogique plus précis pour les périodes d'immersion professionnelle. C'est ce cadre qui continue à faire débat, notamment la durée des études qui représentent symboliquement un niveau qu'il faudrait atteindre validant par là-même une expérience⁴. Ce débat a tendance à occulter celui sur les contenus des études au moment même où les ENSA font également un travail sur les référentiels de compétence.



EM, LET, 2020 (sources CNOA et MC)⁵

Même si le temps de stage a augmenté, la nouvelle maquette des études laisse moins de temps aux étudiants en licence et master pour travailler en parallèle. Néanmoins, la récente mise en place de l'année de césure vient redonner un peu de souplesse dans l'agenda de l'étudiant lui permettant de suspendre pendant un an ses études pour mener diverses expériences. Le dispositif a très vite rencontré un certain succès.

L'un des enjeux de cette recherche est donc de tenter de mesurer comment les étudiants se construisent un parcours de formations en dehors de l'école, en parallèle des études, afin de mieux connaître leur approche de la « pratique ». Une hypothèse prévaut ici : malgré la mise en place d'un cadre de plus en plus contraignant, les étudiants pendant leur parcours et les ADE avant leur inscription dans la formation à l'HMONP, continuent à mener des expériences multiples les aidant à se positionner vis-à-vis du

⁴ À ce sujet, voir le débat du séminaire inter-ENSA de lancement de cette recherche. *GÉNÉRATION HMONP et renouvellement de la profession d'architecte. La Mise en Situation Professionnelle de l'Habilitation à exercer la Maîtrise d'Oeuvre en son Nom Propre comme espace de réflexion sur l'évolution des modes d'exercice de la profession d'architecte.* SÉMINAIRE INTER-ENSA de lancement et de préfiguration de l'observatoire national de la formation à l'HMONP, ENSAPLV, 3 décembre 2018.

⁵ Les années 2016 et 2017 ont été complétées par Bettina Horsh (ENSA de Nantes).

*travail professionnel*⁶. Comme à l'époque du DPLG, ces expériences sont plus ou moins longues. Ce n'est peut-être pas tant la durée que les rythmes qui sont affectés.

Une collaboration entre les écoles et le monde professionnel

La mise en place de la formation à l'HMONP marque un tournant dans les relations entre les ENSA et les organisations professionnelles qui ont été associées à la définition de la formation et qui participent aux jurys. La formation institutionnalise un rapprochement et, différemment selon les régions, des collaborations se développent entre les Conseils régionaux de l'Ordre des architectes (CROA) et les écoles. L'Ordre est souvent invité dans les sessions de formation, la présence de l'un de ses représentants est obligatoire à chaque jury de la formation, et certains CROA animent des discussions et accompagnent les écoles dans la réflexion sur les évolutions de la formation. À titre d'exemple le CROAIF (Ile-de-France) organise des formations pour ses représentants dans les jurys, a édité des plaquettes à l'attention de ses jurés et à l'attention des ENSA sur le rôle de l'Ordre, et a construit un groupe de réflexion avec les responsables pédagogiques de la formation de chacune des ENSA d'Ile-de-France⁷. Certaines écoles, de leur côté, tentent de construire des liens avec les structures d'accueil afin de mieux les accompagner dans l'accueil des ADE en formation⁸. Reste néanmoins que le lien écoles/milieu professionnel pourrait être plus développé, ce que les différentes parties appellent de leurs vœux⁹. La recherche menée par l'équipe d'Olivier Chadoin sur les tuteurs et les membres des jurys¹⁰ montre que le manque de relations peut être considéré comme l'un des points faibles de la formation (notamment le peu de relations entre les tuteurs qui sont au sein des structures d'accueil et les directeurs d'étude qui sont au sein des écoles¹¹).

⁶ On s'appuie ici sur le sens que donne Olivier Chadoin au « travail professionnel » qu'il définit par l'activité mais aussi par le travail que les professionnels font pour construire leur position dans le champ professionnel et la légitimer. Olivier Chadoin, *Être architecte : les vertus de l'indétermination. De la sociologie d'une profession à la sociologie du travail professionnel*, Pulim, Limoges, 2007.

⁷ Voir à ce sujet, l'intervention d'Olivier Celnik dans le débat du séminaire inter-ENSA de lancement de cette recherche. *GÉNÉRATION HMONP, op. cit.*

⁸ Par exemple l'ENSA Paris Val de Seine.

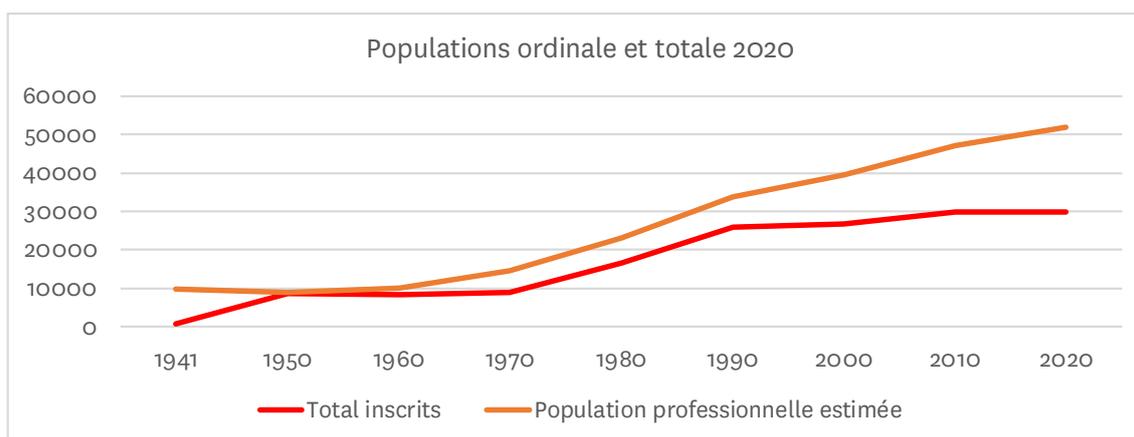
⁹ Débat du séminaire inter-ENSA de lancement de cette recherche. *GÉNÉRATION HMONP, op. cit.*

¹⁰ Olivier Chadoin, *Enquête sociologique sur l'HMONP, op. cit.*

¹¹ Dans le débat du séminaire inter-ENSA Amina Sellali, Directrice de l'ENSA de la Ville & des territoires à Marne-la-Vallée, en charge de l'HMONP au sein du collège des directeurs des ENSA, explique qu'il peut être difficile pour un praticien enseignant dans une école d'intervenir auprès d'un confrère. Cette relation pourrait s'avérer relativement complexe et pourrait faire l'objet d'une analyse en soi.

Une profession et des métiers

Un autre questionnement majeur posé par la mise en place de l'habilitation, porte sur les nouvelles appellations employées pour désigner les personnes formées dans les écoles d'architecture. Les appellations ADE pour Architecte diplômé d'État et HMONP pour Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre, viennent également marquer un tournant dans la désignation des architectes. Si seule l'HMONP permet l'inscription à l'Ordre et le port du titre d'architecte, on peut déduire que l'exercice de la profession est maintenant plus strictement envisagé à travers l'activité de maîtrise d'œuvre. Néanmoins, il existe des « métiers de l'architecture », dont certains sont reconnus par l'Ordre à l'inscription sur le tableau (l'inscription au tableau prévoit plusieurs inscriptions possibles, ex : fonctionnaires, enseignants, CAUE, etc.). L'ancien diplôme DPLG permettait une inscription quel que soit le mode d'exercice. L'HMONP le permet également mais on peut supposer que les ADE non habilités développent justement la diversité des pratiques professionnelles exercées en dehors de la maîtrise d'œuvre. Or, la population des architectes inscrits se tasse et l'Ordre connaît une étape historique dans son développement¹².



Estimations EM, LET, 2015 (données CNOA et MC, ADE non compris dans la population professionnelle estimée)

¹² Ce tassement correspond plus ou moins au changement des modalités d'inscription au tableau créant une double entrée : l'inscription pour exercer la profession et l'inscription pour le port du titre seulement. La part des architectes exerçant alors en dehors de la maîtrise d'œuvre a alors baissé au sein de l'Ordre. C'est sur cette même période qu'est créée la double qualification ADE et HMONP.

On estime à environ 47 000 à 50 000 le nombre d'architectes¹³ en France¹⁴. Environ 30 000 sont inscrits au tableau de l'Ordre, ce qui nous permet de connaître leurs activités et leurs conditions d'emploi (les données sont régulièrement traitées par l'organisation professionnelle). On sait par ailleurs que la majorité des architectes exercent en agence d'architecture mais une part notable développe une activité dans d'autres structures et dans les secteurs privé, public ou parapublic¹⁵. Aussi, environ 25% des architectes dans leur ensemble exercent en dehors des agences d'architecture. Ils représentent néanmoins 5% des inscrits à l'Ordre en 2011 (« fonctionnaires » et « autres activités » du tableau de l'Ordre). Ils ont des activités dans des domaines divers (métiers de la maîtrise d'ouvrage, du conseil et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, métiers de la gestion et de la maintenance du patrimoine immobilier, métiers de l'aménagement, de l'urbanisme et du paysage, métiers de l'agencement, de la décoration et de l'architecture d'intérieur, métiers du graphisme et du multimédia, etc.)¹⁶. Les architectes qui ne sont pas inscrits à l'ordre¹⁷, compteraient donc pour un bon tiers de l'ensemble de la profession¹⁸.

¹³ Nous préférons utiliser ici le terme d'architecte pour toutes les personnes qui pourraient s'inscrire à l'Ordre : les diplômés DPLG, HMONP, DESA, etc., exerçant dans les secteurs admis pour l'inscription à l'Ordre. Pour tous les autres, nous pouvons employer le terme « diplômés en architecture », catégorie qui comprendra notamment les ADE (Architectes diplômés d'État). Ces catégories sont construites pour faciliter l'exposé du propos et n'ont pas vocation à imposer un point de vue normatif sur la manière de dénommer les diplômés « architectes ». Comme déjà évoqué, cela fait bien évidemment l'objet d'un débat à l'intérieur du champ de l'architecture.

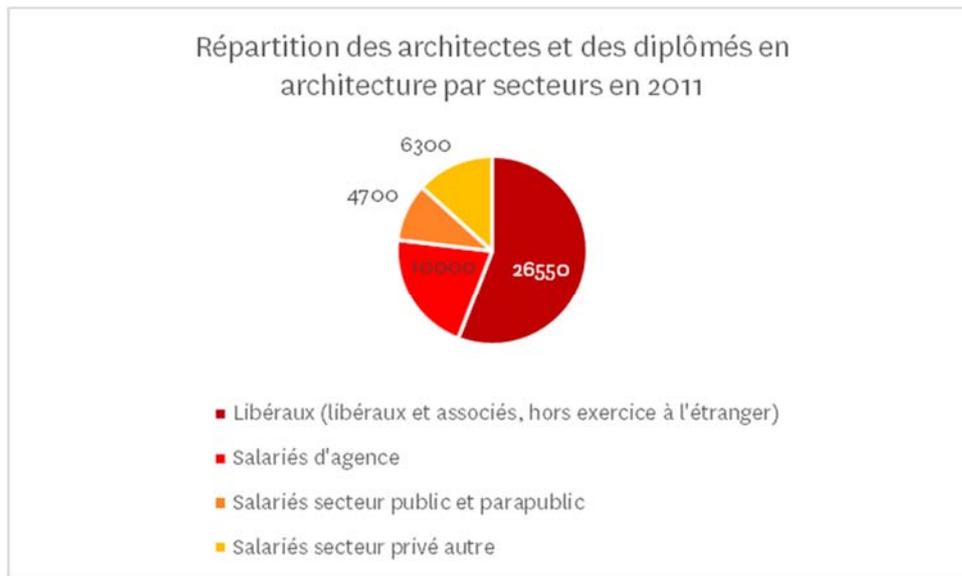
¹⁴ Cette estimation est basée sur le taux d'inscription à l'Ordre des architectes et sur une moyenne INSEE. Source : Evette (T.), *Les secteurs d'emploi des diplômés architectes. Étude quantitative*. Note de travail à l'attention de la Sous-direction de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie, MCC, 2013.

¹⁵ *Ibid.*, le recoupement des informations fournies par l'Ordre, l'INSEE, et l'Observatoire de l'insertion du ministère de la Culture et de la communication, permet d'évaluer globalement les effectifs.

¹⁶ A ce sujet, on peut se reporter à l'étude de Thérèse Evette sur la diversité des métiers des architectes en Ile-de-France. Thérèse Evette, *Les métiers de l'architecture en Île-de-France. Enquête sur la diversité des exercices*, Ordre des Architectes en Île-de-France, Paris, octobre 2012. Et à l'étude sur la demande d'architectes, réalisée par Olivier Chadoin et Régis Cortesero sur la base de données d'Archibat, agence d'intérim pour architectes. Thérèse Evette (dir.), Olivier Chadoin, Régis Cortesero, *Les salariés du secteur privé. Enquête sur le salariat des architectes : la construction d'un marché de l'emploi spécifique*, DGP, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010.

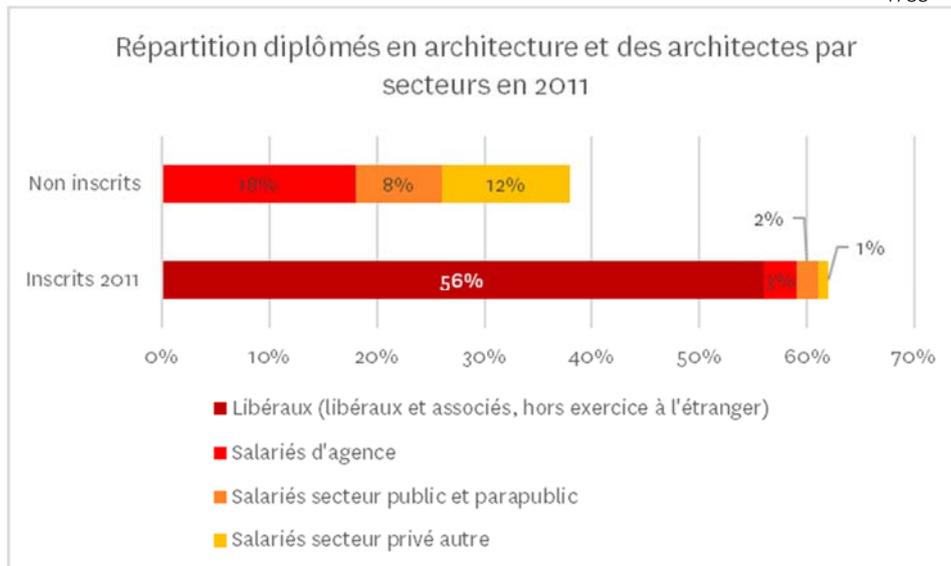
¹⁷ Notons ici que la formule est contradictoire. Comme dit plus haut, un architecte doit obligatoirement être inscrit à l'Ordre pour porter le titre.

¹⁸ Le Laboratoire Espaces Travail (LET-LAVUE) a construit un axe de recherche sur les « zones obscures » de la profession des architectes. Il s'agit d'en connaître les faces cachées, à savoir celles dont nous ne disposons pas de système de connaissance statistique fiable, en particulier les architectes non-inscrits. Les « zones obscures » sont explorées au moyen d'enquêtes qualitatives pouvant comporter des focus quantitatifs (par exemple une enquête par questionnaire a été menée auprès des architectes du secteur public et parapublic).



Répartition des architectes et des diplômés en architecture par secteurs

Libéraux et associés (hors exercice à l'étranger)	26550
Salariés d'agence	10000
Salariés secteur public et parapublic	4700
Salariés secteur privé autre	6300
Total	47550



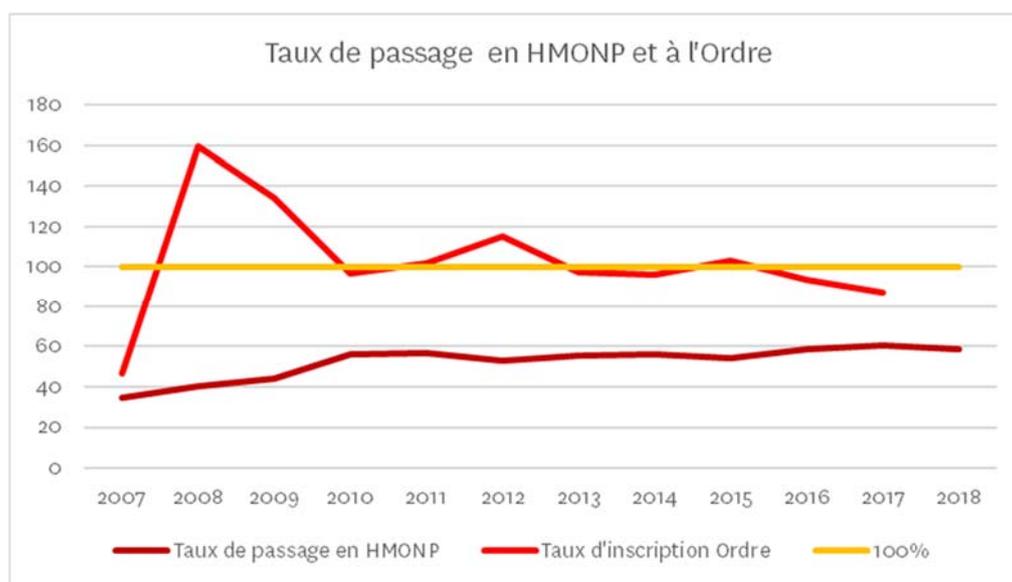
Répartition des architectes par secteurs	Inscrits 2011	Non-inscrits	Totaux
Libéraux et associés (hors exercice à l'étranger)	26550	0	26550
Salariés d'agence	1478	8522	10000
Salariés secteur public et parapublic	1137	3563	4700
Salariés secteur privé autre	412	5888	6300
	29577	17973	47550

Estimations base année 2011, EM, LET, 2015

L'exclusion des ADE de la population ordinaire interroge sur la capacité de l'organisation professionnelle à peser comme lobby. Aujourd'hui, le CNOA réfléchit à la manière d'intégrer les ADE. De manière assez contradictoire, des représentants l'Ordre ou des ENSA contestent aussi l'appellation Architecte diplômé

d'État comprenant le mot « architecte » qui devrait être réservé aux inscrits à l'Ordre¹⁹. Au moment de la réforme, les ENSA ont tenu à ce que le diplôme conserve le mot « architecte » qui représente une force symbolique importante et qui participe de la valorisation de la qualification²⁰.

La question de l'inscription à l'Ordre fait partie des enjeux professionnels attribués par les organisations professionnelles à la formation. Dans *Archigraphie*, la publication de l'observatoire de la profession d'architectes, il est mentionné que « trois ans après l'obtention de leur diplôme, un tiers des titulaires de la HMONP interrogés sont inscrits à l'Ordre²¹ ». C'est sur cette base qu'une partie des représentants de l'Ordre réclament une nouvelle réforme de la formation²². Néanmoins, la grande différence avec l'ancien diplôme DPLG réside dans le fait qu'à terme il semblerait que la quasi-totalité des habilités s'inscrivent. Si le nombre d'ADE qui finalise effectivement une habilitation avoisine actuellement les 60%²³, la courbe du taux d'inscription à l'Ordre (si on rapporte le nombre d'habilité aux nouveaux inscrits ou nouveaux membres inscrits à l'Ordre) reste autour des 100% (l'inscription n'intervient pas nécessairement l'année de l'habilitation mais peut prendre un certain temps). La question est donc bien celle de l'inscription ou non des ADE non habilités.



EM, LET, 2020 (le pic de 2008 correspond à la vague de diplômés DPLG de 2007 avant la mise en place de la réforme)

Une différence néanmoins est à noter entre les femmes et les hommes. Un écart a longtemps subsisté entre les femmes et les hommes au cours des années 2000 mais les données récentes de l'Ordre montrent que

¹⁹ Voir également le débat du séminaire inter-ENSA de lancement de cette recherche. *GÉNÉRATION HMONP, op. cit.*

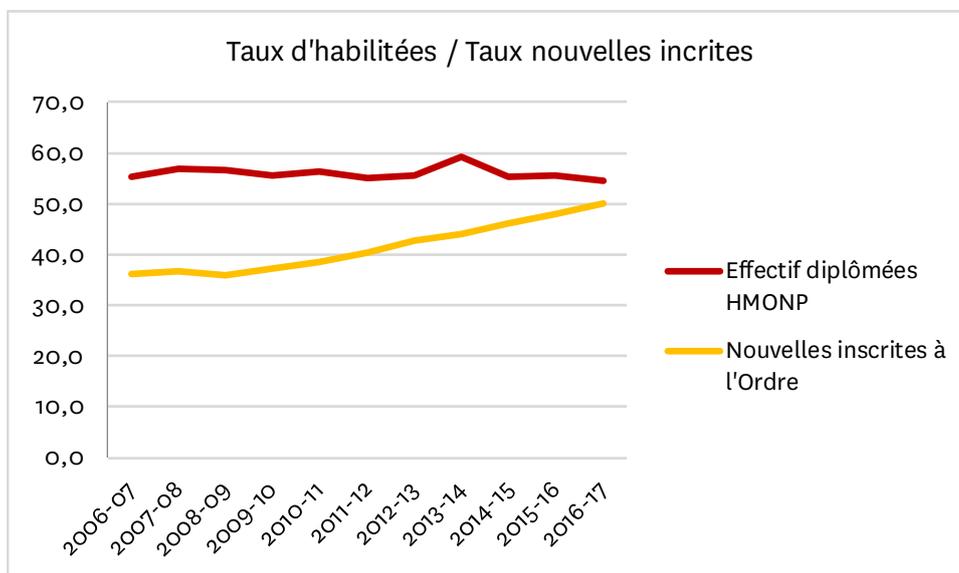
²⁰ Sur la force symbolique du mot, voir Olivier Chadoin, *Être architecte : les vertus de l'indétermination. Op.cit.*

²¹ Source : Observatoire de la scolarité et de l'insertion professionnelle (ministère de la Culture/DGP/SDESRA)

²² Voir le débat du séminaire inter-ENSA de lancement de cette recherche. *GÉNÉRATION HMONP, op. cit.*

²³ Le calcul est effectué sur une base transversale (analyse à un instant t) et non longitudinale (suivi d'une population sur un temps long).

les femmes sont de plus en plus nombreuses à s'inscrire. Elles représentent actuellement 50% des effectifs des nouveaux inscrits pour 60% des effectifs des habilités. Ainsi, entre 2007 et 2015, on compte près de 860 habilités qui ne se sont pas inscrites à l'Ordre. On peut formuler l'hypothèse que les jeunes habilités mettent encore plus de temps que leurs confrères à l'inscrire à l'Ordre.



Le contexte de féminisation de la profession interroge. On constate une évolution importante avec la candidature de plus en plus majoritaire de femmes (60% de femmes environ en formation initiale). Existe-t-il des particularités de genre dans le choix des MSP ? Les femmes ont-elles des projets professionnels atypiques, corroborant les premières recherches sur la féminisation de la profession des architectes ? L'étude menée par le LET montre qu'une grande partie des femmes développeraient un usage spécifique de l'HMONP comme la finalisation d'un parcours d'étude, alors que les hommes feraient la formation majoritairement pour s'installer à leur compte.

Les ADE en formation : des salariés d'un nouveau type

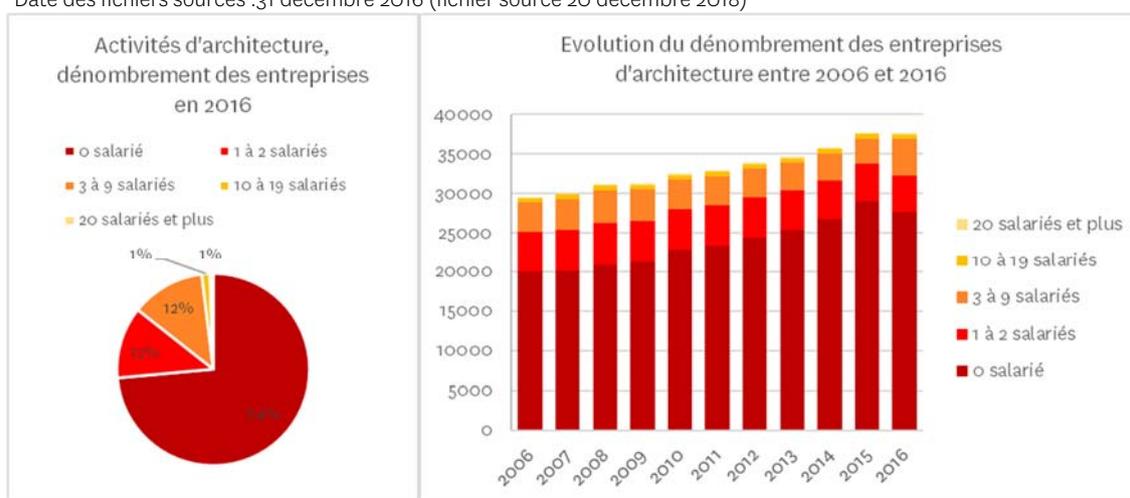
Cette réforme fait entrer sur le marché du salariat des agences d'architecture une nouvelle catégorie de salariés : les ADE qui suivent la formation HMONP dans le cadre d'une Mise en Situation Professionnelle. En augmentation constante, le nombre d'ADE en formation est passé l'année 2019 à 2279 personnes (environ 1000 personnes en 2010 et 1500 personnes en 2017). Les conditions d'emploi des salariés d'agence étant assez méconnues (ils représentent environ 20% des architectes mais sont plus nombreux si on compte des diplômés en architecture), on s'intéressera tout particulièrement aux missions affectées aux ADE en formation et aux structures qui les accueillent. Les modalités de connaissance de la profession reposent pour beaucoup sur l'inscription au tableau de l'Ordre (permettant la collecte d'information sur les modes d'exercice) et peu d'architectes salariés y sont inscrits (voir graphique ci-dessus).

Les informations dont nous disposons sont principalement produites par l'INSEE : statistiques des entreprises (données sociales de entreprises) et enquête emploi en continu. Les entreprises d'architecture sont de petite taille, le nombre de salariés augmente mais plutôt dans les agences de grande taille²⁴. On voit par ailleurs le statut d'associé se développer et le nombre de SARL augmenter de façon importante. Les salariés sont plutôt jeunes et voient leur évolution professionnelle dans le cadre de la création de leur propre entreprise²⁵, projet professionnel récurrent dans les déclarations des ADE au cours des jurys d'HMONP²⁶.

Taille des entreprises en 2016 source Insee, REE-SIREN

	0 salarié	1 à 2 salariés	3 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 salariés et plus	Ensemble
Activités d'architecture	27685	4558	4679	515	209	37646

Date des fichiers sources : 31 décembre 2016 (fichier source 20 décembre 2018)



Décombrement des entreprises, EM, LET, 2020, source INSEE, SIREN

Une étude de 2010 de l'Observatoire des professions libérales, fait apparaître que 60% des salariés ne sont pas « stables » : il sont « mobiles » (25% des salariés, moyenne d'âge de 36 ans), « nouveaux entrants » (15% des salariés, jeunes, 26 ans en moyenne), en « rupture de parcours » (5% des salariés, période de chômage, arrêt maladie prolongé ou congé de maternité par exemple), et « ascendants » (18% des salariés, mobiles et connaissant une forte progression hiérarchique)²⁷. On peut noter que les salariés d'agence comptent une

²⁴ Archigraphie. *Chiffres et cartes de la profession d'architecte*, Conseil national de l'Ordre des architectes, 2015.

²⁵ «La moitié des salariés associe évolution professionnelle avec un départ de l'entreprise actuelle. Pour plus de 40 % d'entre eux, cela se traduirait par la création de leur propre entreprise. Le quart des salariés est plutôt dans une perspective d'évolution à l'intérieur de son entreprise.» *Entreprises d'architecture, portrait statistique*, Observatoire des métiers des Professions Libérales, 2013.

²⁶ Selon quelques retours de jurés, cette hypothèse est à consolider. Un biais est néanmoins déterminant : l'HMONP est destiné aux professionnels qui souhaitent exercer « en leur nom propre », ce qui est parfois perçu comme contradictoire avec la position de salarié. Le projet de « s'installer » est donc perçu comme la voie logique après l'obtention de l'HMONP et fait office de modèle.

²⁷ *L'emploi et les trajectoires professionnelles des salariés dans les entreprises d'architecture*, Geste, Observatoire des métiers des Professions Libérales, 2010.

bonne part de femmes alors qu'elles restent moins nombreuses à s'inscrire à l'Ordre des architectes (et ceci malgré une progressive féminisation de la profession).

L'étude de la MSP des ADE en formation HMONP offre une fenêtre d'observation particulièrement intéressante sur le salariat des architectes. Les mémoires restituent une évaluation critique de la MSP et de l'activité d'agence. Les ADE produisent pour leur formation des matériaux riches et révélateurs de la nature des activités des agences, des conditions de travail et des évolutions en cours dans l'exercice professionnel. On compte aujourd'hui environ 10 000 architectes salariés en France et ils sont environ 2 200 ADE en MSP, ce qui indique une forte présence de ceux-ci parmi les salariés. L'exercice salarié en agence est aujourd'hui assez méconnu car les modalités de connaissance de la profession reposent pour beaucoup sur l'inscription au tableau de l'Ordre (permettant la collecte d'information sur les modes d'exercice) et peu d'architectes salariés y sont inscrits. Les ADE candidats à l'HMONP ont un contrat de travail de droit commun et signent une convention qui les lie à une école d'architecture et à une entreprise où se déroule la Mise en Situation Professionnelle (MSP). La convention détermine « les conditions du suivi des enseignements à l'école ; le détail des acquisitions attendues de la Mise en Situation Professionnelle ; la rémunération de l'architecte diplômé d'État²⁸ ».

L'organisation de la formation

Outre la MSP, la formation HMONP comprend des enseignements, souvent organisés en cycle de conférence, sur les domaines énoncés à l'article 7 de l'arrêté du 20 juillet 2005 de la réforme des études : les responsabilités personnelles du maître d'œuvre, l'économie du projet et les réglementations. Cette année de formation vise clairement la professionnalisation des architectes entrants dans le secteur de la maîtrise d'œuvre. Dans le Protocole signé par le ministère de la Culture, le Conseil national de l'Ordre des architectes, et le Syndicat de l'architecture, il est fait mention de « l'objectif général de la formation » de « préparer à l'exercice de la responsabilité » et du choix du professionnel habilité « d'assumer la responsabilité ». Ce protocole introduit la « grille de suivi » présentant les contenus attendus de la formation HMONP.

Grille de suivi, Cadre national des formations à l'habilitation de l'architecte diplômé d'État à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre. (DAPA/SDEAFR/Bureau des enseignements en architecture, 11/05/2009)

I/ Le cadre légal de l'exercice de la profession réglementée

- La profession d'architecte comme profession réglementée. La loi du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture
- Les rôles et missions de l'ordre des architectes (CNOA et conseils régionaux) et des syndicats d'architectes.
- Les responsabilités personnelles et professionnelles de l'architecte. Les assurances et les risques encourus
- L'environnement professionnel européen et international

Les différents modes d'exercice :

- La situation des architectes en France : nombre, taille moyenne des structures
- L'exercice à titre libéral et l'exercice en société (EURL, SARL, SA, Sociétés de moyens...)

²⁸ Guide du Juré HMONP, Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre, CNOA, 2010.

-L'exercice d'architecte salarié en titre ou l'exercice libéral dans une structure professionnelle d'accueil

II/ Création et gestion des entreprises d'architecture

A) Le management d'agence

-L'organisation et la gestion des agences : démarche pour l'installation, stratégies d'entreprise, gestion financière et administrative, comptabilité, fiscalité, investissements et amortissements, gestion des ressources humaines, formation professionnelle

-Le droit du travail et le droit social : conventions collectives, négociations, santé au travail, prévention des accidents, hygiène, sécurité, prévention des incendies, relations sociales

B) Le management de projet

-Positionnement prospectif de l'agence et gestion de son carnet de commande

-Les méthodes de suivi des projets (gestion des documents, suivi des phases, démarche qualité et développement durable)

III/ Les missions de la maîtrise d'œuvre et tous ses acteurs

A) Les différents marchés

-Les marchés publics : mission de base (Loi MOP), missions complémentaires

-Les marchés privés

-Les partenariats publics privés (PPP)

B) Déroulement des missions

1/ Le processus de conception du projet

-Management de l'équipe de maîtrise d'œuvre autour du projet -suivi, validation des phases, outils

-Analyse du programme -Coût d'objectif et délais du maître d'ouvrage -

-Contexte de l'opération -site -contraintes et contexte réglementaire -

-Les études d'esquisse, avant-projet et projet

-Autorisations administratives

-Le dossier de consultation des entreprises et l'assistance à la passation des marchés de travaux

2/ Le processus de réalisation

-Rôle et responsabilité des différents intervenants sur le chantier

-La période de préparation de chantier et les visas d'exécution

-La direction de l'exécution des travaux : partie organisation et technique (réunions et CR de chantier, contrôle de l'exécution des travaux, avancement et planning, gestion des plans)

-La direction de l'exécution des travaux : partie administrative et financière (marchés de travaux, OS et avenants, décomptes, pénalités)

-L'assistance aux opérations de réception (PV, levées des réserves, DOE et DGD, parfait achèvement)

C) La maîtrise des coûts

-De l'estimation aux décomptes définitifs.

IV/ Le cadre contractuel

- Relations maître d'ouvrage/maître d'œuvre

- Relations au sein de la maîtrise d'œuvre : les partenariats, la cotraitance, la sous-traitance, le mandataire

- Les pièces contractuelles (AE, CCAP, CCTP, Programme...)

- Négociation des contrats :

Méthode de calcul des coûts de revient (coût de production) et prix de vente

Analyse de la commande, identification de la mission, élaboration et calcul de l'offre

Négociation de l'offre, signature et suivi des contrats, avenants et bilan

V/ L'environnement réglementaire :

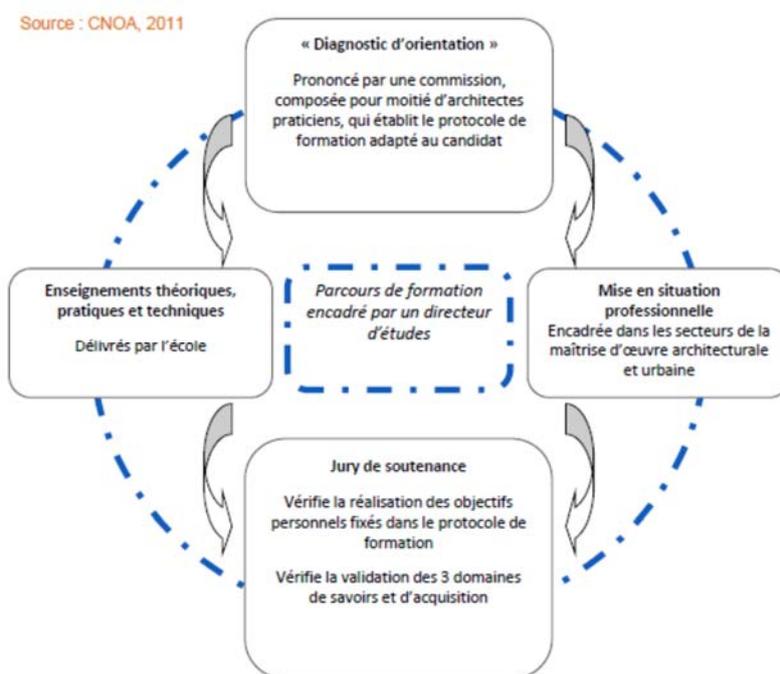
A) Les règles d'urbanisme et de construction

B) Les règlements techniques

C) Les labels et certifications.

Près de 15 ans après la mise en place du dispositif, on peut chercher à savoir si ces compétences ciblées sont celles dont ont besoin les ADE pour l'exercice de la profession ou si elles sont considérées aujourd'hui comme incomplètes ou insuffisantes²⁹.

²⁹ La mise à jour de cette « grille » fait partie des objectifs du groupe piloté par la SDESRA Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture, du Ministère de la Culture et de la communication, portant sur la formation HMONP.

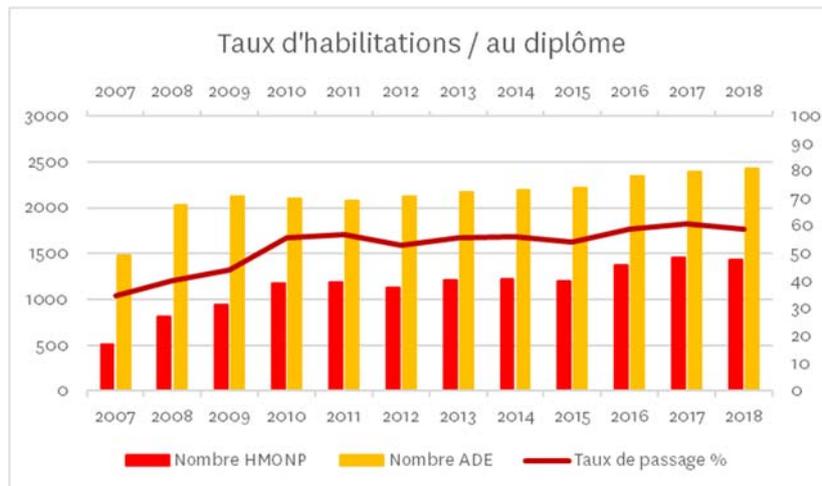


Les quatre temps forts de la formation HMONP, source : *HMONP, Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre, en son nom propre. Analyse documentaire*, CNOA, avril 2012

Enjeux problématiques de la recherche et hypothèses

Les catégories dans lesquelles cette formation peut entrer posent un certain nombre de questions. Se rapprochant du modèle de la licence d'exercice, elle n'est pas considérée comme un « diplôme ». Elle entre aujourd'hui à la fois dans le champ des formations initiales et continues. Selon les écoles d'architecture, le modèle varie. Comme évoqué ci-dessus, la part des ADE qui sont habilités chaque année avoisine les 60%³⁰, cette part est en augmentation continue depuis la création de l'habilitation.

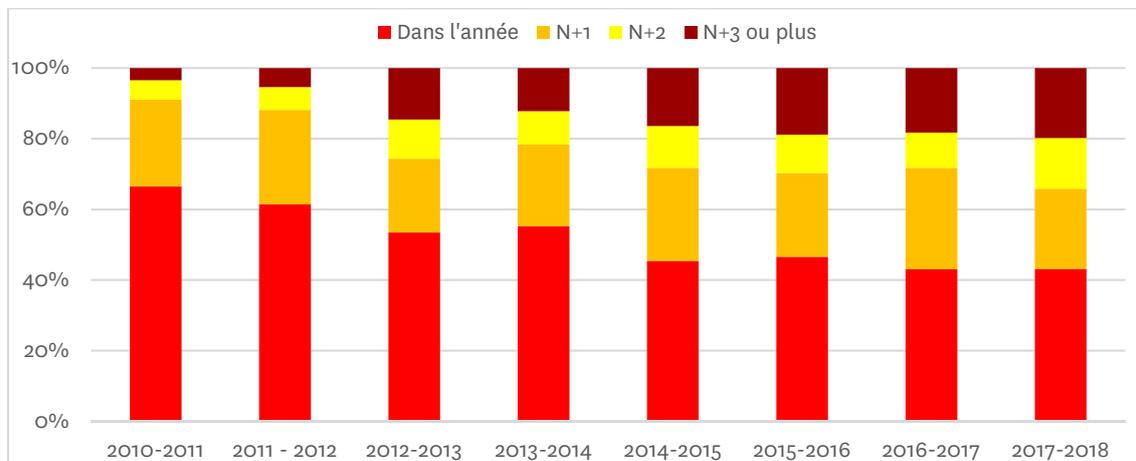
³⁰ Voir supra, calcul selon la méthode transversale.



EM, LET, 2020 (sources CNOA et DGP, MCC)

L'usage qu'ont les ADE de la formation varie également. On suppose que certains suivent la formation comme la finalisation d'un cursus, directement après le master, et que d'autres passent l'habilitation après plusieurs années d'exercice professionnel et voient dans l'habilitation la possibilité de finaliser un projet professionnel d'installation. Plus que les autres, ces derniers cherchent à bénéficier pleinement du titre d'architecte (les données disponibles pour l'ENSAPLV montrent que cette catégorie est en augmentation).

Décalé d'inscription en HMONP par rapport à l'année d'obtention du DEA/ ENSAPLV



Source : campagnes d'habilitation, ENSAPLV

Dans ce contexte, on peut s'interroger sur la valeur que les ADE ou les entreprises attribuent au diplôme DEA (le DEA valant grade de master). Certains pourraient voir notamment dans l'habilitation une qualification supplémentaire permettant de mieux se valoriser sur le marché du travail (même si le statut de salarié ne nécessite pas d'être habilité). On sait que les femmes ont tendance à faire des formations complémentaires et à multiplier les qualifications quel que soit le domaine d'activité.

À titre d'exemple, on fait le constat que de nombreuses MSP se déroulent à l'étranger, ce qui soulève des questions singulières à examiner. Comment se distingue par exemple une MSP réalisée en France d'une MSP

effectuée dans un autre pays européen ? La mise en place de l'habilitation repose justement sur la recherche d'une homogénéisation des licences professionnelles et d'une circulation facilitée des architectes en Europe. Qu'en est-il plus précisément ? Avons-nous des témoignages d'ADE à ce sujet ? On peut donc aussi s'interroger sur les raisons qui poussent un certain nombre de candidats à venir passer l'habilitation en France. On rencontre ainsi des MSP extra européennes, notamment des Coréens du sud et des personnes originaires des pays du Maghreb. On peut interroger les motivations des personnes qui réalisent une MSP dans leur propre pays mais avec une validation de l'HMONP en France. Est-ce une forme d'instrumentalisation de la formation ou bien un effet de l'internationalisation des formations ?

Par ailleurs, différents courants pédagogiques coexistent au sein des ENSA qui ont elles-mêmes des stratégies différentes vis-à-vis de la manière de former à l'HMONP. Le débat portera aussi sur les éventuelles particularités des territoires dans lesquels elles sont installées et éventuellement sur les relations qu'elles développent avec eux. Les échanges nous permettront de tester un certain nombre d'hypothèses sur la typologie des MSP que l'on rencontre dans les ENSA.

En complément des autres travaux déjà effectués sur les tuteurs et les jurés, **le questionnement qui est au cœur de cette recherche porte donc sur les usages de la formation par les ADE, ce qu'ils en attendent et les objectifs qu'ils visent avec l'habilitation. On cherchera à comprendre comment l'habilitation prend place dans un parcours de formation et une trajectoire professionnelle. Mais plus globalement, on s'interroge sur les effets de la formation sur la manière dont les jeunes professionnels envisagent le moment de l'insertion professionnelle. Les usages de l'HMONP expriment-ils des stratégies spécifiques dans l'acquisition de compétence, dans l'élaboration du projet professionnel et la réalisation de celui-ci ? La principale hypothèse de la recherche repose sur l'idée que les usages sont multiples et peuvent être repérés via des profils d'ADE³¹. Cette hypothèse est corrélée à une autre qui suppose qu'il existe un effet générationnel de l'HMONP : la formation, de par sa nature et son degré de professionnalisation, préparerait différemment les architectes à l'exercice professionnel. Et au-delà de l'émergence d'une nouvelle génération, on imagine que le champ de l'architecture serait impacté du fait de l'accueil des ADE dans le milieu professionnel. Observe-t-on un effet des ADE en formation sur les structures d'accueil ou plus généralement un effet de la formation sur ces structures ?**

Comment les enjeux d'emploi et de formation sont-ils conciliés ? Comment le lieu de la MSP conditionne-t-il la nature de la formation ? Comment le marché de l'emploi détermine-t-il l'accès à la formation ? Quelles sont les conséquences des évolutions économiques ? Comment cela opère-t-il une sélection des candidats à l'HMONP ? Dans ce contexte, quelles sont les stratégies des ADE pour trouver une MSP ? Comment sont-

³¹ Cette hypothèse repose sur la première exploration effectuée par le LET sur deux promotions d'ADE et formation (cf. plus haut).

ils accueillis dans les agences ou dans d'autres structures employeuses ? Quels rapports existe-t-il entre offre et demande de MSP ? Etc.

Le champ problématique s'organise ainsi en trois axes principaux :

- **Le premier s'intéresse à la situation de formation de l'ADE** : parcours de formation de l'ADE, processus de formation (du « choix » de l'entreprise à la soutenance de l'habilitation), mise en rapport des attendus de la formation avec les apprentissages effectués, les acquis de l'expérience des MSP, nature de l'encadrement, etc.
- **Le deuxième à la situation d'employé** : caractérisation des structures d'accueil, place faite aux ADE dans les entreprises, tâches prises en charge par eux (missions), natures des activités des structures, types de programmes, niveaux de rémunération, etc.
- **Le troisième axe s'intéresse à la rencontre entre les deux premiers à travers l'émergence de la professionnalité** : positionnement par rapport à l'exercice professionnel (architecture versus maîtrise d'œuvre, développement d'une posture professionnelle) définition d'un projet professionnel, etc.

Les différentes phases de la recherche permettront d'explorer progressivement ces trois entrées.

Méthodologie

Ce chapitre consacré à la méthodologie rappelle les objectifs généraux de la recherche et les phases clés du processus d'enquête. Cette recherche s'inscrit dans la famille des **recherches partenariales** impliquant des acteurs non-chercheurs dans la production des contenus de la recherche. Christine Audoux et Anne Gillet définissent « le partenariat de recherche comme un processus de traduction, d'interactions et d'apprentissage » dans lequel les partenaires de recherche sont engagés³². Dans notre dispositif, cela se traduit par la mise en place :

- D'un comité de pilotage avec les commanditaires de la recherche, une représentante du collège des directeurs des ENSA, et un représentant du CROAIF (validation des étapes de la recherche),
- D'un conseil scientifique constitué de chercheurs de plusieurs ENSA,
- D'un séminaire de lancement et de cadrage de la recherche avec les responsables pédagogiques et administratifs de la formation des différentes écoles,
- De focus-groupes d'acteurs référents pour débattre des principaux résultats de la recherche (groupes décentralisés),
- D'un séminaire national de restitution de la recherche avec les partenaires de la formation et les participants à la recherche.

Objectifs généraux et schéma général de la recherche

L'objectif principal de la recherche est de croiser le point de vue des ADE sur leur vécu de la formation et les usages qu'ils en ont, avec les contenus produits dans le cadre de la formation que sont les mémoires. Il s'agit aussi de mettre cette analyse en perspective à travers une confrontation avec les points de vue croisés des parties prenantes et partenaires de la formation : établissements de formation et enseignants encadrants, structures d'accueil, organisations professionnelles.

³² Les partenaires de la recherche « établissent un énoncé problématique qui définit et relie leurs identités ; mettent en œuvre une série d'actions qui traduisent leurs intérêts propres et communs dans une mise en dispositif ; définissent des rôles, en lien avec leurs identités et avec leurs intérêts, au sein d'une organisation singulière ; mobilisent des acteurs tiers dont les capacités de représentation permettent la justification du partenariat et de l'engagement des partenaires ; confrontent leur référentiel de savoirs pour en élaborer un autre, propre à leur système d'association » : Christine Audoux et Anne Gillet, « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 43 | 2011, mis en ligne le 01 mai 2011, consulté le 13 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1347>

Mise en place d'un Comité de Pilotage

- > Associant des représentants des deux commanditaires, le Ministère de la Culture et le Conseil National de l'Ordre des Architectes, avec un représentant du collège des directeurs des ENSA, un représentant du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes en Ile-de-France (groupe de travail sur le bilan décennal de la formation à l'HMONP - pour mémoire, la moitié des ADE sont formés à l'HMONP en Ile-de-France).

Mise en place d'un Conseil Scientifique

- > Réunissant des enseignants et chercheurs de plusieurs ENSA : Paris-La Villette, Paris-Val de Seine, Nantes, Grenoble, Bordeaux, Toulouse, et un chercheur du CNAM (Centre de recherche sur la formation), impliqués dans les différentes phases de la recherche.

Organisation d'un séminaire de lancement et de cadrage

- > Impliquant le Comité de Pilotage, le Conseil Scientifique, les responsables pédagogiques et administratifs de la formation dans les ENSA, l'ESA et l'INSA. Cadrage des questionnements et de la méthodologie de la recherche.

Réalisation d'une enquête par questionnaire à l'échelle nationale sur une promotion d'ADE

- > Auprès de 2279 ADE soit l'ensemble des inscrits dans les différentes ENSA, à l'ESA et à l'INSA, en 2018-2019, avec un taux de réponses très élevé (914 répondants) soit plus de 40% de réponses.
- > Analyse de la population mère grâce aux données fournies par Taïga (données ENSA)
- > Esquisse d'une typologie d'ADE selon leurs usages de la formation et le vécu de celle-ci.

Analyse quantitative et qualitative de mémoires (phase en cours)

- > Analyse quantitative de 1400 mémoires (titres et informations sur le directeur d'étude et le tuteur)
- > Analyse qualitative de 300 mémoires représentatifs des différentes ENSA et de la typologie d'ADE, esquisse d'une typologie des structures d'accueil

Organisation de "focus-groupes" (phase à venir)

- > Un focus groupe d'ADE (validation des hypothèses concernant la typologie)
- > 8 focus-groupes en région : Grand Sud, Grand Ouest, Grand Est et IDF dont 4 rassemblant des ADE et des structures d'accueil et 4 rassemblant des représentants des établissements, les organisations professionnelles, des ADE et des structures d'accueil. Présentation et débats sur les résultats de la recherche.

Organisation d'un séminaire de restitution

- > Restitution de la recherche au niveau national auprès de toutes les parties prenantes de la formation, les partenaires et les participants à la recherche. Présentation des résultats et débats sur les perspectives esquissées par la recherche.

Une première grande approche est ainsi effectuée sur la base d'une enquête par questionnaire auprès des ADE, collectant des données sur les ADE et leur MSP. Une seconde approche est alors d'approfondir un certain nombre de questionnements dans le cadre d'une enquête plus qualitative avec l'analyse des mémoires et des focus-groupes.

Cette démarche a pour objectif de préfigurer la constitution d'une veille (par exemple sous la forme d'un observatoire) et d'outils pour le suivi de l'HMONP et de la MSP afin de nourrir la réflexion sur les nécessaires évolutions de la formation.

Phases clés de la méthodologie de la recherche

Constitution du Comité de Pilotage et du Conseil Scientifique, validation des étapes de la recherche

Le Comité de Pilotage et le Conseil Scientifique sont consultés sur les choix concernant les indicateurs à construire, les exploitations de données à réaliser, les périmètres d'enquêtes à retenir, les profils des interviewés, les acteurs à associer à l'étude... Ils sont réunis régulièrement aux phases clés de la recherche. La liste des membres du Comité de Pilotage et du Conseil Scientifique est indiquée en annexe.

>>> Ils contribuent à préfigurer un observatoire avec les partenaires concernés par le sujet

Séminaire de Lancement et de cadrage de la recherche

Impliquant le Comité de Pilotage, le Conseil Scientifique, les responsables pédagogiques et administratifs de la formation dans les ENSA, l'ESA et l'INSA, il a permis de débattre des questionnements et de la méthodologie de la recherche. Organisé en séances plénières et en ateliers, il s'est déroulé sur une journée à l'ENSAPLV. Programme de la journée :

Matin : État des savoirs et questionnements problématiques soulevés par la formation à l'HMONP

Après-midi : Ateliers sources et données

- Atelier 1 – Gestion de la formation et données produites par les ENSA
- Atelier 2 – Enquêter les ADE en formation au moyen du questionnaire
- Atelier 3 - Les « mémoires » des ADE
- Atelier 4 – Enquêter les habilités et les partenaires de la formation en focus-groupes

Restitution des travaux des ateliers et perspectives

Enquête par questionnaire sur une promotion d'ADE

La première grande étape de la recherche a consisté en une enquête par questionnaires auprès des 2279 ADE soit l'ensemble des inscrits dans les différentes ENSA, à l'ESA et l'INSA en 2018-2019 :

- Constitution d'une base de données de la population mère avec l'aide du Bureau des enseignements (Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture, Ministère de la Culture). Intégration de cette base de données dans le logiciel d'enquête par questionnaires LimeSurvey, mis à disposition sur une plateforme du Ministère.
- Élaboration du questionnaire soumis au CS, au COPIL et testé auprès d'ADE de plusieurs ENSA. Il est organisé en 5 grands chapitres : le parcours de l'ADE moment de l'inscription dans la formation à l'HMONP, la description des caractéristiques de la MSP, le vécu de la MSP, la construction du

projet professionnel, les ADE en validation des acquis³³. L'objectif est de recueillir d'une part, des données générales sur des aspects descriptifs liés à l'organisation des MSP, et d'autre part, des éléments plus subjectifs d'appréciation par les ADE enquêtés.

>>> **Une première analyse de la population mère** a été permise à partir de la base de données des 2279 ADE, grâce notamment aux informations fournies par Taïga (données ENSA) : répartition des ADE dans les établissements, âges, genres et nationalités. Ces données ont été précieuses pour valider la représentativité de l'échantillon des répondants.

>>> **Un taux de réponses à l'enquête par questionnaire très élevé** (914 répondants) soit plus de 40% de réponses, ce qui confère à l'enquête une très grande robustesse quant aux données collectées. Les études sur des échantillons ont donc été possibles avec une certaine finesse.

>>> **La base de données de l'enquête par questionnaire a permis d'esquisser une typologie d'ADE** selon leurs usages de la formation et le vécu de celle-ci et une typologie des structures d'accueil (encore en cours d'analyse au moment de la remise du rapport intermédiaire).

L'enquête par questionnaire a été ouverte pendant 3,5 mois. Un système de « jetons » (Tokens) extraits à partir de Taïga a permis de relancer les ADE à plusieurs reprises. Les relais effectués par les établissements (responsables pédagogiques et administratifs de la formation) ont également permis d'augmenter le taux de réponses et la représentativité de l'enquête. Pour cela il n'a pas été nécessaire de procéder à un redressement des données.

Le traitement et l'analyse du questionnaire (tris à plats, tris croisés, analyse factorielle de correspondance) ont été réalisés à partir du logiciel Sphinx. Les questions numériques ont été regroupés sous forme de classes. Les questions ouvertes, nombreuses dans le questionnaire, ont quant à elles fait l'objet d'un travail spécifique de recodage thématique et ont été exploitées aussi bien quantitativement que qualitativement (illustrations sous la forme de *verbatim*). Le tri à plat a été analysé par des binômes de chercheurs, et un chapitrage a été effectué selon les thématiques du questionnaire (voir plus haut).

Une comparaison d'échantillons a été effectuée afin de faire apparaître les tris croisés les plus significatifs et préfigurer des typologies (ADE et structures d'accueil) dans l'analyse transversale des réponses. Pour les ADE en formation, ont été comparées les données³⁴ :

- homme/femme,
- nationalité française/étrangère (européen/non-européen),
- validation des acquis/MSP,
- inscription en HMONP l'année du diplôme DEA, ou plus tard,
- formations complémentaires ou bi-cursus,

³³ Le questionnaire est disponible en annexe.

³⁴ L'analyse des structures d'accueil est en cours au moment de la rédaction du rapport intermédiaire.

- année de césure, mobilité à l'étranger,
- difficulté à trouver une MSP ou pas, envie d'abandonner ou pas,
- envie d'exercer la maîtrise d'œuvre (tout de suite, à terme, non ou je ne sais pas),
- raisons d'inscription (projet professionnel précis au moment d'inscription/continuité de la formation initiale/a voulu cumuler une bonne expérience de travail).

L'analyse s'appuie autant que possible sur une sélection des réponses aux questions ouvertes ce qui donne une dimension fortement qualitative à ce premier rapport.

Exploitation des mémoires des ADE (en cours)

La formation à l'HMONP prévoit la production d'un mémoire mettant souvent en perspective l'expérience professionnelle acquise et les observations de la MSP. Ces mémoires constituent des matériaux de premier ordre pour connaître la manière dont est vécue la MSP et rassemblent des informations sur la façon dont les ADE se représentent la maîtrise d'œuvre et le travail en agence. Mais aussi et surtout ils y présentent leur parcours et leur projet professionnel. À travers l'analyse de ces documents, on peut explorer la manière dont les ADE envisagent l'exercice professionnel (les mémoires sont souvent thématiques selon une approche personnelle de l'activité professionnelle), leur futur au sein de la profession (ils élaborent une « posture professionnelle ») et leur avenir professionnel.

Un guide a été réalisé pour conduire l'analyse des documents produits par les ADE. Un échantillonnage a été réalisé afin de sélectionner 300 mémoires dans la base initiale des 1400 mémoires collectés des répondants à l'enquête par questionnaires. L'échantillon a été construit pour être représentatif de la répartition de la population mère des 914 répondants à l'enquête par questionnaires selon une série de variables clés (envie d'exercer en nom propre, école d'inscription, sexe, nationalité, inscription à l'issue du DEA, formations complémentaires, bi-cursus, envie d'abandonner). Ces 300 mémoires ont ainsi pu faire l'objet d'une analyse qualitative approfondie à partir du guide d'analyse.

Le guide rassemble un maximum d'éléments qualitatifs, complémentaires aux questionnaires³⁵, sur l'expression d'un diptyque projet professionnel-professionnalité³⁶ et plus particulièrement sur la place qu'y tient ou y a tenu l'expérience faite lors de la Mise en Situation Professionnelle (MSP), ou plus largement la formation à l'HMONP. Plan du guide :

1. Éléments factuels et analytiques de la trajectoire de l'ADE (mise en récit du parcours antérieur)
2. Le récit de l'expérience de la MSP, et de l'HMONP en général
3. La structure d'accueil (ADE en Validation des Acquis non concernés)

³⁵ Tous les auteurs des mémoires de l'échantillon ont répondu au questionnaire.

³⁶ La professionnalité est une expertise complexe et composite, encadrée par un système de références, valeurs et normes de mise en œuvre. Un savoir et une déontologie. Une science et une conscience (F.Aballea,1997).

4. Analyse du cadre d'exercice de l'architecture et expression d'une professionnalité
5. Formulation d'un projet professionnel personnel

>>> **Analyse quantitative des 1400 mémoires collectés** : analyse thématique des titres des mémoires, genre des directeurs d'étude et des tuteurs.

>>> **Analyse qualitative de 300 mémoires** selon un échantillon représentatif des différentes ENSA et sur la base de la typologie des ADE et des structures d'accueil.

Focus-groupes d'acteurs et d'experts référents (en cours)

Les focus-groupes permettent une montée en réflexivité et des approfondissements de différents aspects de la recherche. L'idée est d'engager un dialogue avec des acteurs de la MSP, à partir **de 3 à 4 groupes de 8 à 12 personnes**. Ils seront animés par des membres du CS. Ainsi, plutôt que de multiplier les entretiens individuels, l'équipe propose de réunir des groupes de discussion favorisant l'échange de points de vue entre des acteurs ayant des statuts différents, et l'émergence d'idées du fait de la dynamique des interactions qui s'installe entre les intervenants. On cherchera ainsi à mieux comprendre et à interpréter les résultats de la recherche (enquête par questionnaire et analyse des mémoires) et à explorer des pistes de travail pour l'amélioration de la formation et/ou le développement d'un outil de veille de la formation.

Un panel de personnes est en cours de constitution : il pourra être structuré par catégorie d'acteurs (ADE, directeurs d'étude, tuteurs, représentants d'organisations professionnelles, etc.), par typologie de structures d'accueil, ou selon des critères géographiques.

Restitution de la recherche et construction d'un dispositif de veille sur les MSP

La recherche sera présentée au niveau national auprès de toutes les parties prenantes de la formation, les partenaires et les participants à la recherche. Elle sera l'occasion de la présentation des résultats et de débats sur les perspectives esquissées par la recherche. Les différentes phases d'études auront permis l'identification des indicateurs, outils et supports pour la mise en place d'un dispositif de veille. Ces indicateurs permettront en particulier la constitution d'une base de données des informations disponibles et à mettre régulièrement à jour. Il sera important d'organiser un observatoire pouvant associer exploitations statistiques et approche plus qualitative grâce à la mise en place d'un groupe de suivi. Le portage institutionnel de ce dispositif sera à définir avec le comité de pilotage³⁷.

³⁷ Un travail mené sur les autres pays européens pourra apporter un éclairage précieux sur les modalités de constitution de cet observatoire qui pourrait permettre le croisement entre intérêts du monde professionnel et celui de la recherche.

Points de vigilance

Une attention est apportée à la préservation de la confidentialité des données qui revêtent un caractère délicat. Pour cela, le cadre défini par la CNIL sert de repère pour la gestion des données. Deux principales mesures ont été prises :

- Les chercheurs ayant accès aux données nominatives concernant les ADE et les structures d'accueil ont signé une charte de bonne pratique intitulée « Engagement de confidentialité pour les chercheurs ayant vocation à manipuler des données à caractère personnel dans le cadre de l'étude *Génération HMONP* ». Cette charte s'appuie sur les articles 34 et 35 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'aux articles 32 à 35 du règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, qui visent à prendre toutes précautions conformes aux usages et à l'état de l'art dans le cadre des attributions scientifiques afin de protéger la confidentialité des informations, et en particulier d'empêcher qu'elles ne soient communiquées à des personnes ne participant pas à la présente recherche.
- On procède systématiquement à l'anonymisation des données : les données nominatives sont éliminées des fiches d'analyse des mémoires et des réponses aux questions ouvertes. Aucune rédaction ne contient de données nominatives. La base de données sera détruite une fois que la recherche et ses valorisations seront terminées.

Une autre attention est portée aux biais propres à l'objet de recherche.

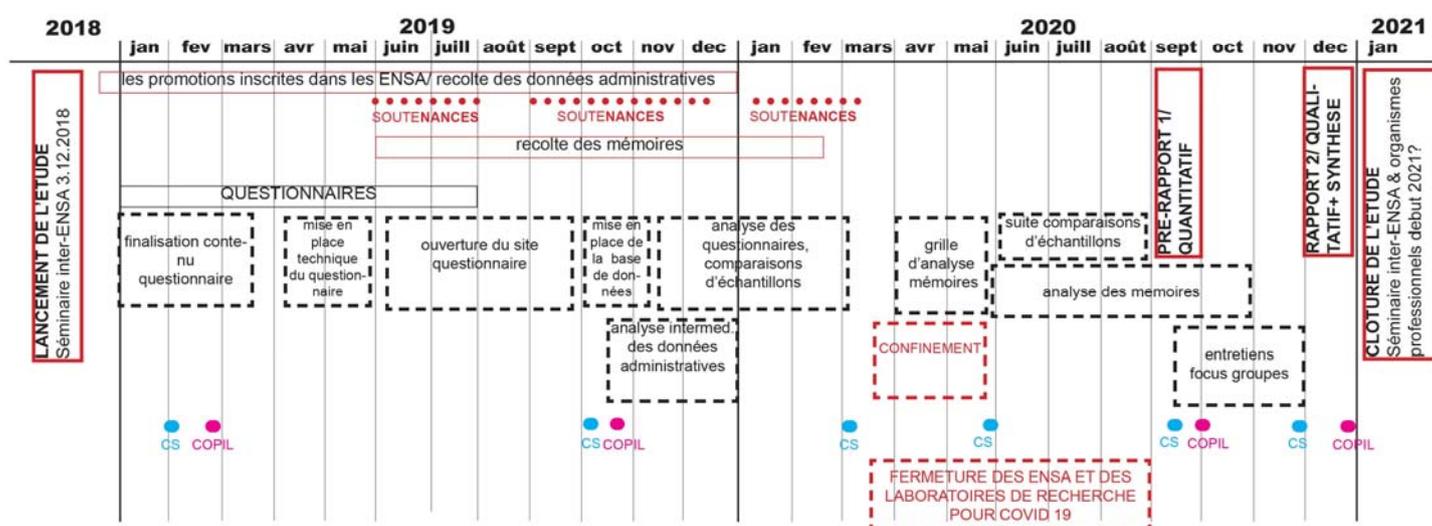
- Les ADE étant en formation au moment de notre étude, ils peuvent avoir cherché à se conformer aux attendus des écoles dans leurs réponses à l'enquête réalisée au sein même de l'institution (les canaux sont les écoles et le Ministère de la Culture). L'exercice du mémoire reflète également l'objectif général de la formation qui est une habilitation à exercer. Les ADE sont invités par exemple à formuler un projet professionnel, qui peut pour certains relever de l'exercice de style.
- Les contenus des formations dispensées dans les écoles présentent des différences. Les réponses aux questions peuvent s'avérer plus ou moins orientées suivant l'école de rattachement.
- Les établissements ont aussi des politiques différentes quant à la manière d'accueillir des ADE en formation : interdiction d'autoentrepreneurs ou de juniors entreprises dans certaines écoles, interdiction de MSP hors agence d'architecture dans d'autres, une durée effective supérieure à un an dans quelques écoles (soutenance différée par rapport à une liste de tâches à effectuer avant de pouvoir se présenter devant un jury), ou encore une orientation spécialisée des contenus (le BIM à l'ESA), et l'obligation de faire du chantier dans certaines écoles. Étant donné que l'étude ne porte pas directement sur les pratiques des écoles, ces éléments n'ont pas été analysés et une comparaison entre les établissements n'a pas été produite.

Calendrier (point sur l'avancement de la recherche)

Temporalité de la recherche

La recherche se déroule de fin 2018 à début 2021. Le calendrier a été le plus possible respecté dans un contexte de crise sanitaire et de bouleversement du fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur.

GENERATION HMONP calendrier de l'étude (version mise a jour sept 2020)



Phasage

Le déroulé des opérations est phasé selon les étapes ponctuées par les réunions avec le comité de pilotage, à savoir :

- Mise au point au démarrage de l'étude ;
- Présentation des résultats intermédiaires et réajustements éventuels ;
- Restitution globale du travail en fin d'étude et présentation des conclusions et des données ;
- Présentation des documents finaux mis en page.

Phase 1 – Mise en place du comité de suivi et validation de la méthodologie, lancement du séminaire inaugural (fin 2018)

Mise en place d'un comité de pilotage et d'un conseil scientifique pour aider à la fabrication des indicateurs, interpréter les résultats et préparer les phases, et préfigurer la mise en place d'un observatoire.

1. Mise en place d'une première réunion de travail (présentation de la méthodologie, mise en évidence des points saillants de la problématique, mutualisation des ressources disponibles pour les différentes phases, etc.)
2. Rédaction de compte-rendu et mise au point du plan de travail
3. Lancement du séminaire inaugural, retranscription et bilan.

Phase 2 – Enquête par questionnaires (début 2019-début 2020)

Réalisation d'une enquête par questionnaire : constructions d'une base de données des ADE enquêtés.

Rédaction d'un rapport intermédiaire

1. Identification des variables pertinentes de l'enquête
2. Rédaction du questionnaire
3. Diffusion en ligne et exploitation des données
4. Codage et saisie des données
5. Rédaction d'une synthèse et mises en perspective pour les autres phases de l'enquête
6. Identification des mémoires à analyser et des personnes ressources pour l'enquête par focus-groupes

Phase 3 – Analyse des mémoires (printemps-automne 2020)

Réalisation de l'analyse des documents produits par les ADE : constructions d'un échantillon de mémoires à analyser

1. Rédaction de la grille d'analyse des documents
2. Sélection des données à analyser
3. Analyse du corpus choisi
4. Rédaction d'une synthèse et mises en perspective avec l'enquête par questionnaire

Phase 4 – Focus-groupes (octobre-novembre 2020)

Phase d'entretiens et de "focus-groupes": constitution d'un échantillon représentatif par rapport aux résultats des enquêtes précédentes et des typologies établies.

1. Constitution de *focus-groupes* de 8 à 12 personnes, personnes représentatives de personnes impliquées dans les MSP : ADE, directeurs d'étude, tuteurs en entreprises, membres de jurys, représentants d'organisations professionnelles
2. Constitution d'une grille de questionnements (faire notamment réagir les groupes sur les résultats de l'enquête et les questions élaborées au sein du CS et du COPIL, ainsi que des sujets non abordés dans les autres phases de l'étude)
3. Organisation des réunions, enregistrement des échanges
4. Retranscriptions et réalisation de synthèses
5. Interprétation des résultats

Phase 5 – Rédaction d'une synthèse (décembre 2020)

Le rapport final se présente sous la forme d'un document de synthèse. Il revient en conclusion sur les principaux résultats de la recherche. Il présente une note méthodologie de mise en place de l'observatoire.

1. Synthèse des différentes phases d'enquête : principales conclusions
2. Note de sur les évolutions possibles de la formation à l'HMONP
3. Présentation d'une méthodologie pour la mise en place d'un système pérenne de veille dans le cadre d'un observatoire.

Résultats de l'enquête par questionnaire

Afin de mieux saisir les usages qu'ont les ADE de la formation, nous avons défini un certain nombre d'indicateurs relatifs aux hypothèses exposées en introduction. Un premier chapitre correspond à l'identité et au parcours de l'ADE avant son inscription en HMONP. On cherchera ici à voir dans quelle mesure ces trajectoires peuvent déterminer les choix professionnels des ADE et la nature de la MSP pour laquelle ils vont opter. Les réponses au questionnaire font apparaître des parcours de formation divers et riches, les stages et les expériences professionnelles étant souvent nombreux. Les ADE en ont une appréciation globalement positive de leurs expériences mais ils expriment des attentes fortes du côté de la professionnalisation de la formation initiale. En effet, les contenus abordés dans la formation à l'HMONP apparaissent souvent intervenir trop tardivement dans leur cursus. Certains parcours sont marqués par des formations complémentaires et des voies de spécialisation. On voit ainsi dans ce chapitre comment le parcours antérieur inspire le projet d'insertion professionnelle et le choix de s'orienter vers l'HMONP.

Le deuxième chapitre porte sur la description de la Mise en Situation Professionnelle. Il expose comment le choix de la structure d'accueil est opéré et quelles en sont les caractéristiques principales. On regarde aussi quel est le statut des ADE dans les organismes. De manière assez factuelle ce chapitre vise ainsi à dépeindre les types de MSP dans une optique de voir dans quelle mesure elles sont corrélées ou non au vécu qu'en ont les ADE et à la manière dont ils envisagent leur futur professionnel (chapitres 3 et 6).

Le troisième chapitre explore alors le vécu de la Mise en Situation Professionnelle. Il révèle qu'elle est très souvent appréciée et correspond la plupart du temps aux attentes des ADE. On revient ici sur la structure d'accueil comme lieu de formation professionnelle à la maîtrise d'œuvre en nom propre, sur l'adaptation des missions à la formation, sur le rôle des ENSA comme lieu de formation « théorique et pratique » à la maîtrise d'œuvre en nom propre. Le chapitre se termine sur des pistes d'amélioration proposées par les ADE en formation pour le suivi pendant la MSP.

Le quatrième chapitre porte sur les ADE en validation des acquis (VA). Ces ADE constituent un public singulier de la formation car, très souvent, ils ont bénéficié de l'exemption de la MSP. On s'intéresse donc aux raisons qui les ont amenés à faire le choix de la VA, à leur situation actuelle, à la nature des dispenses dont ils ont bénéficié, et quelle est leur appréciation du suivi par le directeur d'étude. On les a aussi interrogés sur la mobilisation des savoirs de la formation dans l'activité professionnelle actuelle. Le chapitre se termine sur des éléments de comparaison entre les ADE en MSP et ADE en VA.

Le cinquième chapitre, dernier grand volet du questionnaire, décrit le projet professionnel des ADE et dresse le bilan général que font les ADE de la formation à l'HMONP. On revient sur le rôle de la formation dans la maturation du projet professionnel de maître d'œuvre en nom propre et l'appréciation qu'en ont les ADE. La question sur comment les ADE se projettent dans 10 ans est très révélatrice de leurs aspirations professionnelles, elles sont ici détaillées. Ils expriment aussi une volonté forte de poursuivre une montée en

compétences tout au long de la vie. En conclusion du chapitre, les ADE expriment quels sont pour eux les principaux apports et les principaux manques de la formation.

Enfin, le sixième chapitre propose des comparaisons d'échantillons d'ADE selon différents critères et esquisse des profils qui sont repris dans l'analyse des mémoires. Il montre ainsi l'existence de disparités hommes/femmes, lisibles aussi bien dans le parcours antérieur que dans l'expérience de la MSP, de deux types de trajectoires propre aux ADE étrangers inscrits à la formation à l'HMONP en France, la spécificité des stratégies professionnelles des ADE issus d'un bi-cursus ou avec une formation complémentaire, et comment l'objectif de la majorité des ADE s'inscrivant dans la formation est d'exercer la maîtrise d'œuvre en nom propre à terme. En conclusion de la présentation de ces résultats, des profils d'ADE sont esquissés afin de dresser une représentation globale des usages de la formation. C'est cette représentation qui fera ensuite l'objet d'explorations ultérieures, notamment dans l'étude des mémoires et dans la mise en œuvre des focus-groupes.

Le parcours des ADE avant l'HMONP

Il est intéressant d'envisager l'expérience de l'HMONP que font les ADE à la lumière de la diversité des parcours que chacun d'entre eux a pu suivre pendant ses années de formation initiale puis, le cas échéant, depuis son diplôme d'État. Dans ce parcours, ont été prises en compte les diverses expériences professionnelles ou para-professionnelles des ADE ayant répondu au questionnaire, en remontant à leur baccalauréat : stages, emplois, autres expériences de type associatif ou bénévolat.

Un parcours de formation riche et varié

Une première indication nous renseigne sur les baccalauréats d'origine des ADE avec, sans surprise, une forte prévalence des bacs scientifiques avec une composante technologique ou ingénierie plus ou moins marquée. 58,3% des ADE répondant au questionnaire sont bacheliers de série S (dont 11,7% en spécialité SI, sciences de l'ingénieur), 5,2% de bacs technologiques. Les bacs professionnels sont représentés de manière non anecdotique : 2,3% des 914 ADE. Par rapport aux chiffres dont on dispose pour les diplômés DPLG de 1996³⁸, on note une nette augmentation des bacs scientifiques, dont les séries C, D et E de l'époque ne représentaient que 42,4% des origines scolaires des diplômés et des bacs professionnels, dont ne provenaient alors que 0,2% des effectifs de diplômés DPLG. Mais la répartition des séries du baccalauréat par cohorte a évolué entre ces deux dates, et la notion même de série s'éteint en 2020.

Le parcours des interviewés dans l'enseignement supérieur est pour nombre d'entre eux très riche.

Ici, les doubles-cursus représentent 7,2% des effectifs, très majoritairement en architecture et ingénierie (61 doubles-cursus dont 26 d'ingénieurs-architectes et 21 d'architectes-ingénieurs)³⁹. Les 14 diplômés de doubles-cursus restants sont probablement issus de Nantes (architecte-manager ou architecte-urbaniste) ou de Versailles (architecte-manager)⁴⁰. De même les formations complémentaires sont-elles fréquentes (22,2%) et encore il semble que les formations de type CAP ou BEP, souvent évoquées dans les mémoires de HMONP (menuiserie, charpente, etc.) ne soient pas répertoriées ici. Parmi les formations supérieures complémentaires aux études d'architecture sont notamment mentionnées les études d'ingénierie, de paysage, d'urbanisme-aménagement, confirmant une famille de métiers orientés vers la MOE, mais aussi les SHS, l'informatique et surtout le design d'espace plutôt porteurs de spécialisations. L'analyse de cette dernière formation complémentaire est toutefois à mener avec prudence : parmi les 61 personnes évoquant cette autre formation, il faudrait dissocier celles qui sont entrées en architecture par le BTS de design

³⁸ Source : site Web www.archi.fr/ECOLES/intranet/stats98doc.htm consulté en 1999.

³⁹ Il faudrait confronter avec des statistiques datant de 5 à 10 ans pour mesurer la montée des doubles-cursus.

⁴⁰ Voir les informations sur les doubles-cursus sur le site du ministère de la Culture : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Architecture/Formations-Recherche-Metiers/Les-formations-d-architecte-et-de-paysagiste/Les-cursus-et-les-diplomes>

d'espace (devenu DNMADE) et celles qui ont suivi cette formation pendant ou après leurs études d'architecture. La signification de la double-formation est alors assez différente⁴¹.

Le questionnaire permet aussi de noter qu'un étudiant sur deux a fait une mobilité à l'étranger. On ne sait pas si cette mobilité se fait au cours ou en complément d'une année de césure mais celle-ci est l'occasion qui a été mise à profit pour 25% des stages et autres expériences professionnelles mentionnés. Un tiers des stages, en effet, a été mené à l'étranger, pour la moitié en Europe (Espagne, Allemagne, et Italie formant le trio de tête, assez loin devant le Portugal, la Suisse, la Belgique et enfin la Grande-Bretagne). Hors Europe, se répartissent à parts à peu près égales le Maroc (seul pays du Maghreb mentionné, à mettre en rapport avec les 25 répondants de nationalité marocaine, 2^{ème} nationalité après la française), le Japon, la Chine, les États-Unis et le Canada. Brésil et Mexique arrivent en dernière place.

Des stages et des expériences professionnelles relativement nombreux

Dans leur ensemble, les ADE cumulent un nombre moyen de 3,4 stages, avec une moyenne de 9,6 mois en tout. Les étudiants réalisent donc plus de stages que ce qui est imposé par le cadre réglementaire pour valider les études (la durée obligatoire est de 3,5 mois répartis en licence et master sur trois stages). Une autre donnée intéressante est le caractère « incontournable » du stage en agence : 95,7% des ADE ont fait au moins un stage en agence. 39 personnes n'ont fait aucun stage en agence durant leur parcours. Ont-elles un projet professionnel précis pour lequel l'HMONP est nécessaire mais l'expérience de maîtrise d'œuvre en agence non (on pense par exemple aux personnes qui souhaitent se présenter au concours des Architectes Urbanistes de l'État) ? Les stages en entreprise de construction sont fréquents (plus de la moitié des structures autres qu'agences), obligatoires dans certaines écoles au titre du stage ouvrier ou stage de chantier. Si l'on cumule les structures de maîtrise d'œuvre, à savoir les bureaux d'études d'urbanisme, paysage, architecture intérieure, ingénierie, environnement, on atteint 43% des structures mentionnées. La portion congrue revient donc aux associations (moins de 2%) et aux services publics et parapublics (collectivités territoriales, services de l'État, établissements publics et entreprises publiques) qui à eux tous ont fourni 2% environ des structures d'accueil de stages aux interviewés, avant leur HMONP. Cela peut s'interpréter comme le marquage très fort des études dans la représentation de l'architecte maître d'œuvre. La découverte du milieu professionnel n'englobe quasiment pas des milieux qui semblent considérés par les étudiants⁴² comme « exogènes » : le milieu associatif et le secteur public.

⁴¹ On notera que le questionnaire a occulté la Formation Professionnelle Continue Diplômante, et certains répondants le font remarquer. Le site du ministère de la Culture fait état de 150 à 200 personnes obtenant chaque année des diplômes de 1^{er} ou de 2^e cycle en architecture par la FPCD, c'est-à-dire selon un emploi du temps aménagé leur permettant de poursuivre leur activité professionnelle. Plusieurs écoles proposent ce cursus.

⁴² Les femmes sont plus nombreuses à aller vers les pratiques « diversifiées » et multiplient plus que les hommes le nombre de stages pendant les études. Bettina Horsch « Le stage de formation pratique en cycle master, dispositif plébiscité ou déprécié

C'est une donnée à confronter aux emplois dans lesquels ont pu se trouver des ADE avant l'HMONP. **L'ADE de notre population a effectué en moyenne 1,8 contrat de travail pour une durée moyenne de 24,8 mois en tout.** Malgré donc le fait que beaucoup d'ADE (33,5%) s'inscrivent en HMONP au sortir de leur diplôme d'État, l'expérience cumulée n'est pas anecdotique. Les emplois en agence sont beaucoup moins dominants que les stages : à 72,3%, les premiers emplois se sont déroulés en agence mais pour les 167 répondants qui précisent les diverses autres structures où ils ont travaillé, on retrouve la sphère de la maîtrise d'œuvre (avec 109 réponses : 35 dans les BET et bureaux d'études en environnement, 32 en architecture intérieure, 12 en urbanisme et paysage et 30 dans « la maîtrise d'œuvre » sans précision). Comme pour les stages, le secteur public vient après le secteur du BTP (54) et à peu près au niveau du milieu associatif (24). Ainsi 11 ADE ont-ils eu un emploi dans une collectivité territoriale, 7 dans un service de l'État et 11 dans une entreprise ou un établissement public.

Les expériences associatives hors cadre salarial et le bénévolat hors stage faisaient l'objet d'un chapitre spécifique du questionnaire. **Environ un quart des répondants fait état d'expériences associatives diverses**, près du quart ont été simples adhérents ou membres actifs dans des associations estudiantines⁴³. Le bénévolat lui, est tout à fait significatif : il concerne 142 ADE de la population des répondants (15,5%) sans que l'on puisse préciser s'il s'est effectué en France ou à l'étranger, et dans un domaine en lien avec l'habitat et la construction ou non.

Une appréciation globalement positive des expériences menées mais des attendus forts du côté de la professionnalisation de la formation initiale

La question ouverte, « **Est-ce que toutes les expériences avant l'HMONP (stages, emplois, autres expériences de type associatif ou bénévolat) vous ont aidé-e à construire votre projet professionnel ?** » a donné lieu à 570 énoncés rédigés. Les réponses globales sont positives : les stages ont très fortement contribué à la construction de l'orientation des ADE selon leurs dires (47,4% oui, tout à fait, 41,5% plutôt oui), les emplois effectués avant la HMONP bien plus fortement encore (62,6% oui, tout à fait, 31,2% plutôt oui). Quant aux expériences diverses dans l'associatif et le bénévolat, elles sont considérées comme tout aussi constructives que les stages (53% oui, tout à fait, 33,7% plutôt oui). Les appréciations négatives sont surtout celles qui renvoient aux stages trop courts donc trop superficiels, centrés sur l'exercice du projet et non sur le fonctionnement et la gestion de la structure.

? Le cas de l'ENSA Nantes. » in Cohen (C.), Devisme (L.) (dirs.), Dossier « L'architecture et l'urbanisme au miroir des formations », *Cahiers Ramau*, n°9, Éditions de la Villette, Paris, 2018.

⁴³ Effectif important mais à rapporter au fait que ce sont des associations qui, dans de nombreuses écoles, gèrent la cafétéria, la restauration, la fourniture de matériel ; associations dont les étudiants doivent être membres pour bénéficier de ces services.

« Les emplois de plus de 6 mois en revanche permettent une intégration plus profonde et de comprendre la structure d'une agence, son calendrier, les implications des décisions de management ou de leadership et donc d'orienter l'ADE sur comment structurer sa propre pratique dans le futur » (184).

Certaines critiques s'appliquent aux stages comme aux emplois occupés, en mentionnant la difficulté ressentie à sortir des tâches assignées et des cloisonnements hiérarchiques pour accéder à des connaissances et des savoir-faire plus diversifiés.

« Pendant les stages et les emplois que j'ai eus, je n'ai pas été formée au chantier, à la relation avec les clients ou les entreprises, au budget, à l'économie du projet, au chiffrage d'un projet... À tout ce qu'on n'apprend pas à l'école... j'ai plutôt été considérée comme dessinatrice voire parfois secrétaire ou réceptionniste mais pas comme architecte en formation ou diplômée... ce qui ne m'a pas permis de préciser mon projet professionnel » (197).

« Première expérience professionnelle : peu de visibilité offerte sur le fonctionnement global d'une agence d'architecture, hiérarchie très ressentie, poste fermé (exemples : impossibilité d'assister aux réunions concernant les projets travaillés, pas de visites de chantiers non plus, difficultés à diffuser des idées de conception) » (31).

Un ensemble de considérations s'attache à ces expériences comme donnant à voir « la réalité du métier » (expression qui revient dans 63 réponses), pour certains dans une vision assez essentialisée : Il s'agit « de se faire une idée plus précise du métier d'architecte », de voir la « réalité » de la pratique, le « concret », les « vraies » responsabilités. Ces opinions expriment généralement le constat d'un fossé, d'un gouffre entre la réalité du terrain et la théorie enseignée dans les Écoles : « découvrir la réalité de la profession au-delà de la théorie distillée durant le cursus universitaire ».

« Il y a encore un gouffre énorme entre cette pratique et cette théorie au sein des études à mon sens. Les cours magistraux ne correspondent pas à la formation de l'architecture telle qu'elle apparaît dans la vie professionnelle. » 508

« La formation à l'école ne correspond qu'à une petite partie du métier d'architecte (conception) et les expériences professionnelles permettent de réellement découvrir ce qu'est le métier d'architecte dans sa globalité. » 335

Cela va parfois avec une forte critique à l'égard du milieu de l'enseignement, l'adjectif « académique » ou « théorique » exprimant toute l'insatisfaction des locuteurs, ou leur crainte de ne pas être suffisamment professionnalisés donc employables. « A l'École, tout est ciblé sur la conception » (137). Les enjeux de la profession, la question de la maîtrise d'ouvrage, pour certains la manipulation des logiciels de dessin ne sont pas ou pas assez abordés, ainsi que « le côté pragmatique de ce métier avec tout ce (multiples tâches administratives, gestion d'entreprise, relation au client...) et ceux qui gravitent autour (bureaux d'études, artisans...) ».

« Beaucoup de notions ne sont pas apprises pendant les études d'architecture. Par exemple la réalisation d'un permis de construire, l'établissement d'un PRO avec tous les choix techniques que cela implique,

l'élaboration de dossier de candidature pour des marchés publics, l'animation, le suivi et la gestion d'un chantier, etc... Tous ces éléments sont des tâches quotidiennes d'une agence d'architecture ». 187

« Le fait d'apprendre de l'expérience des praticiens enrichit tous les cours théoriques que l'on peut avoir à l'école. Cependant, il y a encore un gouffre énorme entre cette pratique et cette théorie au sein des études à mon sens. Les cours magistraux ne correspondent pas à la formation de l'architecture telle qu'elle apparaît dans la vie professionnelle. » 508

Les réponses au questionnaire avancent alors un grand nombre de regrets quant à l'insuffisance en nombre et en durée des stages au cours du cursus et font des propositions pour professionnaliser celui-ci. Certains proposent de rendre obligatoires deux stages en cycle licence, d'autres d'allonger la durée des stages existants, d'autres d'en inclure un en fin de cycle master, d'autres de rendre l'année de césure obligatoire entre la licence et le master « afin d'avoir une réelle expérience professionnelle avant de se lancer sur le marché de travail suite à l'obtention du diplôme » (253). Certains notent aussi l'intérêt renouvelé des enseignements et le regain de motivation dans la poursuite des études quand on a pu découvrir le monde professionnel.

« Les expériences pratiques m'ont montré une réalité du métier qui me convient bien mieux que ce qu'on nous en apprend à l'école, et m'a permis de trouver la motivation nécessaire pour finaliser le cursus diplôme et par la suite m'inscrire en HMO. » 773

« Exercer dans une agence d'architecture est le seul moyen de savoir comment on s'oriente dans la profession. Je trouve que la formation initiale (ADE) n'est d'ailleurs pas assez professionnalisante, et que la HMONP devrait faire partie du tronc commun en cycle master, ou bien que les études soient plus longues pour y intégrer cet aspect essentiel du métier. La rupture entre études et monde professionnel est trop brutale ».

Certains ADE précisent que c'est le moment où les compétences acquises à l'École se confrontent à leur mise en œuvre. C'est aussi la « sortie du cocon » (23), la prise de conscience de l'état général de la profession, de la responsabilité sociétale qu'elle endosse et la compréhension des enjeux de la pratique architecturale.

« Ces expériences permettent d'appréhender le milieu professionnel : impératifs, responsabilités, autonomie. » 326

« Mise en situation concrète et application de l'enseignement lié à l'école. Et surtout découverte du monde de l'architecture sous sa forme réelle : contraintes budgétaires, relation maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre etc. » 351

Pour la plupart des ADE, le propos est détaillé, les expériences professionnelles n'ayant pas été vécues comme un accès à la réalité du métier mais à une multiplicité des facettes de celui-ci : diversité des modes d'exercice, des méthodes d'organisation, des pratiques de projet ; diversité des pratiques selon la nature et l'importance des commandes, selon la taille des agences, selon les spécificités locales, notamment dans les expériences à l'étranger. Les considérations sur la taille de l'agence et ce que cela induit en termes de pratiques, formes de collégialité, accès aux marchés sont nombreuses.

« En fonction des tailles d'agences, on réalise les différents métiers que comporte le domaine de l'architecture et on peut ainsi décider de l'échelle sur laquelle on veut intervenir. En gros, dans les grosses agences on ne voit pas le maître d'ouvrage et les artisans, on construit très peu. Dans des agences plus petites, on se rapproche mais ce n'est pas ça ! Dans les petites structures, on est constamment avec les maîtres d'ouvrage et artisans mais bien souvent obligé de faire énormément d'administratif. » 232

Et ce sont le plus souvent les petites structures qui sont préférées par les ADE, pour la polyvalence, la proximité aux projets, les rapports humains entre collègues, la diversité des relations partenariales (les clients, les entreprises, les élus), la possibilité d'innover et d'exprimer un engagement personnel, la plus grande facilité à se former pour aller ultérieurement peut-être vers de plus grandes structures permettant notamment d'aborder des projets plus complexes.

« J'ai effectué des stages dans des structures très différentes afin de découvrir ce que je préférais : petite agence libérale de quelques personnes ayant une commande privée, agence internationale qui ne fait que de la commande publique et du concours, agence familiale spécialisée dans un type de matériau (la pierre) mais pour tous types de programmes, grosse agence de plusieurs associés faisant également tous types de programmes dont des projets de très grosses échelles... » 826

C'est aussi par leur pluralité que les stages et expériences professionnelles apportent des éléments de compréhension de la diversité des rapports au territoire, des modalités de fabrication des espaces bâtis, des cultures professionnelles, des cadres juridiques et réglementaires.

« Mes expériences ont été très variées. Dans les disciplines : architecture, paysage, urbanisme. Dans les approches et les cultures : rigueur catalane, liberté de pensée japonaise, pensée du projet collectif aux Pays-Bas. La rencontre de ces approches a fait mon parcours, et mon projet professionnel est la cristallisation de certains de ces aspects. » 780

Il est frappant de remarquer l'importance, dans les réponses, d'une détermination par la négative. Près d'un dixième des réponses expriment un apport essentiel des expériences antérieures à l'HMONP qui serait de se rendre compte de ce que l'on ne veut pas faire (item 8, 9,7%). **Selon les cas, la pratique repoussoir est l'exercice seul, l'exercice en autoentrepreneur, le travail sur certains types de projets pour certaines maîtrises d'ouvrage, etc.** Mais ce sont surtout de nombreuses expériences de stages qui se déroulent dans des structures dans lesquelles l'ADE interviewé n'aurait pas souhaité poursuivre.

« Les stages et expériences professionnelles ne permettent pas forcément de savoir vers quoi l'on souhaite s'orienter, mais plutôt de savoir ce que l'on ne veut pas faire. Par élimination, j'arriverai petit à petit à une façon d'exercer qui me conviendra ! » 793

En contrepoint de cette clarification en creux, le parcours précédant l'HMONP est souvent l'occasion de se définir en tant que professionnel : sa vision du métier, ses ambitions, ses compétences et ses lacunes, ses affinités, les rapports souhaités entre vie professionnelle et vie privée, etc.

« [les expériences] permettent de déterminer des référentiels opérationnels humains, stratégiques etc. Elles suscitent des regards critiques (positifs et négatifs) permettant de se positionner quant à la pratique personnelle future souhaitée ». 368

Le choix d'une voie de spécialisation s'origine souvent dans ces expériences antérieures à l'habilitation. Plus du quart des répondants au questionnaire situent dans cette période leur choix d'une voie, que ce soit au sein de la maîtrise d'œuvre architecturale (la réhabilitation, le patrimoine, le logement, la commande des particuliers, etc.) ou en-dehors. L'intervention d'architectes dans des milieux comme ceux de la maîtrise d'ouvrage, du paysage, de l'architecture intérieure, de l'ingénierie ou de l'urbanisme et de l'aménagement urbain est souvent une découverte pour les architectes en cours de formation.

« Se rendre compte que l'architecture ne se pratique pas uniquement dans une société d'architecture, qu'une architecture adaptée aux usages et aux territoires part d'une bonne analyse de contexte et d'un commanditaire impliqué. Ce sont mes passages au CAUE, chez Rempart et à Habitat et Humanisme qui m'ont touchée. » 653

« Ayant été à la fois dans une collectivité territoriale et en agence d'architecture cela m'a permis de voir la grande différence qu'il existe entre ces deux types de structure et le rôle d'un architecte dans chacune. Par ailleurs, j'estime ne pas avoir fait assez de stages car a posteriori j'aurais aimé pouvoir découvrir l'urbanisme en agence en ayant une posture de stagiaire. » 291

Formations complémentaires et voies de spécialisation

Pour certains, la découverte de la diversité des activités ouvertes aux architectes et le choix d'une voie de spécialisation suscitent l'inscription dans une formation complémentaire. Il est parfois regretté que cette prise de conscience ne soit pas intervenue plus tôt, dans le cadre d'un stage de début d'études ou dans le contenu d'un enseignement, ce qui aurait permis une orientation et une capitalisation de compétences plus précoces. Ce regret est sans doute à comprendre aussi par le fait que cette découverte a pu, mais tardivement, rassurer l'étudiant ou le jeune diplômé sur une insertion professionnelle qui lui convient mieux. Les stages sont d'autant plus importants qu'ils confirment un intérêt et des aptitudes pour une pratique « hétérodoxe ». C'est le cas pour un ADE qui s'oriente vers une activité manuelle, posture qui se rencontre plus fréquemment depuis quelques années, dans cette revalorisation du « faire » qui touche de larges sphères d'activité :

« Les stages en agence m'ont aidé à comprendre que je ne souhaitais pas spécialement devenir architecte. L'expérience dans l'associatif m'a permis de comprendre qu'il y a une infinité de manières de faire de l'architecture, et que le maître d'œuvre représente une discipline mais en rien l'Architecture. Travailler comme charpentier antérieurement à ma formation d'architecte m'a permis de me rendre compte que le travail manuel est le seul qui donne du sens à ma vie. » 71

Et dans des énoncés riches et argumentés, quelques ADE présentent des parcours s'éloignant de la maîtrise d'œuvre et hésitant entre plusieurs alternatives. C'est le cas ici d'une personne qui est tentée à la fois par la recherche en architecture et par l'exercice en collectif.

« J'ai compris ce que je ne voulais pas faire et ce qui me plaisait vraiment dans ce métier. La rencontre avec certaines personnes m'a vraiment aidée (des architectes et surtout des chercheurs en SHS) et le fait de varier les expériences professionnelles. A titre bénévole, j'ai fait un peu de scénographie

et surtout j'ai découvert le milieu associatif et indirectement lié celui de la recherche. Je me suis rendue compte de l'intérêt qu'il y avait à faire de la recherche en architecture (tenter de répondre à des questions actuelles par ce prisme) et à la fois je pense que c'est important de lier la théorie et la pratique en trouvant justement de nouvelles pratiques dans cette profession, dans la lignée des collectifs d'architectes. Je dois donc trouver un chemin qui n'est pas parfaitement tracé mais après avoir touché à ces questions, je ne peux plus revenir en arrière. Au cours des stages ou emplois, j'ai découvert une réalité qui ne me plaît pas particulièrement et à la fois j'ai compris que je devais me former, remplir ma caisse à outils, pour justement trouver une manière de pratiquer l'architecture qui va dans le sens des idées que je souhaite défendre. »

701

Une autre réponse évoque un parcours fait d'un stage dans le service d'urbanisme de sa ville, suivi d'un autre chez une architecte d'intérieur. Une autre encore débute par un stage en Mairie puis s'inspire d'une activité associative dans les échanges internationaux pour faire l'expérience d'une année d'Erasmus. La diversité et l'ouverture des expériences à conduire dans ce temps de socialisation professionnelle est pour certains une évidence.

« Durant mes études j'ai pu effectuer 3 stages (2 obligatoires et 1 optionnel) qui m'ont permis d'appréhender le large spectre d'intervention possible du métier d'architecte et les différentes formes juridiques sous lesquelles il pouvait exercer. Et il en a été de même pour mes autres expériences professionnelles post-diplôme. Ces dernières expériences étaient bien différentes car ancrées dans le monde réel du travail, de la rentabilité ; des critères complètement déconnectés de nos études. Il est évident qu'il est nécessaire de multiplier les diverses expériences en entreprise, que ce soit durant les études ou avant de passer sa formation HMONP. » 204

« Il est toujours enrichissant de voir comment ça se passe dans d'autres agences d'architecture et d'autres milieux professionnels. Je pense que la question du projet professionnel n'est pas tant de savoir ce que l'on veut faire — ça, on le sait déjà en général — mais plutôt comment on veut le faire ». 534

Bien sûr, les expériences antérieures à l'HMONP sont aussi considérées comme un apprentissage, une acquisition de compétences complémentaires à celles qui sont dispensées dans l'enseignement.

Ce sont notamment des compétences techniques qui sont évoquées. Trois aspects sont récurrents : le maniement des outils informatiques (le BIM notamment), la connaissance des normes, labels et réglementations du bâtiment et la connaissance et l'application au projet des techniques de construction, en particulier quand il s'agit de techniques ou de matériaux novateurs. Ces apprentissages sont très liés à l'opportunité, dans les diverses expériences cumulées, d'intervenir et se former sur toutes les phases du projet.

« Ces expériences m'ont permis de me rendre compte du travail réel que l'on effectue dans une agence d'architecture. Beaucoup de notions ne sont pas apprises pendant les études d'architecture. Par exemple la réalisation d'un permis de construire, l'établissement d'un PRO avec tous les choix techniques que cela implique, l'élaboration de dossiers de candidature pour des marchés publics, l'animation, le suivi et la gestion d'un chantier, etc... Tous ces éléments sont des tâches quotidiennes d'une agence d'architecture. On ne fait pas que dessiner, on conçoit une forme architecturale concrète avec son contexte réglementaire

et environnemental pour des usagers ; jusqu'à sa réalisation et sa livraison. C'est le processus dans son ensemble qui m'intéresse. » 187

Un parcours antérieur qui inspire le projet d'insertion professionnelle

Le parcours antérieur à l'HMONP a pu aussi sensibiliser l'ADE au management dans ses divers aspects : la gestion et la comptabilité de l'entreprise, l'organisation du travail, la gestion du personnel, la conduite administrative des dossiers, la relation avec la clientèle, la relation avec les partenaires de la maîtrise d'œuvre, les artisans et entreprises de BTP, les élus et services administratifs, etc.

« Les stages m'ont fait comprendre qu'en dehors d'être un concepteur, l'architecte est aussi un gestionnaire, un juge, un prospecteur, un employeur et finalement un entrepreneur. » 552

On sait, et les chercheurs en gestion l'ont confirmé⁴⁴, que les architectes praticiens présentent peu d'appétence pour ces questions, soit qu'ils n'y ont pas développé de savoir-faire particuliers, soit qu'ils ne les mettent pas volontiers en avant dans leurs propos sur leur activité. Il serait intéressant d'approfondir, sur l'expérience des stages et de la MSP, les modalités par lesquelles les jeunes ont pu acquérir de leurs aînés des informations et des conseils à ce sujet. Et on peut d'ailleurs s'interroger sur les effets rétroactifs, sur les entreprises d'architecture et leurs responsables, de l'arrivée en immersion de jeunes qui présentent une curiosité et un questionnement très « pointus » sur ces sujets.

Dans les apprentissages résultant des expériences professionnelles et para-professionnelles antérieures à l'HMONP, les ADE citent fréquemment une meilleure connaissance, « de l'intérieur », du système d'acteurs dans lequel évolue l'architecte. Deux catégories d'acteurs reviennent davantage dans les propos : les maîtres d'ouvrage mais plus encore les artisans et entreprises du bâtiment, dans tous leurs corps de métiers et leurs points de vue spécifiques sur l'architecture et la construction.

« Mes stages en milieu ouvrier du bâtiment m'ont permis d'appréhender différemment les chantiers en comprenant la façon de fonctionner des entreprises, différente de celle des architectes. » 871

Sans que ce ne soit détaillé, ces primo-expériences semblent avoir donné un premier accès aux problématiques et aux enjeux de la profession.

« Je trouve que nous sommes confrontés à plusieurs problématiques de taille qui doivent orienter notre pratique, la changer si nécessaire, car elle est en transition. » 894

« [Ces expériences ont été l'occasion d'une] prise de conscience du rôle de l'architecte dans un spectre plus large. Pour qui travaille-t-on, à quels types de marché candidate-t-on, quel type de groupement adopte-t-on au sein de la structure (hiérarchie, confiance, rôle de chacun). Mes expériences associatives m'ont ouvert à des pratiques alternatives : réemploi, autoproduction, participation, apprentissage. Elles m'ont également

⁴⁴ Delattre, Petit et Zardet, « Ar(t)chitectes et management : histoires d'introduction d'outils de management chez les architectes », *Gérer & comprendre* n° 120, juin 2015.

permis de rencontrer d'autres acteurs, extérieurs au domaine de l'architecture, et de confronter leurs visions de l'architecture avec les miennes. » 875

Elles font toucher du doigt les difficultés, les responsabilités, l'impact du travail de l'architecte, etc. Enfin, et ce serait à croiser avec les propos tenus sur la MSP, les premières expériences dans le milieu professionnel ont été sources de maturation personnelle. Pas moins de 13% des réponses à la question ouverte mentionnent cette idée, sous la forme d'une ouverture d'esprit, d'une prise de confiance en soi, d'un gain d'autonomie et de responsabilité, d'une prise de recul, d'une prise d'initiative, d'un entraînement à l'observation, d'un apprentissage de la rigueur, d'un approfondissement de la culture architecturale, etc. Il y a bien sûr un discours convenu sur les stages dans le milieu pédagogique, et les jeunes en sont empreints. Il est parfois difficile de saisir, dans des énoncés très concis, la sincérité et la profondeur du propos. Ceux-ci semblent parmi les plus introspectifs :

« En découvrant, observant et apprenant des manières de faire et de penser l'architecture et ses rapports avec la société, on façonne progressivement sa propre ambition : la manière avec laquelle on veut participer de la fabrication de nos environnements de vie et, partant, les compétences que l'on doit acquérir (notamment via des formations complémentaires). Pour ma part, j'ai fait des missions d'une durée moyenne de 3 mois et ai donc vu de nombreuses agences / manières de faire. » 443

« Mes différentes expériences professionnelles m'ont permis d'affiner ma vision du métier et d'affirmer de manière déterminante mon positionnement en tant qu'architecte dans notre société. Partons du constat qu'une expérience, bonne ou mauvaise, est toujours constructive. Mes dernières expériences, les plus significatives en termes de "maturité" et de temps passé dans une même structure, m'auront aidé à repérer des pratiques du métier auxquelles je ne veux absolument pas participer (organisation, relations, positionnement, stratégie salariale...). » 82

Nombreux sont les ADE qui rapportent avoir découvert le travail d'équipe à l'occasion de leurs stages ou même de leurs emplois saisonniers ou alimentaires. Au sein de l'agence, c'est une initiation à « la coopération créative » (587) qui ne semble pas pratiquée dans l'enseignement ; c'est aussi la collaboration sur le chantier, et surtout l'interdisciplinarité. Cette dernière, citée par 17 ADE, est toujours envisagée positivement : ouverture à l'altérité, complémentarité des compétences et des points de vue.

« C'est en travaillant dans une équipe pluridisciplinaire qu'on arrive à découvrir nos capacités d'écoute, d'échange et de communication avec les autres. C'est en collaborant avec des individus qui n'ont pas forcément le même cursus que nous qu'on arrive à apprendre des choses nouvelles et à mieux apprécier le métier d'architecte. » 140

Enfin, les stages et expériences associatives sont pour beaucoup des aventures humaines et leur apport est souvent lié à la qualité des rencontres qui s'y produisent. Si la durée des stages limite la possibilité pour le stagiaire de réellement s'intégrer dans l'équipe, le fait de bénéficier de l'expérience des proches (tuteurs ou collègues) est fréquemment mentionné. Exceptionnellement, c'est sous l'angle de l'échange, de l'apprentissage mutuel que la situation de stage est considérée. Mais le fait de côtoyer des personnalités partageant leurs valeurs et leur engagement est souvent déterminant.

« Différentes rencontres professionnelles m'ont inspirées et aidées à me projeter. » 679

« Les stages et emplois parallèles aux études sont l'occasion de découvertes insolites, souvent bien différentes de celles faites en école. Dans mon cas, les stages et emplois m'ont permis de me former à une spécialisation et de rencontrer des professionnels. En caricaturant je pourrais dire que les expériences hors champ scolaire permettent de rencontrer des personnes qui m'ont donné envie de leur ressembler, d'exercer les mêmes pratiques. » 424

C'est de « figures tutélaires » qu'il est question :

« Un stage long entre la licence et le master permet d'avoir des références, des figures tutélaires qui aident dans le processus de formation professionnelle et par la suite de création d'agence. » 611

Plus prosaïquement, les ADE notent aussi l'effet « réseau » des expériences professionnelles. Elles ouvrent des portes, « permettent de se positionner plus facilement dans ses premiers emplois, d'accéder à des tâches ou postes plus facilement et par la même d'orienter et préciser son projet professionnel » (3). Ainsi sont présentées toutes sortes de continuités : entre les premiers stages et l'emploi après le master (21, 280, 317, 469, 551), entre ces premiers stages et la MSP (77, 171, 182, 770) entre un stage long effectué pendant l'année de césure (441) ou sous forme de contrat étudiant (317) et un CDD. Dans certains cas, ces coopérations sont la base du projet professionnel après la HMONP.

« L'agence dans laquelle j'ai fait mon premier stage de deuxième année est aujourd'hui mon employeur en CDI et nous avons des "projets/idées" d'associations et d'extensions envisageables de l'agence à long terme. » 21

« L'agence dans laquelle je travaille actuellement et que je m'appête à reprendre est celle où j'ai fait mon premier stage + emplois pré-HMONP. » 182

« Certaines expériences sont marquantes de par leur implication sociale : rencontre d'architectes impliqués et engagés. Certaines sont marquantes car elles ont été effectuées à l'étranger : importance du voyage. Une expérience est marquante car elle m'a permis d'intégrer l'atelier dans lequel je travaille aujourd'hui. » 51

Un-e ADE évoque un stage dans un collectif d'architecture et son souhait de s'y inscrire dans la durée (524).

Un-e autre dont les stages se sont effectués à l'étranger y a appris des langues qui lui ont permis d'obtenir son emploi actuel (737). Enfin, c'est en termes d'employabilité que conclut cet ADE :

« Ces expériences m'ont permis de gagner en professionnalisme, en expérience et en maturité, ce qui m'a permis d'accéder à des postes qui m'intéressaient réellement et sans avoir à enchaîner les petits CDD pendant des années. » 155

L'ensemble de ces analyses suggère de s'inspirer du travail ancien d'Olivier Chadoin, quand il décrivait quatre positions parmi les étudiants en architecture analysés : 1) une trajectoire orthodoxe, étayée par une bonne connaissance du champ fournie notamment par l'environnement familial et conduisant au choix des enseignements et des enseignants pour se préparer au mieux à la commande la plus prestigieuse ; 2) une variante de cette première pour des étudiants plutôt performants dans

leurs études mais ne bénéficiant pas du milieu relationnel facilitant la connaissance et l'insertion dans le milieu ; ces deux groupes misent fortement sur les capitalisations d'ordre scolaire. Et il leur opposait 3) un groupe plus hétérodoxe, fondé davantage sur le relationnel que sur le scolaire et porté par des origines sociales aisées et 4) un parcours de diversification par nécessité, au cours duquel l'étudiant moissonne les formations, les expériences et les contacts de manière peu stratégique, par opportunité. Les deux derniers groupes se tiennent davantage que les deux premiers à la marge des injonctions scolaires des Écoles.

A l'analyse des données présentes dans les réponses au questionnaire, on peut reprendre l'idée de deux lignes d'opposition :

- trajectoires plus ou moins « scolaires » : adhésion à l'enseignement proposé, assiduité et performance, accumulation de diplômes, formations complémentaires, stages envisagés comme apprentissage de savoir-faire professionnels, ...

- trajectoires plus ou moins spécialisées sur la maîtrise d'œuvre architecturale : formations complémentaires en spécialisation, stages et emplois en agences uniquement ou au contraire diversification des formations, des lieux de stage, militantisme et action associative.

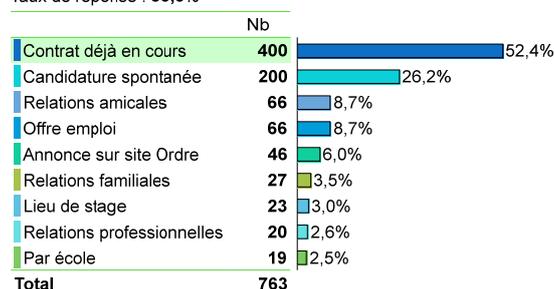
La description de la Mise en Situation Professionnelle

Le choix de la structure d'accueil

Pour les ADE suivant la formation avec une MSP (certains la suivent en validation des acquis), un peu plus de la moitié (52,4%) la réalisent dans une structure où ils avaient un contrat en cours avant leur inscription. Nous notons donc que l'entrée dans la formation à l'HMONP semble s'inscrire dans la continuité du parcours d'insertion professionnelle déjà engagée.

44 RECOD+FUSION Choix de la structure d'accueil

Taux de réponse : 83,5%

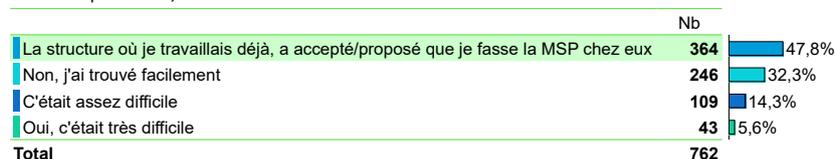


Un quart déclarent avoir trouvé leur structure d'accueil par une candidature spontanée. 14,7% ont répondu à une offre d'emploi dont 6% par le site de l'Ordre. Un petit dixième des ADE ont trouvé leur structure d'accueil grâce à des connaissances familiales ou amicales. Seulement 2,6% déclarent avoir trouvé leur structure d'accueil via des connaissances professionnelles. Nous pouvons noter le rôle non négligeable du cursus des ADE dans les ENSA puisque 2,5% ont trouvé leur structure par l'école et 3% suite à un stage (qui entre dans le cursus des ENSA).

80% des ADE ont donc trouvé « facilement » leur structure d'accueil, notamment du fait de leur insertion dans ces mêmes structures. Néanmoins, la recherche d'une structure d'accueil fut difficile pour 1 ADE sur 5 (20%). Cette recherche a d'ailleurs été jugée très difficile pour 5% des répondants.

45 RECOD Difficultés pour trouver structure accueil MSP

Taux de réponse : 83,4%



Une forte majorité d'ADE estime avoir trouvé une MSP dans une structure qui correspond à ce qu'ils cherchaient (70%). Ils sont cependant nombreux à avoir « accepté » une MSP dans une structure qu'ils ne jugeaient pas en concordance avec leur souhait (1 sur 10). Et 20% des ADE (1 sur 5) n'expriment souhait particulier.

46 RECOD Structure correspondant aux attentes + Autre

Taux de réponse : **82,8%**

	Nb	
Oui, j'ai trouvé ce que je cherchais	532	70,3%
Je n'avais pas de souhaits particuliers	155	20,5%
Non, j'ai dû accepter une structure qui ne me convient pas très bien	70	9,2%
Total	757	

Trouver une MSP :

Cette première analyse montre que la MSP semble contribuer au parcours professionnel des ADE de plusieurs manières. D'une part, les MSP sont généralement réalisées dans des structures où les ADE travaillent déjà depuis plusieurs mois voire plusieurs années (1 MSP sur 2 et réalisée dans une structure où un contrat est déjà en cours et 14% des ADE travaillent déjà depuis plus de 2 ans dans leur structures d'accueil). Pour les individus qui réalisent leur MSP dans une structure où ils ne travaillaient pas auparavant, 60% estiment avoir trouvé facilement leur structure d'accueil et 40% estiment que cette recherche fut difficile ce qui constitue un nombre relativement élevé. Globalement les MSP semblent répondre aux attentes des ADE puisque seulement 9% estiment avoir été contraints d'accepter des MSP dans des structures qui ne correspondaient pas à leurs attentes. Néanmoins cette question met en lumière qu'un ADE sur cinq n'avait pas d'attentes particulières. On verra plus loin que la formation à l'HMONP les a aidés à définir leurs objectifs professionnels.

Les caractéristiques de la structure d'accueil

La quasi-totalité des ADE réalisent leurs MSP dans des agences inscrites à l'Ordre (95,9%) tandis que 4,1% la réalisent dans un autre type de structure. Il faut noter que la réalisation de la MSP en dehors des agences d'architecture est plus ou moins tolérée selon les écoles et les représentations du cadre professionnel nécessaire à la formation font aussi l'objet de débats. Pour mémoire, les personnes en VA ne sont plus que 63% à travailler dans une structure inscrite à l'Ordre au moment de l'inscription en HMONP.

47+49 RECOD Caractéristiques Structure accueil MSP

Taux de réponse : **83,3%**

	Nb	
Agence d'architecture et/ou d'urbanisme inscrite à l'Ordre des architectes	736	96,7%
Bureau d'études techniques ou environnement	8	1,1%
Entreprise de maîtrise d'œuvre	7	0,9%
Ministère ou services déconcentrés de l'État	3	0,4%
Bureau d'études urbanisme, paysage	2	0,3%
Entreprise de bâtiment et travaux publics	2	0,3%
Collectivité territoriale	1	0,1%
Agence d'architecture d'intérieur	1	0,1%
Entreprise publique ou parapublique	1	0,1%
Milieu associatif	1	0,1%
Total	761	

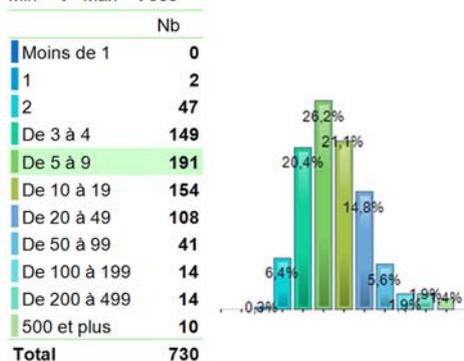
Les structures inscrites à l'Ordre accueillant des ADE en formation HMONP sont majoritairement des sociétés d'architecture (84%), tandis que 15,5% sont des architectes exerçant en libéral. Cette proportion ne correspond pas à la répartition nationale des formes d'exercices sachant qu'en 2017, 46% des inscrits à l'Ordre déclarent exercer en libéral et 44% en tant qu'associé (source *Archigraphie* 2018). Ce premier résultat laisse penser que les profils des structures accueillant des ADE en formation à l'HMONP ont certaines spécificités qu'il s'agira d'identifier.

Lorsque les ADE ne réalisent pas leur MSP dans des structures inscrites à l'ordre, ils les réalisent principalement dans des bureaux d'étude technique ou des entreprises de maîtrise d'œuvre, et dans une moindre mesure pour la fonction publique ou parapublique (État, collectivité, établissement public ou parapublique). On peut noter que le nombre d'ADE en MSP travaillant dans ces structures non inscrites est équivalent à celui des ADE en VA travaillant dans cette catégorie de structures. De même les répartitions selon les types de structure sont relativement proches.

Les structures accueillant des ADE en formation HMONP dans le cadre d'une MSP sont de taille relativement importante au regard de la moyenne nationale, avec une médiane de 8 personnes employées (la médiane des entreprises d'architecture est de 1 à 2 équivalent temps plein en 2016, source *Archigraphie* 2018). 26% des ADE inscrits à la formation à l'HMONP réalisent ainsi leur MSP dans des structures comprenant 20 personnes ou plus.

50 Structure accueil MSP - Taille

Taux de réponse : **79,9%**
Moyenne = **42,11** Médiane = **8,00** Ecart-type = **298,45**
Min = **1** Max = **7000**



L'écart type étant élevé, nous pouvons affirmer que les types de structures qui accueillent des ADE en MSP sont de tailles très différentes⁴⁵. Néanmoins, nous voyons que les ADE réalisant leur MSP dans des agences comprenant 2 personnes ou moins est faible (6,7%) alors que ces agences comptent pour 54% des agences inscrites en France en 2016 (*Archigraphie* 2018). Ces structures, bien que majoritaires demeurent donc relativement peu impliquées dans le cadre de la formation. Ceci pourrait être lié aux moyens limités dont disposent ces structures pour embaucher des ADE en formations. Les structures qui

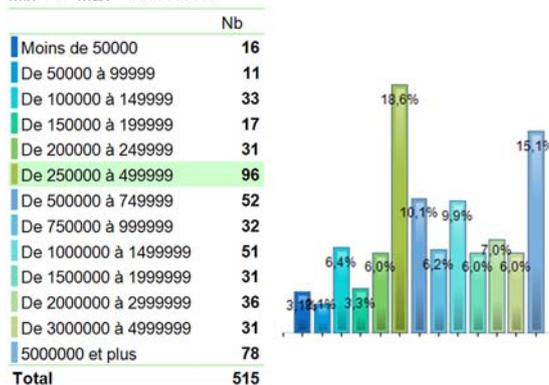
⁴⁵ C'est d'ailleurs ce qui explique la moyenne assez élevée indiquée dans le graphique. Elle est beaucoup moins significative que la médiane.

accueillent des ADE en MSP ont donc des profils variés mais présentent certaines spécificités, notamment sur la taille. La suite de la recherche pourra approfondir la typologie des structures d'accueil.

Avec un chiffre d'affaire médian de 750 000€HT, les structures accueillant des ADE en MSP appartiennent à la tranche supérieure des agences françaises selon le chiffre d'affaire⁴⁶. Néanmoins, comme déjà évoqué, on observe une certaine diversité dans les profils d'agences : près d'une structure sur cinq réalisent un chiffre d'affaire inférieure à 250 000€, et près d'une structure sur cinq réalisent un chiffre d'affaire compris entre 250 000 et 500 000€. En outre, 44% des structures réalisent un chiffre d'affaire supérieure à 1 millions d'euros.

51 Structure accueil MSP - CA HT

Taux de réponse : 56,3%
Moyenne = 3161135,11 Médiane = 750000,00 Ecart-type = 112829997,01
Min = 0 Max = 1000000000



Ces données nous permettent d'esquisser le profil d'un nombre important de structures d'accueil : elles sont structurées en société d'architecture, capables d'embaucher un nombre relativement élevé de salariés (entre 5 et 15) et réalisent un chiffre d'affaire en conséquence. Le profil type de la structure d'accueil ferait donc partie des 15% des agences françaises les plus grosses. Un profil de grandes agences de plus de 20 salariés apparait également et se détache comme représentant entre 15% et 20% des MSP. Néanmoins, ces résultats ne doivent pas occulter les profils des plus petites agences qui accueillent des ADE en MSP puisque 27,1% des ADE réalisent leurs MSP dans des structures de moins de 5 personnes. Il serait utile de distinguer les très petites structures (qui accueillent environ 1 MSP sur 5) des structures un peu plus importantes mais ne rentrant pas dans le premier profil.

Les structure d'accueil sont principalement localisées dans des départements fortement urbanisés. Une proportion importante des structures d'accueil se trouve à Paris⁴⁷. Les autres départements franciliens sont relativement peu représentés avec seulement 3,9% des structure d'accueil localisée dans les Hauts de Seine, 2,9% en Seine Saint Denis, les Yvelines avec 1,7% et 1,2% en Seine et Marne. Mis à part le département du Nord qui compte 3,2% des structures d'accueils, les autres départements sont

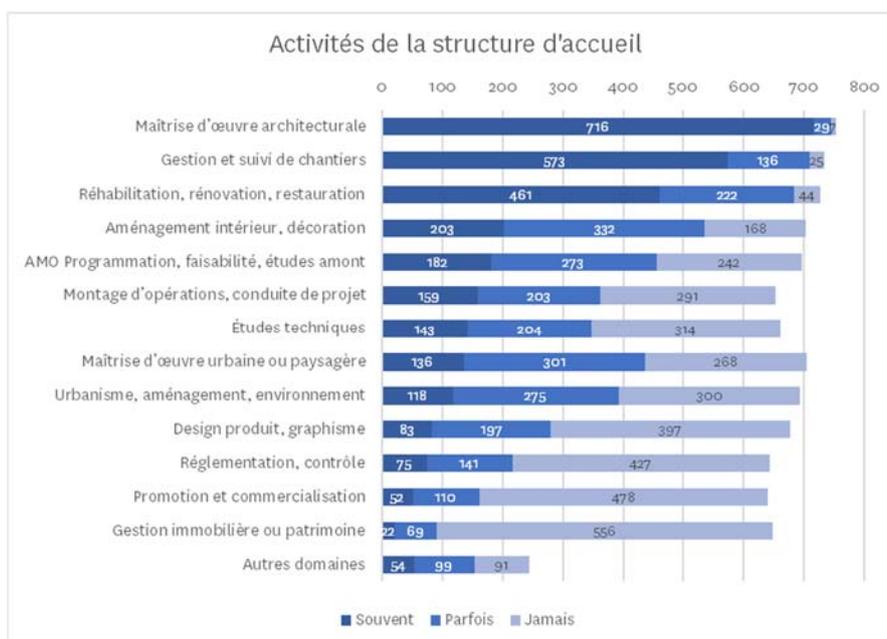
⁴⁶ En 2016 le chiffre d'affaire moyen des structures inscrites à l'ordre étaient de 124 100€, source *Archigraphie 2018*.

⁴⁷ NB : 32% des inscrits à l'Ordre en 2017 le sont en Île de France, source *Archigraphie 2018*.

majoritairement situés au sud de la Loire avec une part plus importante dans les départements du Rhône (4,6%) et des Bouches du Rhône (4,1%). Ces chiffres correspondent à la carte de la répartition nationale des architectes.

La majorité des MSP réalisées hors de France se font en Europe avec une proportion importante pour la Suisse (25,6%), mais aussi le Luxembourg (12,8%). Globalement se sont les pays de l'Europe du Nord-Ouest qui accueillent des MSP et en particulier, le Royaume Unis, la Belgique et les Pays Bas. Hors Europe, l'Afrique est le continent qui accueille le plus de MSP, et plus particulièrement le Maroc avec 12,8% des MSP à l'étranger. Les cas de MSP en dehors de l'Europe et du Maroc sont rares.

Sans surprise, les structures d'accueil ont très largement des activités de maîtrise d'œuvre⁴⁸. Plus de 90% des répondants déclarent que leurs structures mènent « souvent » des missions de maîtrise d'œuvre et autant qu'elles mènent « souvent » ou « parfois » des missions de gestion et suivi de chantier. La part des missions de réhabilitation et rénovation est également importante avec près de la moitié estimant que leurs structures s'engagent souvent dans ce type de missions et un tiers parfois. La part d'agence réalisant des missions d'aménagement ou de décoration est également à relever avec plus de 20% des répondants estimant que leurs structures réalisent souvent ce type de missions. La question sur les missions met en lumière l'implication des structures d'accueil dans des missions autres que de la maîtrise d'œuvre architecturale avec une part importante de structures réalisant des missions d'AMO ou de programmation, y compris les missions de faisabilité et d'étude amont (proche de 20% réalisent parfois ce type de mission). Une part comparable de structures réalise des missions de montage d'opération. Un tiers des agences accueillant des ADE réalisent souvent ou parfois des études techniques.



⁴⁸ Question 54, question à choix multiple

Les structures d'accueil assurent également dans des missions de maîtrise d'œuvre urbaine ou paysagère ou des missions liées à l'urbanisme et l'aménagement avec 15% des structures qui réalisent souvent ce type de missions et près d'un tiers les réalisant parfois. Les autres activités, telles que la gestion immobilière, la promotion et commercialisation ou les missions de contrôles restent marginales mais non négligeables. Enfin un peu moins de 10% des structures d'accueil réalisent souvent des missions de design ou de graphisme.

En 2016, 31% du chiffre d'affaire des agences venaient de la maîtrise d'ouvrage publique tandis que 69% venaient de maîtrise d'ouvrage privés (*Archigraphie* 2018). Le résultat à cette question dans notre enquête reflète peu ou prou cette répartition avec **une légère surreprésentation de la commande publique** qui peut s'expliquer par le profil des agences qui accueillent des MSP. Il faut noter la part importante d'agences pour qui la commande publique compte pour moins de 20% de l'activité.

55a Activités structure accueil - % Commandes publiques

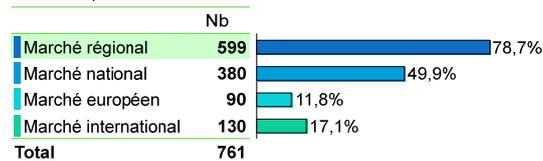
Taux de réponse : 81,5%
Moyenne = 38,74 Médiane = 30,00 Ecart-type = 31,56
Min = 0 Max = 100



Les marchés des structures d'accueil sont majoritairement régionaux. Néanmoins, la moitié d'entre-elles a accès à un marché au niveau national, 11% au niveau européen et près de 17% à un marché international. Ces proportions sont relativement élevées.

56 RECOD + FUSION Marchés et territoire d'exercice

Taux de réponse : 83,3%



Les profils des structures d'accueil :

La plupart des MSP sont réalisées dans des structures inscrites à l'ordre (96,7%) qui sont en grande majorité des Sociétés d'architecture (84,3%) et très peu en exercice libéral (15,7%). Cette répartition peut étonner au regard de la répartition nationale des formes d'exercices : 46% des architectes inscrits le sont en tant que libéral. Les ADE ne réalisant pas leur MSP dans des structures inscrites à

l'Ordre les réalisent généralement chez des bureaux d'étude technique, des entreprises de maîtrise d'œuvre ou pour la fonction publique.

L'analyse des structures d'accueil par leur taille et leur chiffre d'affaire nous permet de pressentir des profils qu'il s'agira de vérifier dans la suite de la recherche : les très petites structures qui réalisent moins de 250 000€ de chiffre d'affaire et qui comptent moins de 3 personnes (environ une MSP sur cinq) ; les structures légèrement plus importantes avec un chiffre d'affaire compris entre 250 000€ et 750 000€ (valeur médiane) qui ont probablement une plus grande capacité d'embauche (environ une MSP sur trois) ; les structures dont les chiffres d'affaire dépassent les 750 000€ et avec un nombre de salariés qui ne dépasse pas la vingtaine d'individus (environ une MSP sur quatre) ; et les structures de plus de 20 personnes qui entrent dans la catégorie des grosses agences (environ un quart des MSP). On a noté qu'une grande partie des MSP est réalisée à Paris. Il semblerait que les structures d'accueil bénéficient d'un meilleur accès à la commande publique que la moyenne nationale et à un marché à l'échelle nationale également. Ces résultats pointent également la relative absence des petites structures, qui ont des difficultés à embaucher et qui exercent généralement en libéral. Ces agences qui constituent près de la moitié des structures d'architecture en France, sont peu présentes dans notre échantillon.

Le statut des ADE dans les structures d'accueil

Concernant les types de contrats, le nombre de CDI et de CDD ont des ordres de grandeur comparables et correspondent respectivement à 43,3% et 41,2% des contrats d'embauche des ADE en MSP. Ensemble, ils couvrent 84,5% des situations d'embauche ce qui dépasse la moyenne nationale des contrats d'embauche passé avec des ADE qui est de 70% en 2013. Néanmoins, la proportion de CDD est plus importante que la moyenne nationale (en 2013, 70% des ADE employés sont en CDI et 26% en CDD, source *Archigraphie* 2018). La proportion d'autoentrepreneurs inscrits en HMONP est quant à elle bien plus faible que la population nationale puisque 3% des répondants déclarent travailler sous ce statut tandis qu'au niveau national 15% des ADE travaillent sous ce statut. Les contrats type Mission junior compte pour 9% des ADE, soit près d'un inscrit sur dix ce qui constitue une part non négligeable.

57 RECOD Statut dans structure accueil + Autres

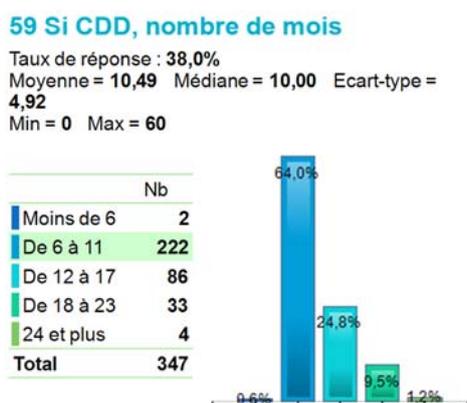
Taux de réponse : 83,2%

	Nb	
Salarié CDI	329	43,3%
Salarié CDD	313	41,2%
Mission Junior architecte	71	9,3%
Autoentrepreneur	23	3,0%
Contrat de professionnalisation	18	2,4%
Fonctionnaire	3	0,4%
Dirigeant ou associé de l'entreprise	1	0,1%
Total	760	

La comparaison avec les ADE réalisant leur HMONP par VA montre que pour ces derniers le niveau de CDI se rapproche de la moyenne nationale laissant supposer que la forte proportion de CDD chez les ADE en MSP résulte de leur arrivée récente sur le marché de l'emploi.

Le cas spécifique des contrats juniors fait apparaître deux associations plus sollicitées pour ce statut, l'association Cutch rattachée à l'ENSA Grenoble et l'association Passerelle V rattachée à l'ENSAPLV. Ce dispositif étant pensé afin d'encourager l'entrée des jeunes diplômés sur le marché du travail, il serait intéressant de faire un bilan de ces contrats avec ces associations.

Dans le cas où les ADE travaillent en CDD, la durée médiane du contrat est de 10 mois, soit une durée excédant la durée minimum réglementaire de 4 mois. 64% des CDD ont une durée comprise entre 6 et 11 mois⁴⁹.

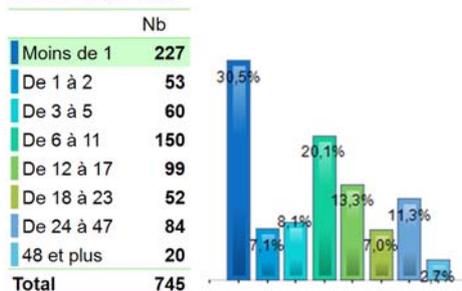


Avant de s'inscrire dans la formation à l'HMONP, les ADE avaient travaillé en moyenne 10,6 mois dans leurs structures d'accueil. 30% des ADE y ont travaillé un mois, 15,2% entre 1 et 5 mois. Au total, 55,3% des ADE en MSP avait travaillé 6 mois ou plus dans leur structure d'accueil dont 14% 2 ans ou plus. Ces chiffres tendent à confirmer l'hypothèse que l'inscription à l'HMONP entre dans un parcours professionnel en construction et contribue à des formes de collaboration entre les ADE et leur structure d'accueil qui s'installent dans la durée.

⁴⁹ Comme point de comparaison, il est possible de citer le fait que dans l'ensemble des contrats faisant travailler des ADE en 2013, 10% étaient des CDD de moins de 6 mois, tandis que 16% étaient des CDD de plus de 6 mois (*Archigraphie* 2018).

60 Ancienneté dans structure avant HMO en mois

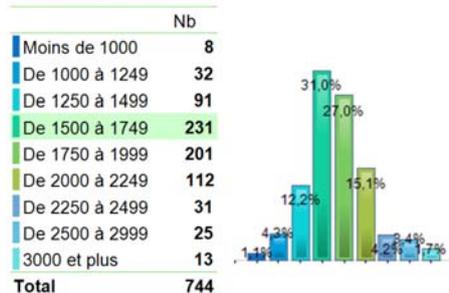
Taux de réponse : 81,5%
Moyenne = 10,56 Médiane = 6,00 Ecart-type = 18,04
Min = 0 Max = 280



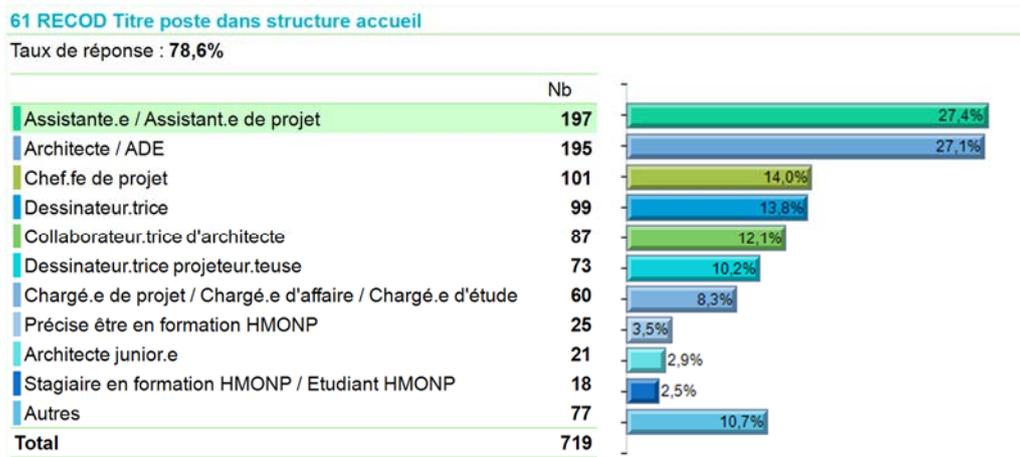
Le revenu médian des ADE en MSP est de 1750€ net par mois. Ce chiffre semble correspondre au niveau national de rémunération des ADE puisqu'en 2013, 25% des ADE avaient un revenu net annuel compris entre 20 000 et 25 000€ (*Archigraphie* 2018). Nous voyons qu'une part importante des salaires se situe entre 1500€ et 2000€, avec une part non négligeable (15%) comprises entre 2000€ et 2250€. Une part importante des ADE (17,6%) a un revenu inférieur à 1500€.

62 Revenu mensuel net pendant MSP

Taux de réponse : 81,4%
Moyenne = 1784,90 Médiane = 1750,00 Ecart-type = 404,60
Min = 700 Max = 4500



27,4% des ADE réalisant une MSP occupaient un poste d'assistant de projet, 24% de dessinateur ou dessinateur projeteur et 14 % de chef de projet. 12,1% occupaient un poste de collaborateur d'architecte et 8,3 de chargé de projet. Nous notons que les postes occupés par les ADE sont généralement des postes à responsabilité limitée et qu'ils semblent travailler sous la supervision d'autres salariés plus expérimentés, qui auraient le statut de chef de projet.



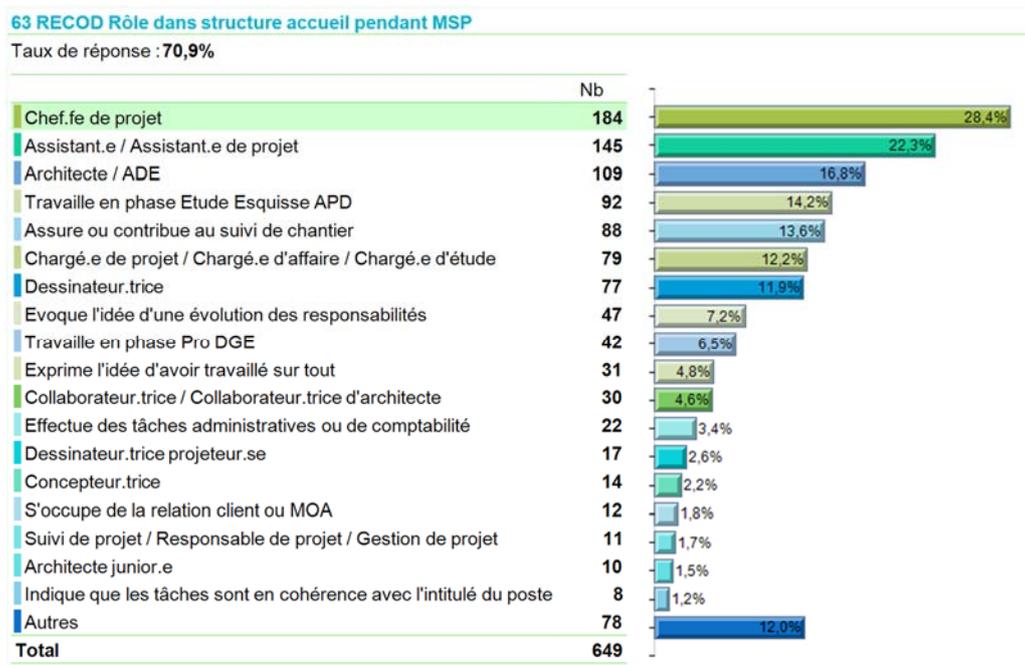
27,1% des répondants signalent que le terme d'Architecte ou d'ADE figure dans la définition du poste, et 6% signalent qu'être en formation à l'HMONP figure dans l'intitulé du poste.

« Diplômée en architecture en formation HMONP » (91)

3,5% expriment l'idée que l'intitulé de leur poste ne correspond pas à la réalité de leur tâche :

« Sur le papier : junior architecte en formation HMONP, en pratique chef de projet » (82)

Ainsi, à la question sur la *réalité* des postes occupés, 28,4% répondent occuper un poste de chef de projet et 22,3% d'Assistant ou d'assistant de projet.



Des tâches spécifiques leur sont attribués, tel que la gestion du BIM ou la production d'images perspectives. Certains rattachent leur rôle au fait de suivre la formation à l'HMONP (3,5% le désignent explicitement dans leur contrat). Certains expriment clairement l'idée que le fait d'être en MSP ne leur apporte par un traitement différent que les autres employés.

« Je fais le même travail que les autres architectes de l'agence en fonction de mon expérience. » (91)

D'autres encore regrettent le fait de ne pas avoir de responsabilités ou de ne pas pouvoir évoluer dans la structure.

« La plupart du temps j'ai eu un rôle de "pompier" sur toutes les urgences et tous les projets, beaucoup de tâches courtes, morcelées, pas de suivi complet d'un projet de A à Z, peu de responsabilité. Cependant, bonne visibilité car j'étais dans le même bureau que les gérants. » (128)

Néanmoins, certains ADE expriment le fait d'avoir progressivement gagné en autonomie :

« Très impliqué, on m'a montré chaque étapes et poste qu'il est demandé de savoir réaliser dans le cadre de cette profession » (127)

« Malgré l'intitulé du poste, il s'agit plutôt d'être son propre chef de projet (réalisation de toutes les phases d'un projet en autonomie ou binôme pour les projets plus importants) » (377)

La place des ADE dans les structures d'accueil :

Globalement, les ADE réalisent les MSP soit dans le cadre d'un CDI (43,3%) ou d'un CDD (41,2%). Ensemble ces formes de contrats représentent 84,5% des situations d'embauche des ADE en MSP, tandis qu'en 2018 à l'échelle nationale, les ADE travaillaient à 70% avec des CDI ou CDD. Notons néanmoins que la proportion de CDD est plus importante que la moyenne nationale qui est à 26%. 64% des CDD ont une durée comprise entre 6 et 11 mois. Il s'agit donc de contrat relativement courts, mais plus longs que la moyenne nationale pour les ADE en CDD. 9% des MSP sont réalisées selon un contrat Junior, souvent avec les associations Passerelle V et Cutch qui comptent respectivement pour 40% et 36% des MSP réalisées dans ce cadre. La proportion d'autoentrepreneur est quant à elle plus faible que la moyenne nationale puisque 3% des ADE réalisent leur MSP sous ce statut tandis que 15% des ADE à l'échelle nationale travaillent sous ce statut. Il faut noter qu'une majorité des ENSA refusent ce statut pour réaliser les MSP. Globalement, les ADE travaillent déjà dans les structures où ils réalisent les MSP. Ainsi, si 30% n'y travaillent que depuis 1 mois, 14% y travaillent depuis plus de deux ans. La MSP semble donc s'inscrire dans des formes de collaboration entre les ADE et les agences qui les emploient, s'installant dans la durée. Les revenus moyens des ADE en formation sont comparables à la moyenne nationale des ADE avec une médiane à 1750 € (un salaire sur deux est compris entre 1500 et 2000€). En termes de responsabilités, un tiers des ADE occupe un poste d'assistant de projet, un quart de dessinateur. 14% des ADE déclarent occuper un poste de chef de projet. Il semblerait que les ADE en MSP occupent donc des postes à responsabilité relativement limitée. Néanmoins, lorsqu'ils sont questionnés sur la réalité de leurs tâches, 28,4% des ADE estiment occuper un poste de chef de projet. Nous pouvons également noter de fortes disparités sur l'autonomie laissée aux ADE réalisant une MSP, certains estimant avoir été accompagnés dans un processus de prise de responsabilité et d'autres regrettant ne pas avoir acquis de nouvelles

responsabilités. Par ailleurs, certains ADE estiment avoir été sollicités sur des tâches très précises plutôt que sur des projets dans leur globalité : management BIM, la production d'images perspectives. Enfin certains estiment avoir joués un rôle de « couteau suisse » capable d'agir sur toutes les tâches. Ces rôles semblent parfois s'accompagner du souhait du gérant de transmettre ses compétences mais aussi sa structure. En revanche cette position peut parfois tendre vers un rôle de « pompier », l'ADE devant réagir aux différentes urgences de l'agence et avoir finalement des expériences fragmentées.

Le vécu de la Mise en Situation Professionnelle

Une MSP appréciée et qui correspond aux attentes des ADE

D'une manière globale, la quasi-totalité, soit 95% des répondants sont satisfaits de leur Mise en Situation Professionnelle. 54,9% jugent que leur Mise en Situation Professionnelle s'est très bien passée et 40,1% qu'elle s'est bien passée. Le pourcentage de ceux jugeant qu'elle s'est mal passée est faible (4%) et inférieur à 1% pour les cas où les ADE estiment qu'elle s'est très mal passée.

Pour 60% des ADE satisfaits, la raison principale est que le tuteur, les salariés de la structure d'accueil ainsi que les partenaires de l'agence (BET, MOA) ont répondu à leurs attentes. Les projets et les missions confiés ont été appréciés.

« J'estime que la MSP s'est assez bien passé car à la fin de ma HMONP en voulant quitter l'agence, mon chef d'agence pensais que j'allais rester pour une durée indéterminée oubliant qu'on a signé pour une période de 6 mois. Tout le long de la MSP, tout s'est bien passé jusqu'à la fin où j'ai été surprise par la réaction de vouloir absolument me garder au sein de la structure. » (81)

« J'ai apprécié suivre un projet en équipe sur un temps long afin de pouvoir travailler sur différentes phases (AVP-PC-PRO-DCE). Je suis contente de la place que je me suis faite (et qu'on m'a laissé prendre) dans la structure (autonomie, confiance, en lien direct avec les différents intervenants du projet). De plus, pouvoir échanger avec les autres salariés de l'agence aux profils très variés fut très enrichissant. » (437)

« L'agence a été relativement cool avec moi, même pendant mes absences pour assister aux cours HMONP. L'agence en elle-même est une vraie école pour apprendre en tant que jeune architecte. J'ai souvent obtenu ce que je demandais comme par exemple faire du chantier. » (495)

« Les gérants de mon agence m'ont permis d'avoir une vision d'ensemble du métier. J'ai pu suivre des projets de l'esquisse jusqu'à la fin des travaux tout en participant à diverses réunions (avec les services urbanisme, les clients et les entreprises) » (811)

Quasiment 9/10 des répondants déclarent que la Mise en Situation Professionnelle a correspondu à leurs attentes. De cette proportion importante, plusieurs points ressortent particulièrement, ils sont détaillés ci-dessous.

La Mise en Situation Professionnelle considérée comme essentielle

Un tiers des ADE soulignent que la Mise en Situation Professionnelle est essentielle, elle est considérée comme une appréhension globale du métier. Elle compense le « peu » de stage en formation initiale et représente une confrontation des cours à la « réalité » du terrain. Elle constitue ainsi un complément indispensable pour assimiler les cours. Cet apprentissage du métier par la pratique est le moyen, pour certains, de confirmer leur intérêt pour un secteur d'activité et de préciser leur projet professionnel.

« [La MSP correspond à mes attentes] pour l'autonomie qu'elle m'a permis d'acquérir et la meilleure compréhension des mécanismes qui régissent la pratique de notre métier. » (54)

« La Mise en Situation Professionnelle est essentielle à la confrontation des acquis théoriques avec le quotidien de l'agence. Elle permet d'approfondir par ailleurs un savoir pratique est technique fondamental à l'exercice de maîtrise d'œuvre. » (374)

Un environnement professionnalisant et propice pour évoluer en confiance

La MSP constitue un cadre professionnel qui leur permet de s'épanouir, d'acquérir des connaissances, progressivement de l'autonomie, de prendre des décisions, des responsabilités (4/5 des ADE ont le sentiment d'avoir progressé en termes de responsabilité), de bénéficier d'un climat de confiance leur permettant petit à petit de progresser et de prendre conscience des enjeux de la profession.

« La Mise en Situation Professionnelle a constitué le cadre quotidien propice à la maturation de mon approche du métier, et aussi à une maturation personnelle. À travers différentes missions, chaque jour, la MSP est devenue un cadre dans lequel progresser, avec assez de temps, d'autonomie et de confiance accordés pour pouvoir le faire, en faisant des erreurs lors des premières fois. La MSP est aussi un lieu de rencontre de différents collaborateurs, acteurs du bâtiment, entreprises qui vont nourrir quotidiennement nos postures d'architectes. » (856)

« Mon rôle en tant que partie intégrante de l'équipe s'affirme : prise de responsabilité et de décisions. J'ai pu étendre mon champ d'action et de compétences. » (684)

La MSP est aussi l'occasion de construire et d'alimenter un réseau professionnel qui pourra, selon les rencontres, nourrir le projet professionnel : affinités de travail, mais aussi projet d'association avec les structures d'accueil ou reprise d'agence.

« [La MSP correspond à mes attentes] pour la rencontre d'une génération d'architectes permettant d'établir un réseau. Enfin, et le plus important, c'est la chance donnée, après quelques années de pratique, de prendre le temps d'une réflexion sur ce métier et sur un projet d'exercice » (780)

L'augmentation de la confiance en soi est soulignée par 17% des ADE, qui ont senti la reconnaissance de leurs compétences, une confiance accordée au sein de l'agence et une valorisation de leur travail.

« Parce que mes ambitions et ma curiosité ont été mis à contribution par mon tuteur, ce qui m'a permis de m'investir pleinement dans l'agence, et à prendre des responsabilités nouvelles. » (33)

« Elle s'est très bien passée parce que mes tuteurs ont su me donner très vite des responsabilités allant avec la formation et de l'autonomie ! Je m'en rends extrêmement compte en discutant avec d'autres HMONP. Alors merci à mes tuteurs de m'avoir lancé dans le grand bain sans brassières mais d'avoir toujours su être présent et répondre à mes questions pour me permettre de garder la tête hors de l'eau ! » (54)

« Une grande confiance m'a été accordée, qui m'a permis de me responsabiliser sur plusieurs facettes du travail d'architecte. De nombreux échanges quotidiens avec mon tuteur. Échanges fructueux en travaillant en équipe avec d'autres agences d'architecture. Possibilité de suivre un chantier depuis son démarrage et avec une grande autonomie, quitte à parfois faire des erreurs. Possibilités régulières de rencontrer les maîtres d'ouvrages et les autres acteurs du bâtiment avec et pour qui un architecte est susceptible de travailler. » (856)

La MSP permet de faire évoluer la posture professionnelle (pour 13%) La MSP permet de confirmer ou d'infirmer des choix professionnels par l'augmentation de l'autonomie et la prise de conscience des enjeux et responsabilités du métier. Le temps de la formation à l'HMONP permet ainsi de développer une réflexivité sur la pratique professionnelle, qui fait aussi réfléchir intensément au projet professionnel.

« Je travaillais dans l'agence depuis plus de 9 mois, donc je savais à quoi m'attendre. J'ai demandé à travailler sur des sujets qui me semblaient importants pour la HMONP et cela m'a été accordé. J'ai aussi pu prendre le temps de construire mon projet professionnel pendant cette année de réflexion. Mon tuteur est venu à ma soutenance également. » (841)

« Je prends beaucoup plus de responsabilités depuis que j'ai entamé la HMONP. Cette formation permet de cadrer ce que l'on fait quotidiennement et d'avoir du recul. Elle permet aussi de rêver sur son avenir et de cibler le sens de notre métier. » (51)

« Je n'ai pas réellement changé de nature de travail mais j'avais un regard différent sur ma pratique. » (462)

Le statut de l'ADE en formation peut être vécu de manière valorisante : liberté et légitimité de s'informer, allègement de la pression...

La Mise en Situation Professionnelle, quand elle est vécue par les ADE comme une période de professionnalisation, de transition, interroge pour certains leur statut particulier. Ce statut peut être vécu de manière valorisante : il permet une plus grande liberté à poser des questions concernant la gestion de l'agence. La position de salarié n'incite pas à s'informer sur la gestion de l'agence à moins d'y être invité par les dirigeants, alors que les attendus de la formation donnent à l'ADE la légitimité de s'informer sur tous les aspects juridiques, financiers, contractuels, etc., de la structure d'accueil.

« Le statut de MSP permet de poser assez facilement des questions sur le fonctionnement de l'entreprise et de "dépasser" un rôle d'assistante de projet induit par un premier poste. Les questionnements sur la gestion des contrats et des dossiers dans leur globalité sont nécessaires dans la préparation à la HMONP. » (327)

« Par rapport au reste de salariés, j'ai ressenti que j'avais une place particulière. J'ai pu poser certaines questions et m'entretenir avec le fondateur de l'agence afin de mieux comprendre sa gestion d'entreprise. Si je n'avais pas été en HMO, je n'aurais probablement pas eu accès à ces informations. Ainsi, je trouve que la MSP m'as permis de connaître des aspects plus précis de la gestion d'une agence. La taille de l'entreprise était idéale pour moi. Même si je n'ai pas pu voir tout ce que j'aurais aimé voir, j'ai pu observer par première fois la complexité dans la gestion d'une agence à taille moyenne qui était en plein processus de transmission. » (811)

Sur un autre plan, les structures qui considèrent l'ADE dans un processus de formation, nécessitant du temps mais aussi une certaine compréhension vis-à-vis d'éventuelles erreurs professionnelles, allègent la pression qui pèse sur les épaules de l'ADE, en termes de rentabilité et de savoir-faire attendu, par rapport à un simple salarié de la structure.

« Avec ce statut étudiant, je prenais plus de temps dans l'agence pour poser des questions. Si j'avais été salariée peut-être que j'aurais dû devenir plus rentable... » (66)

... ou dévalorisante : une régression du statut au sein de la structure

À contrario, le statut particulier de l'ADE en formation à l'HMONP, peut être vécu comme dévalorisant (pour 2,6% des ADE), comme une régression de statut, à fortiori quand les ADE ont des expériences professionnelles antérieures. Cette perception d'un statut dégradé est directement liée à la nature des tâches qui sont confiées à l'ADE.

« Lors de ma MSP, j'ai souffert du fait que les autres employés nous considéraient comme des stagiaires n'ayant aucune expérience. On me donnait alors des tâches répétitives et assez inintéressantes au départ. Au bout d'un mois ou deux, j'ai donc songé à changer d'agence ou arrêter la MSP. Ce que je n'ai finalement pas fait. La formation HMONP est assez mal comprise au sein des agences, et j'ai remarqué que j'étais mieux considérée lorsque j'étais simplement diplômé d'état que lors de ma formation HMONP. Le fait d'être "en formation" nous relègue au statut d'ignorant au sein de l'agence. C'est ce qu'il s'est passé au début. Par la suite, les choses ont évolué. Mais l'absence de suivi de chantier, et le cantonnement des architectes aux phases de conception m'a déplu. J'ai vécu une expérience de dessinateur lors de cette MSP. » (99)

L'intérêt de la MSP est parfois questionné par 6% des répondants, quand ils considèrent avoir une expérience professionnelle suffisante. Certains regrettent de ne pas avoir changé de structure pour effectuer leur MSP, d'autres déplorent être passé d'une posture de salarié à une MSP, assimilée à un « stage professionnel ». D'autres enfin considèrent la MSP comme une continuité de leur travail de salarié dans la structure.

Mais 15% des ADE déclarent avoir voulu abandonner la formation au cours de la MSP. Si 5% des répondants jugent que leur Mise en Situation Professionnelle s'est assez mal ou très mal passée, le pourcentage des ADE déclarant avoir voulu abandonner au cours de la MSP passe à 14,7%. Les raisons principales évoquées sont les difficultés à concilier les tâches à l'agence avec les efforts que demande la formation, ce qui entraîne une surcharge de travail. Les autres raisons évoquées dans une moindre mesure sont la perte de motivation, des difficultés relationnelles avec la structure d'accueil ou des raisons plus personnelles (manque de maturité, d'expérience ou problèmes personnels).

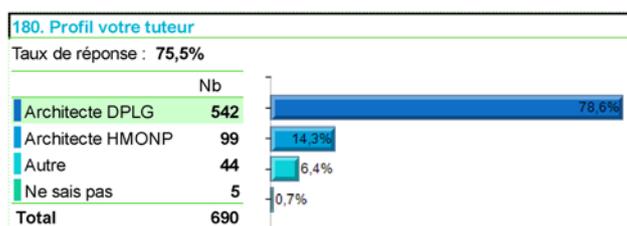
Pour 9% des ADE la MSP n'a pas répondu à leurs attentes : sont cités des problèmes de communication au sein de la structure, des tâches confiées qui n'ont pas permis de progresser dans la connaissance du métier. Les regrets portent notamment sur l'absence de participation au chantier ou sur la non transparence des tâches administratives et comptables ou encore le manque d'intérêt ressenti de l'agence pour la formation à l'HMONP. Nous constatons ici qu'un ADE a pu répondre que sa MSP s'est bien passé, même si elle n'a pas répondu complètement à ses attentes. Enfin, le décalage entre vécu de la Mise en Situation Professionnelle et les attentes des ADE, est justifié par un défaut d'encadrement du directeur d'étude, par une MSP réalisée à l'étranger qui rend plus difficile la compréhension des phases d'un projet, les échanges et la prise de responsabilités.

La structure d'accueil comme lieu de formation professionnelle à la maîtrise d'œuvre en nom propre

2/3 des structures ont l'habitude d'accueillir des ADE en HMONP, et la moitié d'entre elles élaborent une démarche de suivi des ADE en HMONP (47%). Les ADE estiment que 36% des structures n'ont plutôt pas de démarche de suivi, voire aucune pour 15% des structures.

Le « contrat pédagogique » est respecté par la structure d'accueil pour quasiment 9/10 des ADE : les ADE considèrent à 87% que leur structure d'accueil a respecté « le contrat pédagogique » inscrit dans le protocole (48% tout à fait et 40% plutôt oui). Un peu plus d'1/10 estiment quant à eux que la structure n'a que peu ou pas respecté le contrat pédagogique de la formation à l'HMONP.

La quasi-totalité des tuteurs sont architectes avec un renouvellement de génération en cours (près de 15% d'HMONP). Les tuteurs sont en presque totalité des architectes toutefois 6,4% des tuteurs ont une formation autre. Si la plupart des tuteurs, architectes de formation sont DPLG, c'est à dire diplômés avant 2007, il est à noter que 14,3% sont HMONP. Ces tuteurs, étant passés par la formation à l'HMONP, en connaissent donc à priori les attendus, les apports, les difficultés, etc. On peut également émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'une population d'architectes plus jeunes, plus proche d'un point de vue générationnel des ADE en formation.



Il est à noter qu'un tiers des gérants ou dirigeants des structures d'accueil, sont aussi des enseignants (anciens ou actuels).

La moitié des ADE est satisfaite de la fréquence de suivi de son tuteur. Une grosse moitié des ADE estime avoir été suivie de manière très ou assez régulière par son tuteur lors de la Mise en Situation Professionnelle. En revanche, un tiers de la population a le sentiment qu'il a été peu suivi et 14% des ADE estiment qu'ils n'ont bénéficié d'aucun suivi.

La qualité des échanges avec le tuteur est inégale : 9% soulignent la qualité du travail avec le tuteur, "ouvert", "à l'écoute", "pédagogue". 4,5% trouvent au contraire que leur tuteur n'était pas investi : l'implication, l'encadrement ou la communication sont cités dans les deux situations en positif ou en négatif

Le manque de temps du tuteur est cité comme la raison principale de défaut de suivi de l'ADE. Les ADE qui notent un défaut de suivi regrettent le manque de temps du tuteur mais aussi un manque d'implication (le tuteur ne fait que répondre aux questions de l'ADE sans avoir de démarche pédagogique explicite).

Une partie des répondants (8,7%) n'a pas été suivie particulièrement par le tuteur mais par d'autres personnes de la structure d'accueil. 10% estiment par ailleurs que la position hiérarchique du tuteur est incompatible avec un suivi régulier de l'ADE. Enfin, environ 8% des ADE pointent un défaut de suivi par méconnaissance des attendus pédagogiques du côté structure d'accueil. On peut relever que pour 1/3 des ADE estimant qu'ils ont été peu suivis, la raison évoquée est celle de l'absence de besoin de l'ADE qui se sent déjà autonome ou qui estime que la formation à l'HMONP est un projet personnel.

Il apparaît ainsi que la gestion de la formation de l'ADE est plutôt collective au sein de la structure. Si une grosse moitié des ADE estime avoir été suivie très ou assez régulièrement par son tuteur, les résultats montrent quasiment la même proportion d'ADE qui déclarent avoir été suivis par d'autres personnes de la structure d'accueil : associés, chefs de projet, collègues architectes DPLG ou HMONP. Le suivi sort ici de la relation binaire ADE/tuteur pour montrer une gestion plutôt collective de la formation de l'ADE prise en charge par l'ensemble des membres de la structure. Le personnel administratif assure également pour 6,6% des ADE un rôle de formation des ADE. Sont également signalés les échanges entre ADE en MSP au sein des structures.

Des attentes concernent également le respect par la structure d'accueil de sa mission de formation (contrat pédagogique). Sur le volet pédagogique, les attentes exprimées par certains des ADE concernant la structure d'accueil est qu'elle assure sa partie de formation professionnelle comme elle s'y engage dans la convention qu'elle signe avec l'ADE et l'école. Dans les remarques, c'est le volet « formation » qui différencie cette expérience professionnelle d'une expérience de salarié hors formation à l'HMONP.

« Il aurait pu s'agir d'une année de travail comme une autre (d'autant plus que mes journées de formation étaient décomptées de mes congés payés) » (355)

« J'ai été souvent obligé de découvrir et apprendre par moi-même "sur le tas", sans réelle possibilité de capitaliser ces apprentissages puisque tout se faisant beaucoup dans le rush et à la dernière minute. J'aurais souhaité pouvoir avoir plus de temps dédié à des retours sur les connaissances acquises et plus de possibilités pour poser des questions et explorer des sujets avec mon tuteur. » (422)

« Je pense (...) que les professionnels présents dans les structures qui nous accueillent connaissent mal le statut d'apprenant dans lequel on se trouve, et que pour eux la formation HMONP n'est qu'une formalité de plus, sans réelle valeur, d'où le fait que le suivi ne se fasse pas de manière sérieuse. » (508)

Quand le contrat pédagogique n'est pas respecté côté agence (un temps dédié spécifiquement à la formation sur l'ensemble des aspects professionnels en plus des tâches habituelles d'un salarié), les ADE qualifient souvent cette expérience de « stage » comme ceux effectués pendant la formation initiale. Certains ADE pointent un mauvais choix de structure qui peut avoir plusieurs raisons : un manque de connaissance réelle de la structure, ou un choix un peu rapide qui montre parfois le manque de conscience à priori de l'importance du choix et de la recherche d'une structure.

« J'ai trouvé la structure d'accueil en regardant les offres d'emploi disponible sur le site de l'Ordre des Architectes. J'ai établi un protocole avec la structure d'accueil et celle-ci me paraissait sérieuse. Mais je

pense aujourd'hui avec du recul que j'aurais dû chercher un peu plus longtemps ma structure d'accueil car il s'est avéré au final que cela ne correspondait pas du tout aux objectifs fixés par la formation HMONP. J'étais un peu déçue à la fin de la formation HMONP, et de voir l'échec d'un autre postulant à la HMONP dans cette même structure m'a complètement démotivée. Je ne me sentais pas prête pour la soutenance et c'est pourquoi je n'ai pas présenté mon mémoire l'année de ma formation HMONP. »

Les attentes sont aussi formulées sur l'appréhension de l'ensemble des phases du projet, des partenaires et du cadre de l'entreprise. Concernant les tâches et missions qui leur sont confiées. 24,8% des ADE souhaitent avoir la possibilité d'appréhender toutes les phases d'un projet et de travailler avec l'ensemble des partenaires de la maîtrise d'œuvre, et des maîtrises d'ouvrages publiques et privées, directement impliqués ou de manière indirecte à travers le travail de leurs collègues.

« La grande échelle de l'agence et ses commandes variées m'ont permis d'avoir une vision assez large de la pratique professionnelle. Même si je n'ai travaillé que sur un type de commande à des phases précises, j'ai pu suivre de loin d'autres problématiques en échangeant avec mes collègues » (437)

« La MSP a répondu à mes attentes : comprendre la réalité de la pratique architecturale, responsabilités... Familiarisation avec l'ensemble des processus de projet, accès à la commande jusqu'à la livraison. Découvertes des outils de l'architecte pour mener à bien un projet tout en respectant les demandes du MO. » (325)

« Cette année de formation m'a permis de voir différents aspects du métier d'architecte notamment : l'aspect administratif, financier, juridique ou la gestion du temps. Elle m'a permis aussi de me rendre compte des responsabilités qu'engendre l'exercice à son nom. Les responsabilités face à l'outil de production qu'est l'agence, face aux maîtres d'ouvrages, aux entreprises et aux différents intervenants du projet et fondamentalement la responsabilité face à l'acte de bâtir. » (755)

Concernant l'appréhension complète du processus du projet, **le suivi de chantier représente une attente importante pour les ADE** (on voit que dans le cadre de la MSP, seuls environ 50% des répondants ont déclaré avoir eu accès à la phase d'exécution du projet). Les ADE ayant été impliqués dans le suivi de chantier sont conscients de leur chance et expriment leur satisfaction. La participation de l'ADE de manière directe et/ou autonome à la phase chantier qui est lourde de responsabilités, peut dépendre de l'expérience antérieure de l'ADE

« [Oui, la MSP correspondait à mes attentes] : une formation en chantier et prise d'autonomie de plus en plus grande, dans la continuité de mon travail à l'agence débuté il y a 2 ans à mon arrivée » (480)

À contrario, quelques répondants (4,6%) jugent leur MSP comme une expérience professionnelle incomplète en termes de tâche et de mission. Parmi ceux-ci, certains donnent pour raison le fait de n'avoir pas eu l'opportunité de suivre un chantier et ou d'être restés cantonné à des phases premières de la conception (concours, esquisse, APS, APD), ou encore à un travail de « dessinateur » sans responsabilité.

Au-delà des tâches, missions et connaissance des phases concernant l'élaboration du projet architectural et urbain, **les attentes concernent également l'accès aux différents aspects de la gestion générale**

d'une entreprise d'architecture : les volets administratifs, financiers, contractuels, ressources humaines, communication ou stratégie d'accès à la commande.

« Une plus grande attention portée aux aspects pratiques de la gestion d'agence, accès à la commande, responsabilités, etc. » (301)

« [La MSP] permet de voir tous les tenants et aboutissants d'une agence d'architecture, et des connaissances à acquérir pour un jour lancer sa propre structure » (519)

Certains ADE exprimant leur déception de ne pas avoir eu accès à ces informations mettent en question la frilosité de certaines structures d'accueil à livrer des données ou des stratégies d'accès à la commande, pouvant être considérées comme confidentielles ou évoquent le sentiment d'avoir été perçus comme concurrent potentiel à court terme.

« Je m'attendais plus une réflexion sur les outils concrets de gestion d'une agence. Avoir un regard plus stratégique d'analyse du marché. Participer plus dans l'agence. Je comprends bien que l'architecte ne veuille pas livrer toute ses connaissances, ses méthodes et ses outils car il participe à la formation d'un possible concurrent. » (880)

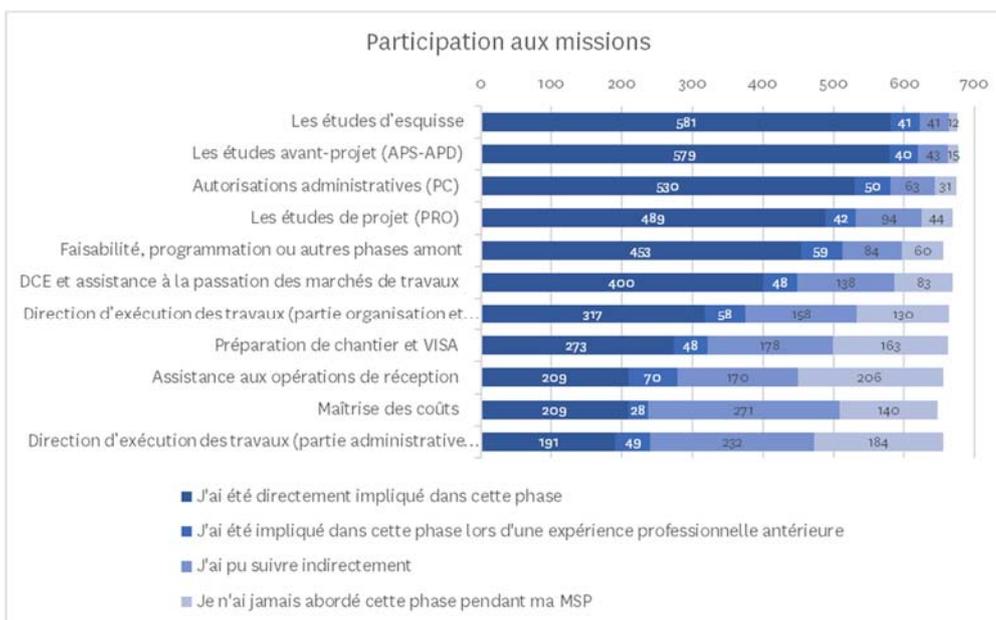
Des missions adaptées à la formation

Néanmoins, au sein des structures d'accueil, des tâches confiées aux ADE sont globalement en adéquation avec leurs attentes vis-à-vis de la formation⁵⁰. La quasi-totalité des ADE, soit 91,6 % des répondants, estiment que les tâches exécutées au sein de la structure d'accueil correspondent plutôt ou tout à fait à la formation à l'HMONP. Cette appréciation est répartie en deux moitiés quasiment égales avec 45% des ADE estimant que les tâches correspondent tout à fait et 46,6% estimant qu'elles correspondent en grande partie. 7,7% d'ADE considèrent que les tâches ne correspondent plutôt pas à la formation et seuls 5 ADE sur 689, soit 0,7% estiment qu'elles ne sont absolument pas en adéquation.

Mais très souvent, les ADE sont plus impliqués sur les phases d'études que d'exécution du projet : les résultats concernant la participation aux différentes phases du processus de réalisation du projet montrent un déséquilibre entre la phase conception (de l'esquisse à la réalisation d'un dossier de consultation des entreprises et l'assistance à la passation des marchés de travaux) et la phase exécution.

D'une manière générale, les ADE sont moins impliqués directement dans les phases aval du projet : la quasi-totalité des ADE a été impliqué directement dans les phases esquisse et APS que ce soit durant dans sa MSP, dans une expérience antérieure, ou indirectement. Cette proportion se réduit ensuite régulièrement en phase permis de construire (autorisations administratives), puis projet, faisabilité et programmation, et dossier de consultation des entreprises.

⁵⁰ Question 66, question à choix multiples.



Environ la moitié des ADE ont été impliqués (durant la MSP ou dans une expérience antérieure) dans la direction d'exécution des travaux. L'implication continue à baisser sur les phases préparation du chantier et visa, pour ne représenter qu'environ un tiers des ADE pour la gestion administrative du chantier, l'assistance aux opérations de réception et la maîtrise des coûts. Il est à noter qu'au moment de leur Mise en Situation Professionnelle, environ 25 %, soit 1/4 des répondants n'a jamais abordé la direction des travaux et les phases associées au chantier, notamment la maîtrise des coûts (ni en MSP, ni dans leurs expériences antérieures).

Les contraintes professionnelles peuvent impacter la formation :

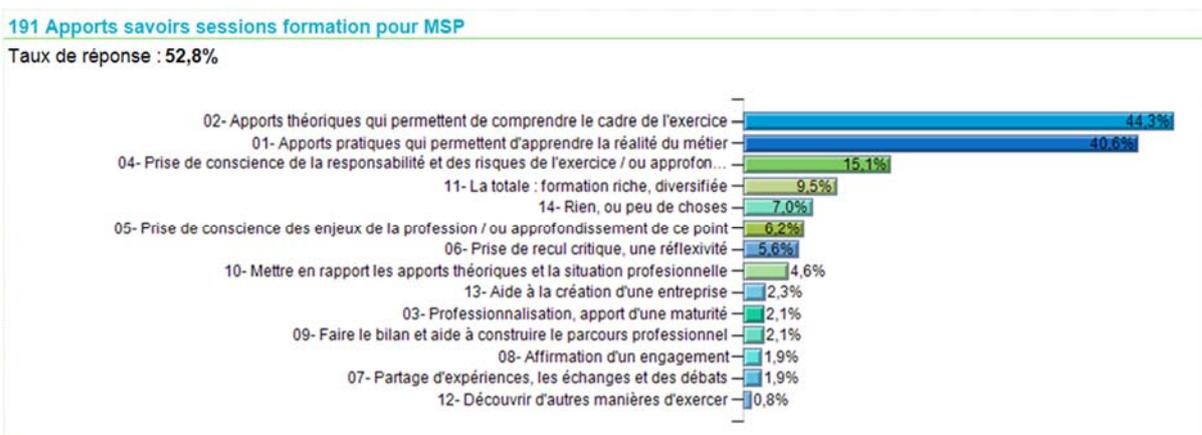
- **un absentéisme occasionnel lors des cours théoriques de la formation.** 1/5 des ADE ont dû manquer, de manière exceptionnelle ou occasionnelle, des cours inscrits dans le protocole de la formation que les structures d'accueil sont tenues de respecter.
- **des heures supplémentaires, compensées pour moitié, payées dans seulement 10% des cas.** Plus des 4/5 des ADE déclarent avoir fait des heures supplémentaires. Ces heures supplémentaires n'ont pas été payées, ni compensées dans 1/3 des cas. Elles ont été, pour 52% des répondants, compensées. Seules 10% des heures supplémentaires ont été payées.

L'ENSA comme lieu de formation théorique et pratique à la maîtrise d'œuvre en nom propre

Concernant les savoirs mobilisés pendant la MSP⁵¹, seuls 7% des ADE signalent que la formation n'a rien apporté ou peu de choses.

⁵¹ Question ouverte recodée (590 répondants). Le résultat se présente comme une question à choix multiples.

Les ADE considèrent alors que les sessions de formation leur ont apporté des savoirs « théoriques » pour comprendre le cadre de l'exercice professionnel (44%) et des savoirs « pratiques » sur la « réalité » du métier (41%). Ils citent la prise de conscience de la responsabilité et des risques de l'exercice (15%) et celle des enjeux de la profession (6%). L'aide à la création d'entreprise, comme la maturité, la construction du parcours professionnel, l'affirmation d'un engagement, le partage d'expérience, les échanges et débats, sont également mentionnés (2%). La totalité de la formation est qualifiée de riche et diversifiée par 9,5 %.



La qualité des cours permet une meilleure compréhension de la MSP pour 10% des ADE qui soulignent le choix des intervenants et celui de l'organisation des sessions par thèmes en lien avec la MSP. L'expérience des ADE les conduit à apprécier différemment les thèmes traités, qui peuvent être illustrés ou pas par des cas rencontrés.

“Les cours étaient très intéressants, les cours "théoriques" très utiles comme base pour la création d'entreprise, et les interventions concernant les métiers de l'architecte m'ont réellement intéressée car cela permet de sortir du champ purement de la maîtrise d'œuvre. Les cours m'ont permis de mieux comprendre ou de revoir certaines notions que j'avais pu aborder dans mes expériences professionnelles antérieures (notamment les procédures de marché public ou les dossiers de candidatures etc. que je n'ai pas abordés pendant ma MSP).” (464)

“Les cours étaient intenses mais vraiment très enrichissants. Je recommande que les architectes par la suite puissent avoir de nouveau ce type de cours tout au long de leur exercice.” (685)

Ils signalent ainsi l'acquisition d'un recul critique, par l'adéquation entre cours théoriques et application concrète en MSP. D'autres encore citent l'apport des cours théoriques en termes de qualités des contenus, des intervenants, et d'utilité.

« J'ai pu réellement appréhender l'ensemble des problématiques qui touchent au montage d'une agence d'architecture. Cela venait donc en résonance parfaite avec les sessions de cours théoriques que j'ai pu voir au quotidien dans ma structure d'accueil. » (463)

« Elle permet de mettre en parallèle la partie théorique de la formation et de mieux gérer les procédés de maîtrise d'œuvre, en éclaircissant certains points et en en découvrant de nouveaux, elle donne plus d'autonomie et une vision plus globale du métier. » (779)

« Je peux pleinement appliquer les différentes thématiques abordées en session théoriques avec de multiples situations réelles professionnelles en MSP. Les apports de formation théorique me permettent de me positionner davantage en tant que chef de projet en MSP » (8)

En contrepoint des opinions précédentes, parmi les quelques ADE qui considère que la MSP n'a pas répondu à leurs attentes, certains estiment qu'il existe un manque d'adéquation entre la Mise en Situation Professionnelle et les cours donnés au sein des établissements.

« La MSP a permis de voir l'application de la théorie en pratique dans une agence, et les écarts qu'il peut parfois y avoir entre les deux. L'aspect réflexif de la formation m'a également permis de me positionner en tant qu'architecte et de me poser des questions que je ne m'étais pas posée avant. Même si je n'ai pas forcément vocation à me mettre immédiatement à mon compte, la formation permet d'avoir une meilleure vision globale du métier d'architecte, qui ne se résume pas seulement au projet d'architecture, mais aussi à des questions de gestion et de management. » (802)

4/5 des ADE sont satisfaits de l'encadrement de leur directeur d'étude et estiment avoir été suivis assez ou très régulièrement. Il reste toutefois environ 1/5 des ADE qui jugent avoir été peu suivi et 5% affirment ne pas avoir été suivis. La première raison de satisfaction (40%) ou d'insatisfaction (20%) est l'implication du directeur d'étude, sa disponibilité, le sentiment qu'il a rempli ses fonctions d'encadrement. Un autre point important mentionné par les répondants (18% des ADE), est la capacité du directeur d'étude à s'adapter au rythme de travail et aux besoins spécifiques de l'ADE : particularité des besoins d'encadrement, autonomie ou liberté attendue par l'ADE. Ceci est lié à la capacité d'écoute mentionnée pour 2,6% des ADE.

La proposition d'une méthode de travail est importante pour 12% des ADE : organisation de rencontres fréquentes, sessions thématiques, tout autant que la qualité des retours et commentaires du directeur qui permettent à l'ADE de faire évoluer son travail et sa réflexion. L'absence de méthode et le manque de retours constructifs du directeur représentent environ 10% des motifs d'insatisfaction des ADE. **7,1% des ADE trouvent dans le suivi un soutien, un encouragement et se sentent rassurés.** Certains soulignent que la proposition d'un cadre, d'un rythme de travail, donne une pression positive qui les aide. **L'encadrement du directeur d'étude sous forme d'échanges individuels par téléphone ou mail, est vu pour 4,1% des répondant comme satisfaisant si le directeur est réactif** (insatisfaisant pour 8,1% quand il manque de réactivité). Autre motif de satisfaction (1,2% des ADE) : des conseils du directeur qui vont au-delà du seul cadre de la formation et portent aussi sur des questions liées aux conditions de travail. Une petite part des ADE (1,6%) estiment que les conditions d'encadrement ne sont pas optimales quand le directeur d'étude encadre trop d'ADE en même temps.

Le rythme de la formation est difficilement conciliable avec la MSP pour 10% des ADE, la charge de travail en agence comme en formation théorique est trop importante et le positionnement des cours pénalisant pour la MSP. La difficulté à trouver du temps pour la rédaction du mémoire est aussi abordée.

Enfin 4/5 des ADE notent que le directeur d'étude n'est pas en relation avec la structure d'accueil. Concernant l'interface entre la structure d'accueil et l'école, le résultat marquant est l'absence totale (pour 83,3% des cas) de relation entre le tuteur et le directeur d'étude. Dans environ 13% des cas, le contact a été pris. Les relations assez régulières et régulières concernent très peu de cas soit environ 4%. Dans la quasi-totalité des cas il n'existe pas de travail d'encadrement conjoint du tuteur et du directeur d'étude. Ces observations rejoignent celles effectuées dans le cadre de la recherche menée pour le CNOA par Olivier Chadoin sur les tuteurs et les membres des jurys⁵².

82 Contact entre Tuteur et Directeur d'études

Taux de réponse : 74,0%

	Nb	
Régulièrement	7	1,0%
Assez régulièrement	19	2,8%
Quelques fois	87	12,9%
Jamais	563	83,3%
Total	676	

Des améliorations proposées par les ADE en formation pour le suivi pendant la MSP

Les ADE proposent plusieurs types d'amélioration en lien avec les points identifiés ci-dessus.

Une meilleure coordination/communication entre les acteurs de la formation est proposée par 1/3 des répondants. Ils proposent « d'imposer », « de rendre obligatoire » des rencontres régulières DE/tuteur et école /entreprises, sous différentes formes : visites des structures d'accueil, tables rondes à l'école et dans les structures d'accueil, échanges de mails, ainsi que des demi-journées dédiées aux rencontres ADE/DE. Un rythme de rencontres régulières entre DE et ADE pendant la MSP est aussi demandé

L'amélioration de la communication auprès des tuteurs sur les enjeux de la MSP et l'importance de la formation est proposée par plus d'un quart des répondants. Des partenariats plus forts et une meilleure communication entre les agences et l'école sont souhaités ainsi **qu'une information et même une formation des tuteurs.**

« Je pense qu'il faudrait plus les informer sur leur devoir et nos droits. » (287)

Les ADE demandent aux écoles de valoriser leur place au sein de l'agence, de les aider à affirmer leur statut d'ADE en formation plutôt que de salarié classique, par des actions de communication illustrant l'objet des conventions tripartites. Ils proposent aussi de sensibiliser les professionnels aux enjeux de la MSP

⁵² Olivier Chadoin (dir.), *Enquête sociologique sur l'HMONP, Habilitation à exercer la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre*, Synthèse, CNOA, 2016, <http://www.architectes.org/sites/default/files/atoms/files/enquete-hmonp-2016.pdf>

et à l'importance de la formation au sein des structures d'accueil. Certains suggèrent que cette sensibilisation entre dans le cadre de la formation continue, obligatoire au sein des entreprises. Elle pourrait être organisée en lien avec le CNOA.

La modification des modalités pédagogiques est proposée par 13% des répondants. La coupure entre la formation initiale (licence et master) et la formation à la HMONP, est souvent regrettée. Arrivés en formation à l'HMONP, des ADE constatent quelquefois des manques (des zones d'ombres) de la formation initiale. Ils souhaiteraient préparer la formation à l'HMONP dès la formation initiale en Licence ou en Master.

« La formation HMONP est d'une qualité supérieure, et je pense qu'il faudrait peut-être penser à inclure ses cours pendant le cursus. » (582)

« En intégrant des cours théoriques dans le cycle de master avant la HMONP, de manière à être déjà au courant de certaines choses ! » (230)

D'autres propositions portent sur les mémoires : l'organisation d'ateliers sur les mémoires pendant les sessions théoriques, et la rédaction du mémoire après la MSP.

« Je crois que le mémoire (lorsqu'il est imposé) devrait s'écrire après la MSP. Il me semble difficile d'expérimenter pleinement tout en ayant le recul nécessaire pour formuler une réflexion précise et pertinente. Cela fait beaucoup, entre la formation théorique que l'on confronte parallèlement à la réalité quotidienne que nous vivons. Je pense qu'il serait bien d'avoir un suivi tel que nous l'avons eu à Versailles, d'ateliers d'échanges au cours de la MPS puis quelques mois supplémentaires consacrés exclusivement au mémoire. » (524)

« Mémoire pas par directeur d'études mais intégré aux cours de HMO sous formes d'ateliers de suivis - égalité entre les étudiants en termes de suivi » (69)

« (...) Exercice du mémoire est complexe à réaliser en même temps que l'on est en MSP, les compétences intellectuelles sont "fatiguées" surtout quand le rendu de mémoire coïncide avec les calendriers de plusieurs projets (avant les congés). » (229)

Pour répondre aux besoins d'un suivi régulier par le tuteur, les ADE proposent de **faire évoluer les méthodes de validation interne au sein de la structure** pour inciter à une plus forte implication des tuteurs : un guide à leur destination, des documents à renseigner régulièrement (qui existent mais ne sont pas vraiment partagés, cf. ci-dessous). Une valorisation de leur rôle par les ENSA est aussi proposée.

« Une plus grande place devrait être faite aux retours des tuteurs d'agence » (421)

Pour améliorer l'accompagnement par le directeur d'étude (DE) : un suivi plus personnalisé des ADE est proposé. Le nombre d'ADE suivis par un DE, l'implication et la disponibilité des DE sont pointées. Les répondants demandent plus d'individualisation des suivis et un rythme de rencontres plus régulier.

« Sensibiliser les directeurs d'études sur le rôle car les disparités entre les étudiants suivis et ceux laissés sur le bord est énorme, les résultats au rendu du mémoire s'en font sentir. Le système me semble très inégal, surtout quand on vient d'une autre école et que l'on ne connaît aucun enseignant, on se sent très seul. » (62)

« Au-delà des notes de synthèses, il serait important d'avoir des réunions davantage obligatoires avec les DE pour parler de la MSP. » (482)

A contrario, certains ADE regrettent le côté scolaire qu'ils trouvent pesant. La question générationnelle est régulièrement abordée dans les propos.

« Avoir des directeurs d'études plus disponibles, plus jeunes, ayant fait eux-mêmes une HMO ! Aberrant d'avoir une direction d'étude HMO qui n'a pas passé de HMO, qui n'est pas confronté à la problématique de la HMO. Où sont les profs jeunes ?! (...) » (396)

Enfin, les propositions suivantes nous paraissent intéressantes à noter.

L'idée serait par exemple de créer un label ou une habilitation des structures d'accueil pour valoriser les bonnes pratiques des structures d'accueil et à l'inverse en éviter d'autres (abus sur les horaires de travail ou des salaires).

« Du côté des structures d'accueil, il serait intéressant, sous le contrôle de notre Ministère de tutelle, de mettre en place un label ou une forme d'attestation qui inviterait les agences souhaitant employer un ADE en HMONP à garantir la présence d'au moins 1 architecte ayant suivi une formation/sensibilisation. Ce dispositif permettrait de renforcer le lien entre formation et pratique professionnelle et éviterait à l'ADE de se retrouver en position de simple employé supplémentaire. Accueillir un ADE en formation HMONP c'est des responsabilités bien spécifiques, un engagement qui doit être encadré par nos institutions. (290)

« Contrôler plus les entreprises qui recrutent les étudiants en HMO (notamment éviter qu'elles ne considèrent ce recrutement comme un moyen d'obtenir de la main-d'œuvre à bas coût, car au nom de la HMO, ces entreprises proposent des salaires très bas...). » (225)

« Exiger un suivi régulier de la part du tuteur de la MSP. Ou interdire la MSP dans des agences non compétentes en terme de formation » (506)

Des outils de suivi existant, sont à partager entre ADE, DE et tuteurs. En complément des propositions ci-dessus pour l'amélioration du suivi pendant la MSP, les outils existants mis en place par les écoles, tels journal de bord, passeport ou carnet de suivi, pourraient être mieux utilisés.

« Il y a une nécessité de se préoccuper de l'implication réel du tuteur et du directeur d'études dans la formation HMONP pour l'ADE. Lors de ma formation, je n'ai pu profiter ni de l'aide de mon tuteur (charges de travail trop conséquentes dans la structure), ni de celle de mon directeur d'études (vu 2 fois en un an, malgré de nombreuses relances de mails). Je comprends qu'on ne puisse pas se déplacer à cause de retards exceptionnels (ça arrive...), mais qu'on ne réponde pas aux mails alors qu'on se dit enseignant et directeur d'études n'est pas tolérable. Un outil sera à trouver pour faciliter et/ou prouver la bonne communication entre les trois entités. » (18)

« Je pense que les outils sont là, il faut du temps de la part du tuteur et du directeur si l'HMO et la MSP étaient intégrées au cursus du diplôme d'architecte ça serait peut-être plus facile gérer cette communication et suivi » (151)

D'autres encore proposent de revisiter les conditions et la forme de la MSP. Quelques propositions émergent sur les conditions de l'inscription en HMONP : après quelques années d'expérience et sur une durée plus longue de la MSP ou sur les conditions d'inscription à l'Ordre pour les ADE

« Je pense que la formation devrait être davantage liée à l'Ordre des architectes et valorisée pour les structures accueillantes. On pourrait imaginer un statut d'inscription à l'ordre pour les ADE en formation HMONP, avec un rattachement à une structure principale, éventuellement des missions au bénéfice de l'ordre, d'associations ou syndicats (espèce de service civique ordinal), et une plateforme proposant des missions ponctuelles pour d'autres architectes permettant de découvrir certaines phases (demandées par la formation) au sein d'autres structures. Je pense que le statut actuellement proposé se rapproche trop du salariat pour permettre d'être valorisé comme "futur confrère". » (479)

En conclusion, la Mise en Situation Professionnelle est considérée comme essentielle et permet l'accès à un environnement professionnalisant propice pour évoluer en confiance. La MSP permet de faire évoluer la posture professionnelle, de confirmer ou d'infirmier des choix professionnels par l'augmentation de l'autonomie et la prise de conscience des enjeux de l'exercice. Le statut de l'ADE en formation peut être vécu de manière valorisante (liberté et légitimité de s'informer, allègement de la pression) ou dévalorisante (régression du statut au sein de la structure). L'intérêt de la MSP est parfois questionné par les répondants quand ils considèrent avoir une expérience professionnelle suffisante. Certains déclarent avoir voulu abandonner la formation au cours de la MSP (surcharge de travail, problème de communication au sein de la structure, etc.).

2/3 des structures ont l'habitude d'accueillir des ADE en HMONP, et la moitié d'entre elles élaborent une démarche de suivi des ADE en HMONP. Le « contrat pédagogique » est globalement respecté par la structure d'accueil. La quasi-totalité des tuteurs est architecte et la moitié des ADE est satisfaite de la fréquence de suivi de son tuteur. Néanmoins, la qualité des échanges avec le tuteur est inégale (celui-ci manque parfois de temps). Une partie des répondants a plutôt été suivie par d'autres personnes de la structure d'accueil, il apparaît ainsi que la gestion de la formation de l'ADE peut être plutôt collective au sein de certaines structures. Des attentes portent également sur l'appréhension de l'ensemble des phases du projet, des partenaires et du cadre de l'entreprise, sur le suivi de chantier ou encore sur l'accès aux différents aspects de la gestion générale d'une entreprise d'architecture. Au sein des structures d'accueil, des tâches confiées aux ADE sont globalement en adéquation avec leurs attentes vis-à-vis de la formation mais, très souvent, les ADE sont plus impliqués sur les phases d'études que d'exécution du projet. Des contraintes professionnelles peuvent impacter la formation (absentéisme occasionnel lors des cours théoriques de la formation, heures supplémentaires compensées pour moitié, payées dans seulement 10% des cas).

Concernant les savoirs mobilisés pendant la MSP, les ADE considèrent que les sessions de formation leur ont apporté des connaissances pour comprendre le cadre de l'exercice professionnel et la

« réalité » du métier. Ils signalent ainsi l'acquisition d'un recul critique, par l'adéquation entre cours « théoriques » et application concrète en MSP. 4/5 des ADE sont satisfaits de l'encadrement de leur directeur d'étude et estiment avoir été suivis assez ou très régulièrement. Enfin 4/5 des ADE notent que le directeur d'étude n'est pas en relation avec la structure d'accueil. Ainsi une meilleure coordination/communication entre les acteurs de la formation est proposée. Par exemple, des outils de suivi existant, sont à partager entre ADE, DE et tuteurs.

Les ADE en validation des acquis (VA)

Le parcours en Validation d'Acquis d'Expérience (VA) permet aux ADE ayant travaillé pendant plusieurs années de faire valoir ces expériences antérieures afin d'être dispensé d'une Mise en Situation Professionnelle (MSP). Une dispense des cours, éventuellement partielle, peut également être obtenue. 10% des répondants, soit 93 individus, ont réalisé leur formation HMONP par VA. Il s'agit donc d'une proportion non négligeable d'ADE en formation.

Le statut actuel des ADE en VA

La moitié des ADE passant leur HMONP en VA occupe un CDI. Ce chiffre est sensiblement plus élevé que pour les ADE effectuant une MSP (augmentation de 10 point). Le nombre de CDD est par ailleurs très largement inférieur que pour les ADE réalisant une MSP (5,5% pour les ADE en VA contre 41,2% pour ceux réalisant une MSP).

91 RECOD VA - Statut actuel + Autre

Taux de réponse : 10,0%

	Nb	
Salarié CDI	48	52,7%
Autoentrepreneur	17	18,7%
Dirigeant ou associé de l'entreprise	16	17,6%
Salarié CDD	5	5,5%
En recherche d'emploi	4	4,4%
Fonctionnaire	2	2,2%
Total	91	

En outre, une partie de ces ADE en VA occupent un poste de dirigeant ou d'associé de l'entreprise où ils travaillent (seulement 1% des ADE sont associés d'une société d'architecture en France). Certains exercent sous le statut d'autoentrepreneur (le pourcentage est proche de la moyenne nationale qui est à 15%). Ces chiffres sont très supérieurs aux cas d'ADE en MSP et laissent supposer une meilleure intégration dans les entreprises grâce à des CDI, mais aussi à une posture professionnelle qui tend à s'approcher de l'exercice en nom propre.

Nous pouvons également noter que quelques répondants sont en recherche d'emploi au moment de leur formation HMONP, situation incompatible avec un parcours incluant une MSP.

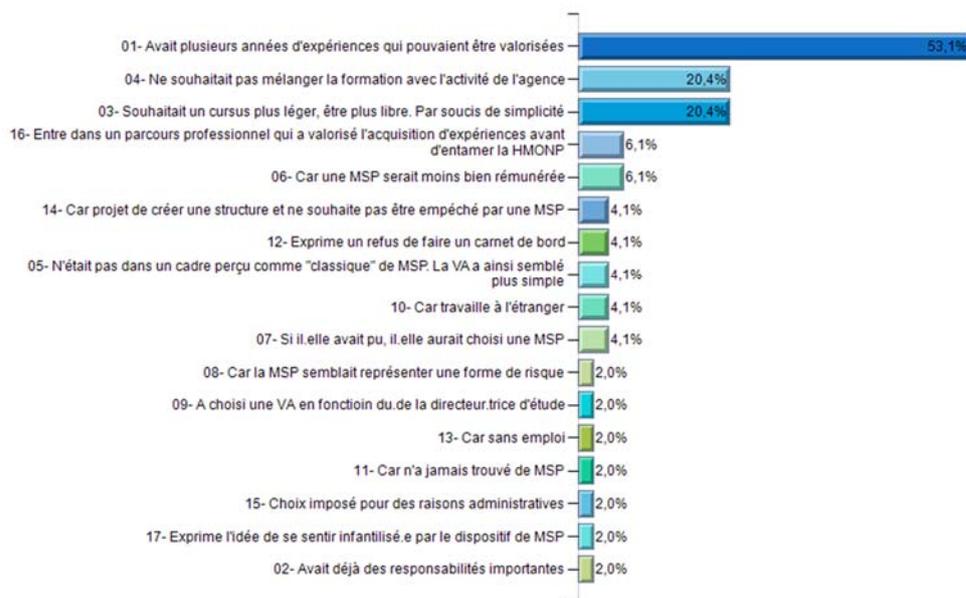
Le choix de la VA pour les salariés

Pour les individus salariés qui auraient pu opter pour un cursus classique, les raisons les poussant à réaliser leur formation via une VA sont multiples. En premier lieu, le souhait de valoriser leurs expériences passées a motivé le choix de la moitié de ces répondants. Ce désir s'accompagne aussi pour certains d'une volonté d'alléger le cursus de formation, notamment en évitant de réaliser un carnet de bord (dispositif pédagogique existant dans certaines ENSA). Pour d'autres, ce choix s'inscrit dans un parcours pensé de longue date et qui valorise une articulation entre formation et activité professionnelle.

« C'était mon choix depuis le début d'acquies de l'expérience à valoriser ensuite. » (740)

201 RECOD VA - Si salarié, pourquoi préférer VA

Taux de réponse : 5,4%



92 RECOD VA - Si salarié, pourquoi préférer VA

Taux de réponse : 5,4%

Réponse	Nb	Taux de réponse
01	26	53,1%
04	10	20,4%
03	10	20,4%
16	3	6,1%
06	3	6,1%
05	2	4,1%
07	2	4,1%
08	2	4,1%
10	2	4,1%
12	2	4,1%
14	2	4,1%
17	1	2,0%
09	1	2,0%
13	1	2,0%
02	1	2,0%
15	1	2,0%
11	1	2,0%
Total	49	

Nota : Cette question a recueilli 5,4% de réponse soit environ 49 individus.

En contraste, 10 personnes qui ont choisi de passer leur HMONP en VA, expriment le désir de ne pas mélanger le parcours de formation à l'activité professionnelle. Ce choix peut être lié au fait que l'individu ne veut pas être associé à l'identité de l'agence où la MSP serait réalisée, ou au fait que la formation apparaît comme infantilisante (un tuteur au sein de la structure est assigné à l'ADE).

« J'avais envie de mener une réflexion qui me soit personnelle, détachée du cadre de l'entreprise dans laquelle j'exerce. Je trouve le principe de MSP un peu "infantilisant", dans la mesure où elle demande un encadrement au sein de l'agence. » (762)

« La forme de cette formation est déjà rébarbative à mes yeux, je ne souhaitais pas en plus passer en MSP et l'imposer à mes supérieurs » (300)

Le cursus en VA est également choisi par des personnes qui souhaitent pouvoir rester libres de changer d'emploi facilement durant la formation :

« Pour ne pas avoir d'attache avec mon employeur actuel, être complètement autonome dans le suivi de cette formation. J'ai d'ailleurs pu changer d'agence en cours de formation HMONP (j'ai reçu une proposition d'embauche de manière inopinée en décembre 2018 et j'ai pu saisir ce nouveau poste grâce à cette VA). » (346)

Voire afin de pouvoir créer une structure si l'occasion se présente :

« J'étais en CDD et je pensais monter ma structure au cours de l'année HMONP. Les plans ont changé et je compte monter mon agence l'année suivante. » (504)

La représentation de la MSP qui serait l'équivalent d'un « stage » ou d'un emploi précaire fait dire à certains individus que réaliser une MSP aurait comporté certains risques notamment sur le niveau de rémunération.

Certains ont ainsi comme idée que la MSP nécessiterait de passer un nouveau contrat avec les structures où ils travaillent déjà ce qui comporterait alors des risques. Ces représentations erronées de la MSP existent autant chez les employeurs que chez les ADE :

« Je travaille en Suisse, ils ne savent même pas ce qu'est la MSP. Ils n'étaient pas convaincus de l'intérêt de la formation, j'ai dû le faire sur mes congés. Salariée depuis 3 ans, j'aurai perdu mes droits au chômage si je n'avais pas été réembauchée à la fin de ma MSP. » (55)

« Clairement avec mon niveau de rémunération en CDI et mes obligations de père de famille, je n'avais aucun intérêt financier à faire une MSP. Pourtant à offre salariale équivalente j'aurai choisi la MSP. » (60)

Globalement, le choix de réaliser une VA plutôt qu'un parcours classique avec une MSP n'est pas un choix par défaut car seulement 2 personnes auraient préféré faire une MSP. Néanmoins, la VA s'impose parfois pour des raisons pratiques : être sans emploi au moment de la formation, situation d'exercice jugée atypique, impossibilité de trouver une MSP, choix imposé par l'administration.

La structure actuelle des ADE en VA

Les ADE réalisant une VA travaillent plus souvent dans des agences d'architecture et/ou d'urbanisme inscrites à l'Ordre (plus de la moitié de l'effectif) mais de manière moins importante que pour les ADE réalisant une MSP (question 47) qui sont 95% à travailler dans des agences inscrites. Ces agences sont essentiellement des sociétés d'architecture mais on trouve aussi quelques architectes exerçant en libéral (nous retrouvons ces mêmes observations chez les ADE en MSP).

93+95 VA - Type structure actuelle

Taux de réponse : 9,4%

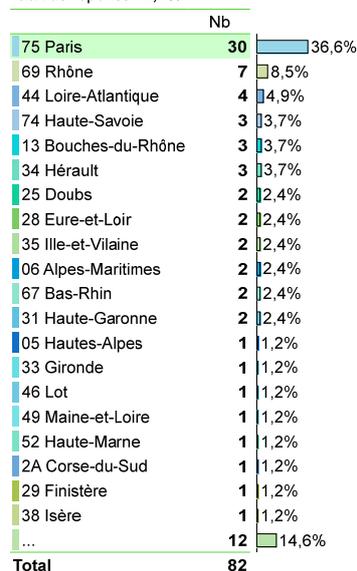
	Nb	
Agence d'architecture et/ou d'urbanisme inscrite à l'Ordre des architectes	56	65,1%
Entreprise de maîtrise d'œuvre	9	10,5%
Bureau d'études techniques ou environnement	5	5,8%
Agence d'architecture d'intérieur	4	4,7%
Entreprise de bâtiment et travaux publics	3	3,5%
Ministère ou services déconcentrés de l'État	2	2,3%
Agence de dessin en architecture	2	2,3%
Autre structure	2	2,3%
Collectivité territoriale	1	1,2%
Établissement public ou parapublic	1	1,2%
Milieu associatif	1	1,2%
Total	86	

Pour les ADE ne travaillant pas dans des structures inscrites à l'ordre, certains exercent dans des entreprises de maîtrise d'œuvre, d'autres dans des bureaux d'étude technique ou encore dans des agences d'architecture d'intérieures. Des ADE en VA occupent un poste de la fonction publique : pour l'État et ses services déconcentrés ; pour des collectivités ; dans des établissements publics ou parapublics. Une personne exerce dans le milieu associatif. Nous pouvons donc noter une plus grande proportion de modes d'exercices en dehors des structures inscrites à l'Ordre que chez les ADE réalisant une MSP.

Les parts d'ADE en VA exerçant à Paris mais aussi dans les autres territoires suivent les ordres de grandeur de la répartition des inscrits d'une part, mais aussi la répartition des jeunes diplômés en architecture (*Archigraphie 2018*).

96 VA - Structure actuelle - Département

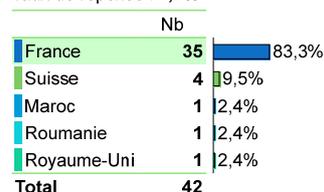
Taux de réponse : 9,0%



Comme pour les ADE réalisant une MSP à l'étranger, les ADE réalisant une HMONP par VA et travaillant hors de France travaillent en premier lieu en Suisse.

97 VA - Structure actuelle - Pays

Taux de réponse : 4,6%



La dispense de cours

Les deux tiers des ADE réalisant un parcours en VA, ne sont pas dispensés des sessions de cours donnés dans les ENSA. Nous donc pouvons noter que ce type parcours ne contribue que marginalement à extraire les ADE du parcours de formation.

Le suivi par le directeur d'étude

Le suivi par les directeurs d'études des ADE en VA est globalement régulier voire très régulier avec des taux de suivi comparables aux ADE qui réalisent des MSP. Il est nécessaire de noter que près de 30% des ADE réalisant une VA estiment avoir été peu ou pas suivi par leur directeur d'étude. De même, le taux de satisfaction est strictement similaire entre la population constituée des ADE en VA et ceux réalisant une MSP

(avec 80,7% de satisfaction pour 19,3% d'insatisfaction). Il est donc possible de noter que les ADE en VA sont suivis de manière équivalente que les autres ADE en formation.

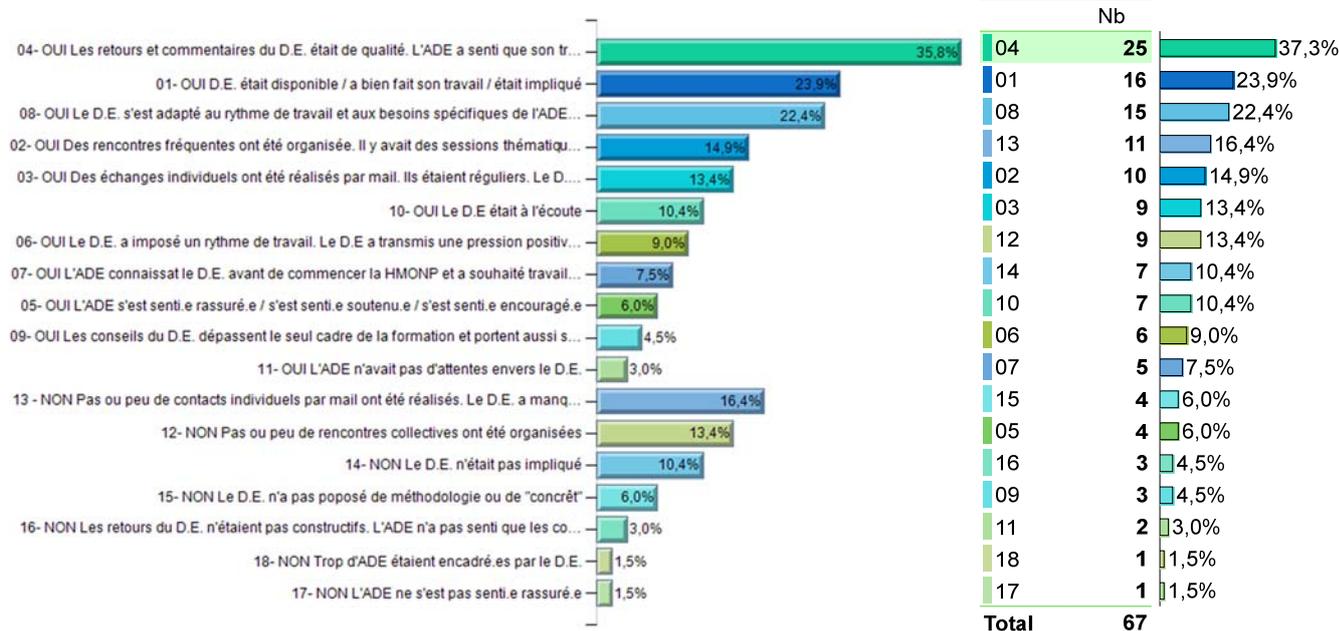
Le point le plus apprécié par les ADE en VA concerne la qualité des échanges et la pertinence des commentaires de leur directeur (par 35,8% des répondants). Les ADE qui réalisent une MSP, citent ce point fort pour seulement 11,4%. La forte disponibilité des directeurs d'étude ainsi que leur capacité à s'adapter aux besoins des personnes en formation sont également appréciées chez cette population d'ADE.

102 RECOD VA - Satisfaction Encadrement directeur études - Pourquoi

226 RECOD VA - Satisfaction Encadrement directeur études - Pourquoi

Taux de réponse : 7,3%

Taux de réponse : 7,3%



Par ailleurs, le fait de connaître le directeur d'étude préalablement à la formation est plus largement cité par les ADE réalisant une VA que ceux suivant une MSP. De même deux ADE réalisant une VA expriment le fait de ne pas avoir eu d'attentes particulières envers leur directeur d'étude. Concernant l'insatisfaction, le manque d'échange et l'indisponibilité des directeurs d'étude est très largement cité comme point faible.

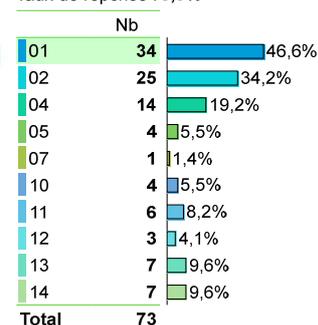
La mobilisation des savoirs dans l'activité professionnelle actuelle

Chez les ADE en VA, la capacité des sessions de cours à contribuer à la constitution d'une boîte à outils pratique pour exercer est plus largement citée comme utile (46%) ainsi que les apports théoriques relatifs à questions réglementaires ou juridique (34%). De même les sessions de cours contribuent fortement à une prise de conscience des responsabilités et des risques liés à l'exercice en nom propre. Quelques ADE bénéficiant d'une VA estiment que les sessions de cours les ont aidés à créer une entreprise (taux plus important que chez les ADE réalisant une MSP). D'autres déclarent également avoir découvert d'autre

manières d'exercer durant les sessions de cours. Concernant la prise de conscience des enjeux de la profession, des ADE en VA estiment que les sessions de cours leur ont apporté des savoirs mobilisables dans leurs pratiques alors que d'autres estiment que la formation ne leur a pas été utile. Enfin, certains estiment que tout leur a été utile. **Seules 7 personnes sur 73 n'ont pas trouvé d'apports de la formation à l'activité actuelle.**

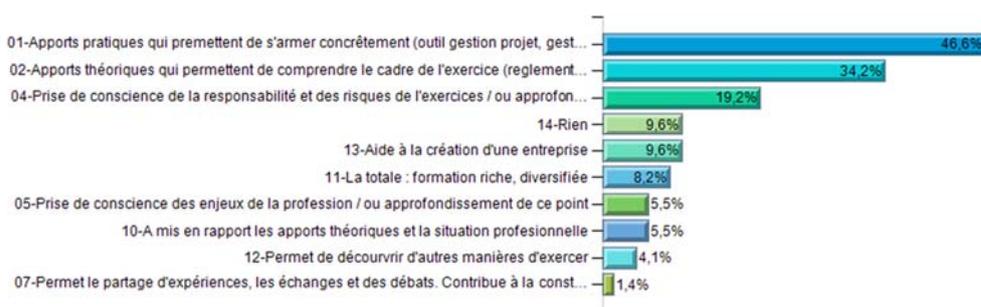
103 RECOD VA - Apports savoirs sessions formation pour activité professionnelle actuelle

Taux de réponse : 8,0%



227 RECOD VA - Apports savoirs sessions formation pour activité professionnelle actuelle

Taux de réponse : 8,0%



Éléments de comparaison entre les ADE en MSP et ADE en VA

Les personnes inscrites dans la formation à l'HMONP au titre de la validation d'acquis représentent 10% des répondants. Ils ont globalement eu deux fois plus d'expériences d'emplois hors stage que les personnes inscrites avec une Mise en Situation Professionnelle (3,29 emplois en moyenne pour les ADE en VA contre 1,63 pour les ADE qui réalisent une MSP) et cumulent plus de 4 fois la durée de travail que les ADE en MSP (79 mois d'expériences pour les ADE en VA soit 6,5 ans contre 18 mois pour les ADE en MSP soit 1,5 ans). Cette différence s'explique par le fait que les ADE en VA doivent démontrer l'acquisition de certaines compétences au courant de leur parcours professionnel afin d'être dispensé de la MSP. En moyenne les personnes se sont inscrites à la formation à l'HMONP 7 ans après l'obtention de leur diplôme d'État d'architecte.

La majorité des ADE qui s'inscrivent dans la formation par une VA sont nées entre 1985 et 1989 (53 inscrits sur 93) et ont donc entre 30 et 34 ans au moment de leur formation. Seulement 7 ont moins de 30 ans et 33 ont plus de 35 ans. La plupart des ADE (78%) qui réalisent une MSP ont quant à eux entre 24 et 29 ans au moment de leur HMONP. Si les ADE inscrit à la formation HMONP par une MSP sont majoritairement des femmes (63,6% des inscrits suivant une MSP sont des inscrites), elles sont moins nombreuses inscrites en VA (49,5% de femmes inscrite en HMONP par VA et 50,5% d'hommes).

Concernant les expériences passées et les postes qu'occupent les ADE au moment de la formation, il apparait que les ADE inscrits par VA ont eu plus d'expériences dans des agences d'architecture exerçant en libéral que ceux réalisant une MSP (46,8% des ADE en VA ont déjà travaillé dans une agence en libéral contre 27,6% des ADE en MSP). Cette différence s'explique par le fait que les ADE en VA ont

accumulé plus d'expériences. Néanmoins, nous pouvons noter qu'au moment où ils s'inscrivent en formation à l'HMONP, les ADE en VA ne sont plus que 65,1% à exercer dans une agences d'architecture contre 96,7% pour les MSP. De plus lorsque les ADE en VA travaillent dans une agence d'architecture, cette dernière a plus tendance à être une société d'architecture que pour les ADE en MSP (90,7% pour les ADE en VA contre 84,3% pour les ADE en MSP).

Les ADE inscrits en HMONP par VA sont plus enclins à dire que leurs expériences passées les ont aidés à construire leur orientation professionnelle. À cette question 76,9% des ADE en VA répondent « oui tout à fait » contre 60,7% des ADE en MSP. Ils précisent d'ailleurs que ces expériences les ont aidés à comprendre la réalité du métier (30,8% des ADE en VA contre 19,1% de ceux en MSP) et à acquérir des savoir-faire techniques (15,4% chez les ADE en VA contre 5,4% pour les autres).

Nous pouvons noter aussi que des ADE en VA se sont inscrits directement après l'obtention de leurs diplômes. Pour les ADE en VA qui ont choisi d'attendre avant de s'inscrire en HMONP, les raisons de ce choix sont relativement similaires à celle des ADE qui réalisent une MSP. En revanche, **chez les ADE qui bénéficient d'une VA, le fait d'avoir un projet professionnel précis a été une raison plus importante pour retarder l'inscription** que chez ceux qui réalisent une MSP (21,6% contre 11%). Les ADE en VA ont moins tendances à s'inscrire dans l'établissement où ils ont obtenu leur diplôme et choisissent plus volontiers leur ENSA d'inscription selon des critères géographiques.

Concernant les apports de la formation HMONP, les ADE en VA sont plus enclins à dire qu'elle leur a permis de confirmer les envies professionnelles (49,3% des ADE en VA contre 34,3% des ADE en MSP). Par ailleurs, 66,7% des ADE inscrits en VA savaient déjà ce qu'ils souhaitaient faire lorsqu'ils se sont inscrits dans la formation (contre 33,8% des ADE en MSP). De plus, 95,4% des ADE qui passent leur HMONP par VA souhaitent exercer en nom propre dont 44,3% directement après la formation. Concernant le type d'exercice envisagé, les ADE en VA sont un tiers à souhaiter exercer seul (27,6%) contre seulement un dixième des ADE en MSP (10,5%).

Comme la plupart des ADE inscrit dans la formation HMONP, ceux qui le sont par VA estiment que les principaux apports portent sur les connaissances théoriques qui permettent de mieux comprendre l'environnement de l'exercice (30,8%), ainsi que sur les outils pratiques permettant de mieux s'armer concrètement (26,2%). Ils sont en revanche plus nombreux que les autres (30,8%) à considérer que la formation leur a permis de prendre conscience des responsabilités et risques liées à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en nom propre.

La possibilité offerte par la formation de pouvoir échanger et partager sur les différentes expériences est également appréciée des ADE en VA (arrive en 4^e position). Nous pouvons souligner que pour certains de ces ADE, le fait d'être habilité et pouvoir exercer directement constitue le principal apport.

Concernant les lacunes de la formation, les ADE en VA sont plus nombreux à critiquer l'organisation matérielle de la formation dans l'école d'inscription (28,8% contre 14,9%). Ces ADE auraient également

souhaité un approfondissement des sujets relatifs à l'entrepreneuriat (22%). Enfin, 15% des ADE en VA estiment que la formation est complète et sans manques.

Conclusions

Activités des ADE en VA :

La population d'ADE qui suivent une formation à l'HMONP par VA représente 1/10^e de la population globale. Ces individus généralement plus expérimentés semblent adopter des postures qui tendent à s'approcher d'un exercice en nom propre avec 17% d'entre eux déjà associés d'une société d'architecture et 18% d'entre eux exerçant sous le statut d'autoentrepreneur. Les ADE en VA ne sont que 2/3 à travailler dans des structures inscrites à l'Ordre, chiffre relativement bas au regard des ADE en MSP. Ils sont alors dans des entreprises de maîtrise d'œuvre, dans des bureaux d'études, dans des agences d'architecture d'intérieure, et dans la fonction publique. Pour les ADE travaillant dans des agences inscrites, 90% sont dans des sociétés d'architecture, confirmant l'idée que l'exercice en libéral est moins favorisé par cette population. En termes de répartition sur le territoire national, ces ADE suivent une répartition qui recoupe celle des inscrits en France.

Choix de passer sa HMONP en VA :

Le fait de réaliser la formation via une VA n'est pas un choix par défaut, mais semble entrer dans une stratégie de valorisation de l'expérience professionnelle. De même, la volonté d'alléger le cursus et de ne pas se voir « infantilisé » par des dispositifs pédagogiques vécus comme « rébarbatifs » est souvent évoqué. De plus pour beaucoup, une MSP de 6 mois est perçue comme une contrainte alors qu'ils souhaitent pouvoir changer facilement de poste, voire créer une structure rapidement. Pour un certain nombre de ces ADE, le fait de ne pas réaliser une MSP constitue un moyen de ne pas créer d'interférences entre leurs activités professionnelles et leur souhait de se former. Enfin, le fait que la MSP serait un stage moins bien rémunéré qu'un emploi est évoqué comme raison pour ne pas passer par ce dispositif.

Suivi pédagogique des ADE en VA :

2/3 des ADE en VA suivent les sessions de cours de la formation. Ce mode d'obtention de l'HMONP n'a donc que peu tendance à extraire ces individus du parcours pédagogique des ENSA. La qualité de suivi de ces ADE par le directeur d'étude semble s'approcher de celui du reste des ADE autant en termes de régularité du suivi que du taux de satisfaction. Néanmoins nous pouvons noter que les ADE en VA semblent avant tout apprécier la qualité des échanges qu'ils entretiennent avec leurs directeurs, et la capacité de ces derniers à s'adapter à leurs situations individuelles. En termes de savoir acquis durant la formation, il apparaît que près d'un ADE sur deux ait estimé que la formation

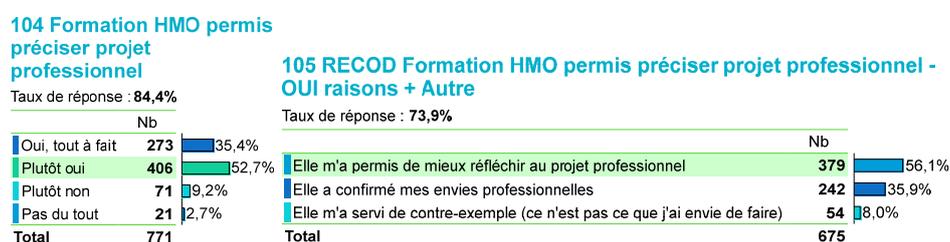
a contribué à leur apporter une boîte à outils pratique pour leur exercice. Un tiers pense que les connaissances réglementaires et juridiques ont été utiles. D'autres estiment avoir acquis des savoirs et compétences utiles pour créer une agence (d'avantage que les ADE en MSP).

Le projet professionnel des ADE et le bilan de la formation à l'HMONP

Une maturation très appréciée du projet professionnel de maître d'œuvre en nom propre

L'enquête montre globalement que la formation à l'HMONP est perçue par la grande majorité des ADE comme une étape importante de la construction de leur projet professionnel, de la préparation d'une pratique professionnelle en leur nom propre et de la mise en perspective d'une pratique réflexive qui intègre ultérieurement une diversification des formations et des expériences comme composantes indispensables de leur trajectoire professionnelle.

Une nette majorité d'ADE estime avoir pu préciser, en cours de la formation à l'HMONP, son projet professionnel (104+105)

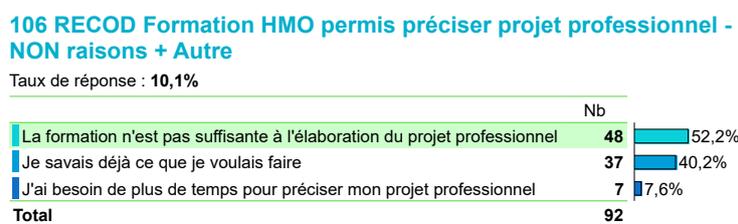


Pour 88,1 % des ADE, la formation à l'HMONP a permis de **préciser le projet professionnel**, avec 52,7% « plutôt oui » et 35,4% « oui, tout à fait ». Dans ce groupe **très majoritaire** des ADE, plus de la moitié indiquent que cette formation leur a **permis de mieux réfléchir au projet professionnel**, et 35,9% qu'elle leur a permis de confirmer leurs envies professionnelles. Cependant, 8% répondent que la formation HMONP leur a **servi de contre-exemple** dans la construction de leur propre projet professionnel. Cette perception de la formation ressort aussi dans les réponses libres.

« Elle m'a servi de contre-exemple dans ma manière de vouloir exercer l'architecture. » (774)

« Elle m'a permis de conforter certains choix, et de savoir que je ne voudrais plus du tout certaines choses. » (821)

Une minorité d'ADE-moins d'un ADE sur dix- estime de ne pas avoir pu préciser suffisamment le projet professionnel (106)



Une minorité de 9,2% répond « plutôt non » à cette même question d'une aide consistante à l'élaboration du projet professionnel, et 2,7% « pas du tout »⁵³. Pour cette portion des ADE qui considèrent qu'ils n'ont pas suffisamment profité de la formation pour préciser leur projet professionnel, environ la moitié estime que la formation n'était pas suffisante. Les commentaires libres explicitent le regret d'une formation qui reste trop générale, ne permettant pas aux ADE concernés de mûrir véritablement leur choix d'un projet professionnel.

« Définir une manière d'être architecte plus qu'un projet professionnel. » (878)

« Elle m'a donné des informations, mais pas de réponse claire. » (749)

Certains ADE considèrent que la formation a contribué à faire naître un doute quant à la capacité de s'engager rapidement dans une pratique en son nom propre.

« Je suis devenu indécise... je pense qu'il faut plus d'expérience avant de se jeter dans l'arène... » (826)

37 personnes estiment qu'ils savaient en amont de la formation déjà ce qu'ils voulaient faire, et que la formation n'a pas remis en question leurs choix antérieurs.

« Mon projet professionnel n'est pas conditionné par l'HMONP. » (161)

7 personnes estiment enfin qu'ils auraient eu besoin de **plus de temps** pour préciser leur projet professionnel.

« J'ai besoin de plus de temps pour mûrir un projet professionnel. J'ai effectué la formation relativement tôt dans mon parcours et je suis encore en réflexion sur la manière dont je veux poursuivre ma pratique d'architecte. » (564)

Ces retours permettent de soulever la question de savoir si le facteur du temps ne constitue pas plus globalement la raison d'un sentiment de maturation insuffisante du projet professionnel, qui s'exprimerait éventuellement sur l'ensemble des trois groupes d'ADE qui ont répondu à cette question⁵⁴.

Une grande majorité d'ADE s'oriente vers un exercice en leur nom propre (107)

107 Souhait exercer en nom propre

Taux de réponse : **84,8%**

	Nb	
Oui, à l'issue de la formation	121	15,6%
Oui à terme	563	72,6%
Non, je n'envisage pas d'exercer en mon nom propre	23	3,0%
Je ne sais pas	68	8,8%
Total	775	

⁵³ voir le tableau 104 plus haut

⁵⁴ Cela est à approfondir dans la phase finale de l'étude, et les profils des ADE. Il conviendra de voir dans quel groupe d'ADE appartiennent les 48 +7 personnes qui estiment avoir manqué du temps, ou bien considèrent la formation comme insuffisante.

A la question « souhaitez-vous exercer en votre nom propre ? », 15,6% répondent « oui à l'issue de la formation », et 72,6% « oui à terme ». **88,2% des formés s'orientent donc vers un exercice en leur nom propre, ce qui semble constituer une proportion élevée, qui peut toutefois s'expliquer par le cadrage serré de l'objectif de formation : l'habilitation.**

3% des ADE indiquent ne pas vouloir s'engager dans un exercice en leur nom propre et 8,8% restent indécis. **Il s'agit là de deux groupes dont l'observation sur une période plus longue pourrait s'avérer particulièrement instructive, permettant notamment une analyse plus fine des raisons d'un doute se réveillant ou persistant, et d'un projet de réorientation qui se développe ou se maintient en cours de formation. Il faudrait en ce sens mieux comprendre dans quelle mesure la formation HMONP permet à certains ADE une prise de conscience que l'exercice en nom propre ne correspond pas - ou éventuellement plus à l'issue de la formation - à leur vocation première.**

108a Mode d'exercice si pas en nom propre

Taux de réponse : 2,4%

	Nb	
Je souhaite continuer à travailler comme salarié en agence	12	54,5%
Je souhaite exercer en dehors de l'architecture	3	13,6%
Je souhaite passer un concours de la fonction publique	3	13,6%
Autre	4	18,2%
Total	22	

Dans la petite frange d'ADE (22 personnes) qui ne souhaitent pas viser un exercice en nom propre, seules 3 personnes pensent s'orienter explicitement vers un autre domaine d'activité que l'architecture. Plus de la moitié d'entre eux souhaitent poursuivre une activité salariée en agence d'architecture, et d'autres passer un concours de la fonction publique.

Comme mentionné précédemment, il s'avère que la formation à l'HMONP permet à un nombre modeste mais non négligeable d'ADE de fonder un choix raisonné de ne pas engager une pratique de maîtrise d'œuvre en son nom propre. Ce choix, s'il semble exprimer d'abord un abandon de l'objectif initial de formation, pourrait sous certaines conditions aussi être évalué comme un acquis positif de la formation⁵⁵.

Une préparation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre très majoritairement appréciée (109)

Une très large majorité de 93,4% estime que la formation a permis de se préparer à l'exercice professionnel en son nom propre, avec 46,1% de réponses « oui, tout à fait » et 47,3% de « plutôt oui ». 5,2% répondent « plutôt non » et 1,4% (11 personnes) « pas du tout⁵⁶. Les réponses aux questions concernant les principaux apports et manques de la formation (plus bas, chapitres 5.3 et 5.4) vont éclairer cette question.

⁵⁵ Une interrogation apparaît ainsi concernant les 4 personnes pour qui, en cours de formation, d'autres perspectives professionnelles se sont apparemment précisées, des perspectives qu'il serait précieux de connaître de manière précise, y compris dans leur processus d'émergence.

⁵⁶ Il serait intéressant de connaître de manière explicite les motivations de ces réponses négatives.

109 Aide formation pour préparer exercice en nom propre

Taux de réponse : 84,2%

	Nb	
Oui, tout à fait	355	46,1%
Plutôt oui	364	47,3%
Plutôt non	40	5,2%
Pas du tout	11	1,4%
Total	770	

Un souhait très majoritaire d'exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre avec un statut d'associé (110)

Une large majorité de 79,4% des ADE se prépare pour exercer en leur nom propre avec un statut d'associé. 12,5% seulement envisagent un exercice seul. 4,4% s'orientent vers la reprise d'une agence existante, et 1,3% vers l'implication dans une entreprise familiale.

110 RECOD Configuration exercice en nom propre + Autres

Taux de réponse : 81,6%

	Nb	
Associé	592	79,4%
Seul	93	12,5%
Dans le cadre d'une reprise d'agence existante	33	4,4%
Dans l'entreprise familiale	10	1,3%
Ne sais pas encore	10	1,3%
En collectif	8	1,1%
Total	746	

Les ADE restants sont soit dans l'incertitude (1,3%) soit envisagent **un autre projet collectif** (1,1%). Pour ce dernier groupe, certains verbatim indiquent des pistes qui semblent exprimer une **volonté d'expérimenter et d'inventer**.

Seule mais collaborant pour le partage de connaissances et de moyens. (157)

SCM / Collectif pluridisciplinaire, mais non associé. (273)

Certains verbatim révèlent aussi une tension que les ADE perçoivent entre une exigence d'exercer un métier en son nom propre qui doit faire sens, et la viabilité économique de ce métier.

En parvenant à trouver un montage ayant à la fois du sens pour moi et une potentielle stabilité économique. (668)

L'enquête montre globalement que la formation à l'HMONP est perçue par les ADE comme une étape importante de la construction de leur projet professionnel, 88,1% des ADE estiment avoir pu le préciser, en cours de la formation.

Près de 9 ADE sur 10 déclarent s'orienter vers un exercice de maîtrise d'œuvre en son nom propre (88,2%), avec une préférence nette pour le statut d'associé. Une très large majorité estime que la formation à l'HMONP aide à se préparer à cet exercice (93,4%).

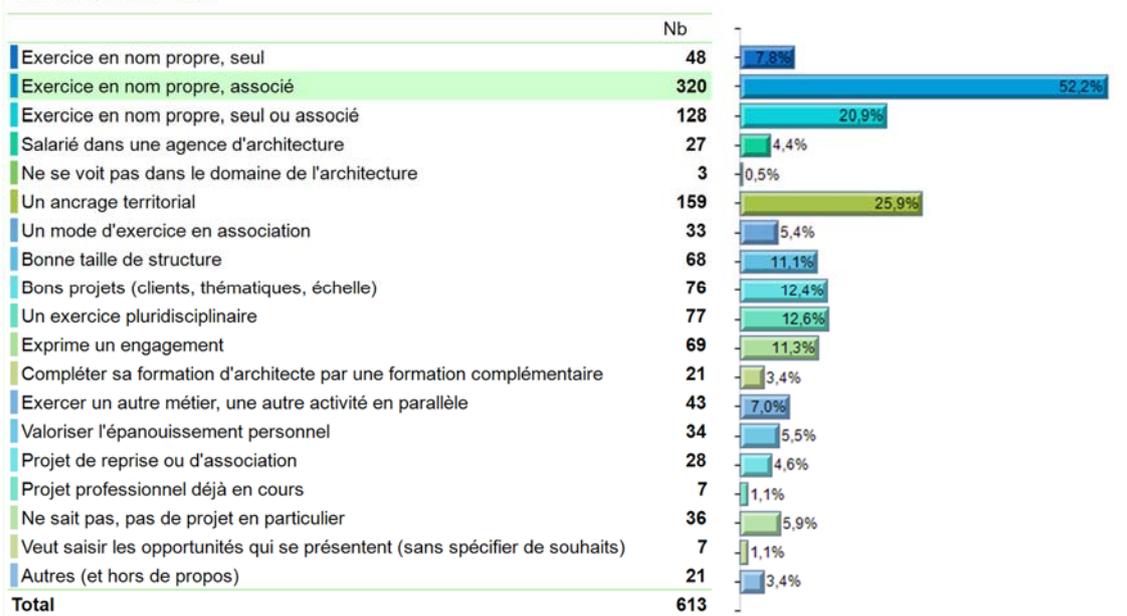
Toutefois, l'enquête fait apparaître des parcours qui ne rentrent pas dans ce champ majoritaire : des ADE encore hésitants qui n'ont pas trouvé dans la formation les outils pour les aider à avancer dans la construction de leur projet professionnel, ou encore des ADE décidés de ne pas exercer en nom propre.

Les projections dans 10 ans révélatrices des aspirations professionnelles des ADE

Dans une question ouverte, les ADE ont été interrogés sur où ils se verraient idéalement à l'horizon de 10 ans⁵⁷. La richesse des réponses permet la mise en relief de quatre groupes majeurs de perspectives décrites : engagement dans la maîtrise d'œuvre en nom propre, avec une réflexion sur le mode d'exercice et un ancrage territorial, mais également une ouverture vers d'autres pratiques du métier et un attachement à un épanouissement personnel. Les réponses à cette question révèlent les aspirations professionnelles des ADE la veille de leur habilitation à exercer.

111 RECOD Où dans 10ans?

Taux de réponse : 67,0%



⁵⁷ Question n°111

Une volonté forte et largement majoritaire de s'engager à l'horizon de 10 ans dans la maîtrise d'œuvre en son nom propre, avec la confirmation d'une préférence très nette pour un statut d'associé

Le volet le plus important de réponses (codes 1, 2, 3) montre une volonté forte et récurrente de s'engager dans la maîtrise d'œuvre en son nom propre, avec une préférence très nette pour un statut d'associé, confirmant des constats précédents. **La quasi-totalité de ceux qui se sont exprimés a le souhait d'exercer en son nom propre.**

« Dans mon agence que je vais créer à l'issue de cette formation. » (543)

« A la tête de mon agence, avec mon associée potentielle (binôme de projet au cours des études d'architecture). » (105)

« Idéalement, dans ma société avec mes deux associés et plusieurs employés, travaillant sur des projets publics et privés de multiple dimensions. » (154)

« J'aimerais avoir fondé mon agence en association d'ici 5 ans. Et donc dans 10 ans commencer à trouver un fonctionnement de celle-ci. » (275).

« Architecte HMONP, chef d'entreprise exerçant en mon nom propre, docteur en urbanisme et territoire, enseignante dans une école d'architecture. » (887)

« Je me vois en effet cofondatrice d'une agence qui travaille l'architecture en synergie avec plusieurs d'autres domaines. Pour donner une idée, je pense que ça sera orientée vers l'architecture responsable. » (81)

« Idéalement associée avec un ou plusieurs autres architectes, dans une agence avec des valeurs qui me correspondent. » (262)

« Dans 10 ans, j'aurai une agence avec 2 ou 3 associés qui proposera des projets vertueux et écologiques sur des logements individuels, petits logements collectifs et petits équipements publics dans la région lyonnaise. » (111)

Pour un groupe d'ADE, le projet d'installation est déjà concret, notamment la reprise de ou l'association avec une structure existante (environ 5% des ADE)⁵⁸.

« Si tout se passe comme prévu, j'aurai repris l'agence de mon père avec ma collègue, on espère faire évoluer l'agence vers des desseins qui nous sont propres. » (16)

« Si cela se concrétise, j'ai eu la proposition de reprise de l'agence soit complète soit en tant qu'associée dans un premier temps. Mais si cela ne se réalise pas je compte m'installer en mon nom propre en créant mon agence. » (10)

⁵⁸ (4,6%, code 15).

Pour quelques cas leur situation dans 10 ans sera liée au développement d'un projet professionnel engagé dès à présent⁵⁹.

« À priori je vais monter une agence d'architecture dans les mois à venir, donc si tout va bien, toujours à la tête de cette agence. » (52)

« Dans l'agence que je m'appête à monter. » (443)

« Associée avec deux amies avec lesquelles nous sommes actuellement en train de créer une association. L'idée est de développer par la suite ce projet sous la forme d'une société d'architecture. » (836)

Seul 4,4% (code 4) des répondants envisagent de se retrouver dans 10 ans avec un statut de salarié en agence d'architecture, mais soit sous condition d'une montée en responsabilité, soit d'une perspective de transition progressive vers une activité en leur nom propre.

« Employé à mi-temps et en libéral le reste du temps, afin d'avoir mes propres projets tout en continuant d'apprendre d'une expérience en agence. » (201)

« Idéalement toujours comme salariée, mais avec des responsabilités importantes. Peut-être devenir associée. » (829)

« Soit ayant évolué dans une structure qui me plaît et dans laquelle je me sens bien car elle me permet de m'exprimer, soit associé dans une structure que j'aurais participé à créer. » (34)

« Soit je suis encore dans cette structure, soit je m'installe et collabore sur certains projets. Ou alors je pars pour recommencer une nouvelle vie ailleurs. Le contexte général est à l'incertitude. » (191)

« Je souhaiterais être impliquée plus fortement dans l'agence dans laquelle je me trouverai. L'agence dans laquelle je suis actuellement a été un exemple pour moi de la manière de conjuguer engagement environnemental et rentabilité d'une agence. Ce type d'agence est celui vers lequel je tends dans un futur proche comme salariée, dans un futur lointain comme associée. » (376)

Seulement trois personnes pensent avoir quitté le domaine de l'architecture. Une seule réponse affirme une envie immédiate de changer de domaine.

« Dans un autre métier. » (442)

Forte volonté d'un ancrage territorial de la future pratique

Une deuxième récurrence importante constatée dans **plus d'un quart des réponses libres** concerne la volonté d'un **ancrage territorial** de la future pratique.⁶⁰

« Avoir déménagé en région, associé dans une société de petite taille avec un associé de ma génération, travaillant sur des projets locaux. » (667)

⁵⁹ (1,1%, code 16)

⁶⁰ 111.2 / (25,6%, code 6)

« Dans 10 ans je me vois travailler indépendamment dans mon pays natal, en association avec ses confrères ou seule. » (899)

Au-delà de mentionner leur engagement vis-à-vis de territoires singuliers en France ou à l'étranger, les ADE s'intéressent selon leurs expressions libres aussi à différentes situations territoriales, avec parfois le projet d'installer leur pratique entre deux territoires, et surtout avec une attention fréquente pour les territoires ruraux et de montagne.

« Sur des projets à la fois régionaux et ruraux mais également entre ville et campagne. Voir urbanistique et territoire. » (127)

« Associée d'une petite agence d'architecture, située dans un milieu rural, pratiquant une activité diversifiée (maîtrise d'œuvre, AMO, ...). » (311)

« Je serai dans une société d'architecture qui pratique l'urbanisme en équipe pluridisciplinaire et qui s'intéresserait au développement local et rural à travers la maîtrise d'œuvre urbaine et rurale ! » (732)

« Monter un partenariat avec un géographe-aménageur et un paysagiste, pour traiter des questions de soutenabilité des territoires de montagne. » (95)

Un nombre d'ADE indiquent leur volonté d'être acteur du renouvellement d'un certain type d'espace urbain, avec un intérêt majoritaire pour les villes de taille moyenne.

« De préférence dans une grande ville car les problématiques d'habitat urbain, la rénovation et la réhabilitation m'intéressent. » (40)

« Dans une ville moyenne à pratiquer l'architecture, mais pas seulement. J'ai également envie de transmettre aux gens l'importance des espaces et de rendre visible ce travail. Cette méconnaissance du métier ainsi que son dénigrement par la production de masse ne permettent pas la compréhension de l'architecture à tous. » (666)

Réflexion sur la construction d'un mode d'exercice de la profession

Association ou réseau pour une émulation féconde ?

Un troisième groupe de réponses concerne la volonté de construire pendant les 10 années à venir consciemment un mode d'exercice de la profession d'architecte. Un premier volet de réponses⁶¹ concerne la relation de cette construction d'un mode d'exercice avec les questions des formes d'associations (y compris sur le plan juridique) qui rendent possible une émulation souhaitée et féconde, très majoritairement dans une structure pilotée collectivement, ou dans une petite structure intégrée dans un réseau avec d'autres structures de taille plutôt modeste. Le ADE se voient ainsi dans dix ans :

« A la tête d'un atelier de quelques personnes, mise en réseau d'autres agences similaires. » (780)

⁶¹ (5,4%, code 7)

« Architecte indépendant, membre d'un réseau d'architectes capables de répondre aux exigences des projets internationaux. » (431)

« Idéalement, au sein de ma petite agence d'archi, avec 1 ou 2 collaborateurs à faire des projets de logements individuels et collectifs... Et j'ai le souhait en parallèle d'être associé ou faire partie d'un collectif d'archi pour répondre à des marchés publics ou des plus gros marchés privés. » (58)

« Collectif formé de plusieurs disciplines et professions connexes à l'architecture telles que médiateur, urbaniste, paysagiste et des artisans ! » (758)

« Associé gérant d'une agence d'archi type SASU engagée dans un collectif d'architectes et ingénieurs. » (873)

« Au sein d'une SCOP d'architecture, créée avec des associés. » (849)

« Structure à taille humaine » pour mieux maîtriser les projets ?

Un deuxième volet important d'énoncés sur le mode d'exercice, cible plus précisément la question de la taille juste de la structure⁶² qui peut être variée, avec toutefois une préférence assez nette pour des agences de moins de dix personnes, souvent en résonance avec des demandes locales, et avec une pratique de généraliste et parfois orientée vers un certain type de commande. *Est-ce l'expression d'une prudence voire une appréhension vis-à-vis des risques d'entreprendre ou plutôt une volonté de mieux maîtriser les projets, d'être plus résilient et agile ?*

« Je me vois à mon propre nom, seule ou associée, faisant des projets, plutôt de petites échelles, qui me donne du plaisir à pratiquer mon métier. Je ne veux pas avoir d'agence, à avoir la responsabilité de plusieurs employés, et perdre de vue ma pratique d'architecte. » (73)

« Société d'architecture en collaboration avec 1 associé. Pas ou peu de salariés. Agence de taille réduite qui exerce dans le marché public et l'habitat particulier essentiellement. Architecture biosourcée et bioclimatique. Collaboration étroite avec les bureaux d'études et les entreprises. Ramener la conception et la technique en amont des projets. Garder l'équilibre entre le nombre de projets réalisés et le temps disponible. » (566)

« Je n'aimerais pas exercer seule, mais avec au moins un associé, dans une structure de taille moyenne. Ou en tant que collaborateur. Il me semble important d'être dans un environnement propice à l'échange. J'aimerais pouvoir mener plusieurs activités en parallèle de ma pratique, notamment dans la recherche et dans le conseil à la maîtrise d'ouvrage. Si un statut d'architecte territorial venait à apparaître, cela pourrait m'intéresser, car j'ai le désir de m'impliquer dans la collectivité mais je ne vois à ce jour aucune façon d'exercer d'une façon convenable. » (762)

« Architecte associé à une ou plusieurs personnes, dans une société d'architecture à taille humaine (5-10 personnes). » (138)

⁶² 11,1%, code 8

Un troisième volet de réponses libres traitant de la construction d'un mode d'exercice de la maîtrise d'œuvre, aborde **la qualité de la commande et de la relation au client** (12,4%, code 9).

« Travailler à mon compte sur des projets de plus petite échelle et en relation directe avec les clients, et sur de plus gros projets type ERP ou autre en agence, mon objectif étant de conserver cette diversité de méthodes, de relations professionnelles et de types de projets. » (377)

« Dans une structure réalisant des projets surement plus petits, à l'écoute des usagers qui s'approprient les lieux. » (445)

« Travailler sur des projets de moyenne taille, pour pouvoir impliquer les habitants, les membres de la communauté, choisir des matériaux locaux et bio-sourcés, maintenir des savoirs constructifs par le choix de techniques et le suivi de chantier. (...) je voudrai m'extraire des mentalités extrêmement compétitives et des projets trop orientés marketing. » (616)

« Concevant et réalisant des projets à l'échelle humaine, en rencontrant les habitants et usagers, et en construisant de manière raisonnée et écologique. Extensions, surélévations, rénovation, restructuration de bâtiments, de jardins et d'espaces urbains et ruraux. » (774)

« Travaillant sur des projets de particuliers en majorité des cas, en neuf et rénovation, avec une démarche écologique et l'emploi de matériaux biosourcés. En complément d'activité à la maîtrise d'œuvre traditionnelle, j'aimerais encadrer et proposer des formations sur des chantiers participatifs écologiques. » (525)

« À faire des projets architecturaux à petite échelle dans leur totalité. Conception du détail, réalisation de pièces de détail. Exercer en exerçant. Avoir réussi à faire de l'architecture comme je la vois et pas comme la norme nous l'impose. (...) s'améliorer dans la prise en compte de notre responsabilité vis à vis de ce monde. On est censé construire un monde, pas le détruire, ni le dénaturer. » (847)

Synergie de compétences pour mieux maîtriser le processus ?

Un quatrième volet de réponses libres concernant la construction d'un mode d'exercice de la maîtrise d'œuvre⁶³ fait état d'une importance accordée **au travail pluri-compétent et pluridisciplinaire**. Un nombre de propositions concerne le développement de structures qui visent une meilleure maîtrise du processus de construction dans son ensemble, de la conception jusqu'à la mise en œuvre.

« Une agence qui rassemble les savoirs faire d'architectes mais également d'ingénieurs en BET et de conducteurs de travaux, afin de mettre en place une synergie entre ces différents savoirs, et œuvrer pour des bâtiments durables avec une équipe impliquée et compétente. » (113)

« Intégrer une structure pluridisciplinaire (conception, suivi de chantier, économie, etc.) pour approfondir mes connaissances techniques dans le domaine de la construction, parce que je souhaite être un architecte maîtrisant aussi bien le chantier que la conception, non seulement pour la question économique mais pour pouvoir contrôler correctement la bonne exécution de mes futurs projets. » (823)

⁶³ (12,6%, code 10)

« Une société d'architecture (...) avec mes deux autres associés, spécialisés en sociologie et communication, et en architecture expérimentale et bioclimatique. Le credo de l'agence serait d'allier les compétences de chacun (...) Travailler conjointement avec des entreprises spécialisées dans les éco-matériaux serait un plus, et une manière de consolider et de garder un réseau pérenne, et donc de bien connaître ses interlocuteurs pour établir une confiance dès les premières phases d'un projet. » (508)

Certaines propositions énoncées concernent la mise en relation de deux ou trois compétences complémentaires à travers un projet d'agence, la relation architecte-ingénieur n'étant pas particulièrement mentionné ici, mais présente de manière transversale.

« Une société d'architecture et de scénographie. » (11)

« Une agence d'architecture et de paysage. » (93,778)

« Une agence d'architecture, d'urbanisme et d'AMO. » (161, 691)

« Une structure d'une taille restreinte, de moins de 10 personnes, mais avec des compétences variées et pluridisciplinaire (urbaniste, paysagiste). » (489)

« Une agence (...) alliant maîtrise d'œuvre urbaine et recherche. » (497)

« Une société d'architecture avec un département en architecture d'intérieur et un département architecture. » (504)

D'autres propositions s'attachent à l'idée que les situations de projet architectural et urbain nécessitent de faire coopérer différentes compétences, et tablent sur des structures nettement plus pluridisciplinaires organisées soit en agences, soit sous forme de réseau. Ces propositions établissent la plupart du temps un lien aussi vers des activités de recherche dans différentes disciplines, et ouvrent sur des projets plus vastes de réseaux de compétences.

« Au sein d'une structure / réseau pluridisciplinaire et collaboratif, engagé pour une architecture respectueuse de notre environnement. » (259)

« Au sein d'une équipe pluridisciplinaire de production d'architecture, d'urbanisme, de paysage, de graphisme, de communication, de constructions, de mobilier, etc. » (72)

« Dans un groupement assez transversal - architectes, anthropologues, paysagistes, menuisiers, urbanistes...- travaillant en maîtrise d'œuvre et en accompagnement (ateliers participatifs, co-conception et co-construction, éducation à l'architecture). » (257)

« A la tête d'un organisme pluridisciplinaire alliant recherches, expérimentations, constructions et visions pour une architecture revalorisée. » (812)

« Une démarche collective et pluridisciplinaire. En parallèle on pourrait aider de manière bénévole un ami qui souhaite monter une école en réseau de post production industrielle (projet concret et à la fois nourri par beaucoup de recherche). » (701)

« Mise en réseau (avec) d'autres agences (...) développant d'autres activités liées : design, construction, expositions et séminaires d'architecture. » (780)

Quelques propositions enfin visent des coopérations moins formellement structurées, mais favorisant des synergies entre compétences locales.

« Travailler en collaboration avec des artisans locaux sur le sujet de l'évolution du paysage construit et du vernaculaire. » (152)

Exercer avec engagement ?

Un cinquième volet de réponses libres concernant la construction d'un mode d'exercice de la maîtrise d'œuvre (11,3%, code 11) exprime l'importance accordée à **un engagement vis-à-vis de l'architecture dans un sens large, notamment concernant le renouvellement des savoirs et de leur diffusion, et vis-à-vis d'un travail d'architecture qui prend position face aux grands défis d'une transition sociétale majeure.**

« Une agence polyvalente et dynamique, qui s'intéresse réellement à son rôle social et aux réponses qu'elle peut apporter aux usagers en termes de qualité de vie. » (779)

« Une agence éthique ou/et d'une association qui permette d'aider les personnes dans le besoin (architecture de l'urgence etc.). » (400)

« En pratique à l'Internationale, en participant à des projets innovants, éventuellement humanitaires. » (590)

« L'atelier aura comme ligne de conduite l'écologie et le développement durable, la remise en valeur des constructions locales et du patrimoine ordinaire. » (863)

« J'aimerais réaliser des projets qui importent socialement et écologiquement. Utiliser mes compétences d'architecte pour l'intérêt général commun, traiter des sujets comme le mal logement et donc la rénovation de bâtiment. J'ai conscience que cela n'est pas un marché très lucratif, aussi la réhabilitation de bâtiments existants particulier ou public m'attire. Acquérir une culture architecturale et m'orienter vers des techniques constructives artisanales et locales, respectueuses de l'environnement, tout en prenant compte de l'évolution technologique et technique de la construction. Monter une structure hybride avec des architectes et d'autres professions (ingénierie, droit, sociologie) afin d'appuyer nos projets vers une profession captivante et un bien-être commun. » (574)

« Au fin fond de la campagne avec des chèvres, un potager, un atelier pour travailler le bois et une équipe soudée pour faire de l'architecture autrement. » (43)

« Projets en accord avec une éthique personnelle. » (303)

Ouverture de l'horizon du praticien : formations, pratiques plurielles et épanouissement personnel

La volonté d'ouverture de l'horizon du praticien apparaît à travers un quatrième groupe de réponses (codes 12, 13, 14), un peu moins présentes. La première ouverture citée concerne la volonté des ADE de continuer à se former (3,4%, code 12). Les réponses à cette question sont à mettre en parallèle avec la question 112 sur les formations complémentaires envisagées.

« Je souhaiterais acquérir le diplôme de paysagiste. Je souhaiterais intégrer un peu plus l'aspect recherche à ma vie professionnelle. » (70)

« AUE et/ou entrepreneur dans le domaine de la valorisation de la culture et de l'artisanat. » (364)

« Architecte du patrimoine (...), à travailler avec un collaborateur ou un associé à la restauration de Monuments Historiques pour lesquels j'aurais développé des connaissances très approfondies. » (424)

« Architecte des Bâtiments de France, après avoir exercé en urbanisme dans un cabinet spécialisé dans l'urba patrimonial. » (440)

« D'ici 10 ans, idéalement, j'aimerais avoir réalisé un projet de thèse et pouvoir enseigner au sein d'une ENSA et allier l'enseignement à une pratique de l'architecture indépendante, tout en s'associant librement avec des confrères, selon la taille des projets. » (752)

« Doctorant en anthropologie de l'architecture, offrant mes services à des projets de grande envergure pour veiller au respect de l'éthique écologique et humaines. Ce qui m'importera toujours encore dans 10 ans, ce sera l'humain et sa transition vers des espaces de vies plus raisonnés et pensés. » (896)

La deuxième ouverture correspond aux projets des ADE d'exercer un autre métier en parallèle avec leur activité de maître d'œuvre⁶⁴ souvent dans l'esprit d'un projet de vie dans lequel la pratique de maître d'œuvre ne constitue qu'une facette. L'enseignement et la recherche reviennent évidemment, mais aussi d'autres activités, artisanales et autres. Dans ces énoncés l'agence apparaît comme le projet d'un lieu qui accueille et organise des échanges amples entre activités et compétences.

« Enseignant-chercheur (ce que je suis déjà) et architecte praticien, plutôt dans des projets de petite échelle. » (534)

« Chef de projet avec plusieurs carrières sur le côté (peintre, écrivain, professeur). » (819)

« J'aimerais pouvoir mener plusieurs activités en parallèle de ma pratique, notamment dans la recherche et dans le conseil à la maîtrise d'ouvrage. Si un statut d'architecte territorial venait à apparaître, cela pourrait m'intéresser, car j'ai le désir de m'impliquer dans la collectivité mais je ne vois à ce jour aucune façon d'exercer d'une façon convenable. » (762)

« Dans mon agence (...) divisant mon temps de travail en trois :

- maîtrise d'œuvre architecturale + urbaine,*
- enseignement et recherche,*
- pratique artistique, scénographie + écriture. » (147)*

« Avoir le temps de faire un travail manuel en même temps. Soit en faisant des prototypes, soit en ayant deux emplois, un d'architecte, et un d'artisan, à faire de l'architecture qualitative plutôt que de la promotion immobilière. Si je n'en ai pas les moyens, par manque de réseau ou autre, je préfère faire un autre métier que de la mauvaise architecture. » (749)

⁶⁴ (7,0 %, code 13),

« Au sein d'un collectif, avec des projets perso, actif dans mon atelier bois associatif et avec un poste d'enseignant. » (42)

« En complément d'activité à la maîtrise d'œuvre traditionnelle, j'aimerais encadrer et proposer des formations sur des chantiers participatifs écologiques. » (525)

« Gérant d'un cabinet d'architecture et architecte expert judiciaire. » (797)

« Architecte conseil et maire d'une petite ville. » (798)

La troisième ouverture enfin correspond à l'intention des ADE d'accorder de l'importance à l'épanouissement personnel⁶⁵.

« A la tête d'une petite agence d'architecture avec un associé ami de longue date, dans un cadre qui nous permettrait d'exercer avec plaisir ! » (14)

« À exercer au plus près de mon domicile, afin de pouvoir allier vie professionnelle et vie familiale. » (26)

« Architecte 4 jours dans la semaine. Le reste du temps, prof de dessin et maman ! » (162)

« Avec un bon salaire, de bons horaires et un bon rythme de vie. » (384)

« À Lorient avec ma femme, mon chien, mes enfants et une petite structure de 3 ou 4 personnes qui travaillent sur des projets à tailles humaine, entouré d'artisans fidèles qui partagent ma vision de la construction. » (428)

« Dans 10 ans, idéalement, je me vois dans une région côtière, exerçant l'architecture depuis chez moi, à mon nom, avec des clients sympathiques. » (822)

« Bien vivre de mon métier car dans cette profession la vie personnelle passe toujours au second plan. C'est un problème. Être en phase avec moi-même, et voir les choses, notamment dans mon métier, s'améliorer dans la prise en compte de notre responsabilité vis-à-vis de ce monde. On est censé construire un monde, non pas le détruire ni le dénaturer. » (847)

Cependant, un ADE sur dix n'arrive pas à se projeter à l'horizon de 10 ans

Les 10,4%⁶⁶ des ADE qui ont globalement répondu « je ne sais pas », à la question d'une projection idéale dans 10 ans, se déclinent selon avec trois positions différentes. La première consiste à refuser d'entrer en matière :

« Je n'ai pas de projet professionnel, je ne suis pas carriériste, je ne me projette pas dans 10 ans (j'aurai d'ailleurs changé de boulot d'ici là). » (71)

« Aucune idée, même idéalement. » (375)

« Je ne sais pas et je me pose pas la question. » (859)

⁶⁵ 5,5 %, code 14).

⁶⁶ (codes 17+ des réponses libres expriment une tendance à éluder la question concernant la perspective imaginée sur 10 ans. 5,9% (code 17)

Une deuxième position insiste sur l'ampleur des incertitudes qui rendraient impossible toute projection sur 10 ans :

« Compte tenu des aléas du métier et du fait que les honoraires soient de plus en plus bas, il est difficile de se projeter plus loin que 2 ans. » (225)

« Il est trop tôt pour répondre, reste à savoir déjà comment sera le monde dans 10 ans. » (518)

Une troisième position enfin insiste sur l'importance de l'expérience concrète qui infléchira forcément la trajectoire professionnelle :

« Je n'ai pas de plan. Savoir mener un projet de A à Z en autonomie pour dans deux ans. Ensuite on verra. » (314)

« Je ne sais pas, l'expérience me le dira. » (750)

Quelques personnes⁶⁷ se mettent en attente d'opportunités, parfois de manière désabusée, parfois en y associant une réelle envie de rester en appétit d'imprévus.

« J'irai là où les opportunités me guideront. » (219)

« Sur la lune ... Plus sérieusement où les opportunités seront, la mobilité est importante pour moi. » (249)

« La question est beaucoup trop utopiste pour y répondre sérieusement. Je ne me projette pas dans 10 ans. Tout ce que je sais c'est que je pourrais avoir une agence dans 10 ans mais je ne suis pas certaine que ce sera le cas. Ce n'est pas un but en soi pour moi aujourd'hui, en revanche exercer mon métier avec les valeurs qui me portent et sur des sujets qui m'intéressent, c'est ce que j'espère faire dans 10 ans. Et pour y coller au plus près, la solution sera sûrement de monter une agence. J'aimerais aussi enseigner en école d'architecture dans 10 ans. Et pourquoi pas avoir mené un travail de thèse entre temps pour prendre du recul sur la profession avant de monter une structure. Vous conviendrez que les possibilités sont vastes et que des opportunités particulières orienteront sans doute mon parcours à plusieurs reprises. » (291)

Enfin, certains⁶⁸ répondent à cette question des perspectives sur 10 ans tantôt sur un ton ironique, tantôt sur un ton agacé.

« Comment pouvez-vous demander ça à une génération d'insatisfaits ? » (139)

Les réponses à la question ouverte « Où vous voyez-vous dans dix ans, idéalement ? » révèlent les aspirations professionnelles des ADE la veille de leur habilitation à exercer.

Premièrement, elles font apparaître une volonté largement majoritaire de s'engager dans la maîtrise d'œuvre en son nom propre, avec la confirmation d'une préférence très nette pour un statut d'associé dans une société d'architecture. Seul 4,4 % des répondants envisagent de se retrouver dans 10 ans

⁶⁷ 1,1%, (code 18), 7 personnes

⁶⁸ 3,4% (code 19), 21 personnes

dans un statut de salarié en agence d'architecture, mais sous condition d'une montée en responsabilité, soit d'une perspective de transition progressive vers une activité en leur nom propre.

Après ce premier constat, les réponses font apparaître une série de éléments caractérisant la projection professionnelle de la « *génération HMONP* » :

Exercer ensemble : au-delà de la tendance largement majoritaire de vouloir exercer en associé d'une société d'architecture, d'autres formes de collaboration émergent : association ou réseau pour une émulation féconde, ouverture pluridisciplinaire, synergie de compétences.

Exercer dans un territoire : quand les ADE s'expriment sur leur pratique idéale, apparaît une forte volonté d'un ancrage territorial : retour au pays ou en région, avec un intérêt sur les thématiques territoriales (ruralité, montagne, littoral, villes moyennes...).

Exercer dans une structure « à taille humaine » : pour les ADE interrogés, une petite structure, plus agile, semble plus accessible mais également plus attractive, pour mieux maîtriser les projets.

Exercer avec engagement et suivant ses valeurs : une importance est donnée à la qualité de la commande, à la relation au client, à un engagement sociétal. Émerge notamment une forte envie d'une construction plus durable, plus écologique.

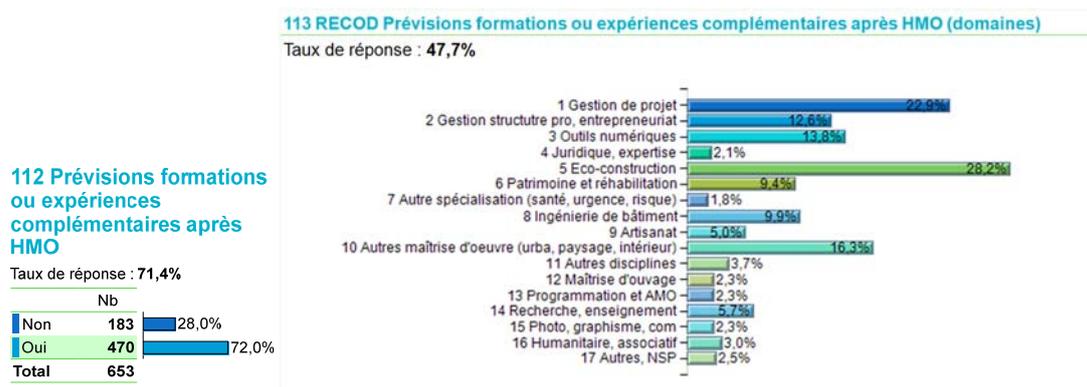
S'ouvrir, se former à d'autres compétences, s'épanouir : une des préoccupations des ADE est de ne pas s'enfermer dans une pratique unique, mais avoir des pratiques professionnelles plurielles, et une vie privée épanouie.

Cependant, un ADE sur dix n'arrive pas à se projeter à l'horizon de 10 ans, évoquant notamment l'ampleur des incertitudes du monde d'aujourd'hui et l'impossibilité de prévoir l'avenir professionnel.

Une volonté forte de poursuivre une montée en compétences tout au long de la vie

72% des répondants estiment indispensable de pouvoir continuer à apprendre, soit par des formations classiques, soit par des expériences complémentaires (112). Les réponses à la question ouverte (113) sur les domaines de la formation ou d'expérience complémentaire font apparaître une forte volonté des ADE à la fois de consolider les compétences « cœur de métier », mais aussi de se spécialiser, d'élargir les compétences vers d'autres disciplines connexes, ou encore vers la recherche en architecture ou urbanisme. Cela est en cohérence avec les réponses à la question ouverte sur la projection à l'horizon de 10 ans (111), qui faisait déjà apparaître cette tendance⁶⁹.

⁶⁹ Les *focus-groupes* comportant des ADE pourront permettre de davantage creuser les raisons pour la volonté de continuer à se former : savent-ils que c'est désormais obligatoire pour tout architecte inscrit à l'ordre, ou s'estiment-ils encore insuffisamment compétents ? S'agit-il d'une stratégie d'accès à la commande où est-ce que cela témoigne de leurs centres



Les formations en écoconstruction arrivent très largement en tête des domaines de formations citées spontanément dans cette question ouverte, 28,2% des ADE qui envisagent une formation complémentaire, déclarent de vouloir la faire dans les domaines de construction écologique voire passive, des matériaux biosourcés ou encore du réemploi.

« Les matériaux bio-sourcés, le réemploi, les matériaux éco-responsables, le bioclimatique. » (508)

« Je vais suivre une formation paille en octobre. » (666)

« Architecture bioclimatique, passif, matériaux biosourcés, processus de conception intégrée. » (8)

« L'architecture de terre, la construction bois. » (828).

Environ 10% des répondants envisage une **spécialisation en patrimoine ou réhabilitation**, souvent en lien avec la construction écologique (rénovation thermique), une dizaine de personnes évoquant une potentielle inscription au DSA de l'école de Chaillot. Environ 2% des répondants évoquent d'autres spécialisations dans les domaines de la santé, l'architecture d'urgence ou les risques majeurs.

Environ un quart des ADE (22,9%) parmi ceux qui envisagent une formation ou expérience complémentaire, souhaitent la faire dans la **gestion de projet, et notamment en conduite de chantier**.

« Maîtrise d'œuvre d'exécution, études techniques, direction de chantier, conduction de travaux ». (69)

« Expériences au sein d'autres agences d'architecture, suivi de chantier. » (298)

« Architecture. Une formation pour apprendre concrètement le métier d'architecte. La formation délivrée aujourd'hui est celle d'un dessinateur-projeteur ou prof en histoire de l'art. 6 ans pour ça, merci l'école d'archi !! » (352)

« Devenir chef de projet pour suivre une affaire du concours jusqu'à la livraison de l'œuvre. » (474).

12,6% estiment nécessaire une formation liée à **l'entrepreneuriat où la gestion d'une structure professionnelle** (gestion comptable, management, gestion financière et ressources humaines), et 13,8%

d'intérêt et de leur projet professionnel à long terme ? Pallient-ils les lacunes de la formation initiale ou sont-ils dans une construction active d'une trajectoire plus complexe et personnalisée ?

souhaitent approfondir leurs connaissances en **outils numériques**, le **BIM** étant cité dans la plupart de ces réponses.

« Peut-être BIM, gestion chantier, nouvelles pratiques (maquettes virtuelles, films...) bref autour des sujets qui m'intéressent ! » (132)

« Gestion d'agence et logiciels de production. » (20)

« Comptabilité, management, BIM, et peut être le DSA "architecture de l'urgence, je ne sais pas encore. À étaler évidemment sur de nombreuses années. » (400)

Presqu'un tiers des répondants à la question libre (environ 30%) envisagent une ouverture vers d'autres secteurs de la maîtrise d'œuvre, voire d'autres disciplines connexes. Parmi ceux-là, un nombre important d'ADE envisage un **approfondissement de ses connaissances techniques**, 9,9% en ingénierie et 5 % en artisanat du bâtiment, plusieurs personnes prévoient se réinscrire en CAP (menuiserie, charpente).

« Culture constructive, rénovation thermique » (141)

« Cours du soir pour devenir Ingénieur Structure (CNAM) » (154)

« Quelque chose de plus artisanal, travailler la matière par exemple en menuiserie » (537)

Aussi, nombreux (16,3%) sont ceux qui souhaitent compléter leur formation par les études ou expériences complémentaires avec **d'autres types de maîtrise d'œuvre** : urbanisme, paysage, design ou architecture intérieure. Un certain nombre d'ADE envisage même des études dans d'autres disciplines (3,7% des répondants à la question, soit 16 personnes).

Une minorité envisage des formations ou expériences complémentaires en maîtrise d'ouvrage, programmation ou AMO, ou encore dans le champ participatif, humanitaire ou associatif.

« AMO programmation, Montage d'opérations et projets urbain, Entrepreneuriat » (780)

Enfin, un nombre important d'ADE (5,7% des répondants à la question ouverte) déclarent envisager un doctorat en architecture ou d'urbanisme, tout en envisageant d'exercer la maîtrise d'œuvre en nom propre.

« Domaines de recherches : formation doctorale en urbanisme et territoires » (887)

« J'hésite encore entre une formation en management ou alors plutôt rester dans la filière architecturale et partir dans la recherche par le biais d'une thèse. » (253)

Certaines personnes esquissent à travers les formations envisagées des trajectoires fortement singularisées, ce qui résonne avec les projections professionnelles des réponses à la question 111 (projection dans 10 ans).

« Doctorat, CAP métiers de l'artisanat, milieu associatif, développement d'entreprise artisanale » (306)

« Architecture, Doctorat / Histoire, Doctorat / Marché de l'art / Paysagisme » (619)

« Patrimoine, techniques de mise en œuvre, chantiers participatif, beaux-arts » (425)

72% des ADE répondants estiment indispensable de pouvoir continuer à apprendre, soit par des formations classiques, soit par des expériences complémentaires. Les réponses à la question ouverte sur les domaines de la formation ou d'expérience complémentaire font apparaître une forte volonté des ADE à la fois de consolider les compétences « cœur de métier » (gestion de projet, conduite de chantier, gestion d'une structure professionnelle, outils numériques), mais aussi de se spécialiser (écoconstruction, réhabilitation, patrimoine), d'élargir les compétences vers d'autres disciplines connexes (ingénierie, artisanat, urbanisme, paysage), ou encore vers la recherche et l'enseignement. Ces réponses résonnent avec les projections professionnelles de la question précédente, les ADE inscrit dans la formation HMONP seraient-ils donc dans une construction consciente de leur trajectoire professionnelle à venir ?

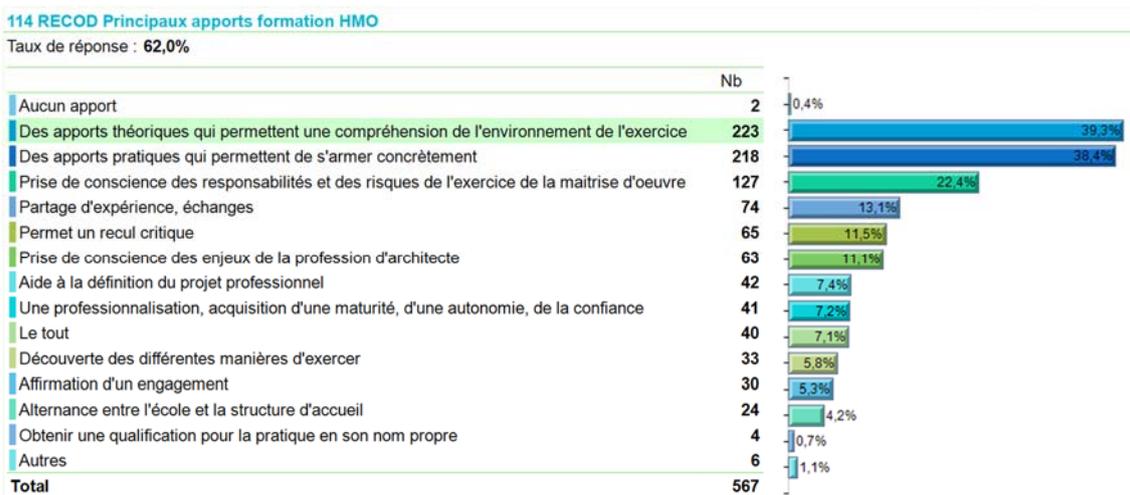
Évaluation de la formation à l'HMONP par les ADE : Principaux apports

Une formation qui donne des armes pratiques et théoriques pour exercer la profession d'architecte, ainsi qu'un sens des responsabilités et des risques liés⁷⁰

Interrogés dans une question ouverte sur les principaux apports de la formation, **les retours des ADE se font de manière forte et récurrente sur trois volets de la formation** : sur les apports pratiques qui permettent de s'armer concrètement (38,4% des ADE), sur les apports théoriques qui permettent une compréhension de l'environnement de l'exercice de la profession (39,3%), et enfin sur les contributions à la prise de conscience des responsabilités et des risques de l'exercice de la profession d'architecte (22,4%). Ces expressions libres mettant en évidence ces trois volets comme majeurs, semble montrer une très forte assimilation des principaux objectifs de la formation⁷¹.

⁷⁰ Question ouverte 114 « Quelles sont, selon vous, les principaux apports de la formation à l'HMONP. Question recodée

⁷¹ Question 114-1 /



En ce qui concerne les apports pratiques qui permettent de s'armer concrètement (38,4%, code 1) les ADE ont apprécié notamment les aspects concernant la création et la gestion d'une agence d'architecture :

« Tout simplement : comment devenir architecte en son nom propre, outils, méthodes et stratégies de mise à son compte. » (330)

« Les apports concrets et pratiques du métier, autant par l'approfondissement des missions de l'architecte que par toutes les tâches et fonctions qui découlent de la création d'une agence. » (128)

« Mieux appréhender la création et la gestion d'une agence, sa propre rémunération en agence ou en son nom propre, la comptabilité, les contrats, les différents types de marché, les différentes manières d'être architecte aujourd'hui, qu'être architecte de nos jours recouvre des missions très diverses mais également des statuts de plus en plus précaires et des rémunérations relativement faibles. » (440)

Concernant les apports théoriques qui permettent une compréhension de l'environnement de l'exercice de la profession (39,3%, code 2) les ADE insistent notamment sur l'importance de compréhension du cadre juridique, possible dans la position d'observateur qu'offre la MSP.

« La formation permet de se mettre dans un vrai dynamique d'observation du milieu professionnel de la Moe et nous donne des clés d'entrée et de compréhension de certains aspects que l'on aborde peu dans une pratique quotidienne salariée (notamment le droit). » (364)

« Lors de la HMONP on est responsabilisé dans les différentes missions ce qui n'est pas forcément le cas lorsqu'on est stagiaire. Ce qui permet de comprendre plus rapidement le contexte et les contraintes liés à la pratique du métier d'architecte. » (891)

« Le cadre juridique et administratif de la gestion d'une agence d'architecture (de la création à la passation). Ces thèmes que nous n'abordons pas en Master et qui parfois sont difficiles à voir dans les agences qui nous emploient. » (311)

Enfin les ADE déclarent que la formation à l'HMONP leur fait prendre conscience des responsabilités et des risques de l'exercice de la profession d'architecte (22,4%, code 4)⁷².

« Prise de conscience de ce à quoi l'on s'engage en devenant architecte. » (668)

« Prendre conscience des responsabilités qui nous incombent en tant que futur gérant d'une société d'architecture. » (296)

« Compréhension des enjeux et risques. » (250)

Construction d'une appartenance à un groupe professionnel : professionnalisation, prise de conscience des enjeux, échange et partage d'expérience

Un deuxième groupe de réponses à cette question des principaux apports de la formation, concerne la **relation au milieu professionnel**, une relation qui ne semble abordée que très faiblement en cursus initial, et qui commence à se construire grâce à la formation. Une première série d'énoncés⁷³ concerne la **professionnalisation au sens de l'acquisition d'une autonomie et d'une confiance**.

« La formation de la HMONP m'a permis d'avoir : plus d'assurance dans le monde professionnel ; prendre conscience de nos aptitudes et de notre valeur sur le monde du marché (souvent minimisé et dénigré en école). » (751)

« Au niveau personnel comme professionnel : de l'autonomie, de la confiance en soi, de la résistance, de la responsabilité, de la vigilance, du dévouement et plusieurs choses encore. » (81)

Une deuxième série (11,1%, code 5) aborde la prise de conscience des enjeux de la profession d'architecte.

« Une vision globale et élargie de la profession, une prise de conscience des enjeux, l'apprentissage de nombreux éléments importants dans la pratique du métier. » (803)

« Apporter un vrai socle de connaissances juridiques et administratives, essentielles à la bonne compréhension des enjeux du métier d'architecte-maître d'œuvre. Donner des clés pour trouver les bonnes réponses aux questions que l'on rencontre au jour le jour dans la pratique. » (637)

Une troisième série d'énoncés (11,5%, code 6) insiste sur le fait que la formation HMONP a été l'occasion d'une **prise de distance critique vis-à-vis des situations professionnelles singulières et/ou habituelles**.

« La formation permet de prendre du recul sur la pratique du métier au quotidien. Elle permet à la fois d'avoir une autre lecture plus éclairée des expériences passées, et d'approfondir la lecture de l'expérience professionnelle en cours. Elle donne un certain poids je pense au propos que nous pouvons avoir au sein de l'agence. » (262)

⁷² Suivant les corrélations (échantillons de populations), ce sont notamment les ADE en validation d'acquis qui estiment que la prise de conscience des responsabilités et des risques de l'exercice est le principal apport de la formation.

⁷³ (7,2%, code 3)

« Un temps pour se poser et se questionner sur la mise en place de la vie professionnelle. La rédaction du mémoire permet aussi ce questionnement. » (176)

« Sortir la tête du guidon. » (808)

La série la plus importante de ce chapitre insiste sur **la place et la valeur donnée aux échanges et au partage d'expérience** (13,1%, code 7). Les ADE évoquent comme principaux apports de la formation les échanges entre professionnels intervenants, confrontant l'architecte maître d'œuvre à d'autres acteurs, mais aussi les échanges avec les enseignants, au sein des structures d'accueil ou encore entre les participants de la formation. Ces échanges leur font prendre connaissance de leur **appartenance à un groupe professionnel**.

« Les principaux apports se situent dans les points de vue des différents acteurs intervenus lors des conférences et au sein de la structure d'accueil par le travail quotidien. » (376)

« Pouvoir échanger avec d'autres architectes ADE, et avoir des présentations de très jeunes agences pour voir et comprendre concrètement comment se passe le tout début d'une carrière quand on monte sa propre agence. » (528)

« (...) Partage sur la profession. » (22)

« Elle m'a permis de comprendre les enjeux d'une société d'architecture et surtout de partager avec d'autres jeunes architectes notre vision de l'exercice du métier. » (828)

« L'échange et la confrontation des idées avec nos directeurs d'études. » (894)

« (...) Elle permet de prendre conscience qu'on fait partie d'une profession, d'un collectif. En devenant architecte, on rejoint un groupe. » (616)

Une cinquième série d'énoncés met en relief l'importance pour les ADE de **la découverte de différentes façons d'exercer** (5,8%, code 12).

« L'éventail de manière d'exercer l'architecture qui nous a été montré. Les outils juridiques qu'on nous a apporté. Le recul sur la profession. Les retours d'expériences de jeunes architectes récemment installés sont très importants. » (525)

« La qualité des intervenants et leur expérience m'ont donné envie d'exercer en mon nom propre et m'ont permis de d'ouvrir le champ des possibles. L'architecture n'est pas une profession fermée, elle est encadrée et structurée. » (343)

« Apports à la création d'une agence. Découverte de la diversité des possibles exercices de la profession. Renforcement des acquis obtenus par l'expérience professionnelle. » (475)

Une dernière et petite série d'énoncés (0,7%, code 13) concernant la relation au milieu professionnel insiste sur le fait que la formation est justement **la voie d'obtention d'une qualification officielle – et donc reconnue par les pairs - comme maître d'œuvre en son nom propre**.

« La possibilité d'exercer en mon nom propre puisque dans le cadre de la formation professionnelle c'est ce que j'étais venue chercher. » (192)

« Valider une étape pour avoir enfin un diplôme en bonne et due forme. Pour moi la seule manière de se former est d'exercer son métier, et non d'avoir des cours. » (191)

« Si obtenue, pouvoir exercer. » (744)

Maturation d'un positionnement personnel, construction d'un engagement d'architecte

Un troisième groupe de réponses met en avant comme apport majeur de la formation HMONP la maturation d'un positionnement personnel. Pour un nombre d'ADE (5,3%, code 8) cette maturation passe d'abord par l'affirmation d'un engagement.

« La question de l'engagement pour l'architecture. Au-delà des savoirs, acquis c'est une revendication d'une profession, d'une culture commune que m'a permis d'appréhender la HMO. » (2)

« Aide à la réflexion sur l'architecte que l'on veut être, quelle posture défendre. » (333)

« Cette dernière année m'a offert la possibilité de m'engager en tant qu'architecte de manière plus consciente surtout par rapport aux enjeux de notre métier. » (598)

D'autres ADE (7,4%, code 9) considèrent que la formation HMONP les aide avant tout à définir un projet professionnel.

« (...) Grâce à la HMO chacun peut selon moi se sentir acteur de son parcours et mieux comprendre celui-ci. » (424)

« La réflexion sur le projet professionnel de création d'une agence d'architecture. » (555)

« (...) Interrogation sur son propre projet professionnel. Temps de réflexion et d'ouverture. » (19)

« Se préparer à la création d'une structure et savoir quel type sera le plus en adéquation avec nos attentes et désirs. » (467)

Alternance école-agence perçu positivement

L'organisation de la formation fait dans un quatrième groupe de réponses (4,2%, code 10) l'objet de retours positifs, du fait notamment d'une alternance entre école et vie d'agence.

« La formation a permis de préciser mon projet professionnel et de prendre du recul sur la structure dans laquelle je travaille. Ces allers-retours entre théorie de la pratique et mise en situation ont permis de laisser mûrir l'architecte que je souhaite devenir. » (113)

« La formation théorique couplée à la MSP m'a permis de réellement aborder les sujets de la formation. J'ai pu comprendre la manière de fonctionner de l'agence, son accès à la commande et sa stratégie de projet. Mes premiers pas sur un chantier m'ont confirmé l'envie de pouvoir accéder à des missions complètes. Concevoir et construire sont indissociables pour achever une œuvre dans son ensemble. L'architecte se forme au long des chantiers, cela lui permet de réellement comprendre ce qu'il doit dessiner et comment, et lui permet d'accumuler une expérience essentielle. » (574)

« Tout d'abord, sur un plan personnel, je me suis enrichie et j'aborde, je pense, le métier avec plus de maturité pour agir en connaissance de cause. De plus, la théorie se confrontant à la pratique m'a permis de définir encore un peu plus la vision que j'avais du métier et la position de l'architecte que je souhaite être

que ce soit au travers des différents séminaires que j'ai pu suivre ou des échanges avec différentes personnes pour confronter nos expériences. » (635)

Enfin, un groupe d'ADE (7,1%, code 11) apprécie une formation HMONP globalement satisfaisante.

« Cette formation pour moi qui ai fini mes études et directement enchaîné sur la HMONP, a été une très bonne transition entre le monde professionnel et les études. J'ai pu continuer d'avoir un avis critique sur ce que je faisais au travail, le remettre en question, me poser des questions sur mes ambitions, mes envies, comparer mes expériences avec mes camarades. Mais également définir plus précisément comment je voulais me voir évoluer dans le milieu professionnel, je n'ai pas juste vécu une expérience professionnelle mais j'ai pu la questionner, la remettre en question en permanence avec les apports que nous avons eu durant les sessions de cours. Pour conclure c'est une excellente formation, qui pourrait clairement être obligatoire après le master, rien que pour pouvoir déterminer ces envies professionnelles et ne pas être lâché sans vision très claire à la fin des études. La HMONP est un très bon entre-deux. » (472)

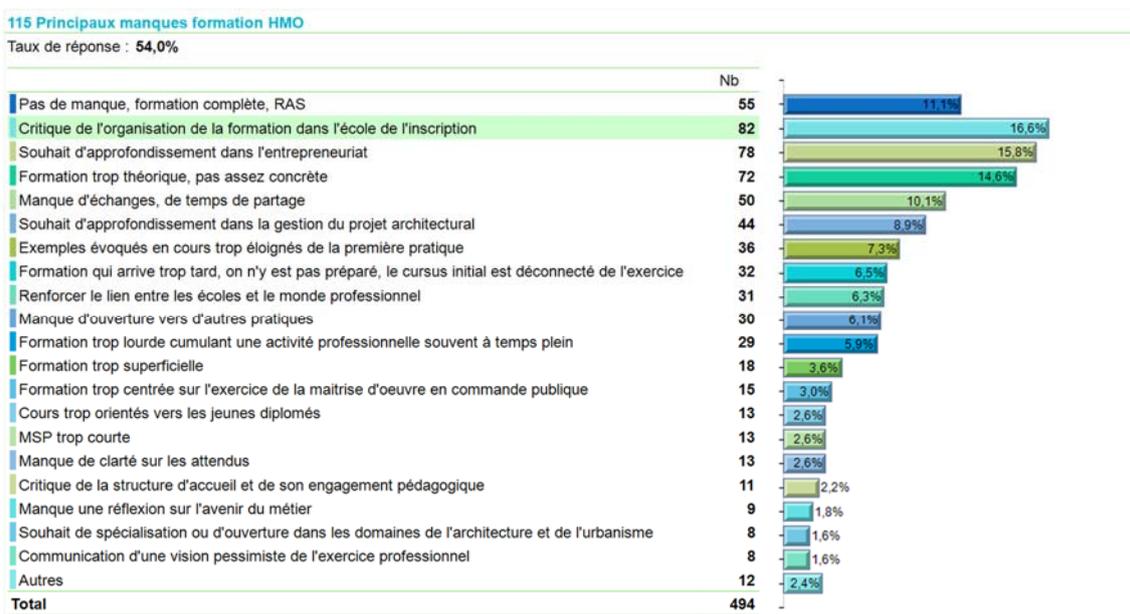
Interrogés sur les principaux apports de la formation à l'HMONP, les ADE décrivent une formation qui donne des armes pratiques et théoriques pour exercer la profession d'architecte, ainsi qu'un sens des responsabilités et des risques qui y sont liés.

Selon les ADE répondants, la formation permet de prendre conscience de l'appartenance à un groupe professionnel : elle apporte une professionnalisation, une prise de conscience des enjeux de la profession, des échanges avec des pairs, une prise du recul... et *in fine*, la formation est la voie d'obtention d'une habilitation permettant de s'inscrire à l'Ordre.

L'alternance entre l'école et la structure d'accueil est perçue positivement, car elle permet la construction d'une réflexivité sur les situations professionnelles vécues. La découverte de différentes façons d'exercer et les retours d'expérience de confrères permet également la maturation d'un positionnement personnel, ainsi que la construction d'un engagement d'architecte.

Évaluation de la formation à l'HMONP par les ADE : Principaux manques

Une moisson de pistes d'amélioration de la formation



Plus d'un ADE sur dix, soit 11,1%⁷⁴, estime en réponse à la question ouverte concernant les principaux manques de la formation⁷⁵, que la formation **n'a pas de manques**⁷⁶.

« La formation me paraît complète, dans le sens où un champ large de disciplines est abordé pendant les 6 mois de cours du cursus. » (739)

« Je n'ai pas constaté de manques. » (128).

« Je ne sais pas, car je n'ai pas encore eu suffisamment d'expérience dans ce métier pour afin de juger des manques dans cette formation. J'ai beaucoup appris lors de cette formation. Beaucoup trop peut-être, car il est compliqué d'assimiler la totalité de ce que l'on voit en 6 semaines. Mais je pense que cela est normal quand on a encore rien mis en pratique. » (234)

Par ailleurs les autres énoncés concernant les principales lacunes ne révèlent pas de récurrences fortes. Ce qui frappe est une dispersion particulièrement vaste et peu hiérarchisée des contributions. Nous avons néanmoins tenté d'opérer des regroupements pour parvenir à mettre en relief d'un certain nombre de **sujets réflexifs ouvrant autant de pistes d'amélioration**⁷⁷.

⁷⁴ (code 1, 55 personnes)

⁷⁵ Question 115

⁷⁶ Il serait intéressant dans la phase suivante de l'étude d'identifier le profil d'ADE qui estime que la formation n'a pas de manques.

⁷⁷ Il est à noter que les principaux apports et de manques n'ont pas été analysés école par école, les propositions d'amélioration peuvent par conséquent quelque fois apparaître contradictoires, car s'adressant probablement aux écoles différentes.

La formation à l'HMONP devrait être mieux articulée avec cursus global de la formation en architecture

Le premier groupe de réponses concerne l'intégration de la formation dans le cursus global de formation en architecture, dans les écoles nationales supérieures d'architecture et dans une coopération avec les milieux professionnels. Un premier défaut constaté (6,5%, code 3) en ce sens, concerne le fait que cette formation arriverait trop tard, et surtout en fin de cycle initial sans véritable préparation qui y conduise, ils imaginent par exemple des confrontations avec des situations et processus concrets de production de l'espace. Les ADE sont ainsi nombreux à signaler ce type de manquement⁷⁸ :

« La formation HMONP devrait commencer de la première année d'architecture à la dernière. La formation d'architecte devrait être en alternance. » (216)

« Les notions devraient simplement être abordées bien plus tôt, car c'est un métier à responsabilité, et attendre 5 ans minimum pour aborder les notions nous rendant "habilités" vient bien trop tard et ne nous prépare donc pas au métier. » (89)

« Les manques ne viennent pas de la HMONP, mais plutôt des études en amont qui ne nous professionnalisent pas du tout. La HMONP est un bon rattrapage mais elle arrive un peu tard dans le cursus et n'est pas obligatoire (sauf si on veut faire de la maîtrise d'œuvre). Le vrai sujet est de repenser la formation initiale. » (375)

« Intégrer les cours théoriques de la formation dans la licence du diplôme d'état en architecture afin de comprendre le milieu dans lequel nous allons progresser. Les stages effectués pendant le master seraient notamment mieux préparés. » (392)

« La HMONP est de mon point de vue un pansement sur une jambe de bois. (...). Pour moi le problème est ailleurs : formation initiale non professionnalisante (avec trop de matières qui font perdre leur temps aux étudiants et pas de chantier), et rentrée dans le schéma L-M-D européen, quand il aurait fallu se poser de vraies questions sur la manière dont sont formés les architectes de nos jours (et faire reposer cela sur une expérience professionnelle de 8 mois, vu la disparité des entreprises d'architecture...). Ajoutons à cela que les étudiants architectes sont le parent pauvre de l'enseignement en France (dotation par tête inférieure aux lycéens, moins de 9000€/étudiant, quand les ingénieurs ou les étudiants des Beaux-Arts sont autour de 15 000€/étudiant), ce qui montre quelle importance accorde la société à ses bâtisseurs, pour un domaine pourtant considéré par la loi de la république comme étant d'intérêt public depuis 1977. Hypocrisie totale et malvenue à une époque où la qualité des constructions est une honte dans la 6^e économie mondiale. » (769)

La formation à l'HMONP devrait renforcer les liens entre les écoles d'architecture et le monde professionnel

⁷⁸ NB : Ce sont surtout les jeunes ADE qui découvrent le monde professionnel avec la MSP qui forment ces critiques / voir les comparaisons d'échantillon.

Un deuxième constat récurrent (6,3%, code 10) concerne les **liens jugés trop faibles entre les écoles d'architecture et les milieux professionnels**, plus de communication est réclamée notamment entre le directeur d'études à l'école et le tuteur dans la structure d'accueil.

« [Il a manqué] des échanges entre l'école et le tuteur. » (238)

« Manque de relation entre la MSP et la formation à l'école. » (464).

« Il faut renforcer le lien école/monde pro à l'instar de la médecine et du commerce. » (60)

« Manque de rencontre tuteur/enseignants. » (78)

« Pour la MSP, ouvrir plus à l'expérimentation, à être plus dans une espèce de service civique que de travailler dans le privé. Car la rupture entre l'école et le monde du travail fait vraiment mal (...). Une amertume et un désenchantement en ressort je pense d'être bridé totalement, et la question de la conviction n'a pas de place, on est juste dans la reproduction. » (95)

Plus globalement pour un petit nombre d'ADE⁷⁹ la formation transmettrait **une vision trop pessimiste de l'exercice professionnel**. Les critiques suivantes sont formulées :

« J'ai principalement vécu la formation comme une mise en garde générale et un constat assez morose sur la réalité de la profession. Des interventions plus « lumineuses » auraient peut-être été parfois les bienvenues pour compenser cet état de fait... » (14)

« J'ai plutôt ressenti un esprit concurrentiel que confraternel parmi les participants / intervenants. » (115)

« Un peu trop anxiogène dans la manière d'aborder nos responsabilités futures [...]. » (191)

« [Il a manqué] Des architectes heureux qui nous disent que c'est aussi du plaisir d'avoir sa propre agence. » (461)

De la part des **structures d'accueil** est regretté dans un nombre de cas un certain **désengagement vis-à-vis des enjeux de la formation**⁸⁰. Les manques énoncés concernent⁸¹ :

Les principaux manques, selon moi, ont été le manque de responsabilités, le manque de confiance de mon patron envers moi et son manque de respect envers moi et ses autres salariés. (822)

[Il manque] une bonne relation avec les employeurs, souvent réticents à me faire sortir de la fonction de dessinateur. (46)

Il faudrait encadrer le type de mission que l'on confie aux ADE en agence, mais c'est déjà tellement difficile de trouver une structure d'accueil que cela semble difficilement envisageable. (428)

Étant salarié, je n'ai eu aucune aide financière lors de mon absence pour les séminaires puisque la HMONP n'était pas considérée comme formation. Pas de possibilité d'utiliser mes DIF également... (843)

⁷⁹ (1,6%, code 16),

⁸⁰ (2,2%, code 18).

⁸¹ Voir aussi le chapitre sur la MSP, qui approfondit l'évaluation de cet aspect

(...) Il s'agit d'un lien de contrôle et pouvoir, les architectes déjà inscrits à l'ordre font tout pour pas que les nouveaux arrivent à s'inscrire dans des conditions normales. Cette formation (ne) devrait pas dépendre de la bonne volonté des patrons... (485)

Les contenus de la formation devraient être plus concrets et plus adaptés aux préoccupations de jeunes créateurs d'entreprise d'architecture

Un deuxième groupe de réponses aborde plus précisément **les contenus des cours**, jugés trop théoriques et pas assez concrets (14,6%), des études de cas trop centrés sur la maîtrise d'œuvre en commande publique (3%), des approfondissements insuffisants concernant la gestion de projet architectural (8,9%) et l'entrepreneuriat (15,8%), des exemples trop éloignés de la réalité d'une première pratique (7,3%), ou au contraire avec des cours trop orientés vers des jeunes diplômés (2,6%). Enfin les attendus de la formation ne sont pas toujours affichés de manière claires (2,6%), et l'organisation pratique de la formation dans l'école de l'inscription apparaît critiquable (16,6%).

Pour un certain nombre assez important d'ADE (14,6%, code 4) la formation à l'HMONP est **trop théorique, pas assez concrète**. Les ADE esquissent ainsi des suggestions d'améliorations :

L'absence de mise en pratique sur la base de cas concret. Elle reste trop théorique. Des études en groupe restreint sur les contrats, les devis, l'étude d'un économiste, des mémoires techniques, les attendus des différents rendus aux diverses phases, la rencontre avec différents professionnels, l'étude d'un projet auprès de ces divers professionnels, ou la visite de chantier par les architectes, seraient à mon sens de véritables plus-value pour la formation. (69)

Peut-être un exercice comme les "cas d'étude" dans la formation équivalente HMONP (Part3) au Royaume-Uni où le candidat doit faire une description analytique du déroulement des projets de MSP, principalement sur les points juridique, règlementaire et contractuel avec des cas de litiges à développer (s'il y en a). (158)

[Il manque] Des témoignages CONCRETS d'Architectes qui témoignent de leur parcours, de la façon dont ils ont créé et fait évoluer leur entreprise, de leur stratégie, et des difficultés auxquelles ils ont pu se confronter. Il me semble qu'il y a trop d'apports théoriques par rapport à une perspective de pratique à l'issue de la formation. (762)

J'aurai apprécié de faire un exercice, à plusieurs, sur une journée, de gestion d'agence. Réalisation d'un prévisionnel et lecture d'un business plan / gestion d'une crise avec une maîtrise d'ouvrage, calcul de rentabilité, rendez-vous avec banquier / comptable (780)

Un petit groupe (3%, code 8) estime la formation est **trop centrée sur l'exercice de la maîtrise d'œuvre en commande publique**.

Manque d'intervenant travaillant sur de petits projets, à croire que toute la profession ne construit que des ensembles publics et que le privé n'existe pas... (44)

Je pense que la formation est trop ciblée sur les marchés publics alors qu'ils tendent à diminuer. (377)

Le thème de la commande privé particulière n'a pas été beaucoup traitée. (470)

[Il manque] Les Stratégies et fonctionnements d'un promoteur privé. (655)

Une série d'énoncés (8,9%, code 13) correspondent à des demandes **d'approfondissements des différentes étapes de la gestion du processus de projet architectural**, de la programmation à la finalisation du chantier.

La gestion du chantier : financière (calcul des acomptes et du décompte général, situations...), administrative (DCE, analyse des offres...) et organisationnelle (création d'un planning) (697)

Économie du projet. Bien que l'enseignement est génial, ça manque d'heure avoué à l'économie du projet. Et plus généralement à la formalisation d'un exemple de projet de A à Z. (215)

Comment faire des visas (588)

Manque de contenu sur les normes et le volet administratif d'une opération de construction. (269)

Une autre série, assez conséquente (15,8%, code 12), exprime des souhaits **d'approfondissements dans l'entrepreneuriat**, c'est-à-dire de la gestion de l'agence d'architecture (stratégie, management, gestion d'équipes, etc.) :

LE MANAGEMENT : un architecte gérant doit avant tout gérer une équipe d'architectes et une entreprise. À terme les gérants ne dessinent plus ils cherchent du travail et des clients, suivent des chantiers et gèrent leurs équipes. Malheureusement le management d'équipe et d'entreprise n'est jamais abordé. (692)

L'économie et la stratégie d'une agence. Tout ce qui a rapport avec la "rentabilité" d'une agence d'architecture. Tout ce qui touche l'argent est encore beaucoup trop tabou dans notre enseignement. C'est pourtant le cœur de la problématique. Non pas que je souhaite m'enrichir à tous prix. Mais on fait un métier pour y vivre, et regarder la rentabilité de son agence, c'est pérenniser son activité et ses employés. (294)

L'architecture étant un service que l'on vend, je pense qu'il nous manque ce savoir commercial, des techniques d'école de commerce, sur comment vendre nos services, comment se faire respecter à notre juste valeur, comment communiquer sur notre métier, sur la nécessité de passer par un architecte et faire valoir nos compétences au même titre qu'un avocat ou qu'un spécialiste inscrit dans un ordre avec qui, on ne négocie pas les honoraires. De plus, et par ce que j'ai pu le constater au cours de mes expériences professionnelles ainsi que dans mon entourage, c'est la non-conscience d'un bon management d'entreprise. Comment être un bon manager, comment gérer une équipe, quels sont les outils à la gestion d'employés, le tout afin de pérenniser l'activité, communiquer convenablement, éviter la désorganisation interne et les problèmes directs et indirects, dans le but de dynamiser et de renforcer la qualité de l'entreprise, gagner en efficacité et de ce fait en coût de production. (493)

En tant qu'éventuel employeur en architecture, du management et de la psychologie d'entreprise seraient les bienvenus quand on voit les dysfonctionnements en agences. (740)

Une série de remarques critiques (7,3%, code 6) concerne des **exemples évoqués en cours trop éloignés de la réalité d'une première pratique**, voire trop difficiles à suivre pour les jeunes diplômés (code 20).

La formation est parfois trop orientée sur les grosses agences, et la question de "l'architecture du quotidien" peu abordée (334)

Pas d'allusion à l'architecte de la petite commande privée (maisons individuelles, réhabilitation et neuf, associations). (403)

Je pense également qu'on pourrait nous montrer davantage d'exemples de jeunes architectes se lançant vers l'exercice en son nom propre, leurs parcours, leurs doutes, leurs échecs et leurs réussites, davantage de témoignages. (803)

Selon moi, il faut d'abord aller travailler en agence minimum 1 ou 2 ans, pour comprendre et assimiler ce dont on parle en cours HMO. Sinon tout reste trop abstrait. J'ai fait comme tout le monde, je me suis inscrite à l'issue de mon diplôme, pour "en finir" le plus vite possible mais je le regrette. (712)

Pour les gens qui ont de l'expérience en agence, la formation a dû leur apporter beaucoup. Malheureusement pour les gens qui se sont inscrits dès l'obtention du diplôme, les cours sont très très dur, voir incompréhensible si on a aucune expérience autre que dessinateur en agence. Les cours sont faits pour des gens qui savent de quoi il s'agit, pas pour les jeunes sortant de l'école. Je regrette de m'être inscrite aussi vite à la formation. (893)

Un nombre d'ADE (2,6%, code 19) relève **un manque de clarté sur les attendus** de la formation, en particulier autour du mémoire.

Un certain manque de clarté en ce qui concerne les attentes pour le mémoire. (43)

Je reprocherai également le manque de clarté sur les attendus réels du mémoire soutenu devant l'ordre des architectes. (113)

Manque de clarté sur les attendus, les notations, les objectifs. (566)

Le volet le plus ample des retours sur les manques constatés (16,6%, code 15) s'adresse moins à la formation comme telle, mais exprime une **critique de l'organisation pratique de la formation dans l'école de l'inscription**, sur des sujets très variés.

Il me semble que la forme étalée sur l'année peut-être très pénalisante. Même si elle permet une progression dans la pensée, elle est aussi source de conflits dans beaucoup de structures. (26)

Inscription très problématique administrativement (744)

L'accompagnement des directeurs d'études est très inégal, journée parfois trop chargées (être assis sur un banc d'école pendant plus de 8h peut être parfois très long) (88)

Manque de pédagogie de certains intervenants. Manque de supports écrits synthétiques et/ou mis à jour : ils permettent de trouver des réponses pendant notre pratique professionnelle. Manque d'annales d'examens précédents, sans corrigés et/ou non distribués : une aberration pédagogique (246)

Le temps de la formation devrait permettre un approfondissement et un échange

Le rapport de la formation au temps est abordé dans un troisième groupe de réponses à la question ouverte sur les principaux manques de la formation. La formation avec la double implication agence et école est vécue comme trop lourde (5,9%), le temps pour échanger et partager comme trop limité (10,1%), ce

manque de temps - par exemple pour des TD et échanges en petit groupe - pouvant se transformer en un sentiment de superficialité (3,6%). Certains ADE estiment également que la MSP est trop courte (2,6%).

Quelques ADE⁸² jugent trop lourde la formation avec sa double implication en agence et à l'école. Cela constitue également la première raison des intentions d'abandon de la formation⁸³. Même si le manque de temps ne conduit pas forcément à un abandon de la formation, des ADE regrettent *l'obligation de rapidité* et par conséquent le *manque de temps pour un approfondissement de la réflexion*, notamment pour l'écriture de mémoire.

Difficile de conjuguer la vie professionnelle avec le temps et le travail que demande la formation. (19)

Très peu de temps finalement pour écrire un mémoire lorsque l'on est vraiment intégré à plein temps dans une agence avec des responsabilités. Formation finalement assez courte. (325)

Manque de temps pour réaliser un mémoire de qualité, pourtant c'est une très bonne occasion de produire de la connaissance, d'être au plus proche de l'évolution de la pratique. 6 mois c'est trop peu, il faut que ce travail d'écriture puisse être utile et partagé. (333)

Manque de temps. On a parfois l'impression que c'est un marathon juste pour "se débarrasser" de cette "formalité" (un peu comme le bac). Or cela ne devrait pas être ainsi. (495)

Manque de temps disponible pour intégrer ces temps de réflexion sur la situation professionnelle en cours et à venir. (3)

Ce n'est pas forcément un manque, mais un aspect un peu gênant est l'obligation de rapidité. C'est beaucoup de matière intellectuelle à digérer d'un seul tenant. Cela nécessiterait que certaines notions soient diffusées au cours de nos études dès le début de master, quand l'élève est déjà plus mature sur ses objectifs. Cela permettrait d'appréhender la HMONP plus sereinement et d'avoir le temps de préciser d'autant plus certaines notions. (561)

Une partie assez significative des ADE⁸⁴ se plaint d'un **manque d'échanges et de temps de partage**. Il est cependant à noter que 13% des ADE mentionnent le partage d'expérience et les échanges comme l'apport principal de la formation⁸⁵. On peut ainsi affirmer que le partage d'expérience et échanges entre professionnels confirmés – architectes, mais aussi les autres acteurs de la construction - et les ADE, est pour ces derniers un élément important de la formation : très riche pour ceux qui en ont bénéficié (dans leur MSP, dans les cours organisés par leurs ENSA) et faisant cruellement défaut à ceux qui n'ont pas pu en bénéficier, ni à l'école ni en agence.

⁸² (5,9%, code 2)

⁸³ 88 RECOD Envie d'abandonner pourquoi 40,2%

⁸⁴ Environ un ADE sur dix (10,1%, code 11)

⁸⁵ Principaux apports de la formation, code 7

Temps d'échanges / ateliers sur des questions architecturales, sociétales, environnementales, culturelles...
(75)

Pas assez d'ouverture critique sur notre profession, pas assez de regard croisés avec d'autres professionnels du bâtiment. (265)

Pour une partie, la formation est peut-être trop construite sur une relation de sachants à étudiants, bien que nous soyons tous des professionnels qui commencent à avoir un point de vue qui se construit. Un peu plus d'échanges serait le bienvenu même si l'effort est déjà en place. (23)

L'échange entre nous. Nous avons beaucoup de cours magistraux mais au final entre nous ne nous connaissions pas. Je pense que c'est important d'échanger entre futurs confrères et consœurs. Un atelier en plus petit comité nous a permis de confronter nos expériences et d'échanger. Ça a été très enrichissant. Je pense qu'il serait nécessaire de trouver des moments de rencontre au sein de la formation. (65)

Recevoir des partenaires (BET, promoteur...) avec qui le dialogue est plus difficile afin de confronter les points de vue. (319)

Le point de vue des maître d'ouvrage, avec une variation comme celle des maîtres d'œuvre qui pourraient éclairer les ADE sur les attentes et le fait que nos interlocuteurs sont souvent non sachant ? (489)

Un groupe d'ADE (3,6%, code 5) reste avec le ressenti d'une **formation trop superficielle**.

Survol du contexte actuel de la construction en France et de l'évolution de la profession. Absence d'esprit critique et d'analyse des enjeux économiques actuelles. Absence d'explication des dispositifs législatifs nouveaux à disposition des architectes. Les cas majeurs de la jurisprudence n'ont pas été abordés. (798)

Manque de profondeur dans certains sujets et thématiques. (809)

Pour certaines sessions manque de rattachement à des faits concrets, pour d'autres manque de problématisation de ces faits. (848)

Plus de rigueur et plus d'approfondissement de chaque sujet. (859)

Un certain nombre de critiques (2,6 %, code 17) concernent **la durée de la formation et plus particulièrement de la MSP, jugée trop courte**.

La période prévue pour la MSP de 6 mois est courte. (36)

Une formation plus étendue, plus longue permettant de découvrir plus de facettes de notre métier et plus d'exercices pratiques pour la création et le suivi de notre future entreprise. (157)

Trop courte. Une formation à la maîtrise d'œuvre dès le master serait bien. (642)

La formation HMONP comprend différents cours qui traitent de nombreux aspects de la pratique du métier. Mais selon moi 6mois ce n'est pas suffisant pour toucher à toutes les missions d'architecte et pour réellement s'imprégner du métier. Les cours nous apprennent beaucoup mais c'est dans la pratique qu'on retient mieux et qu'on est mieux rodé. (891)

La formation devrait permettre une réflexion collective sur l'avenir du métier d'architecte

Enfin, un quatrième groupe de réponses, minoritaire mais significatif⁸⁶, concernant les principales lacunes de la formation, critique le peu d'ouverture à la fois sur les évolutions de la profession ainsi que sur le contexte actuel de l'exercice. Ces critiques abordent notamment le manque de réflexion sur l'avenir du métier d'architecte ainsi que les manques d'ouverture vers une diversité des pratiques, y compris vers des pratiques à la rencontre des champs de l'architecture et de l'urbanisme.

Certains ADE expriment un souhait précis d'ouverture aux divers domaines de la production de l'espace, et en particulier demandent une **prise en compte de la maîtrise d'œuvre urbaine** dans les contenus de la formation⁸⁷.

Une formation qui oublie la maîtrise d'œuvre urbaine et la fabrication de la ville, comme si ce domaine n'était pas celui de l'architecte ! Trop centrée sur la maîtrise d'œuvre architecturale alors que l'architecte peut également faire aujourd'hui des permis d'aménager. Trop peu de réflexion et d'échanges sur les différentes postures, profils et pratiques des architectes, comme si l'architecture était un milieu fermé et se réduire à construire ! (732)

Et certains autres auraient souhaité une plus grande **ouverture en général vers la diversité des pratiques**, au-delà de la seule maîtrise d'œuvre architecturale privée.

Nous montrer un panel plus large des possibilités de l'architecte. (22)

Au regard de la diversité des pratiques des ADE, la maîtrise d'œuvre en son nom propre ne doit plus être la seule perspective, le but ultime, identifié et défendu par les ENSA (maitre d'ouvrage, maîtrise d'usages, contrôleur technique, enseignant, chercheur, etc.). Peut-on envisager une formation au choix, une 6^e année : pratique en son nom propre en tant que... ? (38)

Un focus quasi exclusif sur les questions de maîtrise d'œuvre architecturale reflète d'un métier d'architecte très classique peut être un peu dépassé pour la multiplicité des pratiques actuelles. Peu d'approche décloisonnée (archi/urba/paysage/AMO... autre) peu de focus sur d'autres métiers de la maîtrise d'œuvre notamment la maîtrise d'œuvre espace public. (161)

Alternatives à la maîtrise d'œuvre, concrètement. (146)

L'évolution du métier d'architecte, il y a aussi des architectes dans le public qui réalisent des missions de maîtrise d'œuvre. (742)

Ouverture vers d'autres pratiques. On parle beaucoup de l'exercice "classique" de l'architecte en son nom propre, on devrait ouvrir à d'autres horizons. (911)

⁸⁶ 115-RECOD / Code 9 : 1,8%, code 7 : 6,1%, code 14 : 1,6%

⁸⁷ Il est à noter que l'arrêté de 10 avril 2007 relatif à l'habilitation parle explicitement de la maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine (Art 10).

Enfin, un dernier volet de réponses⁸⁸ concerne le manque d'une réflexion sur l'avenir du métier. En effet, un certain nombre d'ADE estime que la formation à l'HMONP devrait être **l'occasion d'une réflexion collective sur l'évolution des pratiques professionnelles.**

Question de la place de l'architecte dans la société (sa rémunération entre-autre), on a fait émerger beaucoup de problèmes mais aucune réponse ni solution n'a été apportée ni même envisagée par aucun des intervenants ni même l'ordre. Il serait temps de s'organiser ensemble (au moins la génération HMONP) et faire en sorte que la formation HMONP permette d'apporter des stratégies de résolution des problèmes auxquels la profession est confrontée, plutôt que de se lamenter de sa situation. (477)

Il faudrait plus de souplesse quant à l'image de l'architecte d'aujourd'hui car le métier change et nous devons être impliqués dans ce changement et non le subir. Il viendra de nous. Il faut changer le positionnement du diplômé et des anciens. (896)

Manques : Je trouve extrêmement inquiétant la situation de l'architecte en France (...) Je trouve que pendant la formation nous avons vu plusieurs réalités du métier d'architecte en France, mais il a manqué une RÉFLEXION de comment faire pour faire ÉVOLUER cette réalité. Comment s'organiser ? Faire groupes de travail de propositions, impliquer les directeurs et professeurs d'écoles d'architecture, faut-il réfléchir à une évolution ou modification la FORMATION de l'architecte pour être mieux adapté aux besoins actuels ? Comment le métier de l'architecte se développe dans les autres pays ? Quelles sont les expériences que nous pourrions apprendre ailleurs ? Je trouve que l'architecture devrait nous faire traverser les frontières et nous aider à réfléchir à amélioration de l'AVENIR du métier. (529)

Si, pour 11,1% des ADE, la formation suivie n'a pas de lacunes, un nombre important de pistes d'amélioration de la formation émerge de l'enquête. Est soulevé en premier lieu le souhait d'une meilleure intégration des thématiques de la formation à l'HMONP dans le cursus global de la formation initiale dans les ENSA, et ceci dans une coopération plus étroite avec les milieux professionnels.

D'autres pistes d'amélioration énoncées concernent les contenus des cours, que les ADE souhaiteraient très concrets, et clairement orientés vers les préoccupations de jeunes créateurs d'entreprises d'architecture.

Le rapport de la formation au temps fait l'objet d'un troisième volet de pistes d'amélioration, le manque de temps pour l'approfondissement des thématiques est dénoncé, certains jugent la formation trop courte. Plus de temps d'échange et de partage est réclamé.

Enfin, est souhaité une plus grande ouverture de la formation à l'HMONP à la fois sur la diversité des pratiques et sur des compétences complémentaires ; la formation pourrait ainsi devenir l'occasion

⁸⁸ 1,8%, code 9

d'une réflexion collective sur l'avenir du métier d'architecte et l'évolution des pratiques professionnelles.

Comparaison d'échantillons et pistes pour la construction des profils d'ADE

Pour mieux comprendre les résultats de l'enquête quantitative et caractériser les différents groupes d'ADE inscrits dans la formation, plusieurs comparaisons d'échantillons ont été réalisées⁸⁹. Ont d'abord été comparés les groupes démographiques : les femmes et les hommes, les ADE étrangers inscrits à la formation à l'HMONP en France, puis les ADE issus d'un bi-cursus, ou ayant une autre formation complémentaire en plus de leur Diplôme d'État d'Architecte⁹⁰.

Des disparités hommes/femmes lisibles aussi bien dans le parcours antérieur que l'expérience de la MSP

Les femmes représentent, au moment de l'enquête⁹¹, plus de la moitié des inscrits dans la formation à l'HMONP en France, soit 54,8% contre 45,2% d'hommes. En amont, parmi les inscrits en première année dans les écoles d'architecture, elles représentent déjà presque les deux tiers, puis, près de la moitié (48,9 %) des inscrits à l'Ordre de moins de 35 ans sont des femmes aujourd'hui⁹². Cependant, malgré cette féminisation progressive de la profession, l'enquête démontre que des disparités hommes/femmes persistent encore dans cette nouvelle génération d'architectes en formation, aussi bien au niveau du parcours antérieur des ADE que dans les conditions de la Mise en Situation Professionnelle. De même, leurs aspirations professionnelles, et surtout le délai de leurs mises en œuvre diffèrent.

Même si plus de la moitié des inscrits à la formation à l'HMONP sont des femmes, elles sont encore aujourd'hui formées en grande majorité par les hommes : la plupart des tuteurs en agence sont des hommes, de même pour les directeurs d'étude, à l'image des enseignants en écoles d'architecture qui sont

⁸⁹ **Liste des échantillons comparés :**

Les ADE en formation : homme/femme, nationalité française/étrangère (européen/non-européen), validation d'acquis/MSP, inscription en HMO l'année de leur diplôme DEA, formations complémentaires ou bi-cursus, année de césure, mobilité à l'étranger, difficulté à trouver une MSP ou pas, envie d'abandonner ou pas, envie d'exercer la maîtrise d'œuvre (tout de suite, à terme, non ou je ne sais pas), projet professionnel précis ou non au moment d'inscription.

⁹⁰ Voir chapitre méthodologie

⁹¹ Les inscrits dans la formation à l'HMONP en France en 2018-19 comportent 1249 femmes et 1030 hommes, toutes écoles confondues. Source : ministère (population mère)

⁹² *L'Archigraphie* 2018 décrit la féminisation de la profession : alors que les femmes représentaient seulement 16,6% des inscrits à l'ordre en 2000, cette part s'élève en 2017 à 28,6%, soit une augmentation de 12 points en 17 ans. Les femmes architectes sont plus nombreuses parmi les jeunes générations d'architectes. En 2017, il y avait 48,9% de femmes parmi les architectes de moins de 35 ans.

en majorité des hommes⁹³. Il serait intéressant d'approfondir ce sujet dans la phase suivante de l'étude et notamment dans les focus-groupes.

Au moment de l'inscription à la formation à l'HMONP, les femmes ont en moyenne près d'un an de moins d'expérience professionnelle que les hommes, stages compris (3,4 ans en moyenne pour les hommes, 2,5 ans pour les femmes). Les femmes ont effectué proportionnellement un peu plus de stages (non-rémunérés ou faiblement rémunérés) que les hommes, mais ont eu moins d'emplois (1,68 emplois en moyenne pour les femmes contre 2,01 emplois pour les hommes). Il faut également noter que même si les femmes ont effectué plus de stages que les hommes, leur durée cumulée en mois est inférieure aux hommes.

Le parcours scolaire antérieur aux études d'architecture et les formations complémentaires diffèrent également pour les femmes et les hommes, y compris la catégorie du baccalauréat obtenu⁹⁴. Dans les formations complémentaires, les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à avoir effectuée une MANAA (aucun répondant homme est issu d'une Mise À Niveau Arts Appliqués), ou une formation en Design et design d'espace. Les hommes sont quant à eux, plus nombreux que les femmes à avoir effectué une formation complémentaire en ingénierie, sciences et techniques, informatique, voire artisanat⁹⁵.

Même s'il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes concernant le délai entre l'obtention de leur diplôme et l'inscription à la formation à l'HMONP, **les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes à s'inscrire dans la formation à l'HMONP dans le but de vouloir finir leurs études dans la foulée** (51,3 % contre 44,2% des hommes). 26,7% d'entre elles déclarent s'inscrire l'année de leur DEA parce qu'elles ont un projet professionnel précis, contre 35,4% des hommes⁹⁶. Par ailleurs, les hommes représentent un peu plus d'un tiers des répondants à l'enquête, mais forment la moitié des répondants inscrits en validation des acquis.

Le salaire des femmes en Mise en Situation Professionnelle est en moyenne inférieur aux hommes (1765€ net pour les femmes, 1818€ pour les hommes). La durée de la MSP, pour ceux qui sont en CDD, est également plus courte pour les femmes que pour les hommes. **Pourtant, l'enquête révèle que les missions qui sont confiées aux femmes pendant la MSP ne sont pas différentes de celles des hommes**⁹⁷. A priori, les femmes sont même un peu plus souvent impliquées sur le chantier pendant leur MSP que les hommes.

⁹³ Source : les statistiques sur les mémoires produites dans la cadre de la formation/à compléter

⁹⁴ Pour les catégories du bac, les hommes sont surreprésentés dans la catégorie bac PRO, et les femmes en bac L. Dans les différents bac S, il y a plus d'hommes issus du bac SI (sciences de l'ingénieur) et STI2D (Technologies de l'industrie et de développement durable), et plus de femmes dans le SVT (sciences de la vie et de la terre) qui correspond d'ailleurs à plus de la moitié des répondants femmes, et STD2A (technologies du design et des arts appliqués).

⁹⁵ Effectifs faibles.

⁹⁶ Comparaison d'échantillon sexe, comparaison d'échantillon fusion 37+ 39 raisons d'inscription

⁹⁷ D'autres paramètres déterminent les missions confiées à un ADE : type d'agence, nationalité, expérience antérieure, etc.

« Je suis très contente de mon poste, le projet sur lequel je travaille depuis 2 ans et encore pendant 1 an. Un projet complet de A à Z, c'est une vraie chance, je le sais bien par rapport à beaucoup d'autres cas qu'on m'a raconté les ADE-s de mon promo. » (49)

« L'ambiance de l'agence était super, il n'y avait pas vraiment de pression pour le travail. J'ai traité des sujets variés, je suis allée à de nombreuses réunions de chantier, j'étais assez autonome car on m'a mise en confiance. (« 419)

« Je ne suis pas amenée à faire trop d'heures supplémentaires, j'ai une certaine autonomie, mon travail est considéré et je participe à la prise de décisions sur la conception architecturale, je fais du suivi de chantier. » (513)

« (...) En ce qui concerne la pratique de l'agence que je projette aujourd'hui, j'espère diversifier les missions, pouvant aussi bien assurer des missions partielles ou ponctuelles que des missions complètes. L'importance de suivi des travaux me semble indéniable et en dehors du fait qu'elle garantisse selon moi la qualité architecturale du projet, c'est une étape pour le projet aussi riche que la conception. De plus, j'ai développé au cours d'un stage en conduite de travaux, un réel goût pour le terrain et pour le chantier, je ne conçois donc pas mon exercice futur sans assurer cette étape cruciale. » (818)

En ce qui concerne leur projet professionnel, 21,5% des hommes et 12,1% des femmes déclarent vouloir exercer la maîtrise d'œuvre directement à l'issue de la formation, et les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi ceux qui déclarent vouloir rester salariés dans une agence après leur HMONP, et également parmi ceux qui déclarent ne pas savoir s'ils veulent exercer la maîtrise d'œuvre en nom propre ou pas.

S'il n'y a pas de différence hommes-femmes concernant la volonté d'exercer la maîtrise d'œuvre à terme, et ceci plutôt avec un statut d'associé, les femmes expriment plus souvent que les hommes l'envie d'une pratique professionnelle « engagée⁹⁸ » socialement ou écologiquement par exemple. Elles sont également plus nombreuses que les hommes à déclarer spontanément à vouloir compléter leur formation d'architecte par une spécialisation, ou encore vouloir exercer un autre métier en parallèle à l'exercice de la maîtrise d'œuvre, notamment l'enseignement et la recherche.

Architecte HMONP, chef d'entreprise exerçant en mon nom propre, docteur en urbanisme et territoire, enseignante dans une école d'architecture. (887)

Dans une agence engagée, associée ou salariée. (848)

Associée dans une agence d'architecture qui met en avant le "construire durablement" (346)

Je me vois en effet cofondatrice d'une agence qui travaille l'architecture en synergie avec plusieurs d'autres domaines. Pour donner une idée, je pense que ça sera orientée vers l'architecture responsable. (81)

⁹⁸ Comparaison d'échantillon sexe, 111 recodée, 54 femmes contre 11 hommes évoquent une pratique engagée en réponse à la question ouverte 111.

(...), je souhaite poursuivre mon engagement pour un renouvellement résilient des territoires, vu l'état de la société et de la planète il est difficile de rêver à construire une tour à La défense. (378)

« Architecte 4 jours dans la semaine. Le reste du temps, prof de dessin et maman ! » (162)

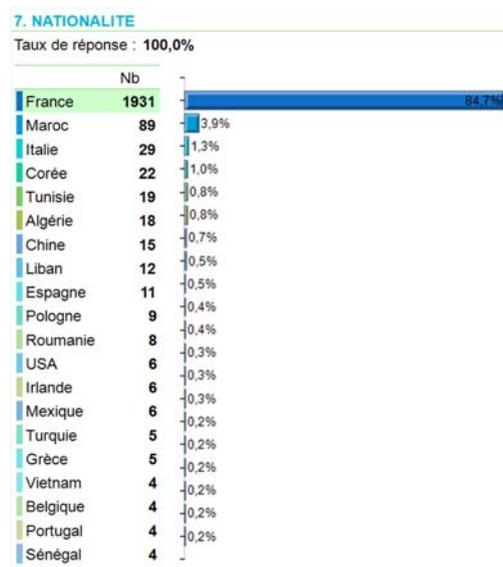
(...) exercer mon métier avec les valeurs qui me portent et sur des sujets qui m'intéressent, c'est ce que j'espère faire dans 10 ans. Et pour y coller au plus près, la solution sera sûrement de monter une agence. J'aimerais aussi enseigner en école d'architecture dans 10 ans. Et pourquoi pas avoir mené un travail de thèse entre temps pour prendre du recul sur la profession avant de monter une structure. Vous conviendrez que les possibilités sont vastes et que des opportunités particulières orienteront sans doute mon parcours à plusieurs reprises. (291)

Dans 10 ans je m'imagine pouvoir exercer ce métier en mon nom propre associée à d'autres architectes qui auraient des sensibilités semblables aux miennes ou qui me complète. J'aimerais pouvoir exercer en parallèle d'une pratique pédagogique et/ou de recherche. (54)

Gérante avec un associé de ma propre structure et en parallèle enseignante en école d'architecture (cours de projet et cours magistraux) (660)

Malgré une féminisation progressive de la profession, les disparités hommes/femmes persistent encore dans cette nouvelle génération d'architectes en formation, aussi bien au niveau du parcours antérieur des ADE que dans les conditions de la Mise en Situation Professionnelle. De même, leurs aspirations professionnelles, et surtout le délai de leur mise en œuvre diffèrent.

Les ADE étrangers inscrits à la formation à l'HMONP en France : deux types de trajectoires se dessinent



De tous les inscrits à la formation à l'HMONP en France au moment de l'enquête, 15,3% sont de nationalité étrangère, soit quasiment 1 ADE sur 6⁹⁹. Parmi les étrangers non-européens (11,9%), les groupes majoritaires sont les personnes d'origine du Maghreb (126 ADE, 138 avec le Liban), ou encore de l'Asie (41 ADE en provenance de la Corée du sud, Chine ou Vietnam). Les européens représentent environ 3,5% des ADE inscrits dans la formation à l'HMONP l'année de l'enquête. Les Italiens et les Espagnols sont les groupes européens majoritaires, nombreux sont également les européens de l'Est (Pologne, Roumanie, mais aussi Hongrie, Moldavie).

L'étude révèle que les deux groupes d'ADE étrangers (européens et non-européens) divergent à la fois par leur parcours antérieur, les caractéristiques de leur MSP ainsi que leurs aspirations professionnelles.

Les ADE étrangers non-européens visent à obtenir rapidement leur habilitation, le parcours des européens est plus long et mobile

Les non-européens sont des diplômés récents, presque 70 % ont été diplômés dans les deux ans précédant leur inscription à la formation à l'HMONP, et quasi tous sont diplômés d'une école d'architecture française¹⁰⁰. Ils s'inscrivent majoritairement directement en HMONP après l'obtention de leur DEA (65 %, contre un tiers des français et un cinquième des européens), principalement car ils souhaitent finir leurs études dans la foulée (51%) ou encore ont déjà un projet professionnel précis (32,7%). Une partie d'entre eux s'est déjà familiarisée pendant les cycles licence et master avec l'exercice dans leur pays d'origine, en y effectuant des stages, voire une mobilité Erasmus¹⁰¹. **Les non-européens semblent ainsi commencer à accumuler de l'expérience professionnelle dans leur pays d'origine déjà pendant leurs études d'architecture en France.**

Un tiers des européens (33,3%) a été diplômé dans un autre pays européen, et est venu ensuite en France, les deux tiers restants ayant obtenu leur DEA dans une école française, avec quelque fois un début des études dans leur pays d'origine. **Pendant leurs études, ils ont déjà circulé** : les européens ont fait plus d'échanges Erasmus que les français (62,9% des ADE européens ont fait un Erasmus contre 51,2 % des français et 21,6% des non-européens). Plus que la moitié des étrangers européens ont également fait des stages à l'étranger (57,1%), contre seulement 30% des français. Les européens ont cumulé des expériences professionnelles avant de s'inscrire dans la formation à l'HMONP, ils ont en moyenne une expérience de travail cumulée de 33 mois environ, soit 2,75 ans, nettement plus importante que les non-européens (1,8 ans

⁹⁹ Population mère 2279 ADE au total, dont 348 ADE de nationalité étrangère, soit 15,3%, source statistiques du ministère de la Culture pour les inscrits en 2018-19. 12,6% des inscrits répondant à l'enquête sont de nationalité étrangère.

¹⁰⁰ En effet, pour s'inscrire en HMONP en France, il faut avoir un diplôme français ou son équivalent européen.)

¹⁰¹ Les africains (à dominante maghrébine) ont fait pour 43,9% un stage sur le continent africain, notamment dans le Maghreb. 55,4 % des étrangers non-européens ont fait un stage à l'étranger.

en moyenne) ou les français (2 ans en moyenne). La grande majorité, soit 75%, des européens, a attendu au moins trois années avant de s'inscrire dans la formation à l'HMONP.

Les européens éprouvent moins de difficultés que les étrangers non-européens pour trouver une Mise en Situation Professionnelle satisfaisante

Les deux tiers des européens (66,7%) ont effectué leur Mise en Situation Professionnelle dans la structure d'accueil où ils étaient déjà en poste au moment de l'inscription (contre seulement un tiers des non-européens et la moitié des français). Ils ont d'ailleurs souvent décidé de passer leur HMONP car la structure d'accueil leur aura proposé de le faire (28%, contre 18% des français et 14% des non-européens. **Les deux tiers des européens font leur MSP en Ile de France** (65% des européens et 54,2% des étrangers non-européens sont dans une structure d'accueil en Ile de France, contre 47,4% des français.) Les européens sont le plus souvent en CDI, avec un revenu nettement supérieur aux autres ADE (1931€ mensuels net en moyenne pour les européens contre 1681€ pour les non-européens, la moyenne des ADE français étant 1786€ nets mensuels).

Les ADE étrangers non-européens ont éprouvé plus de difficultés que les autres pour trouver une Mise en Situation Professionnelle : 45% des non-européens ont trouvé la recherche d'une MSP difficile voire très difficile, contre moins de 20% des français et seulement 13% des ADE européens. 40% (39,9%) des ADE non-européens ont trouvé leur MSP par candidature spontanée. D'ailleurs, quand ils ne se sont pas inscrits à la formation à l'HMONP directement après leur DEA, à part vouloir accumuler une bonne expérience de travail, presque 20 % des étrangers, contre 8,2% des français, disent que c'est à défaut d'avoir trouvé une structure d'accueil¹⁰².

Globalement, pendant leur Mise en Situation Professionnelle, les ADE européens sont impliqués dans les phases et les missions sensiblement de la même manière que leurs homologues français. En revanche, une différence se dessine avec l'implication des étrangers non-européens dans les différentes phases. Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils ont moins d'expérience de travail antérieur et moins d'ancienneté dans la structure d'accueil que les européens et les français¹⁰³, mais éventuellement également pour des questions de maîtrise de la langue, notamment pour les ADE originaires des pays asiatiques. Certains ADE étrangers reprochent d'ailleurs à leurs employeurs de ne pas les avoir impliqués dans une plus grande variété de tâches. Ainsi, les non-européens sont majoritairement impliqués dans les phases du début de conception, notamment pour la phase esquisse (y compris concours) pour 92,5% d'entre eux. Par exemple, là où la moitié des ADE français ou européens sont directement impliqués dans la phase chantier, seulement un tiers (36%) des non-européens le sont. La moitié des étrangers non-européens déclare n'avoir jamais été

¹⁰² D'ailleurs, des 20 personnes inscrites à la formation n'ayant pas encore trouvé de structure d'accueil au moment de l'enquête, 13 sont étrangers, dont 12 non-européens.

¹⁰³ Les étrangers non-européens ont moins d'ancienneté que les autres dans la structure d'accueil (6 mois en moyenne, contre environ un an pour les autres).

impliqués dans la phase VISA (contre 23% des français), ou encore environ 45% n'ont jamais été impliqués dans la maîtrise des coûts, contre 20% des français.

Par ailleurs, les étrangers auraient été un peu plus souvent que les français contraints de manquer les cours à cause du travail en agence : là où 7,5% des français déclare avoir dû manquer les cours souvent, ou parfois, 11,1% des ADE européens et **21 % des ADE non-européens sont dans ce cas.**

Les ADE étrangers évaluent les principaux apports ou manques de la formation à l'HMONP globalement de la même manière que leurs homologues français

Interrogés sur les principaux apports et les manques de la formation à l'HMONP, les réponses libres des ADE étrangers sont très similaires aux réponses des français. Globalement, ils semblent attendre de la formation les mêmes choses, des outils concrets pour l'exercice de la profession, ainsi qu'une compréhension du contexte d'exercice, accentué dans les réponses des étrangers.

« Comprendre pour un étranger le contexte français dans le milieu. » (Homme, Italie, 1308)

« Mieux connaître la profession d'architecte. » (Femme Chine 1434)

« Meilleure compréhension du métier d'architecte exerçant en son nom propre, responsabilités et enjeux. » (Femme Chine 601)

« En parallèle des cours, je comprenais mieux les projets d'agences pratiquement. » (Homme Corée du sud 1129)

« Lors de la HMONP on est responsabilisé dans les différentes missions ce qui n'est pas forcément le cas lorsqu'on est stagiaire. Ce qui permet de comprendre plus rapidement le contexte et les contraintes liés à la pratique du métier d'architecte. » (Femme côte d'Ivoire 1767)

Les ADE européens déclarent plus souvent, à 90,4 %, que les autres que la formation leur a permis de préciser **leur projet professionnel (45,2% oui, tout à fait, 45,2% plutôt oui)¹⁰⁴**, permettant de « mieux réfléchir au projet professionnel » (60% des européens, 53% des étrangers hors Europe et 56% des français sont de cet avis). Il est à noter qu'aucun européen ne déclare que le MSP a été un contre-exemple vis-à-vis de leur projet d'exercice, ce qui témoigne d'une Mise en Situation Professionnelle dans de bonnes conditions, dans une structure d'accueil dont ils peuvent adhérer au mode de fonctionnement.

Les projets professionnels des étrangers non-européens ont un lien fort avec leur pays d'origine

Les ADE étrangers non-européens sont plus nombreux que les autres à vouloir exercer la maîtrise d'œuvre en nom propre directement après la formation (36% contre 14% de français, et 9,7% des européens), même si la très grande majorité de tous les ADE envisage un exercice de la maîtrise d'œuvre en

¹⁰⁴ 104- la précision du projet professionnel

nom propre (91,8% des non-européens, 88,2% des français et 83,9% des européens). À noter qu'à terme, aucun étranger veut rester salarié dans une agence d'architecture (108), ni passer un concours public¹⁰⁵.

Les ADE étrangers non-européens sont plus nombreux que les français et les européens à évoquer un ancrage territorial dans leur projet professionnel (43,2% des non-européens, contre environ 25% des français) : leur projet professionnel est souvent fortement lié au pays d'origine ; le projet de retourner exercer au pays semble être présent depuis le début des études en France. Certains évoquent la mobilisation des savoirs acquis en France, qu'ils sont probablement venus consciemment chercher, d'autres les besoins du pays d'origine, ou encore les opportunités qu'il offre¹⁰⁶¹⁰⁷.

« Finalement, j'aimerais aussi exprimer mon envie de retourner dans mon pays natal, en Inde. N'ayant pas été diplômé en Inde, l'habilitation à la maîtrise d'œuvre obtenu en France me donnera confiance à explorer le paysage professionnel indien et y appliquer le savoir-faire français et développer une pratique innovante et durable » (Homme, Inde, Mémoire 980)

« A la tête de ma propre agence au Maroc, mon pays d'origine mais aussi un pays émergeant en plein chantier. » (Femme, Maroc, 554 / 1733)

« Dans 10 ans j'aurai validé mes diplômes français au Pérou, ce qui me permettrait de pouvoir demander une inscription à l'Ordre là-bas. J'aurais peut-être acquis une expérience professionnelle sur place également. Je me vois donc en train d'exercer dans une agence que j'aurais créée avec mon conjoint et éventuellement d'autres amis/collègues. On travaillera essentiellement sur des problématiques liés au logement où l'on pourrait mettre en commune nos compétences en risques majeurs (pour moi) et architecture tropical (pour lui). J'aimerais qu'on puisse participer dans des projets dans les territoires d'outre-mer, à l'étranger et/ou dans des contextes plus difficiles (bidonville, habitat d'urgence, etc.). » (Femme, Pérou, 371/409)

« Dans 10 ans je me vois travailler indépendamment dans mon pays natal, en association avec ses confrères ou seule. » (Femme, Maroc, ID 1777)

« Je serai à Taiwan et préparerai à exercer au nom propre (idéalement j'aurai eu déjà quelque petits projets réalisés) » (Femme, Taiwan, ID 1743)

Une partie des étrangers non-européens envisage un exercice entre la France et leur pays d'origine :

« En France et en Corée » (Femme, Corée du sud, ID 1756)

« J'envisage créer une agence en France qui sera aussi implanté en Côte d'Ivoire et dans d'autres pays africains. » (Femme, Côte d'Ivoire, ID 1767)

¹⁰⁵ Comparaison d'échantillons euro-non-euro France, 108_a

¹⁰⁶ RECOD111_6 ancrage territorial

¹⁰⁷ L'analyse des mémoires pourra nous éclairer plus sur la construction de ce type de trajectoire en quête de compétences à acquérir en France pour les mobiliser dans le pays d'origine.

« Tenant plusieurs projets entre le Maroc et la France. » (Homme, Maroc, ID 647)

« Développement à Paris et à l'île Maurice (lieu de naissance avant ma naturalisation en 2015) »

Une personne évoque les difficultés de faire reconnaître un diplôme étranger en France, et l'habilitation à exercer en son nom propre comme l'aboutissement d'un long parcours :

« Retraite. Je suis architecte diplômé à l'étranger, je ne pouvais pas travailler pendant 10 ans en France tant architecte mais j'ai finalement obtenu mon HMONP à 54 ans. Je pense qu'il est très important de créer un système d'intégration professionnel pour les architectes expérimentés qui viennent de l'étranger. » (Homme, Iran, ID 791)

En revanche, quelques ADE non-européens prévoient une ouverture plus large de leur future pratique, ne se limitant pas à un « retour au pays » :

« Partout dans le monde en tant qu'architecte français. » (Femme, Chine, ID 1613)

« Architecte chef d'entreprise travaillant à l'international. » (Homme, Tchad, ID 539)

Les européens envisagent souvent un exercice à l'international ou en réseau

Les européens, quant à eux, sont plus nombreux à évoquer des projets internationaux, transfrontaliers, capitalisant sur leurs multiples expériences, ou encore sur leur réseau constitué au fur et à mesure de leurs déplacements dans l'espace économique européen. Le pays d'origine semble prendre moins d'importance, pouvant simplement apparaître comme une des localisations d'un futur réseau professionnel.

« Avec une agence d'environ 30-45 personnes à Amsterdam, Paris, Londres et Bucarest. » (Femme, Roumanie, ID 424)

« Associé de l'agence d'architecture internationale. » (Homme, Biélorussie, ID 1652)

« Architecte indépendant, membre d'un réseau des architectes capables de répondre aux exigences des projets internationaux. » (Homme, Pologne, ID 458)

« Je ne sais pas. En Suisse où en France. À travailler en tant qu'architecte. » (Femme, Moldavie, ID 404)

Enfin, pour une grande partie des ADE européens, le projet professionnel à l'issue de leur formation à l'HMONP est situé en France, du moins avec d'autres priorités qu'un ancrage à un territoire spécifique.

En France associé d'une agence d'architecture (Femme, Italie ID 401)

Associé d'une agence d'architecture, avec 10-15 salariés, commandes privée et publique, en Aquitaine (?). (Femme, Ukraine ID 1202)

Co-fondateur de startup dans le BIM, Générative Design (Femme, Roumanie, ID 947)

A la tête d'une agence d'architecture et de design (Femme, Italie, ID 1701)

Dans un groupement assez transversale - architectes, anthropologues, paysagistes, menuisiers, urbanistes...- travaillant en maîtrise d'œuvre et en accompagnement (ateliers participatifs, coconception et coconstruction, éducation à l'architecture) (Femme, Italie, ID 1720)

Les ADE de nationalité étrangère, qui forment 15,3% des inscrits à la formation à l'HMONP en France, appartiennent à deux groupes différents :

- Les ADE extra-européens, à dominante Maghreb (Maroc, Tunisie) et Asie (Corée du sud, Chine, Vietnam), qui s'inscrivent dans la formation directement après le DEA, et dont le projet professionnel est très fortement lié au pays d'origine.
- Les ADE européens (Italie, Espagne), en partie issus d'échanges Erasmus, qui cumulent des expériences sur plusieurs années avant la formation à l'HMONP et dont le projet professionnel s'inscrit dans une libre circulation européenne, éventuellement à l'international, mais n'est pas spécialement lié au pays d'origine.

Les ADE issus d'un bi-cursus ou avec une autre formation complémentaire envisagent une capitalisation sur ces compétences

25% des ADE répondant à l'enquête ont effectué une formation complémentaire en plus de leur Diplôme d'État d'Architecte, avant, après ou en parallèle de leurs études d'architecture. Les ADE issus d'un bi-cursus représentent 7,2% des répondants, la grande majorité d'entre eux a fait un bi-cursus avec une école d'ingénieur (50% de bi-cursus ingénieur-architecte BIA et 33,9% architecte-ingénieur, BAI). Les ADE avec plusieurs diplômés sont logiquement plus âgées que les autres, 68% ont 28 ans ou plus au moment de leur inscription en HMONP, contre 41% des ADE ayant uniquement le DEA.

Ces formations complémentaires sont très diverses, pour 60 % des répondants environ la formation complémentaire est d'un niveau inférieur aux études d'architecture (BTS, DUT, CAP, BT, classes prépa ou encore licence), environ 40% des formations complémentaires (y compris les bi-cursus) sont au niveau master ou post-master, voire doctorat.

Plus de la moitié des ADE avec une autre formation a également fait des stages dans d'autres types de structure que des agences d'architecture seules, 26,3% des répondants dans des bureaux d'études techniques (contre seulement 8,6 % des ADE sans formation complémentaire), ce qui est bien évidemment liée à la présence des bi-cursus dans cette catégorie. Les ADE dans ce groupe ont également fait un peu plus de stages que les autres dans les agences d'architecture d'intérieur et dans des entreprises ou établissements publics ou parapublic.

Les ADE avec une formation complémentaire ont une expérience professionnelle antérieure plus longue et plus diversifiée, et s'inscrivent à la formation à l'HMONP plus tard que les autres

Les ADE avec une formation complémentaire ont plus d'expérience professionnelle que les autres ADE : 2,2 emplois en moyenne contre 1,62 emplois pour les autres, d'une durée cumulée de 2,4 ans contre 1,9 ans pour les ADE sans formation complémentaire. Ils ont également souvent une expérience professionnelle

plus diversifiée, un tiers (34,8 %) d'entre eux a déjà travaillé ailleurs que dans une agence d'architecture (contre 22,2 % des ADE sans formation complémentaire), un quart (25,9%) dans un Bureau d'Études techniques et presque un tiers dans une entreprise de BTP. Un tiers des ADE de ce groupe a également d'autres expériences, notamment dans le milieu associatif.

Les ADE avec une formation complémentaire s'inscrivent à la formation plus tard que la moyenne et le font souvent avec un projet professionnel précis (54,9% des ADE avec formation complémentaire ont un projet professionnel précis à l'inscription, contre 37,9% des autres ADE), que ça soit l'année de leur diplôme ou un peu plus tard. Ils s'inscrivent en HMONP en moyenne 3,7 ans après leur diplôme DEA, certains retardent très logiquement l'inscription car ils souhaitent d'abord terminer leur formation complémentaire.

Même si 68% d'entre eux déclarent avoir trouvé pour leur MSP une structure d'accueil qui leur convient, ils sont proportionnellement plus nombreux que les autres ADE à dire qu'ils ont dû accepter une structure qui ne leur convenait pas très bien. *Auraient-ils plus que les autres des souhaits plus précis concernant la structure d'accueil ?* Même si la grande majorité de ce groupe fait sa MSP dans une agence d'architecture (94,4%, contre 97,6% des autres ADE, ils sont plus nombreux que les autres à la faire dans d'autres types de structure d'accueil (Bureau d'Études techniques, notamment). Ils sont moins en CDI que les autres ADE, mais plus souvent en CDD ou en mission junior architecte. *Est-ce une indication sur le fait qu'ils n'y sont que de passage le temps de leur MSP ?*

Les expériences professionnelles antérieures ont contribué à former les ADE avec une formation complémentaire, ils déclarent plus que les autres ADE avoir des expériences précédentes en conduite de chantier y compris la partie administrative et la gestion des coûts. En revanche, leur revenu ne valorise pas cette expérience ni leurs diplômes complémentaires, ils ont le même salaire que les ADE en moyenne (1750€ net mensuels).

Des ADE ayant une formation complémentaire, et notamment les bi-cursus, envisagent un exercice diversifié du métier d'architecte

Un peu plus souvent que les autres, les ADE avec formations complémentaires comptent exercer la maîtrise d'œuvre directement à l'issue de la formation (19,3% contre 13,2% des autres), leur projet professionnel s'étant précisé pendant la formation à l'HMONP (60,1%). Sans surprise, ils évoquent plus que les autres ADE la perspective d'un exercice pluridisciplinaire (21,6 % contre 9,8%), et souhaitent plus que la moyenne exercer une autre activité en parallèle de la maîtrise d'œuvre :

« Je me vois associé d'une agence qui rassemble les savoirs faire d'architectes mais également d'ingénieurs en BET et de conducteurs de Travaux, afin de mettre en place une synergie entre ces différents savoirs, et œuvrer pour des bâtiments durables avec une équipe impliquée et compétente. » (Homme BIA, ID92)

« Président de ma SAS d'archi tout en l'étant toujours dans ma SAS d'ingénierie. » (Homme BAI, ID650)

« Gérante avec mes associés et amis architectes mais venant aussi d'autres domaines universitaires. » (Femme, autre bi-cursus, ID1751)

« A la campagne, à mi-temps à mon compte en parallèle d'activités annexes variées. » (Femme, BIA, ID259)

« Agence avec associé + BET intégré. » (Femme, BAI, ID 1700)

« Co gérant d'un agence d'architecture et d'urbanisme. » (Homme, BAI, ID 787)

« En mi-temps dans la fonction publique et mi-temps de création d'agence d'architecture en association avec d'autres architectes-ingénieurs. » (Femme, BIA, ID 845)

« (...) J'aimerais pouvoir mener plusieurs activités en parallèle de ma pratique, notamment dans la recherche et dans le conseil à la maîtrise d'ouvrage. Si un statut d'architecte territorial venait à apparaître, cela pourrait m'intéresser, car j'ai le désir de m'impliquer dans la collectivité mais je ne vois à ce jour aucune façon d'exercer d'une façon convenable. » (Femme, BIA, ID 673)

« Dans 10 ans c'est assez loin, néanmoins je voudrais intégrer une structure pluridisciplinaire (conception, suivi de chantier, économie, etc.) pour approfondir mes connaissances techniques dans le domaine de la construction, parce que je souhaite être un architecte maîtrisant aussi bien le chantier que la conception, non seulement pour la question économique mais pour pouvoir contrôler correctement la bonne exécution de mes futurs projets. » (Homme, BIA, ID 1458)

L'exercice de la maîtrise d'œuvre en nom propre à terme est l'objectif de la majorité des ADE s'inscrivant dans la formation

107 Souhait exercer en nom propre

Taux de réponse : 84,8%

	Nb	
Oui, à l'issue de la formation	121	15,6%
Oui à terme	563	72,6%
Non, je n'envisage pas d'exercer en mon nom propre	23	3,0%
Je ne sais pas	68	8,8%
Total	775	

Les ADE souhaitant exercer la maîtrise d'œuvre en nom propre représentent la très grande majorité des inscrits à la formation, 91,8%, contre 3 % qui ne l'envisagent pas. Un peu moins d'un ADE sur dix (8,8%) reste encore indécis à l'issue de la formation. Les comparaisons d'échantillons réalisées à la base de la réponse à cette question nous ont permis de commencer à mieux caractériser ces différents groupes d'ADE¹⁰⁸. Ce sera la phase qualitative de l'étude qui nous permettra davantage de comprendre leur parcours, leurs attentes vis-à-vis de la formation à l'HMONP ainsi que leurs aspirations professionnelles à moyen et à long terme.

¹⁰⁸ Cette comparaison a notamment permis de caractériser les trois groupes minoritaires, les ADE souhaitant exercer à l'issue de la formation, ceux qui ne souhaitent pas exercer en leur nom propre, et le groupe des indécis. Pour caractériser le groupe majoritaire voulant exercer à terme, nous avons également comparé les échantillons à la base des réponses aux questions 37 et 39 concernant les raisons d'inscription à la formation, voir plus bas.

Les ADE voulant exercer en nom propre tout de suite à l'issue de la formation ont profité de leur MSP et d'un bon suivi par leurs tuteurs et directeurs d'étude pour préciser leur projet professionnel déjà engagé.

15,6% des ADE déclarent vouloir exercer la maîtrise d'œuvre en leur nom propre directement à l'issue de la formation. Ces ADE ont une expérience professionnelle nettement supérieure à la moyenne, 4 ans hors stages (la moyenne de tous les ADE est de 2 ans), et ils s'inscrivent à la formation à l'HMONP tard, en moyenne plus de 5 ans après leur Diplôme d'État d'Architecte. Les hommes sont surreprésentés dans cette catégorie¹⁰⁹, ainsi que les étrangers non-européens¹¹⁰. Par ailleurs, un tiers de ceux qui veulent exercer tout de suite est inscrit à la formation en Validation des Acquis.

S'ils ont fait une Mise en Situation Professionnelle, ces ADE ont été impliqués, plus que la moyenne, dans une plus grande variété de tâches, leurs acquis de la MSP étant également complétés par leurs expériences antérieures à l'HMONP. Pour cette catégorie d'ADE, la MSP s'est souvent bien, voire très bien passée, ils sont satisfaits du suivi de leur tuteur à l'agence ainsi que de leur directeur d'études à l'école d'architecture. Dans leurs réponses libres, ces ADE évoquent à la fois les missions intéressantes et les responsabilités qui leur avaient été confiées comme conditions d'une MSP réussie.

« Cadre de travail très confortable et vraiment la sensation d'être en "observation" tout en étant impliqué dans la structure avec des responsabilités. Sorte de sentiment de filet assez à propos. » (Homme, 774)

« J'ai apprécié la diversité des missions sur lesquelles j'ai pu travailler et mon niveau de responsabilisation même si nous n'avons pas pu parcourir l'ensemble des phases de l'exécution d'un projet. Je regrette le manque de temps et la pression au travail qui peuvent empêcher de pouvoir échanger plus sur le sujet. » (Homme, 1005)

« Pas mal d'acquis sur les 2 ans avant le démarrage de la formation, la formation les a complétés. Peu de différences entre la MSP ou la situation conventionnelle dans la structure. » (Homme, 232)

« Entreprise qui fournit des projets intéressants et offrant une liberté de mouvement, des cours livrés par l'école riches en apprentissage, des professeurs présents sans en devenir oppressant pour l'écriture du mémoire : de quoi évoluer de manière assez libre sans l'être toutefois complètement. » (Femme, 312)

« J'ai pu vraiment acquérir de réelles connaissances en situation de maîtrise d'œuvre. De plus, la grande liberté qui m'était accordée m'a permis de prendre des risques, faire des erreurs, mais aussi gagner des concours. » (Homme, 1741)

Ce groupe aurait souhaité davantage orienter la formation vers l'entrepreneuriat (21%), ayant un projet de création de structure imminent. Il est également à noter qu'aucun ADE de ce groupe ne critique le manque

¹⁰⁹ Les hommes représentent 37,9% des répondants à l'enquête, mais sont 51% de ceux qui veulent exercer directement à l'issue de la formation.

¹¹⁰ Les étrangers non-européens s'inscrivent à la formation très majoritairement directement après leur DEA (65%)

de clarté des attendus, ils semblent savoir très bien ce qu'ils sont venus chercher dans la formation à l'HMONP, et quelles sont « les règles du jeu ».

Ces ADE *déterminés*¹¹¹ ont profité de la formation à l'HMONP pour se doter d'outils concrets pour monter leur entreprise. Ils estiment que la formation à l'HMONP leur a permis de préciser le projet professionnel (53,9 % de « oui tout à fait » contre 35,4% en moyenne), car la formation a confirmé leurs envies professionnelles, ou encore ils savaient déjà ce qu'ils voulaient faire.

Leur projet d'exercer en nom propre, puisqu'imminent, est souvent déjà engagé : certains sont déjà dirigeants ou associés minoritaires d'une société d'architecture ou sur le point de le devenir, l'habilitation à exercer devient ainsi urgente. Les autoentrepreneurs (ainsi que les contrats de professionnalisation) sont également plus fréquents dans ce groupe¹¹². Ce qui différencie fortement les ADE de ce groupe des autres ADE, c'est qu'**un tiers de ce groupe souhaite exercer seul**¹¹³ tandis que, très majoritairement, les ADE sortants de la formation privilégient un exercice en associé. Notre hypothèse est qu'ils sont déjà engagés dans une pratique individuelle, notamment en autoentrepreneur, et voient l'exercice de la maîtrise d'œuvre en nom propre comme une continuité de cette première étape¹¹⁴.

« Toujours gérant dans l'agence que je viens de reprendre » (Homme, 1021)

« Dans l'agence que je m'apprête à monter » (Homme, 572)

« A Paris, toujours en exercice avec mes 3 associés » (Homme, 840)

« Toujours gérante de ma structure avec des projets d'échelle un peu plus large (petits collectifs, rénovation plus importantes avec gros œuvre, rapport à la ville plus marqué). J'imagine une structure d'une taille restreinte, de moins de 10 personnes, mais avec des compétences variées et pluridisciplinaire (urbaniste, paysagiste) et un positionnement plus fort. J'aimerais aussi diversifier ma pratique, et transmettre. » (Femme, 989)

« Exerçant sur des projets résidentiels pour particuliers » (Femme, 1284)

¹¹¹ Cette catégorie de « déterminé » a été également utilisée dans l'étude menée sur des effectifs de l'ENSAPLV par le LET, en préparation de cette recherche.

¹¹² 82% des autoentrepreneurs inscrits en HMO par la VA l'ont fait dans le but d'exercer la maîtrise d'œuvre en nom propre directement à l'issue de la formation. 30% des inscrits en VA qui déclarent vouloir exercer à l'issue de la formation sont déjà dirigeants ou associés d'une entreprise. 91 recod VA.

¹¹³ En moyenne seulement 12% des ADE souhaitent exercer seul.

¹¹⁴ Il serait intéressant d'approfondir la question d'auto-entrepreneuriat, ou de microentreprise, dans la phase qualitative de l'étude. Statut interdit par la plupart des écoles en MSP, les ADE autoentrepreneurs se voient contraints de s'inscrire dans la formation en VA. Pourtant, ils semblent utiliser ce statut comme un tremplin vers une pratique en nom propre, tandis que les critiques exprimées à l'encontre de ce statut dénoient un salariat déguisé à moindres frais.

Les ADE qui déclarent ne pas vouloir exercer la maîtrise d'œuvre : l'HMONP est vue comme un passage obligatoire pour un concours de fonction publique, la montée en compétences d'un salarié ou la prise de conscience d'une nécessaire réorientation

À l'opposé du premier groupe se situent les 3% des ADE enquêtés qui déclarent ne pas envisager l'exercice de la maîtrise d'œuvre en leur nom propre après leur habilitation¹¹⁵. Trois personnes dans ce groupe envisagent une carrière dans la fonction publique, la formation à l'HMONP s'inscrit dans la construction de cette trajectoire, l'habilitation étant obligatoire pour certains concours de la fonction publique.

« Architecte urbaniste de l'État pour le ministère de la Culture ou de l'Environnement ; ou architecte des bâtiments de France » (Femme, 1610)

« Architecte des Bâtiments de France, après avoir exercé en urbanisme dans un cabinet spécialisé dans l'urba patrimonial. » (Homme, 514)

Cependant, un peu plus de la moitié de ce groupe, soit 12 personnes, souhaite continuer comme salarié dans une agence d'architecture (pour un tiers c'est même la perspective idéale à 10 ans), mais avec une augmentation de responsabilités :

« Chef de projet dans l'agence où je travaille actuellement » (Femme, 656)

« Avec un bon salaire, de bons horaires et un bon rythme de vie » (Femme, 1014)

« Salariée dans une agence d'architecture » (Femme 1586)

« Idéalement toujours comme salariée, mais avec des responsabilités importantes. Peut-être devenir associée. » (Femme, 463)

Seulement trois personnes répondant à l'enquête envisagent un exercice connexe ou éloigné de la maîtrise d'œuvre architecturale.

Co-fondateur de startup dans le BIM, Generative Design (Femme, 947)

Cependant, deux tiers des ADE ayant répondu qu'ils ne souhaitent pas exercer la maîtrise d'œuvre en leur nom propre, déclarent que la formation à l'HMONP leur a permis de mieux réfléchir sur leur projet professionnel. Pour un ADE sur 6 dans ce groupe, la formation et notamment la MSP, a servi de *contre-exemple*. Cela traduirait-il le rôle de la formation à l'HMONP dans une prise de conscience du fait que l'exercice de la maîtrise d'œuvre en leur son propre serait finalement une erreur d'orientation ?

Les ADE qui ne savent pas encore s'ils souhaitent un jour exercer en leur nom propre ont souvent réalisé une MSP peu motivante, peu variée en tâches, sans être bien suivis ni à l'agence, ni à l'école

Ces ADE indécis ne se distinguent pas de la moyenne par leur parcours antérieur, ni leur sexe ni leur âge, ou encore l'ancienneté de leur diplôme d'architecte. Ils sont dans une situation plus stable que la moyenne,

¹¹⁵ Un schéma de visualisation des différents groupes est proposé à la fin de cette partie.

57% sont en CDI dans leur structure d'accueil, et leur revenu est supérieur à la moyenne (1845€ net par mois).

Pendant leur Mise en Situation Professionnelle, ils ont eu l'impression de moins évoluer que les autres ADE, ayant surtout participé au début de la phase conception (93,5% des ADE de ce groupe sont directement impliqués dans la phase esquisse) et peu en réalisation (34,4% d'entre eux ont été directement impliqués en suivi de chantier). **On leur a donc confié moins de responsabilités et des missions moins variées qu'aux autres ADE, mais c'est surtout le suivi qui semble leur faire défaut** : ces ADE affirment que la structure d'accueil n'a pas de démarche de suivi (71,4% entre eux), que leurs tuteurs ne les ont peu ou pas suivis (65,1%), principalement par « manque de temps » et « manque d'implication ». De plus, 43,8% (contre 27% en moyenne) déclarent avoir été peu ou pas suivis par leurs directeurs d'études qui semblaient peu « investis » dans ce qu'ils faisaient.

« Très grande difficulté à trouver une agence qui a, au final, été choisie presque par défaut. Les projets ne correspondent pas à mes attentes professionnelles. Ceux où j'aurais pu être impliqué directement sont tombés à l'eau. La vie d'agence est ennuyeuse et stressante. Une trop grosse demande d'autonomie par l'absence du gérant qui ne me correspond pas et ne me permet pas d'acquérir les connaissances censées s'acquérir pendant la MSP. » (Homme 1757)

« Manque d'investissement, manque de présence, mal organisé, loin de mes idées de l'architecture dans la société actuelle, rentabilité salariale... Je m'arrête là. » (Femme 1019)

« J'ai beaucoup appris mais aurais souhaité avoir un suivi plus régulier de mon tuteur pour pouvoir poser davantage de questions. » (Femme 902)

L'expérience de certains ADE déclarant ne souhaitant pas exercer en leur nom propre est similaire :

« Perte de responsabilité, petits projets durant la seconde moitié de la MSP car le travail n'est pas anticipé, peu de considération pour moi, aucun retour sur mon travail par mon tuteur sauf des banalités malgré mes nombreuses demandes, aucun déplacement en chantier malgré mes demandes et ce qui avait été convenu au départ. Obligation de prendre TOUS mes congés payés et des congés sans solde pour aller en cours. » (Homme, 514)

« Les tâches qui m'ont été confiées correspondent bien à ce qui est attendu pour la HMO et mes responsabilités au sein de l'agence me semblent en adéquation avec mes qualifications et mon expérience. Pour autant je ne peux pas dire que cette MSP c'est très bien passée car je regrette que l'agence n'ai montré aucun intérêt pour ma formation. J'aurais aimé qu'on m'offre l'opportunité de mettre en pratique mes nouvelles connaissances. Qu'on m'accompagne dans l'approfondissement de ce que les sessions de cours m'ont permis d'apprendre ». (Femme, 670)

« Manque de communication et d'implication du gérant. » (Femme, 532)

« [Il a manqué] une bonne relation avec les employeurs, souvent réticents à me faire sortir de la fonction de dessinateur » (Femme 1750)

Les ADE de ces deux groupes ont eu envie d'abandonner la formation plus que la moyenne (38% de ceux qui ne veulent pas exercer et 46 % des indécis, beaucoup plus que la moyenne 14,7%), et cela pour « perte de motivation », ou pour la difficulté de concilier les tâches d'agence avec les efforts que demande la formation. Par conséquent, d'ici 10 ans, ils « n'ont pas de projets en particulier », ils désirent « rester salariés », « exercer un autre métier, autre activité en parallèle », ou encore expriment un « engagement » ailleurs ou valorisent « l'épanouissement personnel »¹¹⁶.

« Je n'ai pas de projet professionnel, je ne suis pas carriériste, je ne me projette pas dans 10 ans (j'aurai d'ailleurs changé de boulot d'ici là) (Homme 567)

« Je ne sais pas encore ce que je ferai dans 10 ans : MOe, MOa, ou tout autre chose... » (femme 1019)

Ces deux groupes d'ADE, certes minoritaires, sont révélateurs du rôle de la formation à l'HMONP dans la construction d'une projection professionnelle. Une formation mal vécue et un sentiment d'avoir été peu accompagné (défaillance dans le suivi par l'école, mais aussi par la structure d'accueil) peut causer une perte de motivation, et décourager l'ADE de l'exercice du métier pour lequel il a déjà fait de longues études. L'analyse du parcours antérieur dans la phase qualitative pourra révéler des éléments dans leurs trajectoire expliquant ces difficultés à se projeter, mais on peut d'ores et déjà constater une certaine corrélation entre une **MSP valorisante (l'ADE est dans une position d'observateur, il a une légitimité à poser des questions et est un acteur de la structure avec des missions et responsabilités correspondant aux objectifs de la formation)** et une projection professionnelle relativement optimiste dans 10 ans ; ainsi qu'une corrélation possible entre une **MSP dévalorisante (l'ADE est déconsidéré, avec une position éventuellement rétrogradée, il ne peut être observateur car il n'a pas accès aux données, ni « acteur », les tâches n'étant peu en relation avec les thématiques de la formation), et l'absence de projet professionnel**¹¹⁷.

En même temps, une partie importante de ces derniers déclare avoir tiré un bénéfice de la formation à l'HMONP, qui devrait, selon eux, concerner tous les diplômés en architecture :

« Le contenu de la HMONP est extrêmement riche et important pour exercer. Je ne comprends pas pourquoi ce savoir ne devrait concerner que les personnes qui veulent porter le titre. Cette formation m'a permis de prévenir des situations à risque en terme de responsabilité comme la prise en charge de mission sans compétence. » (Homme, 625)

¹¹⁶ On pourra essayer de mieux comprendre les trajectoires et des motivations de ces ADE indécis dans la phase qualitative car, souvent, ils ne répondent pas aux questions ouvertes.

¹¹⁷ ATTENTION /en revanche certains ADE répondent « je ne sais pas » à la question de l'exercice de la maîtrise d'œuvre, mais énoncent ensuite un état idéal dans 10 ans qui comporte la création d'une agence. Ces personnes appartiendraient en réalité au groupe déclarant vouloir exercer la maîtrise d'œuvre **à terme**.

La majorité des ADE envisage un exercice de la maîtrise d'œuvre à terme, mais après une période complémentaire d'expérience professionnelle ou de formation

Le groupe largement majoritaire (72,6%) est constitué des ADE voulant exercer la maîtrise d'œuvre en nom propre, à terme, donc pas directement à l'issue de la formation. Un tiers environ de ce groupe s'est inscrit à la formation l'année du DEA¹¹⁸, la volonté de finir l'ensemble des études dans la foulée en étant la raison majoritaire (48,9%), un quart ont un projet professionnel déjà précis. Il est également intéressant de constater que 20% de ce groupe s'est inscrit dans la formation tout de suite car ils ont eu une proposition de structure d'accueil et ont donc saisi cette opportunité. Quand ils ne se sont pas inscrits tout de suite, c'est qu'ils ont voulu cumuler une bonne expérience de travail (60%) ou ne se sentaient pas prêts (15,5%). Un ADE sur 10 de ce groupe majoritaire voulait attendre d'avoir un projet professionnel précis.

Ces ADE, groupe majoritaire et relativement hétérogène, déclarent vouloir exercer la maîtrise d'œuvre à terme, avec des associés. Même s'ils ne se voient plus salariés dans 10 ans, pour le moment ils préfèrent le rester encore « pour quelque temps ». **Quelles sont donc leurs raisons de s'inscrire dans la formation à l'HMONP en ce moment précis ? Que leur apporte la formation ? Quel usage en font-ils ?** Les réponses libres concernant les principaux apports de la formation nous donnent des indices :

« La formation à l'HMONP permet d'évoluer plus rapidement dans le milieu professionnel. » (Homme, 246)

« Prise de conscience immense de la responsabilité des architectes, des difficultés actuelles de la profession. Conviction que les choses ne sont pas figées, les possibilités pour changer tout cela existent. » (Femme, 497)

« Permet d'avoir une discussion avec beaucoup de monde sur l'état et l'avenir de la profession. Permet de se positionner dans son futur exercice de l'architecture. » (Homme, 580)

« Interrogation sur son propre projet professionnel. Temps de réflexion et d'ouverture. » (Femme, 806)

« La HMONP est une année de réflexion nécessaire à l'acquisition de maturité. » (Femme, 1715)

« La formation m'a permis de gagner en autonomie et a renforcé mes convictions. » (Homme, 1559)

« La formation nous professionnalise. Elle nous apporte les connaissances pour être crédible dans le monde du travail auquel nous ne sommes pas du tout préparés pendant la formation initiale. » (Homme, 253)

« Une assurance sur le milieu professionnel et ses enjeux. Une autonomie personnelle et une possibilité de continuer des réflexions et recherches théoriques issues de l'école et les appuyant sur une réalité professionnelle. » (Femme, 836)

¹¹⁸ Plus que la moitié des ADE voulant exercer « à terme » s'inscrit à la formation à l'HMONP l'année de leur diplôme ou l'année suivante (54,7%, contre 45,2% des personnes voulant exercer tout de suite), ces chiffres représentent également la moyenne de tous les ADE.

Que veulent ces ADE avant d'exercer en leur nom propre ? Une opportunité professionnelle, une consolidation de compétences, la maturation de leur projet ?

Pour mieux caractériser ce groupe majoritaire, ainsi que pour définir l'usage qu'ils font de la formation à l'HMONP et le rôle que celle-ci joue dans la construction de leur projet professionnel, cette volonté d'exercer la maîtrise d'œuvre *à terme*¹¹⁹ (temporalité relativement indéterminée) a été croisée avec les réponses aux questions concernant les raisons d'inscription à la formation à l'HMONP.

On peut donc caractériser les groupes d'ADE selon qu'ils se sont inscrits dans la formation à l'HMONP « **dans la continuité de leurs études** », pour finaliser leur cursus (16 % des ADE), ceux qui s'inscrivent à la formation « **avec un projet professionnel précis** », que ce soit l'année de leur diplôme ou avec un délai pour la maturation de ce projet (18% des ADE), ou encore les ADE qui ont décidé de s'inscrire à la formation « **après avoir accumulé une bonne expérience de travail** » (36% des ADE)¹²⁰.

Les ADE qui se sont inscrits dans la formation après avoir voulu accumuler une bonne expérience de travail profitent d'un moment de réflexivité dans l'agence où ils sont en CDI, sans pour autant se projeter immédiatement dans l'exercice en nom propre

Les ADE qui déclarent avoir attendu de cumuler une bonne expérience de travail avant de s'inscrire dans la formation à l'HMONP représentent 36%. Sans surprise, au moment de leur inscription ils ont donc une expérience de travail supérieure à la moyenne, environ 2,5 ans (contre 2 ans en moyenne), ils sont également plus âgés que les autres ADE, 65% ont 28 ans ou plus. Leur inscription à la formation intervient en moyenne 3,5 ans après leur diplôme. Ils choisissent l'établissement d'inscription pour le calendrier de la formation et sa situation géographique.

Ces ADE n'ont pas de difficultés à trouver une MSP, car 72% le font dans la structure où ils sont déjà en poste, environ 60% en CDI, c'est d'ailleurs souvent la structure qui leur propose de s'inscrire en HMONP. Le salaire de ces ADE avec une bonne expérience de travail est supérieur à la moyenne, 1901€ net mensuels (contre 1785€ en moyenne), également grâce à leur ancienneté dans la structure qui est d'environ 16,5 mois. Ces ADE déclarent avoir fait une bonne Mise en Situation Professionnelle, les missions qui leur sont confiées correspondant aux enjeux de la formation : ils sont plus directement impliqués dans une plus grande diversité de tâches que les autres ADE, les deux tiers dans la phase DCE, la moitié en DET, proportions supérieures aux autres ADE. Leur structure d'accueil respecte le contrat pédagogique, ils ne sont pas contraints de manquer des cours, et souvent la plupart de leurs collègues, y compris le personnel administratif, les soutient et les suit dans leur formation à l'HMONP. Même si leur structure n'a pas vraiment

¹¹⁹ La formation a pour objectif de préparer les ADE à une habilitation à exercer en nom propre, quel que soit le moment choisi pour cet exercice.

¹²⁰ Comparaison d'échantillons fusion 37 + 39. 30% des ADE déclarent d'autres raisons pour l'inscription, dont certaines sont liées à la recherche d'une structure d'accueil (se sont inscrits car ont eu une proposition, ne se sont pas inscrits car n'ont pas trouvé), ou encore à un sentiment d'être prêt ou pas pour la formation, notamment.

mis en place de méthode de suivi des futurs habilités (54% plutôt non, ou pas du tout), la MSP s'est « très bien passée » (57,9%) ou « assez bien passé » (37 %). Pour ce groupe d'ADE, la MSP ne s'est jamais « très mal passée », même si certains ont eu envie d'abandonner la formation à cause de la difficulté de concilier la formation avec les tâches à l'agence. Ces ADE expérimentés sont également très majoritairement contents du suivi du directeur d'études. **Cependant, malgré ces conditions très favorables à la formation, ils ne sont pas pressés d'exercer tout de suite, seulement 11,2% d'entre eux veulent le faire directement après la formation, 77,3% souhaitant exercer « à terme ».**

Hypothèse : Dans une position stable de salarié avec responsabilités, ces ADE attendent une opportunité professionnelle avant de s'engager dans la création d'une structure. En attendant, l'obtention de l'HMONP agit comme une validation « officielle » de leurs compétences, et leur permet d'évoluer au sein de l'agence.

Les ADE jeunes qui se sont inscrits dans la formation dans la continuité de leurs études ont plus de difficultés pour trouver une MSP qui leur convient, mais profitent de cette expérience qui les fait progresser, prendre de l'assurance et mieux comprendre l'environnement professionnel

16% des ADE déclarent avoir voulu s'inscrire dans la formation à l'HMONP dans la continuité de leur formation initiale, ils s'inscrivent ainsi le plus souvent dans leur établissement d'origine (à 89 % contre 59% des ADE avec une expérience cumulée). Étant donné qu'ils se sont majoritairement inscrits l'année de leur diplôme, ils sont plus jeunes en moyenne que les autres inscrits à la formation, plus de la moitié (56,9%) de ce groupe à 26 ans ou moins au moment de répondre à l'enquête. Ils ont, logiquement, une expérience de travail nettement inférieure à la moyenne, environ 9 mois (contre 2 ans en moyenne, et environ 30 mois pour les ADE qui s'inscrivent avec un projet précis ou après un cumul d'expérience). Les femmes sont légèrement surreprésentées dans ce groupe. Ces ADE ont peu ou pas de formation complémentaire, si ce n'est un BTS de design d'espace antérieur à leurs études d'architecture.

Ces jeunes ADE et avec peu d'expérience ont eu plus de difficultés que les autres de trouver une structure d'accueil (32,3% de ce groupe déclare que c'était très difficile ou assez difficile, contre 19,9% en moyenne ou encore 8,8% de ceux qui s'inscrivent avec expérience). Ils ont dû, un peu plus que la moyenne, accepter une structure d'accueil qui ne leur convient pas. Seulement 25% d'entre eux est déjà employé par la structure d'accueil au moment de l'inscription (contre 72% des ADE avec expérience), leur ancienneté moyenne dans la structure est inférieure à 5 mois. Ils sont plus souvent en CDD ou en mission junior architecte que les autres ADE (environ 65%, contre 50% en moyenne, ou encore 35% des inscrits avec expérience). Pendant leur MSP, ces ADE ont un revenu plus bas que la moyenne, 1687 € net mensuel (le revenu moyen de tous les ADE en formation est de 1784€).

Ils effectuent leur MSP dans les structures d'accueil qui prennent souvent des personnes en formation à l'HMONP, et en sont globalement satisfaits, même s'ils sont proportionnellement plus nombreux que les autres ADE à avoir eu envie d'abandonner. Ils abordent en moyenne moins souvent que les autres ADE les missions liées au chantier, ou à la maîtrise des coûts, ils estiment cependant avoir progressé un peu

(42,6%), voire beaucoup (40,9%) pendant la MSP. Même si l'HMONP leur a globalement permis de mieux réfléchir au projet professionnel, dans ce groupe d'ADE, ils sont proportionnellement plus nombreux à penser que la formation n'est pas suffisante pour le faire. Ils souhaitent néanmoins exercer la maîtrise d'œuvre en nom propre à terme (69,4%, ou encore à l'issue de la formation (14,5%).

Hypothèse : Ces ADE inscrits dans la formation dans la continuité de leur formation initiale, se sentent plus à l'aise dans l'environnement professionnel après l'HMONP, mais ressentent le besoin de consolider leurs compétences avant d'envisager un exercice en nom propre.

Les ADE qui se sont inscrits dans la formation après des trajectoires très variées, avec un projet professionnel précis, ont pu le préciser pendant la formation et s'outiller pour sa réalisation

Les ADE qui déclarent être inscrits à la formation ayant un projet professionnel précis représentent 18% des répondants à l'enquête. **C'est un groupe hétérogène**, regroupant des personnes de tous les âges, de 23 à 55 ans, **dont environ la moitié sont des diplômés de l'année, et environ 15% des inscrits en VA** : ce qui les réunit, c'est le fait d'avoir déjà un projet professionnel précis. Ainsi, ils s'inscrivent à la formation à l'HMONP pour rendre le projet d'exercice administrativement ou légalement possible (obtenir l'habilitation), mais aussi pour outiller sa réalisation. Malgré la présence importante des diplômés de l'année, ce groupe a une expérience de travail supérieure à la moyenne, environ 2,5 ans (contre 2 ans en moyenne), et ils s'inscrivent à l'HMONP 4 ans après le diplôme en moyenne, une partie a donc attendu très longtemps pour s'inscrire. Les hommes sont surreprésentés dans ce groupe. Proportionnellement, ils ont fait plus de formations complémentaires que les autres ADE¹²¹, et 44,5% de ces formations sont au niveau master ou post-master, souvent postérieurs à leurs études d'architecture (26,7% au niveau master et 17,8% au niveau de post-master ou doctorat). Ils déclarent à 72,5% « oui, tout à fait » que toutes leurs différentes expériences professionnelles ont contribué à façonner leur projet professionnel, désormais précis¹²².

À 77,3% ils ont trouvé la MSP qu'ils cherchaient, seulement 10,9% déclarent qu'ils n'avaient pas de souhaits particuliers¹²³. Les ADE de ce groupe sont majoritairement en CDD, donc moins fixés que le groupe des ADE ayant voulu cumuler une expérience de travail, leur trajectoire semble ainsi moins linéaire et homogène. Les tâches effectuées pendant la MSP correspondent pour la plupart aux enjeux de la formation (pour 52,2% « oui tout à fait »), cependant leur salaire n'est pas plus élevé que la moyenne. La Mise en Situation Professionnelle leur a permis de beaucoup progresser, ils sont plus nombreux que la moyenne à le déclarer, et moins que la moyenne avoir voulu abandonner la formation. La formation à l'HMONP leur a permis de

¹²¹ 28,5% des ADE de ce groupe ont une formation complémentaire, contre 15,4% des ADE inscrits dans la continuité de leur cursus initial, et 19,3% des ADE inscrits après un cumul d'expérience.

¹²² 98,6% d'entre eux, donc très grande majorité, répondent à cette question *oui tout à fait*, ou *plutôt oui*

¹²³ Les ADE de ce groupe sont surreprésentés en MSP chez des architectes en libéral, il serait intéressant d'approfondir cet aspect dans la phase qualitative.

préciser le projet professionnel qu'ils avaient déjà, voire le « confirmer » pour 55% d'entre eux (moyenne 35%) ; ou encore, ils savaient déjà ce qu'ils voulaient faire (72,2% contre 40% en moyenne). ***Cependant, malgré un projet déjà présent au moment de l'inscription et la précision de celui-ci pendant l'HMONP, seulement un tiers de ce groupe veut exercer directement à l'issue de la formation, qu'attendent donc les deux tiers ?***

Hypothèse : Ces ADE se préparent à l'exercice en continuant à monter leur projet professionnel à court ou moyen terme, les conditions ne seraient donc pas encore complètement réunies. Quels seraient les éléments manquants ?

Aussi bien la trajectoire antérieure que le vécu de la formation à l'HMONP façonnent les projections professionnelles des ADE

Ces comparaisons d'échantillons effectuées avant la phase qualitative de l'étude démontrent que **la trajectoire antérieure de l'ADE et les raisons de son inscription à l'HMONP influencent l'usage qu'il fait de la formation** (début de professionnalisation, montée en compétences, préparation du projet d'exercice, obtention de l'habilitation pour porter le titre...).

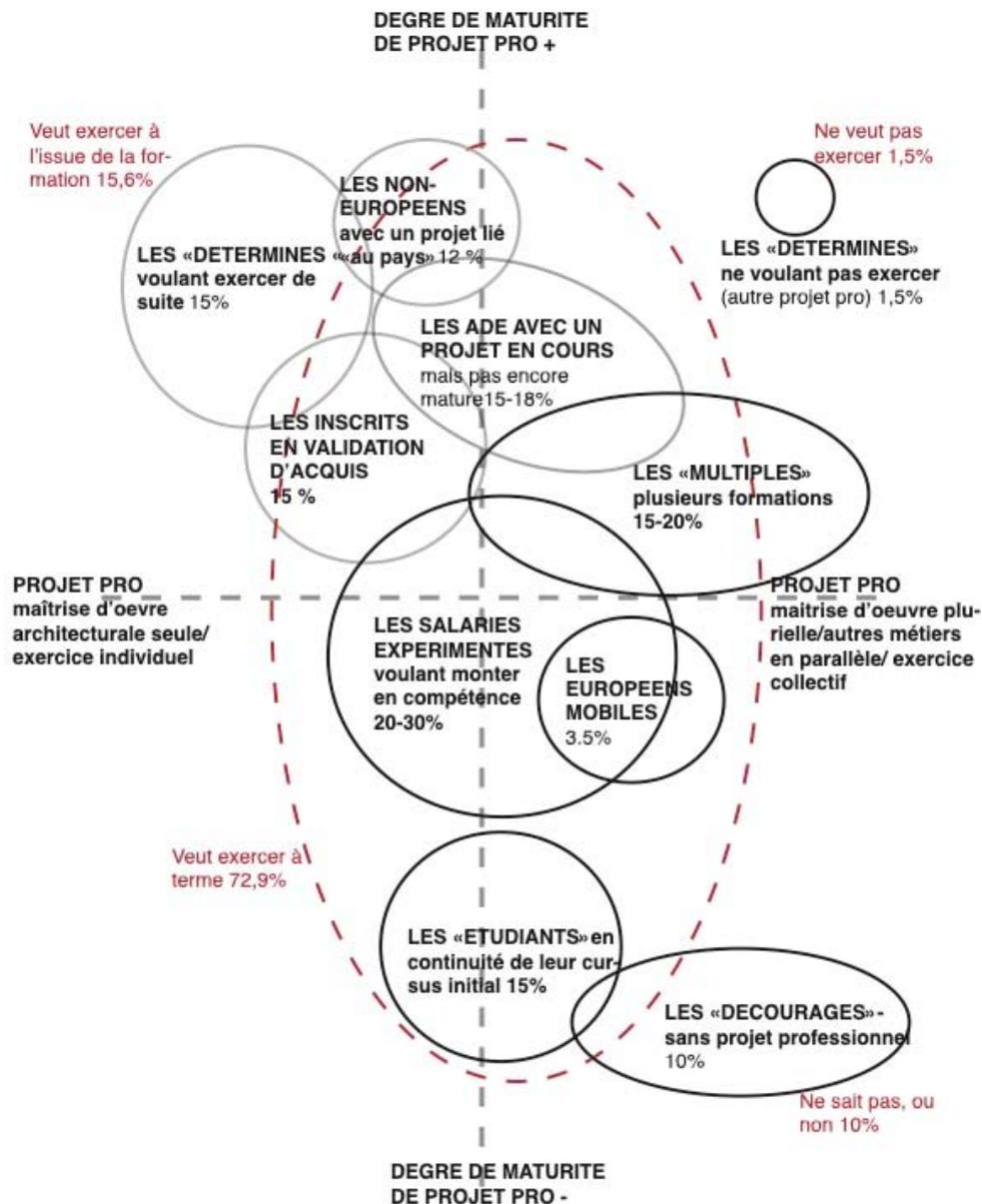
Cependant, **le vécu de la formation à l'HMONP peut être lui aussi déterminant** : une mauvaise expérience de formation, un sentiment d'être délaissé, voire déconsidéré aussi bien par l'école que la structure d'accueil, sans la possibilité d'être ni observateur ni acteur, peut laisser l'ADE incertain quant à sa volonté, voire sa capacité d'exercer un jour en nom propre. À l'opposé, une **MSP valorisante, positionnant l'ADE à la fois comme observateur légitime et réflexif, et acteur avec des missions et responsabilités correspondant aux enjeux et objectifs de la formation**, permet à l'ADE **une projection professionnelle relativement optimiste à moyen terme.**

Les ADE qui s'inscrivent en HMONP avec un projet professionnel précis, profitent de la formation pour se doter d'outils nécessaires pour engager le mode exercice souhaité. Cependant, une formation à l'HMONP et une MSP bien vécues permettent également aux ADE sans projet précis, de commencer à définir leurs aspirations professionnelles, voire les convaincre à exercer la maîtrise d'œuvre plutôt que prévu.

« Je me vois ouvrir mon agence, je n'aurais jamais pensé ça il y a 10 mois encore » (623/624).

« J'ai plus appris pendant les semaines de formation qu'en MSP depuis son début. La MSP en parallèle de la formation m'a permis de réfléchir sur ma réelle envie de m'installer (plus tôt qu'imaginé au départ) » (198MSP-6)

FIG.1. Hypothèse de la typologie des ADE inscrits à la formation à l'HMONP basé sur la comparaison des échantillons (raisons d'inscription de la formation, degré de maturité et la nature du projet professionnel).



L'étude est poursuivie par l'approfondissement de la phase qualitative pour finaliser la typologie des ADE (analyse des mémoires, analyse factorielle de correspondances) et pour esquisser les pistes d'amélioration de la formation (focus-groupes avec les acteurs de la formation et les organismes professionnels)

À l'issue l'enquête par questionnaire, l'analyse du tri à plat et la comparaison d'échantillons, une hypothèse de typologie des ADE inscrits à la formation à l'HMONP a pu être formulée (FIG.1). La phase suivante de l'étude s'attachera à approfondir et préciser cette typologie par la lecture et l'analyse des mémoires produits dans le cadre de la formation et leur mise en rapport avec les réponses aux questions ouvertes des mêmes ADE. L'entretien collectif (focus-groupe) des ADE sélectionnés pour représenter les différents groupes préfigurés permettra de mieux comprendre leurs attentes vis-à-vis de la formation à l'HMONP ainsi que leurs aspirations professionnelles. Cette phase permettra également de construire une typologie des structures d'accueil, du point de vue des ADE (les structures d'accueil comme lieux de formation), ces typologies étant consolidées par une analyse factorielle des correspondances (AFC).

Le rôle de la Mise en Situation Professionnelle et plus largement de la formation à l'HMONP dans la construction d'une professionnalité et dans la détermination identitaire de la nouvelle génération d'architectes se révèle être stratégique. Les *focus-groupes*, ou entretiens groupés avec différents acteurs de la formation (ADE participants, représentants des structures d'accueil, directeurs d'étude ou responsables pédagogiques de la formation dans les écoles d'architecture, conseillers de l'Ordre des architectes et représentants des syndicats) permettront une mise en débat des résultats et des pistes d'amélioration de la formation.

Annexes

Questionnaire à destination des ADE - Promotion 2018-2019

GÉNÉRATION HMONP et renouvellement de la profession d'architecte

Recherche sur la Mise en Situation Professionnelle de la formation à l'HMONP

Les écoles d'architecture, financées par le Ministère de la Culture et le Conseil National de l'Ordre des Architectes, par l'intermédiaire du Laboratoire Espaces Travail (UMR CNRS LAVUE), réalisent une étude sur la Mise en Situation Professionnelle de l'HMONP. L'enquête porte sur le point de vue des ADE inscrits cette année 2018-2019, en formation dans toutes les écoles françaises (ENSA, INSA et ESA).

L'objectif de la recherche est de faire un bilan de la formation et de permettre aux écoles de proposer des pistes d'améliorations. Pour vous, ce questionnaire est l'occasion de produire une réflexion personnelle sur l'expérience de l'HMONP, de donner un avis sur ses apports et limites, et de vous exprimer sur les enjeux de cette formation et son devenir.

Le questionnaire est organisé en 4 grands chapitres portant sur votre parcours personnel au moment de l'inscription à la formation à l'HMONP, les caractéristiques de la Mise en Situation Professionnelle et son vécu (ou bien les modalités de la validation des acquis pour les personnes inscrites sous ce statut), et vos aspirations professionnelles. Il faut compter environ 25 minutes pour le remplissage du questionnaire.

Pour compléter ce questionnaire, il faut vous munir de votre numéro d'étudiant. Pour les personnes réalisant une Mise en Situation Professionnelle, il vous sera demandé le chiffre d'affaire moyen annuel de votre structure d'accueil et des pourcentages de commandes publiques ou privées. Les résultats de l'enquête sont anonymisés et les données sont strictement confidentielles.

Des étapes ultérieures de la recherche comprennent des entretiens par focus-groupes et la lecture d'une sélection représentative de mémoires. Pour toute question, vous pouvez contacter l'équipe de recherche à cette adresse : recherche.hmonp@gmail.com

Nous vous remercions de votre implication dans cette recherche, étape importante dans l'établissement d'un bilan de la formation par les écoles, leur tutelle et les organismes professionnels.



o - IDENTITE

1 [] Indiquer votre numéro d'étudiant *

Veillez écrire votre réponse ici :

2 [] Dans quelle école êtes-vous inscrit en formation HMONP ?

* Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville
- École nationale supérieure d'architecture de Marne-La Vallée
- École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette
- École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais
- École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine
- École nationale supérieure d'architecture de Versailles
- École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux
- École nationale supérieure d'architecture de Bretagne
- École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand
- École nationale supérieure d'architecture de Grenoble
- École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille
- École nationale supérieure d'architecture de Lyon
- École nationale supérieure d'architecture de Marseille
- École nationale supérieure d'architecture de Montpellier
- École nationale supérieure d'architecture de Nancy
- École nationale supérieure d'architecture de Nantes
- École nationale supérieure d'architecture de Normandie
- École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne
- École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg
- École nationale supérieure d'architecture de Toulouse
- INSA de Strasbourg (Institut national des sciences appliquées)
- École spéciale d'architecture (ESA Paris)
- Autre

3 [] Votre identité :

Année de naissance

* La réponse doit être comprise entre 01.01.1954 et 31.12.1999

Veillez entrer une date :

4 [] Sexe *

Cochez une réponse

- Femme
- Homme

5 [] Nationalité *

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Liste des pays

1 – VOTRE PARCOURS PERSONNEL AU MOMENT DE VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION A L'HMONP

6 Parcours de formation

Série de bac

* Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- L. (Littéraire)
- E.S. (Économique et Social)
- S - S.V.T. (Scientifique - Sciences de la Vie et de la Terre)
- S - E.A.T. (Scientifique - Écologie, Agronomie et Territoires)
- S - S.I. (Scientifique - Sciences de l'Ingénieur)
- S.T.I.2D. (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable)
- S.T.D.2A. (Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués)
- S.T.L. (Sciences et Technologies de Laboratoire)
- S.T.2S. (Sciences et Technologies de la Santé et du Social)
- S.T.A.V. (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)
- S.T.M.G. (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion)
- T.M.D. (Techniques de la Musique et de la Danse)
- S.T.H.R. (Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration)
- BAC PRO
- Autre

7 Diplôme d'État d'architecte ou équivalent

Année :

* Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Veuillez écrire votre réponse ici :

8 École ou établissement *

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Au besoin, veuillez préciser le champ 'Autre :'

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- École nationale supérieure d'architecture de Marne-La Vallée
- École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville
- École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette
- École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais
- École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine
- École nationale supérieure d'architecture de Versailles
- École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux
- École nationale supérieure d'architecture de Bretagne
- École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand
- École nationale supérieure d'architecture de Grenoble
- École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille
- École nationale supérieure d'architecture de Lyon
- École nationale supérieure d'architecture de Marseille
- École nationale supérieure d'architecture de Montpellier
- École nationale supérieure d'architecture de Nancy

- École nationale supérieure d'architecture de Nantes
- École nationale supérieure d'architecture de Normandie
- École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne
- École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg
- École nationale supérieure d'architecture de Toulouse
- INSA de Strasbourg (Institut national des sciences appliquées)
- École spéciale d'architecture (ESA Paris)
- Autre

9 [] Si autre, précisez Union Européenne / Hors Union Européenne : *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Autre' à la question '8 [A8]' (École ou établissement)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Union Européenne
- Hors Union Européenne

10 [] Bi-cursus

Avez-vous réalisé un bi-cursus ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

11 [] Si oui, lequel ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '10 [A10]' (Bi-cursus Avez-vous réalisé un bi-cursus ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- BIA (ingénieur-architecte)
- BAI (architecte-ingénieur)
- Autre

12 [] Dans quel établissement partenaire de l'école d'architecture ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '10 [A10]' (Bi-cursus Avez-vous réalisé un bi-cursus ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

13 [] Formation complémentaire

Avez-vous fait une ou plusieurs formations complémentaires ou un master en partenariat avec votre école avant ou après vos études d'architecture ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

14 [] Si oui, intitulé de la formation ou des formations :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '13 [A12]' (Formation complémentaire Avez-vous fait une ou plusieurs formations complémentaires ou un master en partenariat avec votre école avant ou après vos études d'architecture ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

15 [] Niveau de la formation ou des formations complémentaires effectuées

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '13 [A12]' (Formation complémentaire Avez-vous fait une ou plusieurs formations complémentaires ou un master en partenariat avec votre école avant ou après vos études d'architecture ?)

Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- BTS
- Licence
- Master
- Post-master
- Doctorat
- Formation continue
- Autre :

16 [] Domaine de la ou des formations complémentaires

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '13 [A12]' (Formation complémentaire Avez-vous fait une ou plusieurs formations complémentaires ou un master en partenariat avec votre école avant ou après vos études d'architecture ?)

Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Architecture
- Design et design d'espace
- Jardins, paysage, environnement
- Informatique, numérique
- Ingénierie, sciences et techniques
- Sciences humaines et sociales
- Urbanisme, aménagement
- Autre :

17 [] Séjour de mobilité à l'étranger (Erasmus, etc.)

Avez-vous effectué un séjour en mobilité étude ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

18 [] Si oui, dans quel pays ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '17 [A16]' (Séjour de mobilité à l'étranger (Erasmus, etc.) Avez-vous effectué un séjour en mobilité étude ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Liste des pays

Si plusieurs pays, choisissez le principal pour vous.

Expérience professionnelle antérieure à l'HMONP (stages et emplois)

19 [] Vos expériences de stage

Combien de stages avez-vous effectués pendant vos études d'architecture (ou bi-cursus) ?

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Veuillez écrire votre réponse ici :

20 [] Quelle est leur durée totale cumulée en mois ?

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Veuillez écrire votre réponse ici :

21 [] Dans quel(s) type(s) de structure(s) d'avez-vous effectué votre stage ?

Cochez la ou les réponses

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Agence d'architecture et/ou d'urbanisme inscrite à l'Ordre des architectes
- Autre structure

22 [] Si agence d'architecture et/ou d'urbanisme inscrite à l'Ordre des architectes, choisir :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Agence d'architecture et/ou d'urbanisme inscrite à l'Ordre des architectes' à la question '21 [A20]' (Dans quel(s) type(s) de structure(s) d'avez-vous effectué votre stage ?)

Cochez la ou les réponses

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Architecte en libéral
- Société d'architecture
- Autre :

23 [] Si autre structure :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Autre structure' à la question '21 [A20]' (Dans quel(s) type(s) de structure(s) d'avez-vous effectué votre stage ?)

Cochez la ou les réponses

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Bureau d'études urbanisme, paysage
- Bureau d'études techniques ou environnement
- Entreprise de bâtiment et travaux publics
- Entreprise de maîtrise d'œuvre
- Agence d'architecture d'intérieur
- Ministère ou services déconcentrés de l'État (DREAL, STAP, etc.)
- Collectivité territoriale (communes, Départements, Régions, etc.)
- Établissement public ou parapublic (EPCI, EPIC, OPH, EPA, etc.)
- Entreprise publique ou parapublique (SPL, SPLA, SEM, etc.)
- Milieu associatif
- Autre :

24 [] Avez-vous effectué un stage à l'étranger et/ou dans le cadre d'une mobilité ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

25 [] Si oui, dans quel pays (si plusieurs pays, choisissez le principal pour vous) ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '24 [A21]' (Avez-vous effectué un stage à l'étranger et/ou dans le cadre d'une mobilité ?)

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Liste des pays

26 [] Expérience professionnelle hors stages

Combien d'emplois hors stages avez-vous occupés, dans les domaines de l'architecture et de la construction (excepté l'emploi actuel lié à la MSP, décrit plus bas, indiquez un nombre d'emploi) ?

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Veillez écrire votre réponse ici :

27 [] Quelle est leur durée totale cumulée en mois ?

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Veillez écrire votre réponse ici :

28 [] Dans quel(s) type(s) de structure(s) avez-vous effectué vos premières expériences professionnelles (hors stages) ?

Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Agence d'architecture et/ou d'urbanisme inscrite à l'Ordre des architectes
- Autre structure

29 [] Si agence d'architecture et/ou d'urbanisme inscrite à l'Ordre des architectes

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Agence d'architecture et/ou d'urbanisme inscrite à l'Ordre des architectes' à la question '28 [A27]' (Dans quel(s) type(s) de structure(s) avez-vous effectué vos premières expériences professionnelles (hors stages) ?)

Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Architecte en libéral
- Société d'architecture
- Autre :

30 [] Si autre structure :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Autre structure' à la question '28 [A27]' (Dans quel(s) type(s) de structure(s) avez-vous effectué vos premières expériences professionnelles (hors stages) ?)

Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Bureau d'études urbanisme, paysage
- Bureau d'études techniques ou environnement
- Entreprise de bâtiment et travaux publics
- Entreprise de maîtrise d'œuvre
- Agence d'architecture d'intérieur
- Ministère ou services déconcentrés de l'État (DREAL, STAP, etc.)
- Collectivité territoriale (communes, Départements, Régions, etc.)
- Établissement public ou parapublic (EPCI, EPIC, OPH, EPA, etc.)
- Entreprise publique ou parapublique (SPL, SPLA, SEM, etc.)
- Milieu associatif
- Autre :

31 [] Avez-vous d'autres expériences (hors stages et emplois)

Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Implication dans le milieu associatif étudiant
- Implication dans d'autres milieux associatifs
- Volontariat, humanitaire...
- Autre :

32 [] Avez-vous profité d'une année de césure pour mener ces expériences de stage et expériences hors stage ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

33 [] Diriez-vous que ces différentes expériences (emplois et autres) vous ont aidé a construire votre orientation professionnelle ?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Oui, tout à fait	Plutôt oui	Plutôt non	Pas du tout
Stage				
Expériences professionnelles hors stage				
Autres expériences				

34 [] Pouvez-vous préciser en quoi elles vous ont aidé ou non à préciser votre projet professionnel ?

Veillez écrire votre réponse ici :

35 [] Inscription à la formation à l'HMONP

Quand avez-vous compris que pour exercer en votre nom propre, l'HMONP est nécessaire ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Avant d'entrer en ENSA
- En L1
- En L2
- En L3
- En M1
- En M2
- En HMONP
- Autre

36 [] Vous êtes-vous inscrit à la formation à l'HMONP l'année de votre diplôme (ADE ou équivalent) ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

37 [] Si oui, quelles en sont les raisons ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '36 [A33]' (Vous êtes-vous inscrit à la formation à l'HMONP l'année de votre diplôme (ADE ou équivalent) ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Vous vouliez finir l'ensemble des études dans la foulée
- Vous aviez une proposition de structure d'accueil pour effectuer votre MSP
- Vous aviez déjà un projet professionnel précis
- Vous ne vous êtes pas posé la question
- Autre

38 [] Si non, combien de temps après le diplôme ? Indiquez un nombre d'années :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Non' à la question '36 [A33]' (Vous êtes-vous inscrit à la formation à l'HMONP l'année de votre diplôme (ADE ou équivalent) ?)

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Veillez écrire votre réponse ici :

39 [] Quelles sont les raisons d'avoir attendu ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Non' à la question '36 [A33]' (Vous êtes-vous inscrit à la formation à l'HMONP l'année de votre diplôme (ADE ou équivalent) ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Vous ne vous sentiez pas prêt
- Vous n'avez pas trouvé de structure d'accueil pour effectuer votre MSP
- Vous avez d'abord voulu accumuler une bonne expérience de travail
- Vous avez voulu attendre d'avoir un projet professionnel précis
- Vous avez eu des difficultés à trouver une place dans une école
- Autre

40 [] Avez-vous pu vous inscrire à l'HMONP dans l'école de votre choix ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

41 [] Comment avez-vous choisi votre établissement ?

Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Il s'agit de l'école ou j'ai obtenu le diplôme d'État d'Architecte
- Le taux de réussite dans l'établissement
- Pour choisir un calendrier des inscriptions qui me correspond mieux
- Pour choisir un calendrier des sessions qui me correspond mieux
- Pour l'offre pédagogique de l'école
- La situation géographique de l'école correspondant à ma MSP
- La situation géographique de l'école correspondant à ma vie privée
- Pour des raisons administratives (prise en compte de statuts spécifiques tels que par exemple autoentrepreneurs, juniors architectes...)
- Selon la structure d'accueil et ses attentes
- Autre :

42 [] Mise en Situation Professionnelle

Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?

* Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP
- Vous n'avez pas encore trouvé de MSP
- Vous avez obtenu une VA (validation des acquis)

Attention, cette question est importante pour la suite du questionnaire, elle oriente sur différentes questions, précisions :

- Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP (Mise en Situation Professionnelle dans une structure d'accueil dans le cadre de l'HMONP)

- Vous n'avez pas encore trouvé de MSP (vous êtes en recherche d'une structure d'accueil : dans certaines écoles, il est possible de suivre les cours théoriques en attendant de trouver une MSP)

- Vous avez une VA (validation des acquis obtenue, vous avez une dispense de Mise en Situation Professionnelle)

43 [] Si MSP ou MSP en attente : Avez-vous tenté la validation des acquis ? (Votre dossier n'ayant pas été accepté)

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' ou 'Vous n'avez pas encore trouvé de MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

2 – LES CARACTÉRISTIQUES DE LA MSP

44 [] Choix de la structure d'accueil

Comment avez-vous trouvé votre structure d'accueil

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Cochez la ou les réponses

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Contrat déjà en cours dans la structure
- Offre d'emploi
- Candidature spontanée
- Annonce sur le site de l'Ordre des architectes
- Par l'école
- Par relations familiales
- Par amis
- Autre:

45 [] Avez-vous eu des difficultés pour trouver une structure d'accueil pour votre MSP ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui, c'était très difficile
- C'était assez difficile
- Non, j'ai trouvé facilement
- La structure où je travaillais déjà, a accepté/proposé que je fasse la MSP chez eux
- Autre

46 [] Avez-vous trouvé une structure d'accueil correspondant à vos souhaits ou à votre projet professionnel ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui, j'ai trouvé ce que je cherchais
- Je n'avais pas de souhaits particuliers
- Non, j'ai dû accepter une structure qui ne me convient pas très bien
- Autre

47 [] Les caractéristiques de la structure d'accueil

Dans quel type de structure d'accueil avez-vous effectué votre Mise en Situation Professionnelle ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Agence d'architecture et/ou d'urbanisme inscrite à l'Ordre des architectes
- Autre structure

48 [] Si agence d'architecture et/ou d'urbanisme inscrite à l'Ordre des architectes, précisez :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Agence d'architecture et/ou d'urbanisme inscrite à l'Ordre des architectes' à la question '47 [B4]' (Les caractéristiques de la structure d'accueil Dans quel type de structure d'accueil avez-vous effectué votre Mise en Situation Professionnelle ?) *et* La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Architecte en libéral
- Société d'architecture
- Autre

49 [] Si autre structure, veuillez préciser :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Autre structure' à la question '47 [B4]' (Les caractéristiques de la structure d'accueil Dans quel type de structure d'accueil avez-vous effectué votre Mise en Situation Professionnelle ?) *et* La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation

Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Bureau d'études urbanisme, paysage
- Bureau d'études techniques ou environnement
- Entreprise de bâtiment et travaux publics
- Entreprise de maîtrise d'œuvre
- Agence d'architecture d'intérieur
- Ministère ou services déconcentrés de l'État (DREAL, STAP, etc.)
- Collectivité territoriale (communes, Départements, Régions, etc.)
- Établissement public ou parapublic (EPCI, EPIC, OPH, EPA, etc.)
- Entreprise publique ou parapublique (SPL, SPLA, SEM, etc.)
- Milieu associatif
- Autre

50 [] Le cas échéant, veuillez indiquer la taille de la structure d'accueil (par le nombre de personnes qui travaillent dans la structure, y compris vous-même)

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Veuillez écrire votre réponse ici :

51 [] Le cas échéant également, veuillez indiquer le chiffre d'affaire moyen annuel de la structure d'accueil, en euros HT.

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Veuillez écrire votre réponse ici :

52 [] Département de la structure si elle est en France (Départements et collectivités d'outre-mer)

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Liste des départements

53 [] Précisez le pays si elle est à l'étranger :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Liste des pays

54 [] Dans quelle mesure votre structure d'accueil est-elle impliquée dans les activités suivantes ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Souvent	Parfois	Jamais
Maîtrise d'œuvre architecturale			
Maîtrise d'œuvre urbaine ou paysagère			
Urbanisme, aménagement, environnement			
AMO Programmation, faisabilité, études amont			
Montage d'opérations, conduite de projet			
Études techniques			
Gestion et suivi de chantiers			
Promotion et commercialisation			
Gestion immobilière ou patrimoine			
Réglementation, contrôle			
Design produit, graphisme			
Réhabilitation, rénovation, restauration			
Aménagement intérieur, décoration			
Autres domaines			

55 [] D'après vous, quelle est la nature des commandes auxquelles répond la structure d'accueil (donner un ordre de grandeur estimé) ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veuillez écrire votre(vos) réponse(s) ici :

- Les commandes publiques en %

- Les commandes privées en %

56 [] Quels sont ses marchés et territoires d'exercice ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Régional
- National
- Union européenne
- International

57 [] Votre statut dans la structure d'accueil

Votre statut actuel

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Salarié CDI
- Salarié CDD
- Titulaire de la fonction publique
- Contractuel de la fonction publique
- Mission Junior architecte
- Autoentrepreneur
- Contrat de professionnalisation
- Dirigeant ou associé de l'entreprise
- Autre

58 [] Si mission Junior architecte, préciser le nom de l'association ou de la Junior entreprise

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Mission Junior architecte' à la question '57 [B15]' (Votre statut dans la structure d'accueil Votre statut actuel) *et* La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

59 [] Si vous êtes en contrat à durée déterminée. Indiquez le nombre de mois.

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Salarié CDD ' ou 'Contractuel de la fonction publique ' ou 'Mission Junior architecte' ou 'Contrat de professionnalisation ' ou 'Autre' à la question '57 [B15]' (Votre statut dans la structure d'accueil Votre statut actuel) *et* La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Veillez écrire votre réponse ici :

60 [] Votre ancienneté dans la structure avant inscription en HMO. Indiquez le nombre de mois.

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Veillez écrire votre réponse ici :

61 [] Titre et définition de votre poste (intitulé)

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

62 [] Votre revenu moyen mensuel net sur la période de la MSP

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Veillez écrire votre réponse ici :

3 – LE VECU DE LA MSP

63 [] Votre rôle dans la structure d'accueil

Quel rôle avez-vous occupé dans votre structure d'accueil pendant la MSP ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

L'intitulé du poste a déjà été demandé plus haut, merci de renseigner votre ressenti par rapport au rôle que vous avez réellement occupé.

64 [] Selon vous, les tâches que vous avez exécutées dans la structure d'accueil pendant la MSP, correspondent-elle à la formation à l'HMONP ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui, tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout

65 [] Est-ce que votre position dans la structure a progressé du point de vue de la prise de responsabilité, pendant la MSP ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui beaucoup
- Oui un peu
- Non pas vraiment

66 [] Quelles sont les phases des missions de maîtrise d'œuvre auxquelles vous avez pu participer dans votre structure d'accueil pendant votre MSP ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	J'ai été directement impliqué dans cette phase	J'ai pu suivre indirectement	Je n'ai jamais abordé cette phase pendant ma MSP	J'ai été impliqué dans cette phase lors d'une expérience professionnelle antérieure
Faisabilité, programmation ou autres phases amont				
Les études d'esquisse				
Les études avant-projet (APS-APD)				
Autorisations administratives (PC)				
Les études de projet (PRO)				
DCE et assistance à la passation des marchés de travaux				
Préparation de chantier et VISA				
La direction d'exécution des travaux (partie organisation et technique, réunions et CR de chantier, contrôle de l'exécution des travaux...)				

La direction d'exécution des travaux (partie administrative et financière, marchés, OS, avenants, décomptes ...)				
L'assistance aux opérations de réception (PV, levée des réserves, DOE, DGD, parfait achèvement...)				
La maîtrise des coûts				

67 [] Avez-vous été amené à faire des heures supplémentaires ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

68 [] Si oui, ont-elles été payées ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '67 [B18]' (Avez-vous été amené à faire des heures supplémentaires ?) *et* La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui, elles ont été payées
- Il y a eu une autre forme de compensation
- Non elles n'ont été ni payées, ni compensées
- Autre

69 [] Avez-vous été contraint de manquer des cours ou de travailler pendant les heures de formation ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Souvent
- Parfois
- Exceptionnellement
- Jamais

70 [] Votre structure d'accueil comme lieu de formation

Est-ce que votre structure accueille régulièrement des ADE en formation à l'HMONP ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

71 [] Est-ce que votre structure d'accueil a une démarche de suivi des ADE en formation à l'HMONP ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui, tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout

72 [] Diriez-vous que votre structure d'accueil a respecté le « contrat pédagogique HMONP », déterminé dans la convention tripartite ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui, tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout

73 [] Est-ce qu'un ou plusieurs gérants/dirigeants ou tuteur dans votre structure d'accueil sont ou ont été des enseignants par ailleurs ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

74 [] Accompagnement de l'ADE pendant sa MSP

Quel est le profil de votre tuteur ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Architecte DPLG
- Architecte HMONP
- Ne sais pas
- Autre

75 [] Comment qualifieriez-vous le suivi par votre tuteur dans la structure d'accueil ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Suivi très régulier
- Suivi assez régulier
- Peu de suivi
- Pas de suivi

76 [] Pourquoi ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

77 [] D'autres personnes ont-elles participé à votre suivi dans la structure ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

78 [] Si oui, par qui avez-vous été suivi et comment ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '77 [C14]' (D'autres personnes ont-elles participé à votre suivi dans la structure ?) et La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

79 [] Comment qualifieriez-vous le suivi par votre directeur d'études à l'école ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Suivi très régulier
- Suivi assez régulier

- Peu de suivi
- Pas de suivi

80 [] Cet encadrement du directeur d'étude convenait-il à vos attentes ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

81 [] Pourquoi ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

82 [] Votre tuteur et votre directeur d'études ont-ils été en contact ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Régulièrement
- Assez régulièrement
- Quelques fois
- Jamais

83 [] De manière générale, comment, selon vous, pourrait-on améliorer le suivi pendant la MSP ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

84 [] Quels ont été les savoirs, apportés pendant les sessions de la formation à l'HMONP, que vous avez pu mobiliser pendant votre Mise en Situation Professionnelle ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

85 [] Appréciation globale de la MSP

Dans l'ensemble, vous estimez que votre Mise en Situation Professionnelle dans la structure d'accueil...

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ...s'est très bien passée
- ...s'est assez bien passée
- ...s'est assez mal passée
- ...s'est très mal passée

86 [] Pourquoi ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

87 [] Pendant la MSP, avez-vous eu envie d'abandonner la formation à l'HMONP ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

88 [] Pourquoi ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '87 [C23]' (Pendant la MSP, avez-vous eu envie d'abandonner la formation à l'HMONP ?) et La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- A cause d'une surcharge de travail
- La difficulté de concilier les taches à l'agence avec les efforts que demande la formation
- A cause de rapports difficiles avec la structure d'accueil
- Perte de motivation
- Autre

89 [] Plus précisément, la Mise en Situation Professionnelle correspond-elle à vos attentes pour cette formation ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

90 [] Pourquoi ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous êtes en train de réaliser, ou avez déjà réalisé, une MSP ' à la question '42 [A37]' (Mise en

Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

VA – VALIDATION DES ACQUIS

91 [] Votre statut actuel

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous avez obtenu une VA (validation des acquis) ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Salarié CDI
- Salarié CDD
- Titulaire de la fonction publique
- Contractuel de la fonction publique
- Autoentrepreneur
- Dirigeant ou associé de l'entreprise
- En recherche d'emploi
- Autre

92 [] Si vous êtes salarié, pourquoi avoir préféré faire une VA et non une MSP complète ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Salarié CDI ' ou 'Salarié CDD ' ou 'Titulaire de la fonction publique ' ou 'Contractuel de la fonction publique ' ou 'Autre' à la question '91 [V1]' (Votre statut actuel) *et* La réponse était 'Vous avez obtenu une VA (validation des acquis) ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

93 [] Quel est votre type de structure actuelle ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse n'était pas 'En recherche d'emploi' à la question '91 [V1]' (Votre statut actuel) *et* La réponse était 'Vous avez obtenu une VA (validation des acquis) ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Agence d'architecture et/ou d'urbanisme inscrite à l'Ordre des architectes
- Autre structure

94 [] Si agence d'architecture et/ou d'urbanisme inscrite à l'Ordre des architectes :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse n'était pas 'En recherche d'emploi' à la question '91 [V1]' (Votre statut actuel) *et* La réponse était 'Agence d'architecture et/ou d'urbanisme inscrite à l'Ordre des architectes' à la question '93 [V2]' (Quel est votre type de structure actuelle ?) *et* La réponse était 'Vous avez obtenu une VA (validation des acquis) ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Architecte en libéral
- Société d'architecture
- Autre

95 [] Si autre structure :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse n'était pas 'En recherche d'emploi' à la question 'g1 [V1]' (Votre statut actuel) *et* La réponse était 'Autre structure' à la question 'g3 [V2]' (Quel est votre type de structure actuelle ?) *et* La réponse était 'Vous avez obtenu une VA (validation des acquis) ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Bureau d'études urbanisme, paysage
- Bureau d'études techniques ou environnement
- Entreprise de bâtiment et travaux publics
- Entreprise de maîtrise d'œuvre
- Agence d'architecture d'intérieur
- Ministère ou services déconcentrés de l'État (DREAL, STAP, etc.)
- Collectivité territoriale (communes, Départements, Régions, etc.)
- Établissement public ou parapublic (EPCI, EPIC, OPH, EPA, etc.)
- Entreprise publique ou parapublique (SPL, SPLA, SEM, etc.)
- Milieu associatif
- Autre

96 [] Département de la structure si elle est en France (Département et collectivités d'outre-mer)

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse n'était pas 'En recherche d'emploi' à la question 'g1 [V1]' (Votre statut actuel) *et* La réponse était 'Vous avez obtenu une VA (validation des acquis) ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Liste des départements

97 [] Précisez le pays si elle est à l'étranger :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse n'était pas 'En recherche d'emploi' à la question 'g1 [V1]' (Votre statut actuel) *et* La réponse était 'Vous avez obtenu une VA (validation des acquis) ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Afrique du Liste des pays

98 [] Veuillez préciser les principales activités de la structure ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse n'était pas 'En recherche d'emploi' à la question 'g1 [V1]' (Votre statut actuel) *et* La réponse était

'Vous avez obtenu une VA (validation des acquis) ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner 5 réponses maximum

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Souvent	Parfois	Jamais
Maîtrise d'œuvre architecturale			
Maîtrise d'œuvre urbaine ou paysagère			
Urbanisme, aménagement, environnement			
AMO Programmation, faisabilité, études amont			
Montage d'opérations, conduite de projet			
Études techniques			
Gestion et suivi de chantiers			
Promotion et commercialisation			
Gestion immobilière ou patrimoine			
Réglementation, contrôle			
Design produit, graphisme			
Réhabilitation, rénovation, restauration			
Aménagement intérieur, décoration			
Autres domaines			

99 [] Avez-vous demandé et obtenu une dispense de cours ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous avez obtenu une VA (validation des acquis) ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

100 [] Comment qualifieriez-vous le suivi par votre directeur d'études à l'école ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous avez obtenu une VA (validation des acquis) ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Suivi très régulier
- Suivi assez régulier
- Peu de suivi
- Pas de suivi

101 [] Cet encadrement du directeur d'étude convenait-il à vos attentes ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous avez obtenu une VA (validation des acquis) ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

102 [] Pourquoi ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous avez obtenu une VA (validation des acquis) ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

103 [] Quels ont été les savoirs, apportés pendant les sessions de la formation à l'HMONP, que vous avez pu mobiliser pendant votre activité professionnelle actuelle ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Vous avez obtenu une VA (validation des acquis) ' à la question '42 [A37]' (Mise en Situation Professionnelle Êtes-vous inscrit dans la formation avec une Mise en Situation Professionnelle ou bien bénéficiez-vous d'une validation des acquis ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

4 – CONSTRUCTION DE VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

104 [] La formation à l'HMONP, a-t-elle permis de préciser votre projet professionnel ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui, tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout

105 [] Si oui :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui, tout à fait ' ou 'Plutôt oui ' à la question '104 [D1]' (La formation à l'HMONP, a-t-elle permis de préciser votre projet professionnel ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Elle a confirmé mes envies professionnelles
- Elle m'a servi de contre-exemple (ce n'est pas ce que j'ai envie de faire)
- Elle m'a permis de mieux réfléchir au projet professionnel
- Autre

106 [] Si non :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Plutôt non' ou 'Pas du tout' à la question '104 [D1]' (La formation à l'HMONP, a-t-elle permis de préciser votre projet professionnel ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Je savais déjà ce que je voulais faire
- La formation n'est pas suffisante à l'élaboration du projet professionnel
- Autre

107 [] Souhaitez-vous exercer en votre nom propre ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui, à l'issue de la formation
- Oui à terme
- Non, je n'envisage pas d'exercer en mon nom propre
- Je ne sais pas

108 [] Quel mode d'exercice envisagez-vous ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Non, je n'envisage pas d'exercer en mon nom propre' à la question '107 [D2a]' (Souhaitez-vous exercer en votre nom propre ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Je souhaite continuer à travailler comme salarié en agence
- Je souhaite passer un concours de la fonction publique
- Je souhaite exercer en dehors de l'architecture
- Autre

109 [] Est-ce que la formation vous a aidé à mieux vous préparer à l'exercice en votre nom propre ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui, tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout

110 [] Dans quel contexte vous vous sentiriez prêt à exercer au nom propre ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui, à l'issue de la formation' ou 'Oui à terme' ou 'Je ne sais pas' à la question '107 [D2a]' (Souhaitez-vous exercer en votre nom propre ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Seul
- Associé
- Dans l'entreprise familiale
- Dans le cadre d'une reprise d'agence existante
- Autre

111 [] Où vous voyez-vous dans 10 ans, idéalement ?

Veillez écrire votre réponse ici :

112 [] Prévoyez-vous de réaliser des formations ou des expériences complémentaires après votre HMONP ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

113 [] Si oui, dans quel domaine ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '112 [D5]' (Prévoyez-vous de réaliser des formations ou des expériences complémentaires après votre HMONP ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

114 [] Quels ont été, selon vous, les principaux apports de la formation à l'HMONP ?

Veillez écrire votre réponse ici :

115 [] Quels ont été, selon vous, les principaux manques de la formation à l'HMONP ?

Veillez écrire votre réponse ici :

5 – REMARQUES ET SUITES DE L'ÉTUDE

116 [] Avez-vous des remarques sur ce questionnaire ?

Veillez écrire votre réponse ici :

117 [] Une seconde étape de l'enquête procède par entretiens dans des groupes de travail, acceptez-vous de participer à cette étape ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

118 [] Si oui, merci d'indiquer votre adresse mail :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '117 [E2]' (Une seconde étape de l'enquête procède par entretiens dans des groupes de travail, acceptez-vous de participer à cette étape ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

119 [] Souhaitez-vous recevoir les résultats de l'étude ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

120 [] Si oui, merci d'indiquer votre adresse mail :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '119 [E4]' (Souhaitez-vous recevoir les résultats de l'étude ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Merci d'avoir contribué à cette recherche. Si vous l'avez demandé, nous vous enverrons les résultats de la recherche.

Nous vous souhaitons une bonne continuation

L'équipe de la recherche

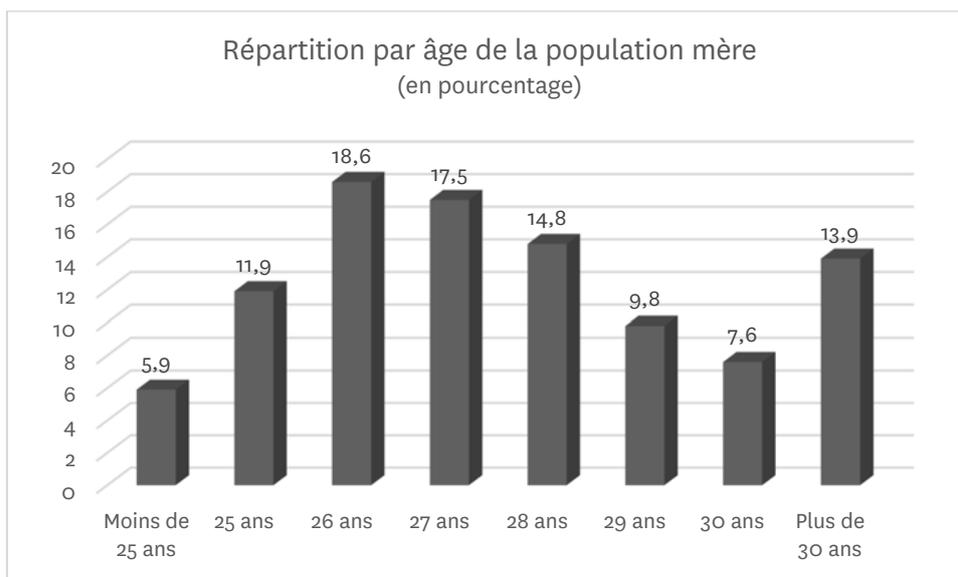
Envoyer votre questionnaire.

Merci d'avoir complété ce questionnaire.

Génération HMONP, tris à plat global et recodage

Version septembre 2020

RAPPEL - Chiffres Population mère

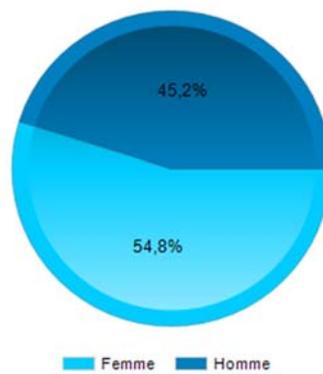


Age	Pourcentage	Effectif
Moins de 25 ans	5,9	118
25 ans	11,9	244
26 ans	18,6	380
27 ans	17,5	358
28 ans	14,8	302
29 ans	9,8	201
30 ans	7,6	155
Plus de 30 ans	13,9	284
Total	100	2042

9. SEXE

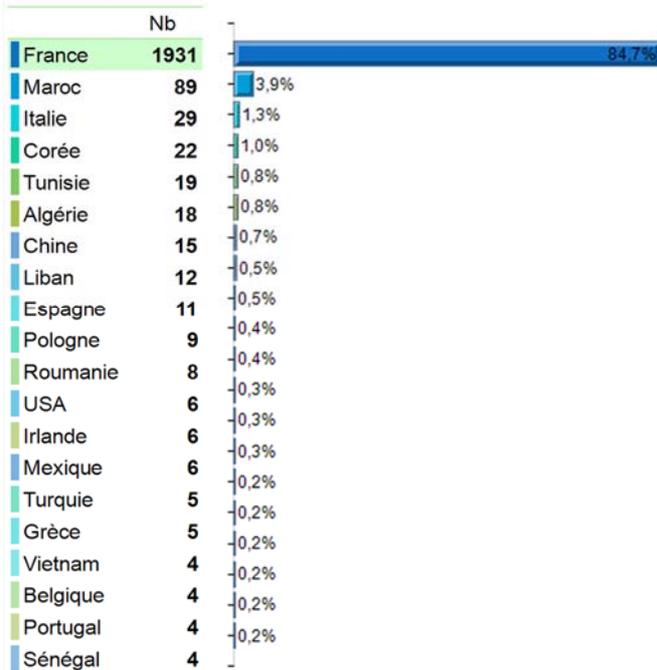
Taux de réponse : 100,0%

	Nb
Femme	1249
Homme	1030
Total	2279



7. NATIONALITE

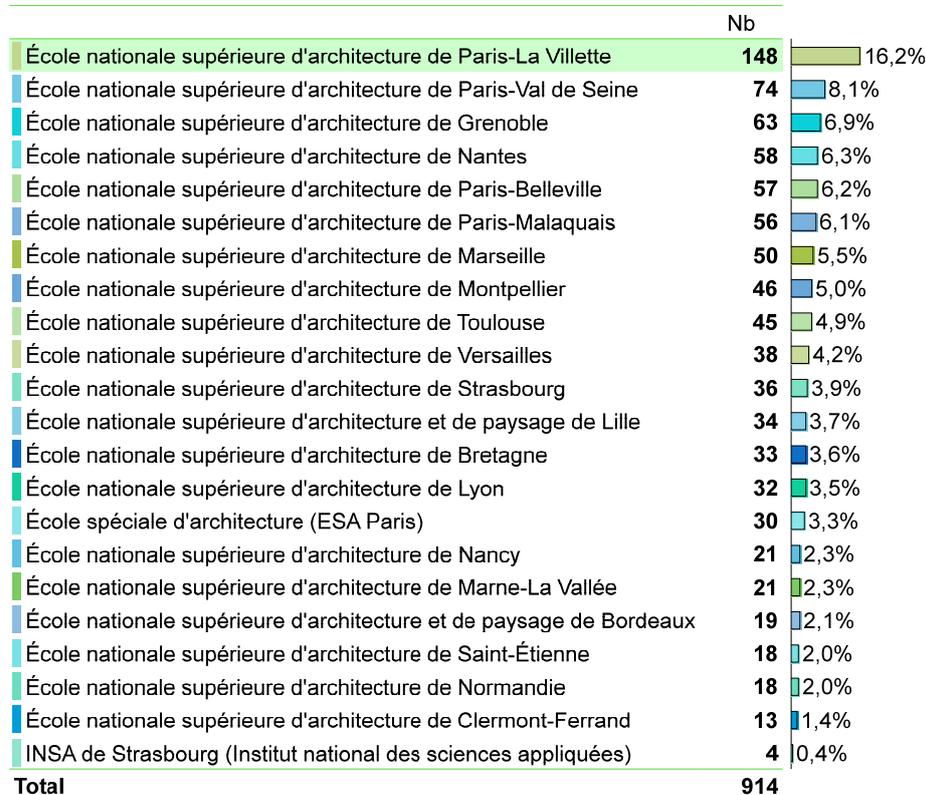
Taux de réponse : 100,0%



O - IDENTITÉ

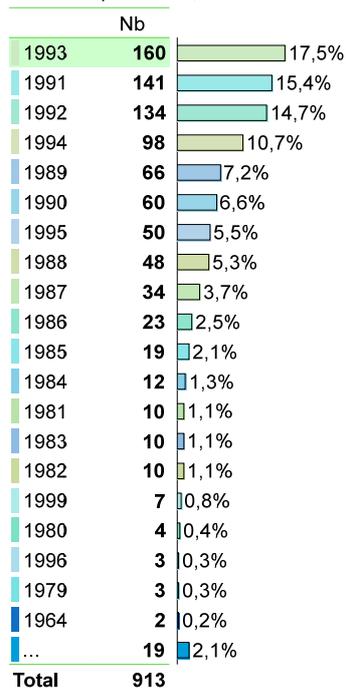
2 Ecole HMO

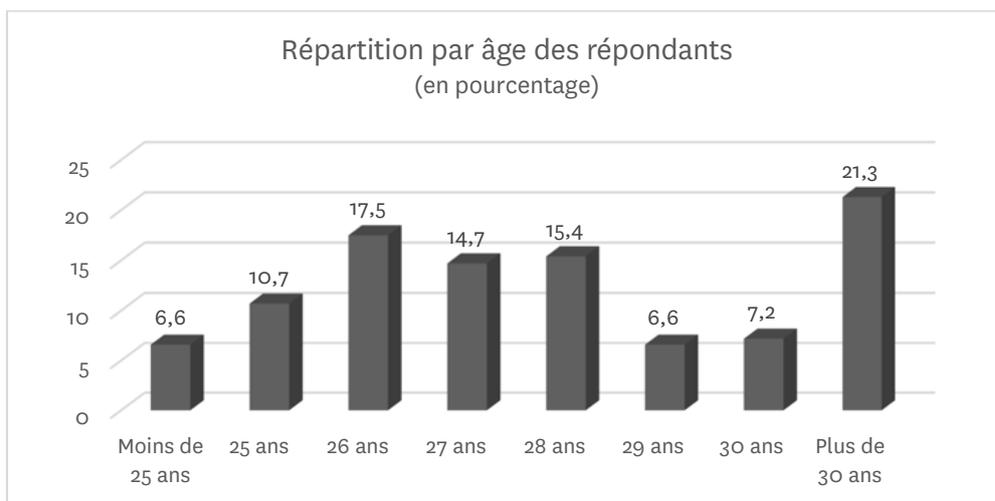
Taux de réponse : **100,0%**



3 Année naissance

Taux de réponse : **99,9%**





Age	Pourcentage	Effectif
Moins de 25 ans	6,6	60
25 ans	10,7	98
26 ans	17,5	160
27 ans	14,7	134
28 ans	15,4	141
29 ans	6,6	60
30 ans	7,2	66
Plus de 30 ans	21,3	195
Total	100	914

4 Sexe

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	Pourcentage
Femme	568	62,1%
Homme	346	37,9%
Total	914	

5 Nationalité

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	
France	799	87,4%
Maroc	25	2,7%
Italie	11	1,2%
Corée du Sud	9	1,0%
Chine	5	0,5%
Pologne	4	0,4%
Iran	4	0,4%
Maurice	4	0,4%
Ukraine	3	0,3%
Brésil	3	0,3%
Tunisie	3	0,3%
Belgique	3	0,3%
Pérou	3	0,3%
Roumanie	3	0,3%
Allemagne	2	0,2%
Mexique	2	0,2%
Madagascar	2	0,2%
Bénin	2	0,2%
Liban	2	0,2%
Espagne	2	0,2%
...	23	2,5%
Total	914	

1 - VOTRE PARCOURS PERSONNEL AU MOMENT DE VOTRE INSCRIPTION À L'HMONP

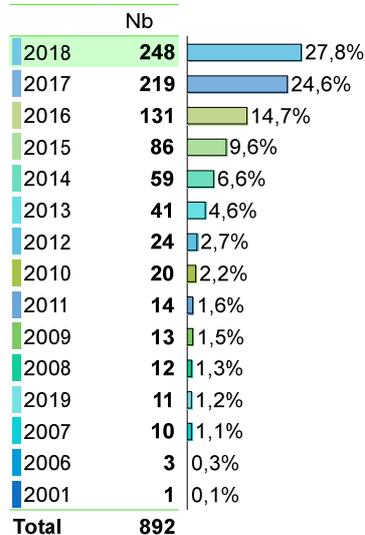
6 RECOD Serie BAC + Autre

Taux de réponse : **99,8%**

	Nb	
S - S.V.T. (Scientifique - Sciences de la Vie et de la Terre)	428	46,9%
S - S.I. (Scientifique - Sciences de l'Ingénieur)	157	17,2%
S - E.A.T. (Scientifique - Écologie, Agronomie et Territoires)	2	0,2%
S.T.D.2A. (Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués)	42	4,6%
S.T.I.2D. (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable)	27	3,0%
S.T.M.G. (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion)	6	0,7%
E.S. (Économique et Social)	125	13,7%
L. (Littéraire)	61	6,7%
BAC PRO	21	2,3%
Bac à l'étranger	35	3,8%
Brevet de technicien Collaborateur d'architecte	7	0,8%
DSA Architecture	1	0,1%
Total	912	

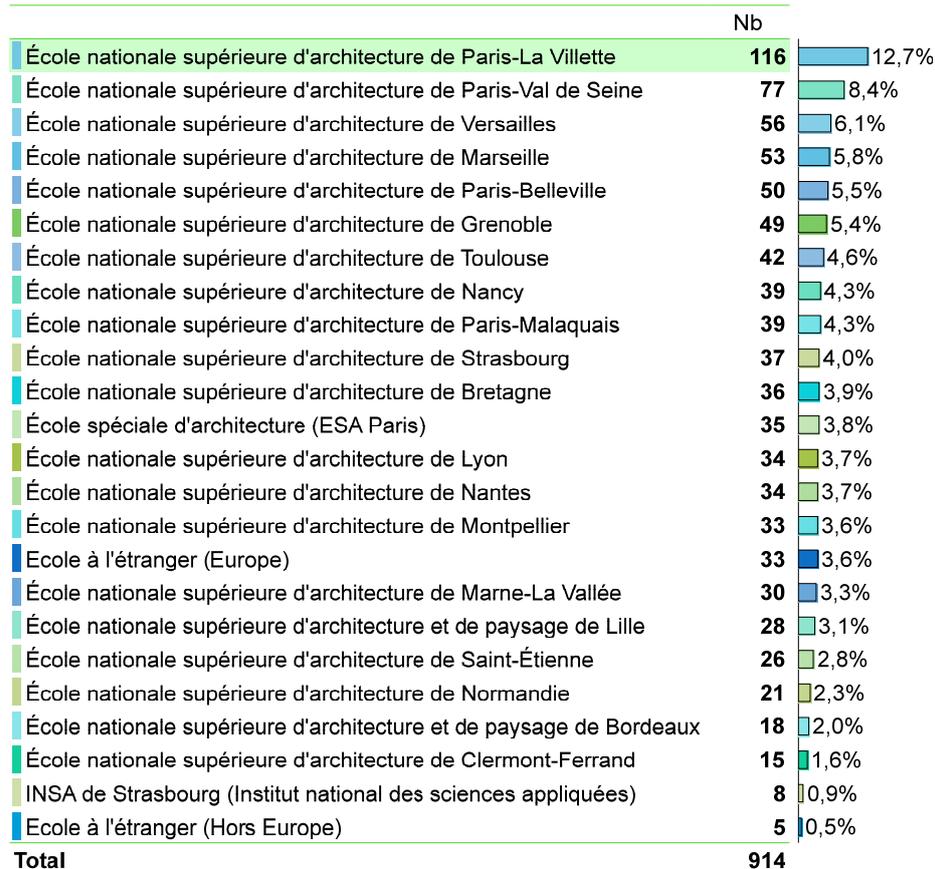
7 Année diplôme ADE

Taux de réponse : **97,6%**



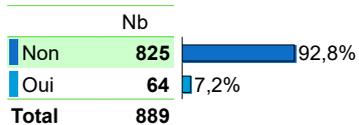
8-9 RECOD Ecole ADE + Autre

Taux de réponse : **100,0%**



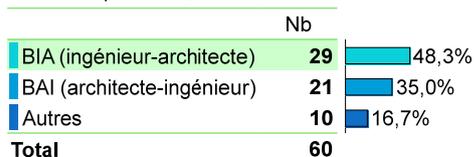
10 Bi-cursus

Taux de réponse : 97,3%



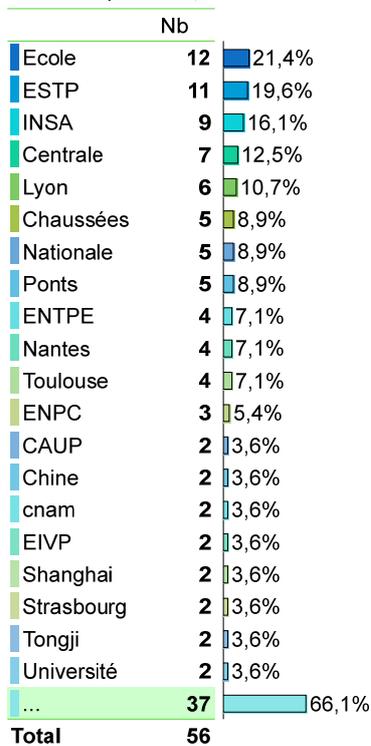
11 RECOD Bi-cursus Lequel + Autre

Taux de réponse : 6,6%



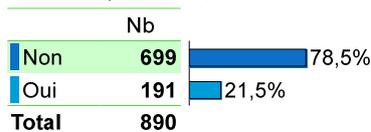
12 Bi-cursus Ecole

Taux de réponse : 6,1%



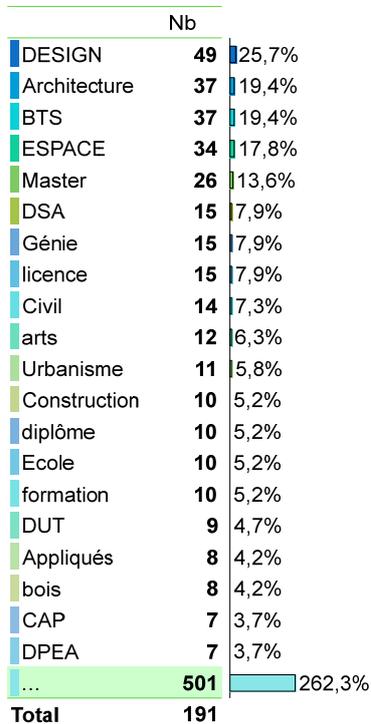
13 Formations complémentaires

Taux de réponse : 97,4%



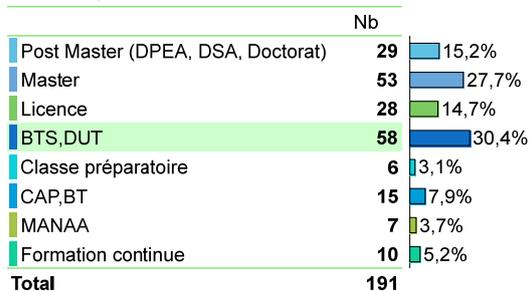
14 Formations complémentaires - Intitulé

Taux de réponse : 20,9%



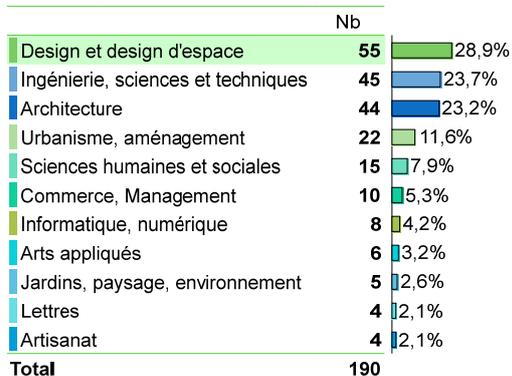
15 RECOD Niveaux formation + Autre

Taux de réponse : 20,9%



16 RECOD Domaines de formation + Autre

Taux de réponse : 20,8%



17 Mobilité étranger

Taux de réponse : 98,0%

	Nb	
Non	455	50,8%
Oui	441	49,2%
Total	896	

18 RECOD Mobilité - Pays

Taux de réponse : 48,2%

	Nb	
Europe	289	65,5%
Amérique du Sud	67	15,2%
Asie	52	11,8%
Amérique du Nord	28	6,3%
Océanie	4	0,9%
Afrique	1	0,2%
Total	441	

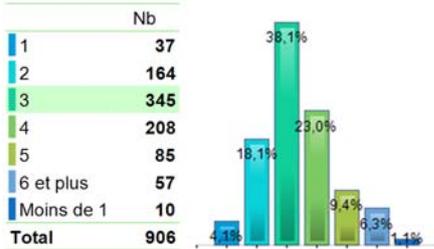
Expériences professionnelles antérieures à l'HMONP

19 Stages avant HMO - Nombre

Taux de réponse : 99,1%

Moyenne = 3,41 Médiane = 3,00 Ecart-type = 2,00

Min = 0 Max = 46

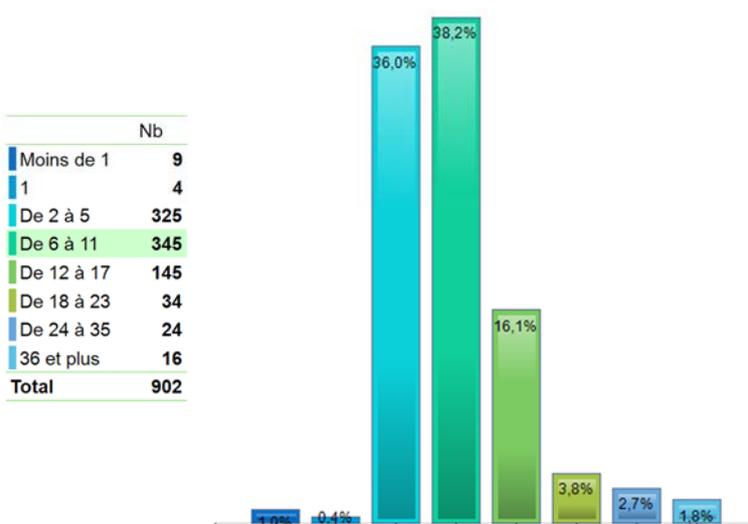


20 Stages - Durée en mois

Taux de réponse : 98,7%

Moyenne = 9,62 Médiane = 7,00 Ecart-type = 12,89

Min = 0 Max = 156



Avant de faire leur formation à l'HMONP, les ADE ont effectué en moyenne **3,4** stages, équivalent à **9,6 mois** cumulés.

21a Stages - Agence d'architecture

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	
Oui	874	95,6%
Non	40	4,4%
Total	914	

21b Stages - Autre structure (hors agence)

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	
Non	512	56,0%
Oui	402	44,0%
Total	914	

22 RECOD Stages Agence d'architecture -Types + Autre

Taux de réponse : **95,5%**

	Nb	
Société	727	83,3%
Architecte en libéral	329	37,7%
Total	873	

23 RECOD Stages - Autres types de structures

Taux de réponse : **40,6%**

	Nb	
Entreprise de bâtiment et travaux publics	197	53,1%
Milieu associatif	59	15,9%
Collectivité territoriale	59	15,9%
Bureau d'études techniques ou environnement	53	14,3%
Entreprise de maîtrise d'oeuvre	41	11,1%
Agence d'architecture d'intérieur	40	10,8%
Etablissement public ou parapublic	25	6,7%
Bureau d'études urbanisme, paysage	22	5,9%
Ministère ou services déconcentrés de l'État	20	5,4%
Laboratoire de recherche	9	2,4%
Autre secteur privé	5	1,3%
Total	371	

24 Stages à l'étranger

Taux de réponse : **97,8%**

	Nb	
Non	592	66,2%
Oui	302	33,8%
Total	894	

25 RECOD Stages à l'étranger - Pays

Taux de réponse : 33,0%

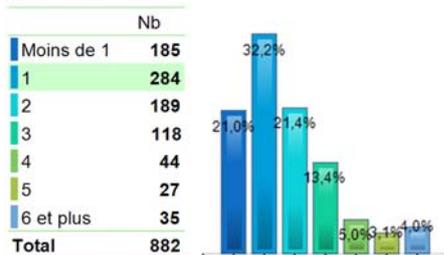
	Nb	
Europe	142	47,0%
Asie	65	21,5%
Afrique	31	10,3%
Amérique du Sud	31	10,3%
Amérique du Nord	29	9,6%
Océanie	4	1,3%
Total	302	

26 Emplois avant HMO - Nombre

Taux de réponse : 96,5%

Moyenne = 1,80 Médiane = 1,00 Ecart-type = 1,77

Min = 0 Max = 16



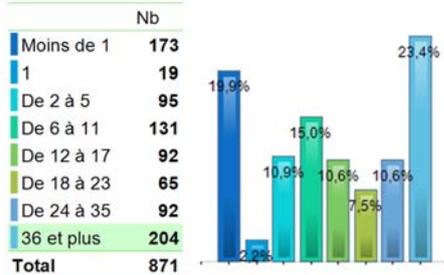
27 Emplois avant HMO - Durée en mois

Taux de réponse : 95,3%

Moyenne = 24,86 Médiane = 12,00 Ecart-type =

36,87

Min = 0 Max = 360



Avant de faire leur formation à l'HMONP, les ADE ont eu en moyenne 1,8 emplois (médiane : 1) dans les domaines de l'architecture et de la construction, équivalent en moyenne à 24,8 mois d'expérience professionnelle en durée totale cumulée (médiane : 12)

28 Emplois - Agence d'architecture

Taux de réponse : 100,0%

	Nb	
Oui	662	72,4%
Non	252	27,6%
Total	914	

29 RECOD Emplois Agence d'architecture -Types + Autre

Taux de réponse : 72,5%

	Nb	
Société	532	80,2%
Architecte en libéral	199	30,0%
Total	663	

28b Emplois - Autre structure (hors agence)

Taux de réponse : 100,0%

	Nb	
Non	681	74,5%
Oui	233	25,5%
Total	914	

30 RECOD+FUSION Emplois - Autres types de structures + Autre

Taux de réponse : 29,8%

	Nb	
Entreprise de bâtiment et travaux publics	67	24,6%
Bureau d'études techniques ou environnement	39	14,3%
Etablissement public ou parapublic	38	14,0%
Agence d'architecture d'intérieur	35	12,9%
Milieu associatif	32	11,8%
Entreprise de maîtrise d'oeuvre	31	11,4%
Jobs étudiants	27	9,9%
En indépendant	26	9,6%
Collectivité territoriale	16	5,9%
Bureau d'études urbanisme, paysage	14	5,1%
Autre secteur privé	11	4,0%
Ministère ou services déconcentrés de l'État	9	3,3%
Collectivité territoriale	1	0,4%
Total	272	

31 RECOD + FUSION Autres expériences hors stages et emplois

Taux de réponse : 49,5%

	Nb	
Associatif étudiant	206	45,6%
Autres associations	242	53,5%
Volontariat	144	31,9%
Total	452	

31d RECOD1 Autres expériences - Autre

Taux de réponse : 3,2%

	Nb	
Activités artistiques et sportives en amateur	15	51,7%
Concours, Workshops	8	27,6%
Voyages	4	13,8%
Autoconstruction	2	6,9%
Total	29	

32 Année de césure

Taux de réponse : 93,9%

	Nb	
Non	643	74,9%
Oui	215	25,1%
Total	858	

33a Aide construction orientation - Stages

Taux de réponse : 94,9%

	Nb	
Oui, tout à fait	411	47,4%
Plutôt oui	360	41,5%
Plutôt non	80	9,2%
Pas du tout	16	1,8%
Total	867	

33b Aide construction orientation - Emplois

Taux de réponse : 81,9%

	Nb	
Oui, tout à fait	469	62,6%
Plutôt oui	234	31,2%
Plutôt non	37	4,9%
Pas du tout	9	1,2%
Total	749	

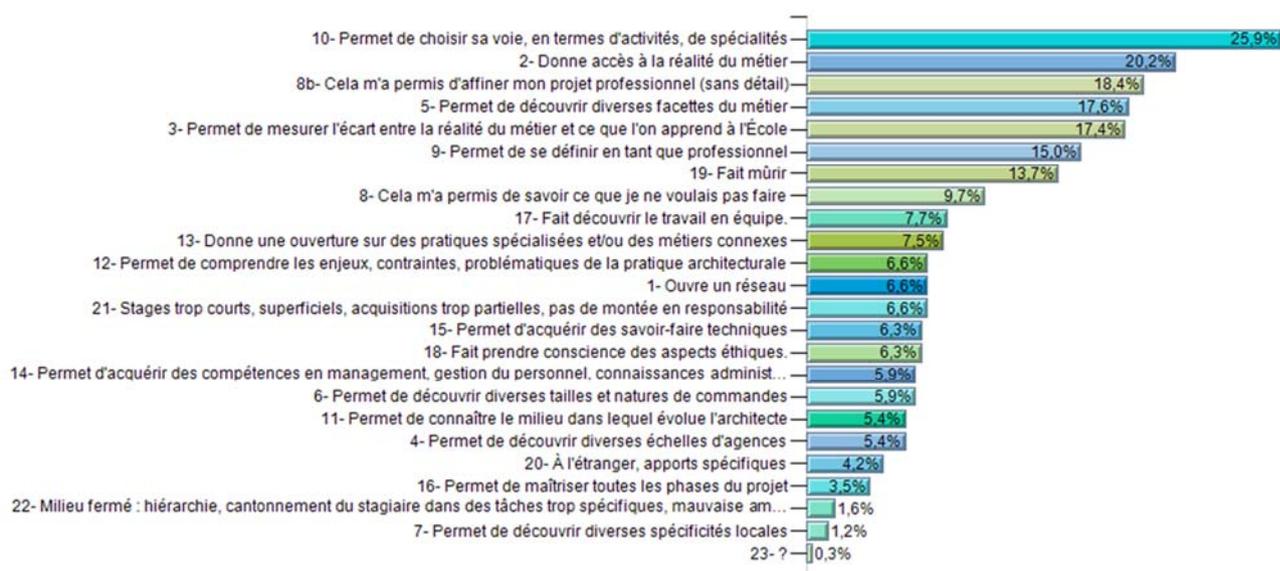
33c Aide construction orientation - Autres

Taux de réponse : 55,9%

	Nb	
Oui, tout à fait	271	53,0%
Plutôt oui	172	33,7%
Plutôt non	56	11,0%
Pas du tout	12	2,3%
Total	511	

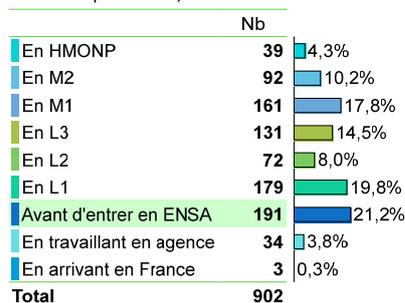
34 RECOD Aide construction orientation (intitulés courts)

Taux de réponse : 62,9%



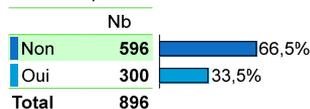
35 RECOD Quand compris nécessaire inscription HMO pour exercice + autre

Taux de réponse : 98,7%



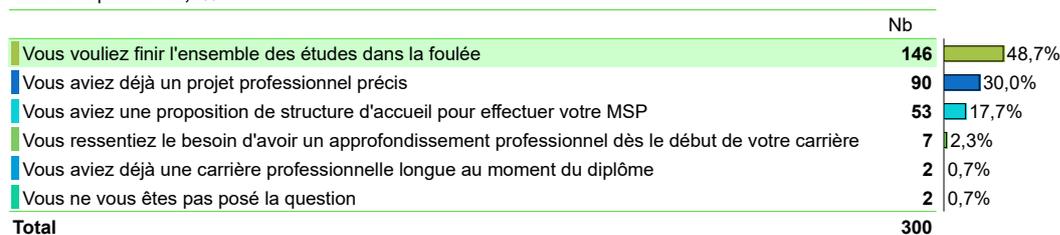
36 Inscription HMO année diplôme ADE

Taux de réponse : 98,0%



37 RECOD Inscription HMO année diplôme - OUI Raisons + Autres

Taux de réponse : 32,8%

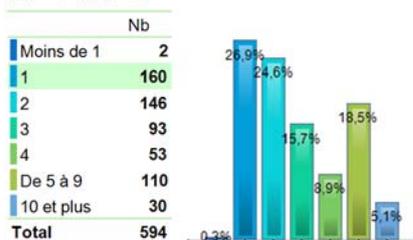


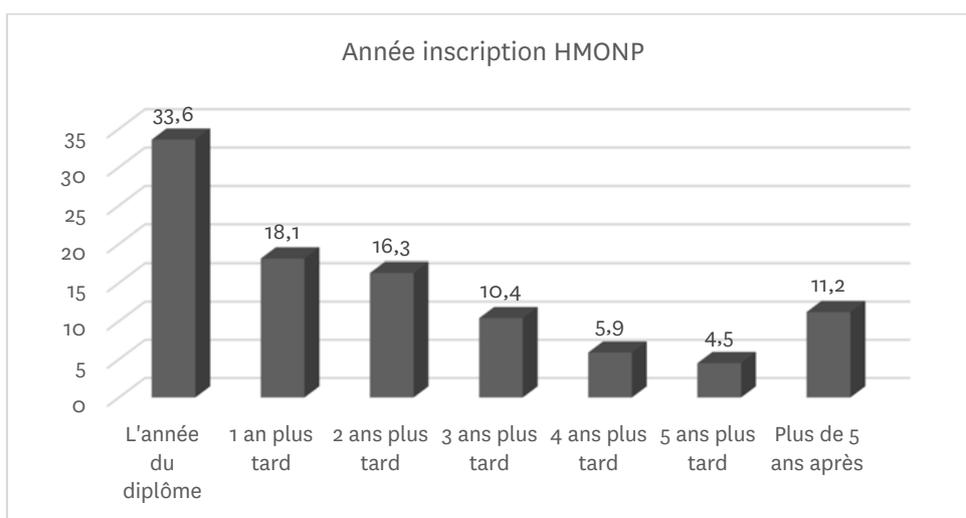
38 Inscription HMO année diplôme - NON Combien après

Taux de réponse : 65,0%

Moyenne = 3,37 Médiane = 2,00 Ecart-type = 2,84

Min = 0 Max = 24





INSCRIPTION EN HMONP	Effectif	Pourcentage
L'année du diplôme	300	33,6
1 an plus tard	162	18,1
2 ans plus tard	146	16,3
3 ans plus tard	93	10,4
4 ans plus tard	53	5,9
5 ans plus tard	40	4,5
Plus de 5 ans après	100	11,2
Total	894	100

39 RECOD Inscription HMO année diplôme - NON Raisons + Autres

Taux de réponse : **64,7%**

	Nb	Pourcentage
Vous avez d'abord voulu accumuler une bonne expérience de travail	333	56,3%
Vous ne vous sentiez pas prêt	91	15,4%
Vous avez voulu attendre d'avoir un projet professionnel précis	73	12,4%
Vous n'avez pas trouvé de structure d'accueil pour effectuer votre MSP	54	9,1%
Vous aviez une formation complémentaire à terminer	16	2,7%
Vous êtes parti travailler à l'étranger	7	1,2%
Vous avez rencontré des difficultés administratives	6	1,0%
Vous avez ressenti le besoin de faire une pause dans vos études	5	0,8%
Vous n'en faisiez pas une priorité	3	0,5%
Raisons personnelles	3	0,5%
Total	591	

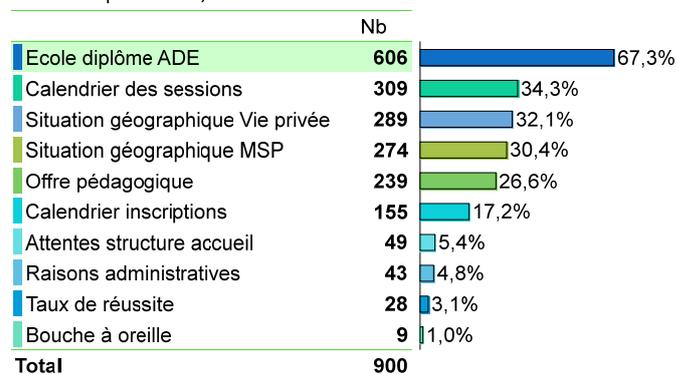
40 Inscription HMO dans école de votre choix

Taux de réponse : **97,8%**

	Nb	Pourcentage
Non	50	5,6%
Oui	844	94,4%
Total	894	

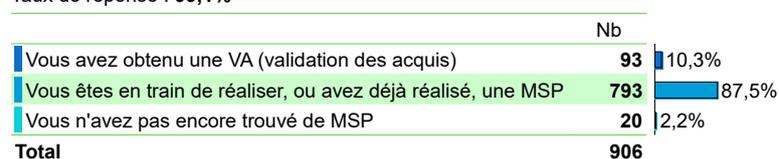
41 RECOD+FUSION Choix établissement inscription HMO

Taux de réponse : 98,5%



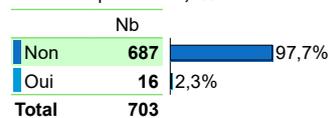
42 MSP ou VAE

Taux de réponse : 99,1%



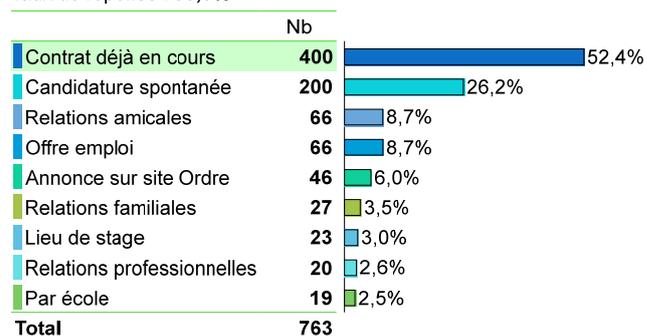
43 Si MSP Tentative VAE?

Taux de réponse : 76,9%



44 RECOD+FUSION Choix de la structure d'accueil

Taux de réponse : 83,5%



2 – LES CARACTERISTIQUES DE LA MSP

45 RECOD Difficultés pour trouver structure accueil MSP

Taux de réponse : **83,4%**

	Nb	
La structure où je travaillais déjà, a accepté/proposé que je fasse la MSP chez eux	364	47,8%
Non, j'ai trouvé facilement	246	32,3%
C'était assez difficile	109	14,3%
Oui, c'était très difficile	43	5,6%
Total	762	

46 RECOD Structure correspondant aux attentes + Autre

Taux de réponse : **82,8%**

	Nb	
Oui, j'ai trouvé ce que je cherchais	532	70,3%
Je n'avais pas de souhaits particuliers	155	20,5%
Non, j'ai dû accepter une structure qui ne me convient pas très bien	70	9,2%
Total	757	

47+49 RECOD Caractéristiques Structure accueil MSP

Taux de réponse : **83,3%**

	Nb	
Agence d'architecture et/ou d'urbanisme inscrite à l'Ordre des architectes	736	96,7%
Bureau d'études techniques ou environnement	8	1,1%
Entreprise de maîtrise d'œuvre	7	0,9%
Ministère ou services déconcentrés de l'État	3	0,4%
Bureau d'études urbanisme, paysage	2	0,3%
Entreprise de bâtiment et travaux publics	2	0,3%
Collectivité territoriale	1	0,1%
Agence d'architecture d'intérieur	1	0,1%
Entreprise publique ou parapublique	1	0,1%
Milieu associatif	1	0,1%
Total	761	

48 RECOD Régimes Agence accueil MSP + Autre

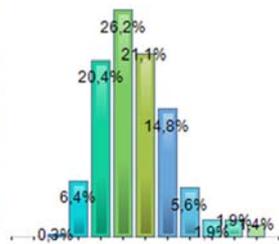
Taux de réponse : **80,3%**

	Nb	
Société d'architecture	619	84,3%
Architecte en libéral	115	15,7%
Total	734	

50 Structure accueil MSP - Taille

Taux de réponse : **79,9%**
 Moyenne = **42,11** Médiane = **8,00** Ecart-type = **298,45**
 Min = **1** Max = **7000**

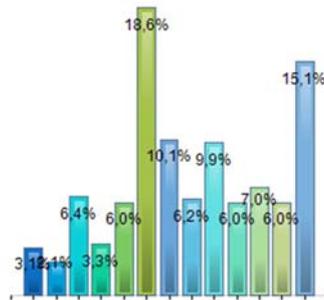
	Nb
Moins de 1	0
1	2
2	47
De 3 à 4	149
De 5 à 9	191
De 10 à 19	154
De 20 à 49	108
De 50 à 99	41
De 100 à 199	14
De 200 à 499	14
500 et plus	10
Total	730



51 Structure accueil MSP - CA HT

Taux de réponse : **56,3%**
 Moyenne = **3161135,11** Médiane = **750000,00** Ecart-type = **112829997,01**
 Min = **0** Max = **1000000000**

	Nb
Moins de 50000	16
De 50000 à 99999	11
De 100000 à 149999	33
De 150000 à 199999	17
De 200000 à 249999	31
De 250000 à 499999	96
De 500000 à 749999	52
De 750000 à 999999	32
De 1000000 à 1499999	51
De 1500000 à 1999999	31
De 2000000 à 2999999	36
De 3000000 à 4999999	31
5000000 et plus	78
Total	515



52 Structure accueil MSP - Département

Taux de réponse : 79,3%

	Nb	
75 Paris	276	38,1%
69 Rhône	33	4,6%
13 Bouches-du-Rhône	30	4,1%
92 Hauts-de-Seine	28	3,9%
59 Nord	23	3,2%
93 Seine-Saint-Denis	21	2,9%
31 Haute-Garonne	21	2,9%
44 Loire-Atlantique	20	2,8%
33 Gironde	20	2,8%
38 Isère	18	2,5%
67 Bas-Rhin	17	2,3%
73 Savoie	14	1,9%
78 Yvelines	12	1,7%
06 Alpes-Maritimes	10	1,4%
54 Meurthe-et-Moselle	10	1,4%
94 Val-de-Marne	9	1,2%
76 Seine-Maritime	9	1,2%
35 Ille-et-Vilaine	9	1,2%
17 Charente-Maritime	7	1,0%
34 Hérault	7	1,0%
...	131	18,1%
Total	725	

53 Structure accueil MSP - Étranger

Taux de réponse : 4,3%

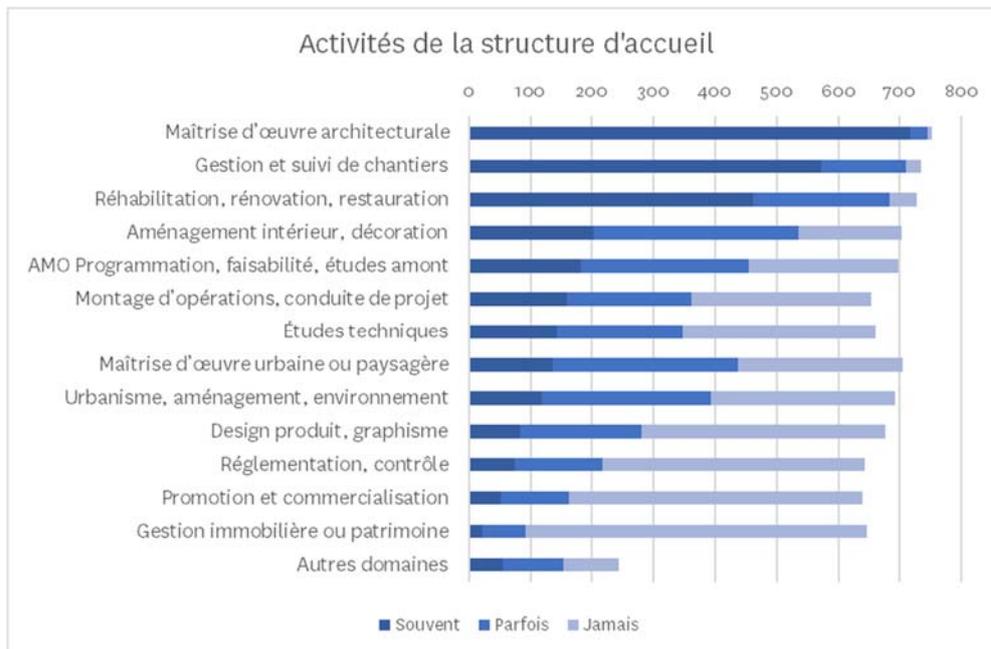
	Nb	
Suisse	10	25,6%
Maroc	5	12,8%
Luxembourg	5	12,8%
Royaume-Uni	3	7,7%
Pays-Bas	3	7,7%
Belgique	2	5,1%
Tunisie	1	2,6%
Italie	1	2,6%
Bahamas	1	2,6%
Madagascar	1	2,6%
Autriche	1	2,6%
Canada	1	2,6%
Portugal	1	2,6%
Espagne	1	2,6%
Sénégal	1	2,6%
Suède	1	2,6%
États-Unis	1	2,6%
Total	39	

53 Structure accueil MSP - Etranger

Taux de réponse : 4,3%

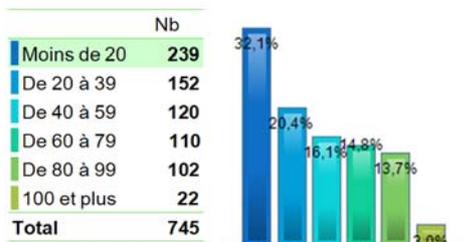
	Nb	
Suisse	10	25,6%
Maroc	5	12,8%
Luxembourg	5	12,8%
Royaume-Uni	3	7,7%
Pays-Bas	3	7,7%
Belgique	2	5,1%
Tunisie	1	2,6%
Italie	1	2,6%
Bahamas	1	2,6%
Madagascar	1	2,6%
Autriche	1	2,6%
Canada	1	2,6%
Portugal	1	2,6%
Espagne	1	2,6%
Sénégal	1	2,6%
Suède	1	2,6%
États-Unis	1	2,6%
Total	39	

54 Activités structure d'accueil



55a Activités structure accueil - % Commandes publiques

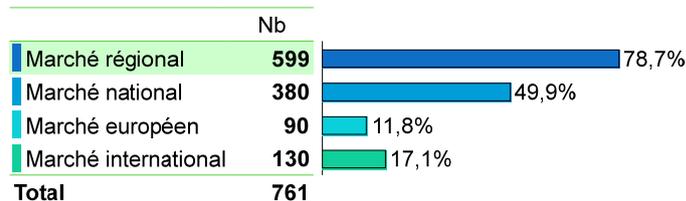
Taux de réponse : **81,5%**
Moyenne = **38,74** Médiane = **30,00** Ecart-type = **31,56**
Min = **0** Max = **100**



En moyenne : 39% commandes publiques / 61% commandes privées

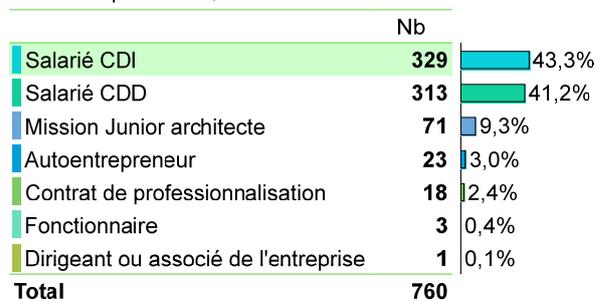
56 RECOD + FUSION Marchés et territoire d'exercice

Taux de réponse : **83,3%**



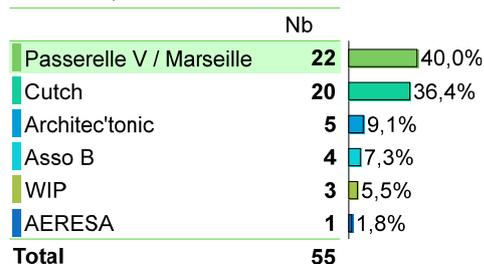
57 RECOD Statut dans structure accueil + Autres

Taux de réponse : **83,2%**



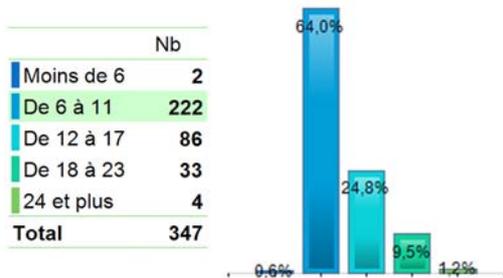
58 Si Junior entreprise, précisez nom

Taux de réponse : **6,0%**



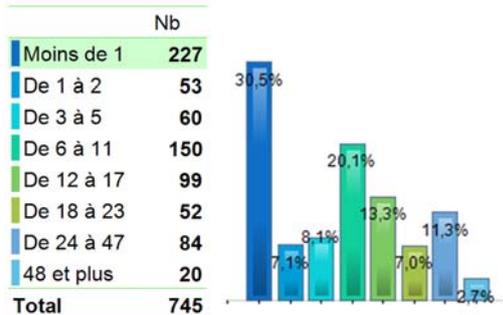
59 Si CDD, nombre de mois

Taux de réponse : **38,0%**
 Moyenne = **10,49** Médiane = **10,00** Ecart-type = **4,92**
 Min = **0** Max = **60**



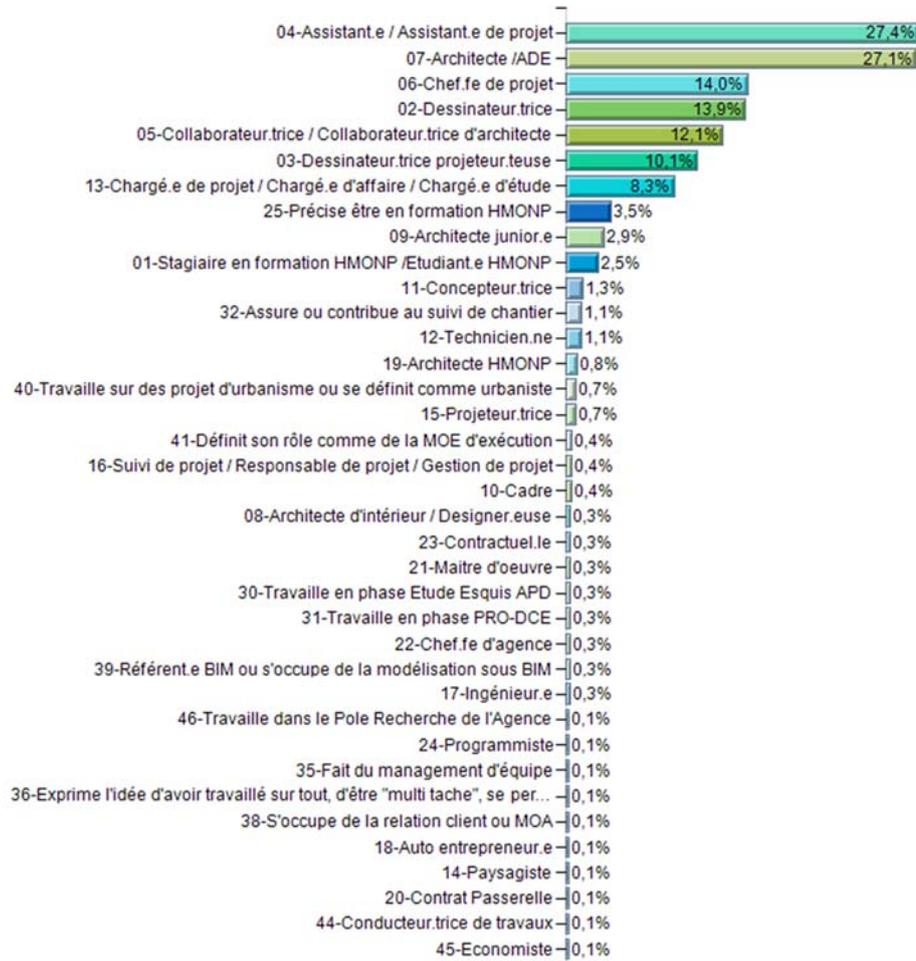
60 Ancienneté dans structure avant HMO en mois

Taux de réponse : **81,5%**
 Moyenne = **10,56** Médiane = **6,00** Ecart-type = **18,04**
 Min = **0** Max = **280**



61 RECOD Titre poste structure d'accueil

Taux de réponse : **86,9%**



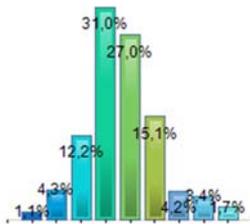
62 Revenu mensuel net pendant MSP

Taux de réponse : **81,4%**

Moyenne = **1784,90** Médiane = **1750,00** Ecart-type = **404,60**

Min = **700** Max = **4500**

	Nb
Moins de 1000	8
De 1000 à 1249	32
De 1250 à 1499	91
De 1500 à 1749	231
De 1750 à 1999	201
De 2000 à 2249	112
De 2250 à 2499	31
De 2500 à 2999	25
3000 et plus	13
Total	744

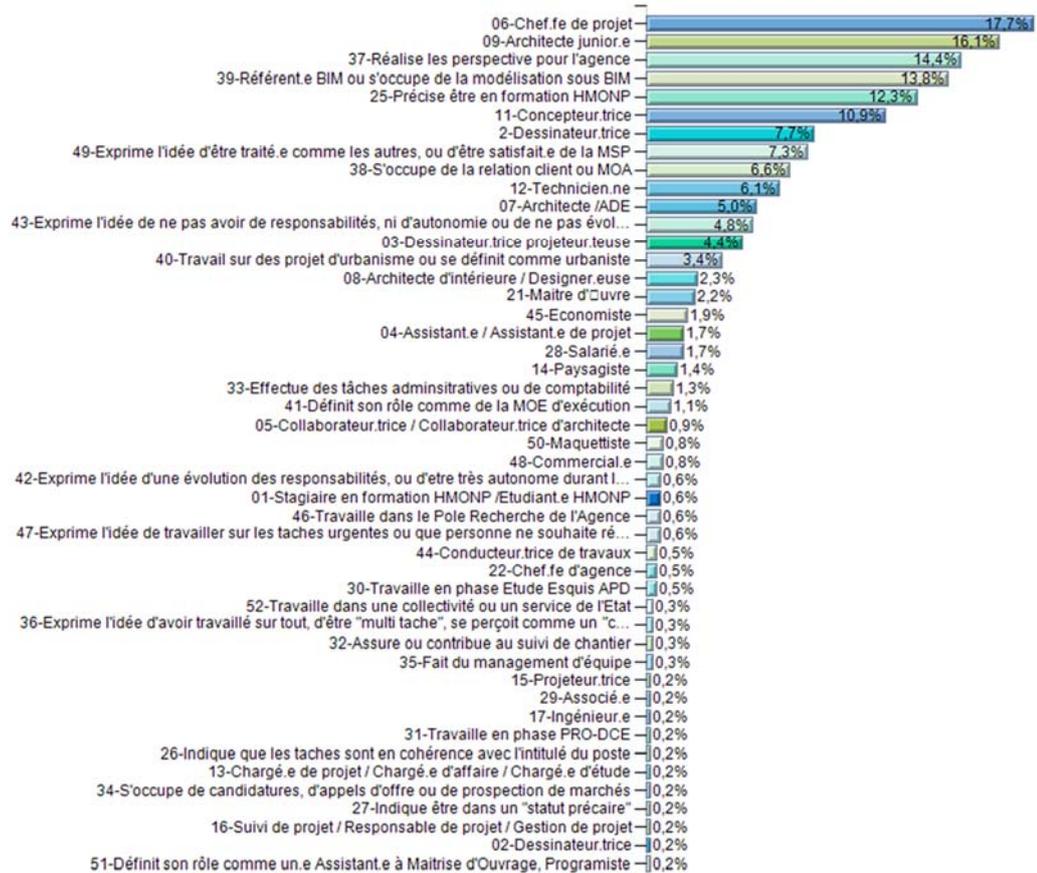


3 – LE VECU DE LA MSP

63 RECOD Rôle dans structure d'accueil pendant MSP (intitulés courts)

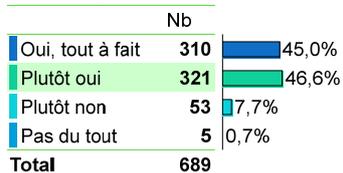
158 RECOD Rôle dans structure accueil pendant MSP

Taux de réponse : 77,2%



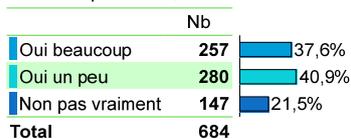
64 Tâches correspondant à formation HMO

Taux de réponse : 75,4%

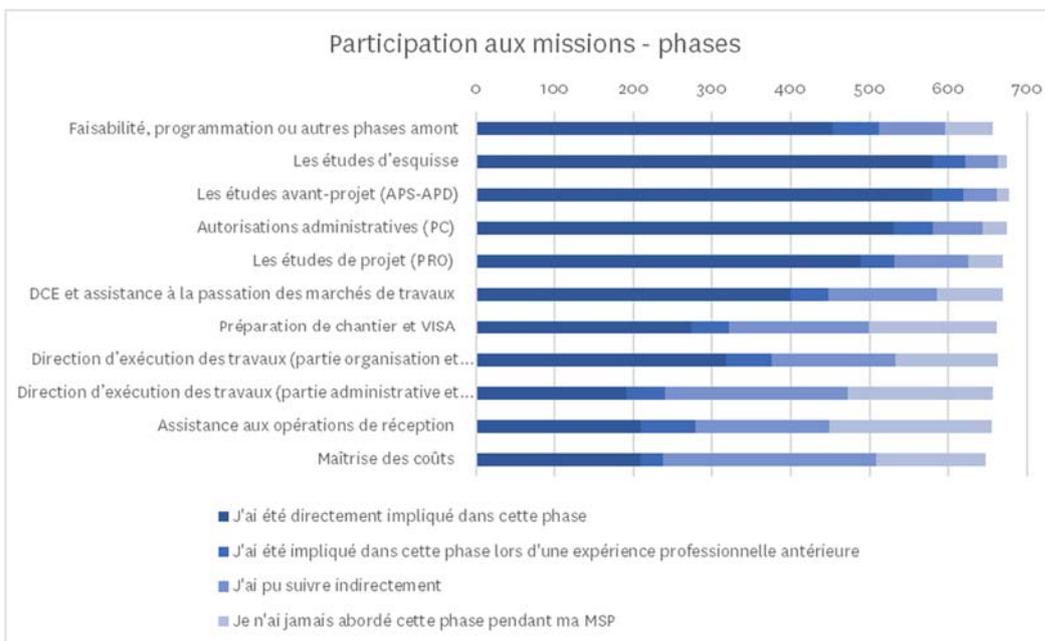
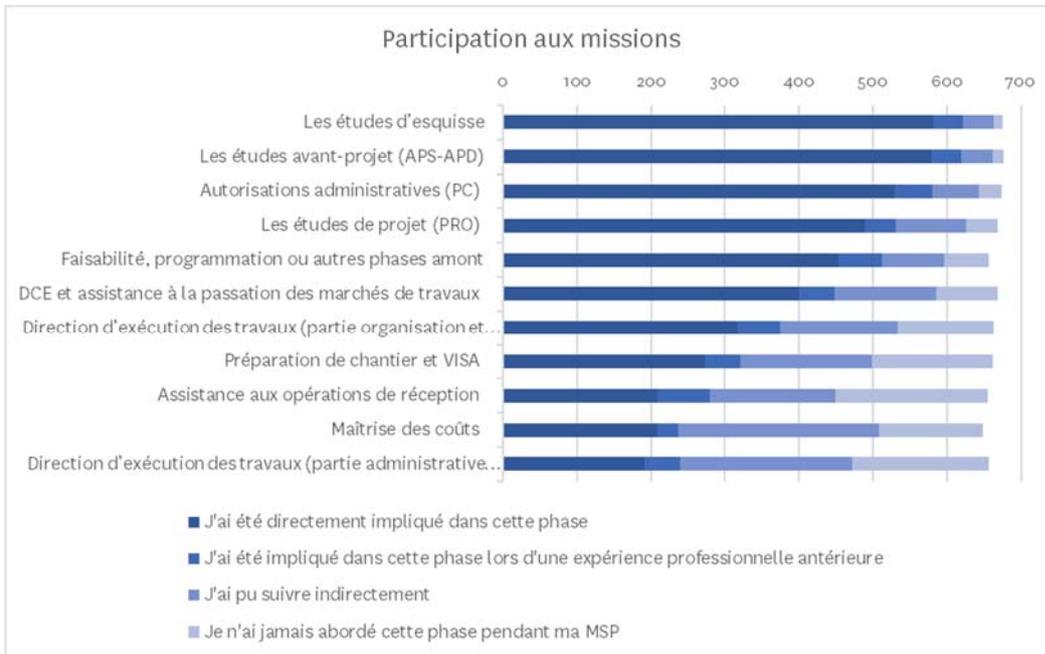


65 Progression niveau responsabilité pendant MSP

Taux de réponse : 74,8%



66 Participation aux missions



67 Heures supplémentaires

Taux de réponse : 73,6%

	Nb	
Non	116	17,2%
Oui	557	82,8%
Total	673	

68 RECOD Paiement heures supplémentaires + Autres

Taux de réponse : 60,9%

	Nb	
Oui, elles ont été payées	54	9,7%
Il y a eu une autre forme de compensation	301	54,0%
Non elles n'ont été ni payées, ni compensées	202	36,3%
Total	557	

69 Contraint manquer des cours?

Taux de réponse : 75,4%

	Nb	
Souvent	13	1,9%
Parfois	45	6,5%
Exceptionnellement	99	14,4%
Jamais	532	77,2%
Total	689	

70 Structure accueille régulièrement ADE en HMO?

Taux de réponse : 71,4%

	Nb	
Non	253	38,7%
Oui	400	61,3%
Total	653	

71 Structure a une démarche suivi ADE en HMO?

Taux de réponse : 74,9%

	Nb	
Oui, tout à fait	103	15,0%
Plutôt oui	223	32,6%
Plutôt non	252	36,8%
Pas du tout	107	15,6%
Total	685	

72 Structure accueil - Respect contrat pédagogique HMO

Taux de réponse : 74,8%

	Nb	
Oui, tout à fait	275	40,2%
Plutôt oui	319	46,6%
Plutôt non	73	10,7%
Pas du tout	17	2,5%
Total	684	

73 Gérants/dirigeants structure accueil aussi enseignants

Taux de réponse : 74,1%

	Nb	
Non	449	66,3%
Oui	228	33,7%
Total	677	

74 RECOD Profil votre tuteur + Autres

Taux de réponse : **74,8%**

	Nb	
Architecte DPLG	544	79,5%
Architecte HMONP	99	14,5%
Architecte diplômé.e à l'étranger	24	3,5%
Architecte DESA	10	1,5%
Ne sais pas	4	0,6%
Architecte AUE	3	0,4%
Total	684	

75 Qualification du suivi par tuteur

Taux de réponse : **75,3%**

	Nb	
Suivi très régulier	135	19,6%
Suivi assez régulier	232	33,7%
Peu de suivi	224	32,6%
Pas de suivi	97	14,1%
Total	688	

76a RECOD Suivi Tuteur Insatisfaisant - Pourquoi?

Taux de réponse : **31,4%**

	Nb	
Manque de temps	148	51,6%
Manque d'implication	59	20,6%
Pas de suivi spontané mais réponses aux questions	58	20,2%
Déjà autonome	53	18,5%
HMONP perçue comme un projet personnel qui ne doit pas impacter le fonctionnement normal de l'agence	36	12,5%
Position hiérarchique incompatible avec un suivi régulier	30	10,5%
Suivi effectif réalisé par d'autres personnes que le tuteur	25	8,7%
Méconnaissance du fonctionnement de l'HMONP	22	7,7%
Tuteur absent ou parti en cours de MSP	5	1,7%
Total	287	

77 Suivi par autres personnes de structure accueil

Taux de réponse : **72,6%**

	Nb	
Non	354	53,3%
Oui	310	46,7%
Total	664	

78 RECOD Suivi par autres personnes de structure accueil - Qui?

Taux de réponse : **29,8%**

	Nb	
D'autres architectes salarié.e.s / chef.fe.s de projet	124	45,6%
Les autres architectes associé.e.s	82	30,1%
L'ensemble des collaborateurs de l'agence	45	16,5%
Personnel administratif	18	6,6%
Autres titulaires HMONP	18	6,6%
Autres collègues en HMONP	5	1,8%
Hors agence (collègue enseignant)	3	1,1%
Total	272	

79 Qualification du suivi par directeur études

Taux de réponse : 74,8%

	Nb	
Suivi très régulier	221	32,3%
Suivi assez régulier	276	40,4%
Peu de suivi	153	22,4%
Pas de suivi	34	5,0%
Total	684	

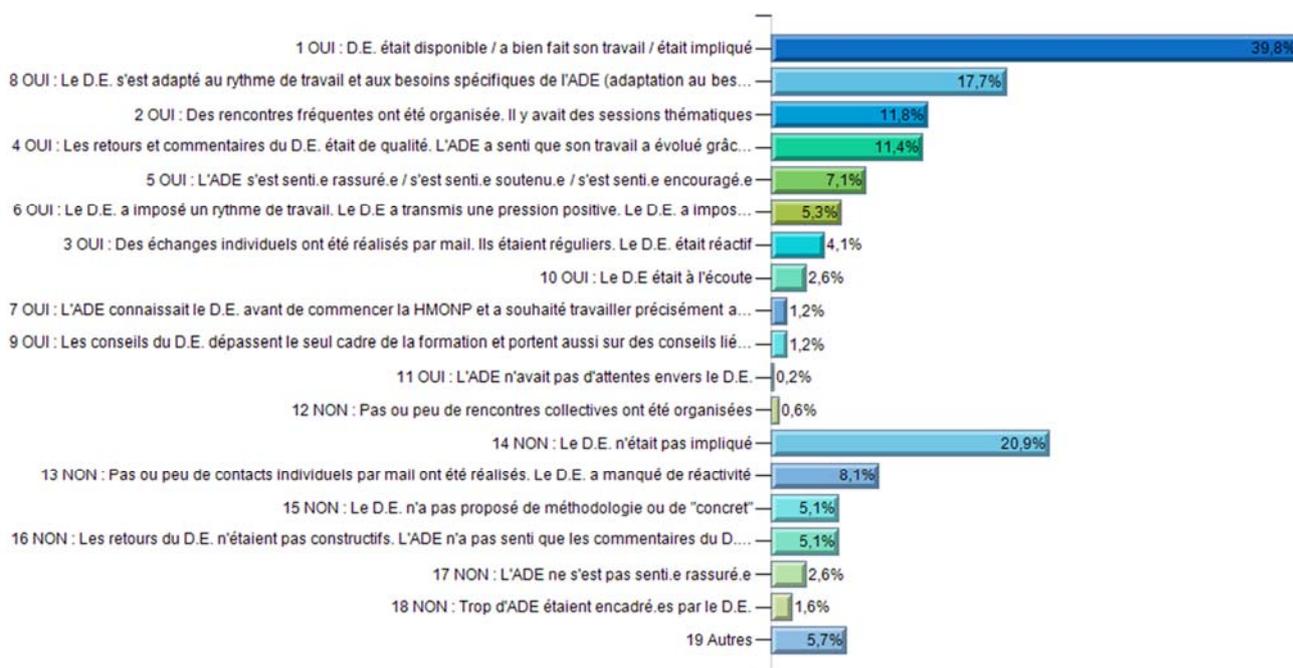
80 Satisfaction Encadrement directeur études

Taux de réponse : 68,7%

	Nb	
Non	122	19,4%
Oui	506	80,6%
Total	628	

81 RECOD Satisfaction Encadrement directeur études - Pourquoi ?

Taux de réponse : 59,3%



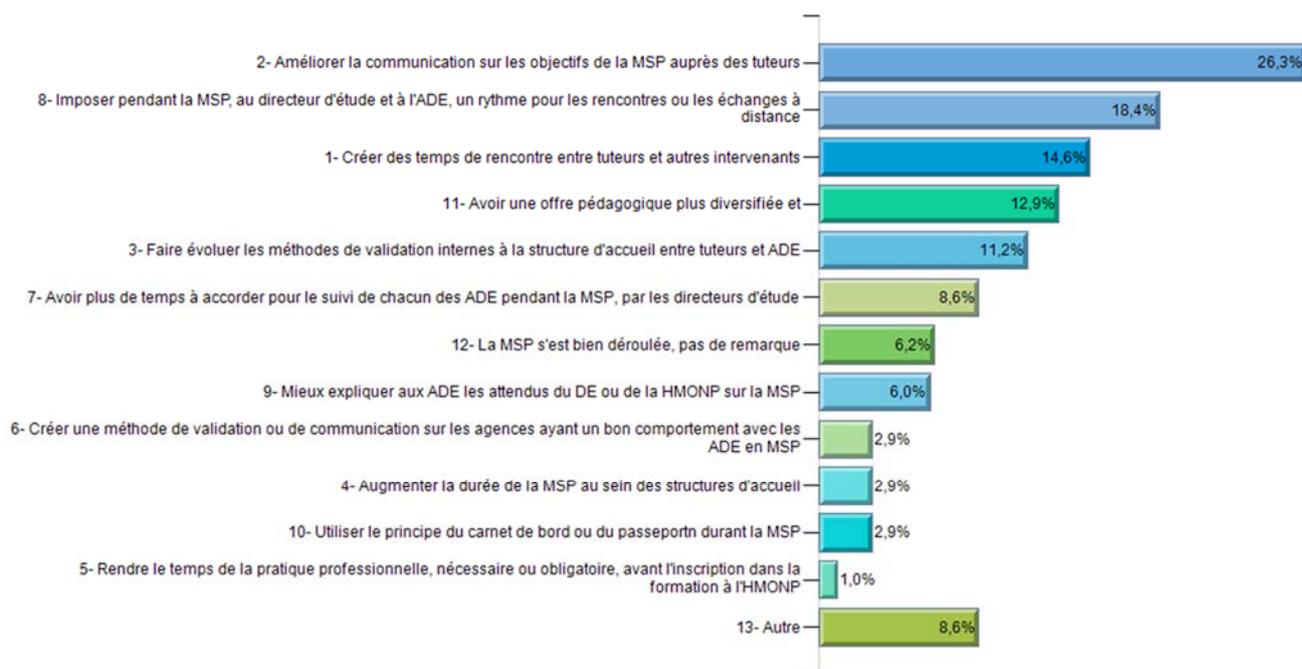
82 Contact entre Tuteur et Directeur d'études

Taux de réponse : **74,0%**

	Nb	
Régulièrement	7	1,0%
Assez régulièrement	19	2,8%
Quelques fois	87	12,9%
Jamais	563	83,3%
Total	676	

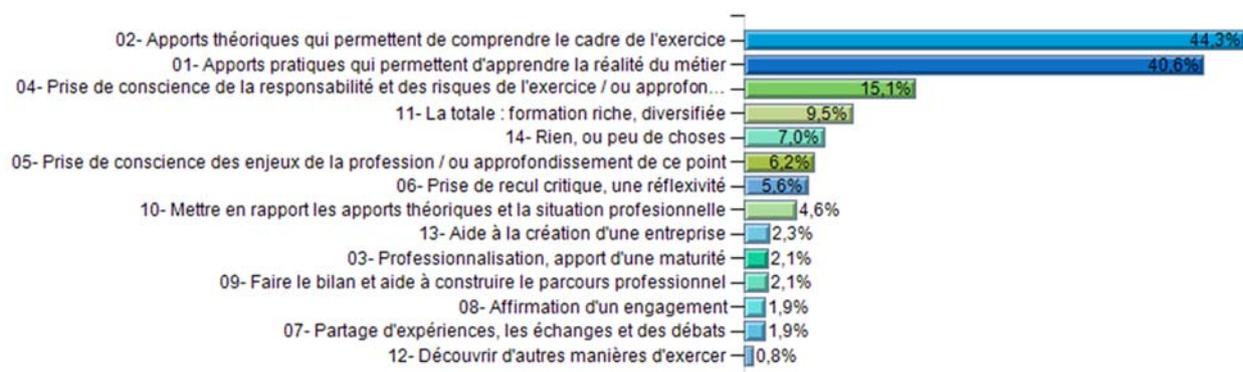
83 RECOD Comment améliorer suivi pendant MSP (intitulés courts)

Taux de réponse : **45,7%**



84 RECOD Apports savoirs sessions formations pour MSP (intitulés courts)

Taux de réponse : **52,8%**



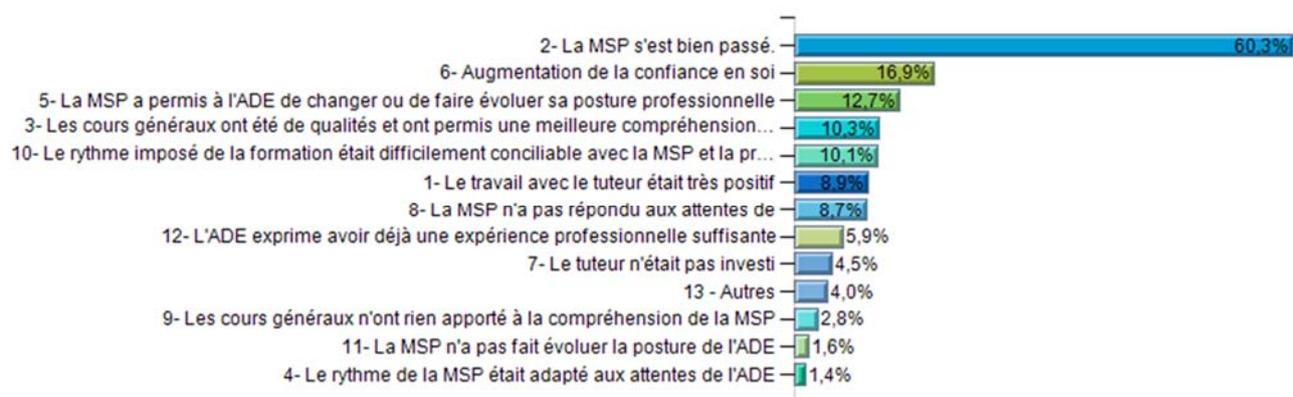
85 Appréciation globale MSP

Taux de réponse : 74,2%

	Nb	
...s'est très bien passée	372	54,9%
...s'est assez bien passée	272	40,1%
...s'est assez mal passée	28	4,1%
...s'est très mal passée	6	0,9%
Total	678	

86 RECOD Appréciation globale MSP - Pourquoi ? (Intitulés courts)

Taux de réponse : 51,4%



87 Envie abandonner pendant MSP

Taux de réponse : 72,0%

	Nb	
Non	561	85,3%
Oui	97	14,7%
Total	658	

88 RECOD Envie abandonner pendant MSP - Pourquoi + Autres

Taux de réponse : 10,6%

	Nb	
La difficulté de concilier les tâches à l'agence avec les efforts que demande la formation	39	40,2%
A cause d'une surcharge de travail	21	21,6%
Perte de motivation	14	14,4%
A cause de rapports difficiles avec la structure d'accueil	13	13,4%
Rapports difficiles avec l'école	4	4,1%
Trop jeune, manque d'expérience	3	3,1%
Problèmes personnels	3	3,1%
Total	97	

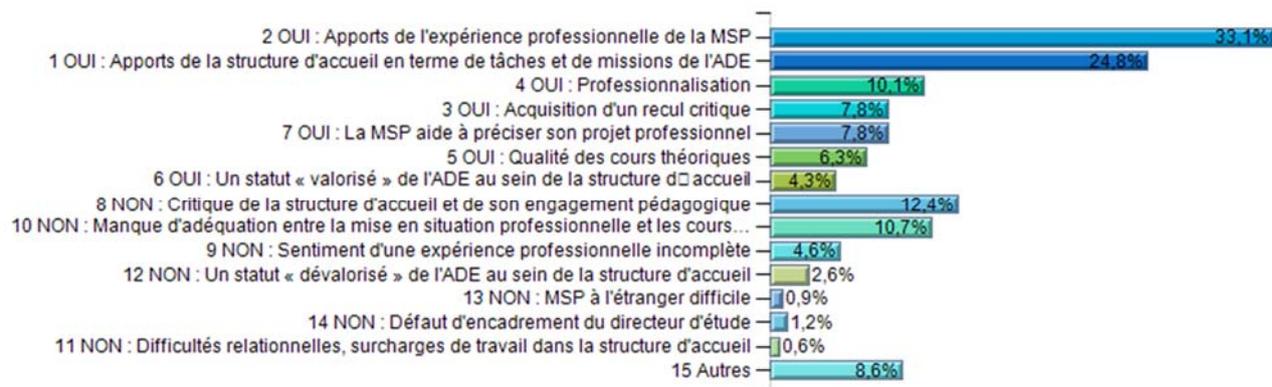
89 MSP correspond à vos attentes?

Taux de réponse : 66,3%

	Nb	
Non	71	11,7%
Oui	535	88,3%
Total	606	

90 RECOD MSP correspond à vos attentes – Pourquoi ?

Taux de réponse : **41,9%**



VALIDATION DES ACQUIS

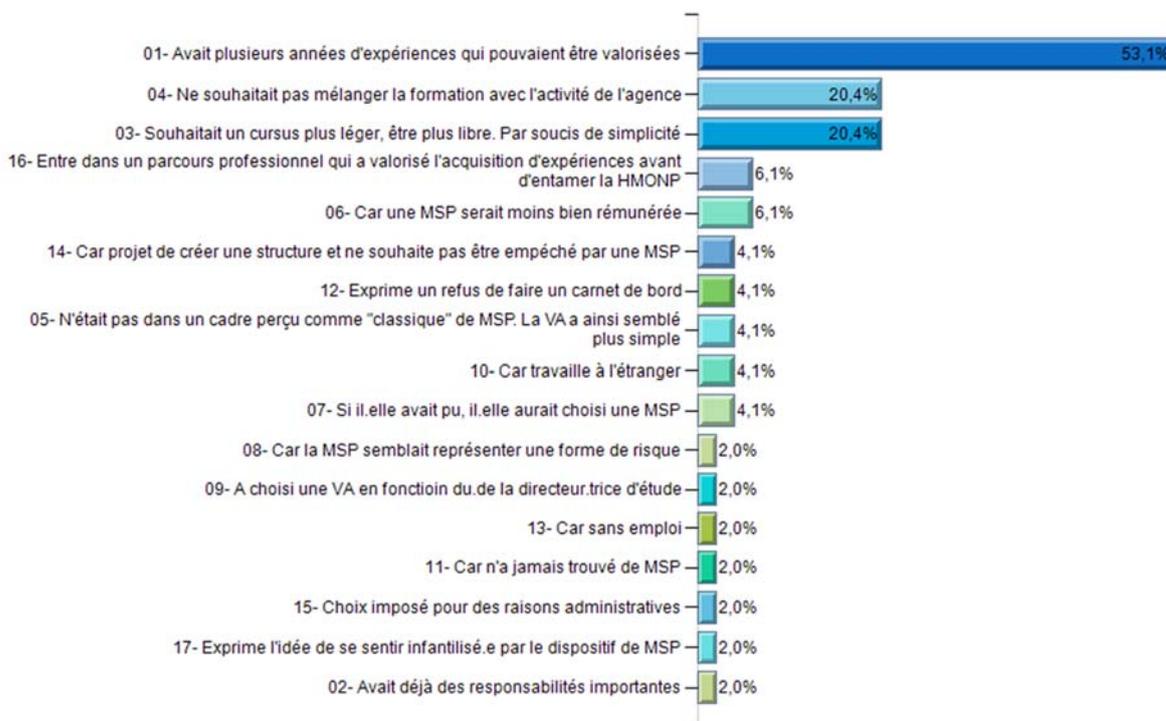
91 RECOD VA - Statut actuel + Autre

Taux de réponse : **10,0%**

	Nb	Pourcentage
Salarié CDI	48	52,7%
Autoentrepreneur	17	18,7%
Dirigeant ou associé de l'entreprise	16	17,6%
Salarié CDD	5	5,5%
En recherche d'emploi	4	4,4%
Fonctionnaire	2	2,2%
Total	91	

92 RECOD VA – Si salarié, pourquoi préférer VA

Taux de réponse : 5,4%



93+95 VA - Type structure actuelle

Taux de réponse : 9,4%

Type structure	Nb	Pourcentage
Agence d'architecture et/ou d'urbanisme inscrite à l'Ordre des architectes	56	65,1%
Entreprise de maîtrise d'œuvre	9	10,5%
Bureau d'études techniques ou environnement	5	5,8%
Agence d'architecture d'intérieur	4	4,7%
Entreprise de bâtiment et travaux publics	3	3,5%
Ministère ou services déconcentrés de l'État	2	2,3%
Agence de dessin en architecture	2	2,3%
Autre structure	2	2,3%
Collectivité territoriale	1	1,2%
Établissement public ou parapublic	1	1,2%
Milieu associatif	1	1,2%
Total	86	

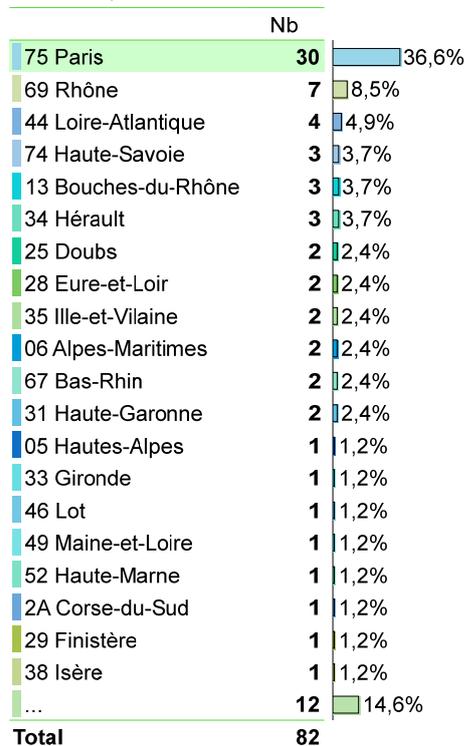
94 RECOD VA - Type structure actuelle - Agence architecture

Taux de réponse : 5,9%

Type structure	Nb	Pourcentage
Société d'architecture	49	90,7%
Architecte en libéral	5	9,3%
Total	54	

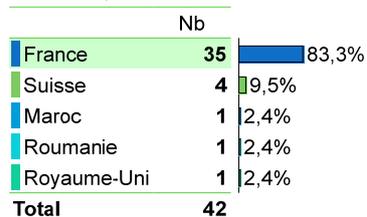
96 VA - Structure actuelle - Département

Taux de réponse : 9,0%

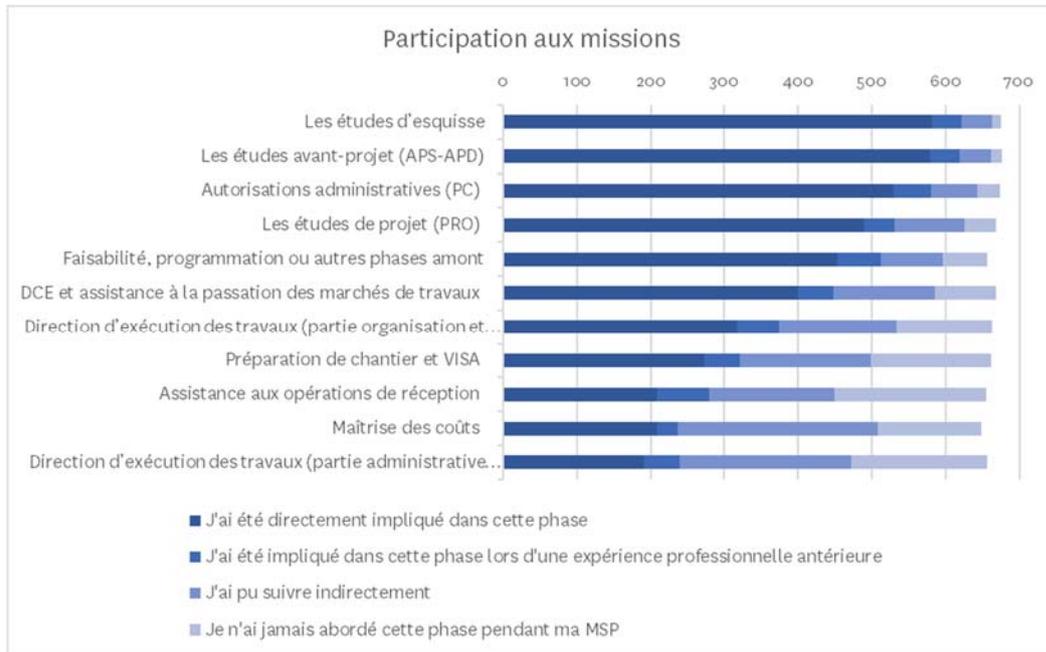


97 VA - Structure actuelle - Pays

Taux de réponse : 4,6%

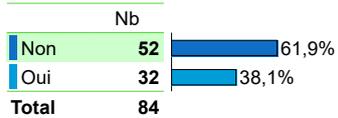


98 Participations aux missions



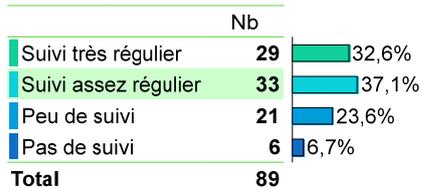
99 VA - Dispense cours

Taux de réponse : 9,2%



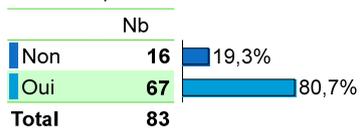
100 VA - Qualification du suivi par directeur études

Taux de réponse : 9,7%



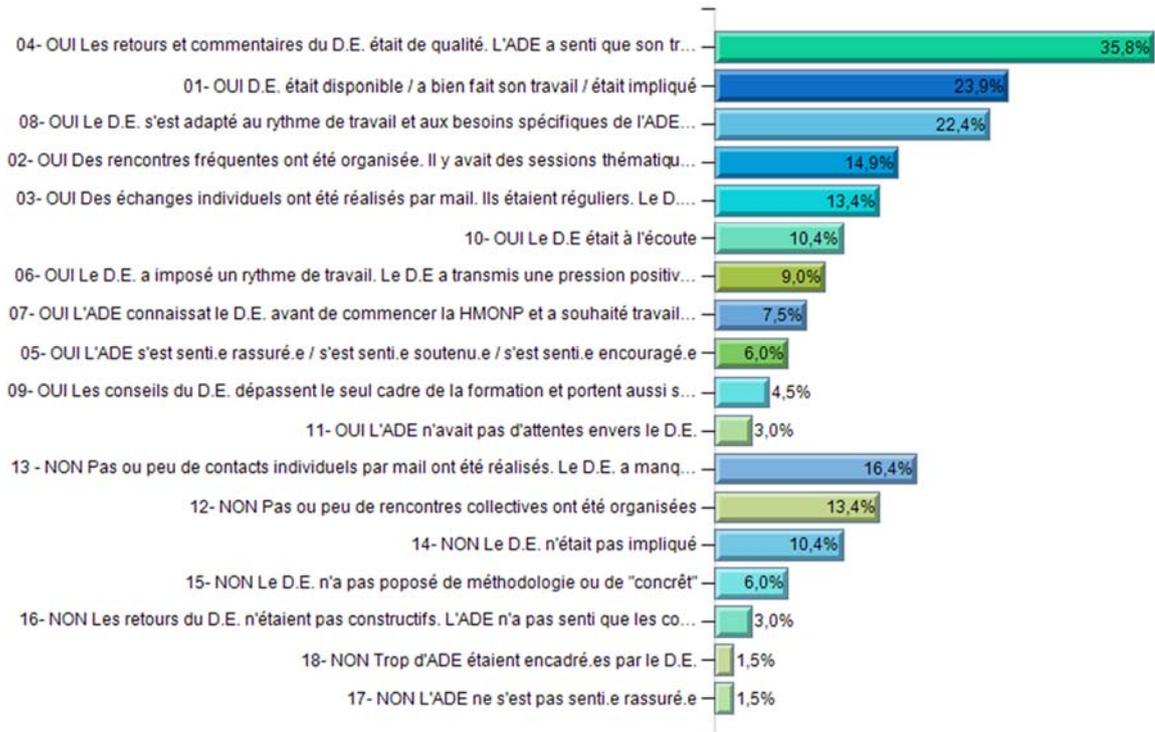
101 VA - Satisfaction Encadrement directeur études

Taux de réponse : 9,1%



102 RECOD VA – Satisfaction encadrement directeur études - Pourquoi

Taux de réponse : 7,3%



103 RECOD VA – Apports savoirs sessions formation pour activité professionnelle actuelle

Taux de réponse : 8,0%



4 - CONSTRUCTION DE VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

104 Formation HMO permis préciser projet professionnel

Taux de réponse : **84,4%**

	Nb	
Oui, tout à fait	273	35,4%
Plutôt oui	406	52,7%
Plutôt non	71	9,2%
Pas du tout	21	2,7%
Total	771	

105 RECOD Formation HMO permis préciser projet professionnel - OUI raisons + Autre

Taux de réponse : **73,9%**

	Nb	
Elle m'a permis de mieux réfléchir au projet professionnel	379	56,1%
Elle a confirmé mes envies professionnelles	242	35,9%
Elle m'a servi de contre-exemple (ce n'est pas ce que j'ai envie de faire)	54	8,0%
Total	675	

106 RECOD Formation HMO permis préciser projet professionnel - NON raisons + Autre

Taux de réponse : **10,1%**

	Nb	
La formation n'est pas suffisante à l'élaboration du projet professionnel	48	52,2%
Je savais déjà ce que je voulais faire	37	40,2%
J'ai besoin de plus de temps pour préciser mon projet professionnel	7	7,6%
Total	92	

107 Souhait exercer en nom propre

Taux de réponse : **84,8%**

	Nb	
Oui, à l'issue de la formation	121	15,6%
Oui à terme	563	72,6%
Non, je n'envisage pas d'exercer en mon nom propre	23	3,0%
Je ne sais pas	68	8,8%
Total	775	

108a Mode d'exercice si pas en nom propre

Taux de réponse : **2,4%**

	Nb	
Je souhaite continuer à travailler comme salarié en agence	12	54,5%
Je souhaite exercer en dehors de l'architecture	3	13,6%
Je souhaite passer un concours de la fonction publique	3	13,6%
Autre	4	18,2%
Total	22	

109 Aide formation pour préparer exercice en nom propre

Taux de réponse : **84,2%**

	Nb	
Oui, tout à fait	355	46,1%
Plutôt oui	364	47,3%
Plutôt non	40	5,2%
Pas du tout	11	1,4%
Total	770	

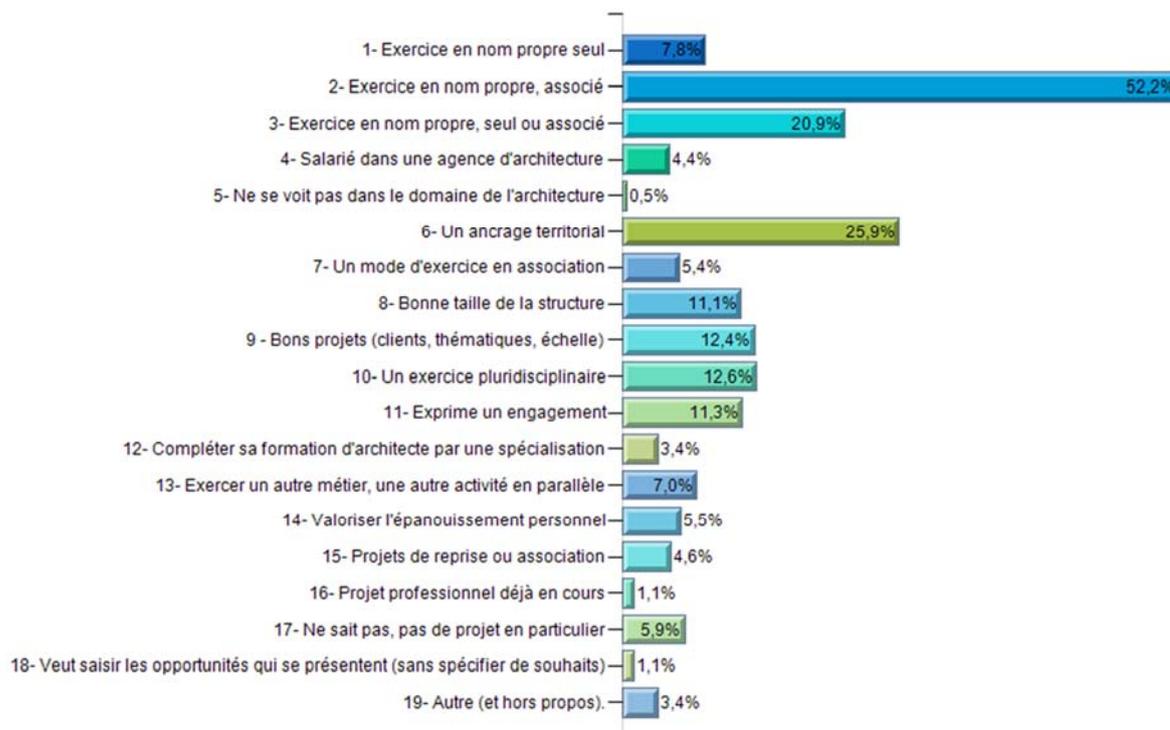
110 RECOD Configuration exercice en nom propre + Autres

Taux de réponse : **81,6%**

	Nb	
Associé	592	79,4%
Seul	93	12,5%
Dans le cadre d'une reprise d'agence existante	33	4,4%
Dans l'entreprise familiale	10	1,3%
Ne sais pas encore	10	1,3%
En collectif	8	1,1%
Total	746	

111 RECOD Où dans 10ans ?

Taux de réponse : **67,1%**



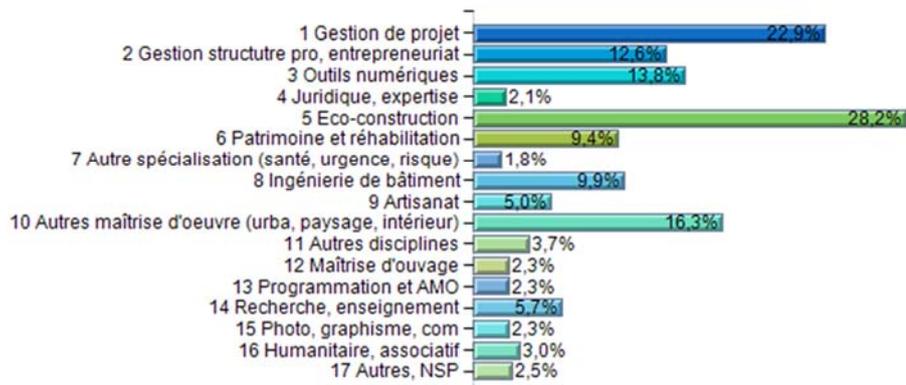
112 Prévisions formations ou expériences complémentaires après HMO

Taux de réponse : 71,4%

	Nb	
Non	183	28,0%
Oui	470	72,0%
Total	653	

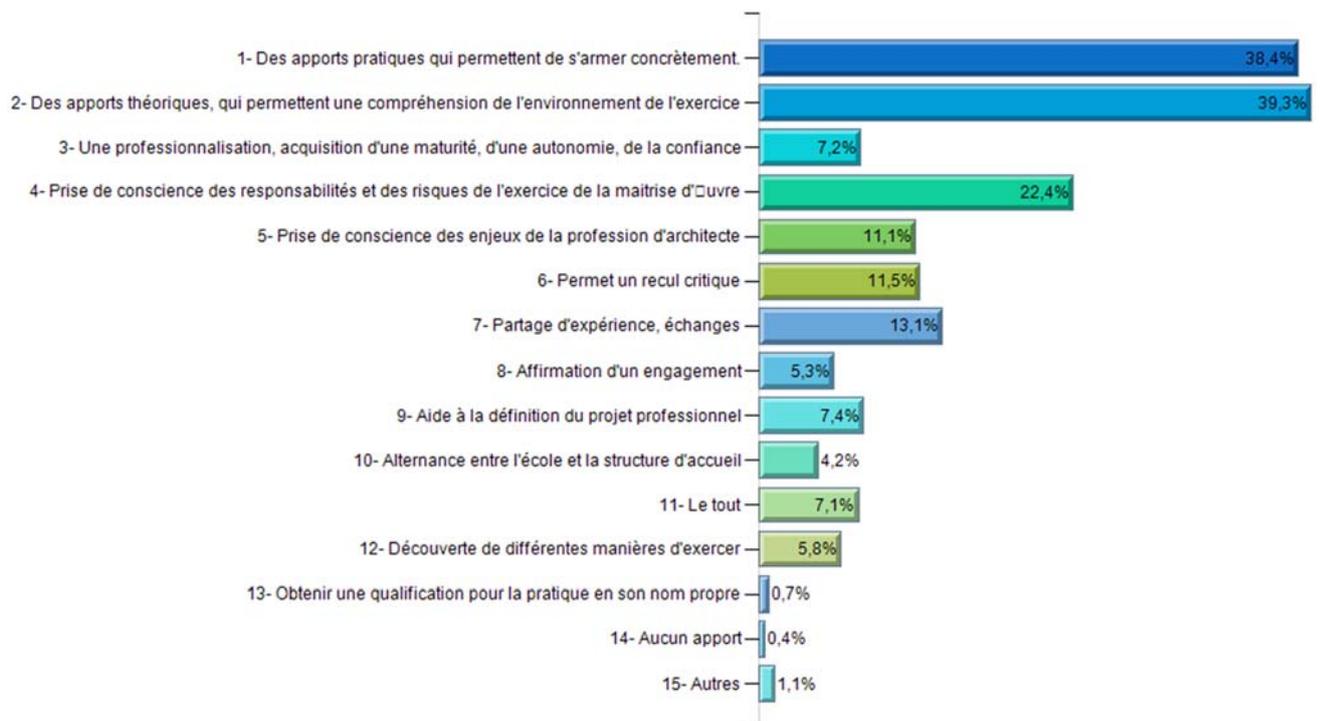
113 RECOD Prévisions formations ou expériences complémentaires après HMO (domaines)

Taux de réponse : 47,7%



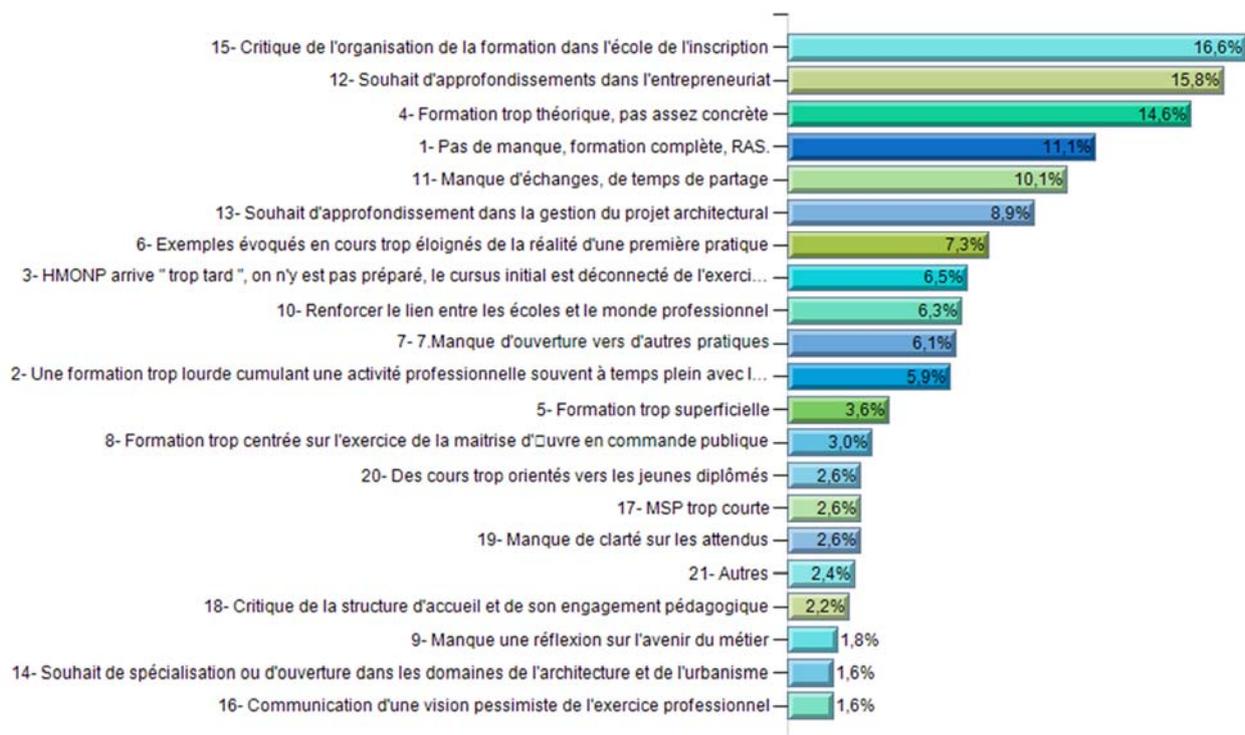
114 RECOD Principaux apports formation HMO

Taux de réponse : 68,4%



115 RECOD Principaux apports formation HMO

Taux de réponse : 59,6%



Organisation de la recherche

Le collectif inter-école

Un conseil scientifique

L'équipe mobilisée pour la réalisation de l'étude est organisée autour de plusieurs compétences :

Une direction scientifique et une coordination assurée par Elise Macaire, maître de conférence à l'ENSA Paris La Villette, architecte-sociologue, docteure en architecture, coresponsable du RAMAU (Réseau Activités et Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme) et Minna Nordström, architecte praticienne, maître de conférence à l'ENSA Paris La Villette, responsable pédagogique de la formation à l'Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMNOP) à l'ENSA Paris La Villette

Une équipe de chercheurs inter-école constituant le conseil scientifique

1. Véronique Biau, ENSA Paris La Villette, membre du LET-LAVUE, coresponsable du RAMAU (Réseau Activités et Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme)
2. Olivier Celnik, ENSA Paris Val de Seine, coresponsable de la formation à l'HMONP, CROAIF
3. Laurent Devisme, ENSA Nantes, membre du CRENAU-AAU, coresponsable du RAMAU
4. Guillaume Durel, ENSA Paris La Villette, membre du LET-LAVUE
5. Anne D'Orazio, ENSA Paris La Villette, membre du LET-LAVUE
6. Michael Fenker, ENSA Paris La Villette, membre du LET-LAVUE, coresponsable du RAMAU
7. Isabelle Genyk, ENSA Paris La Villette, équipe pédagogique de la formation à l'HMONP, membre du LET-LAVUE
8. Théa Manola, ENSA Grenoble, membre du CRESSON-AAU, membre du comité de programme du RAMAU
9. Pauline Ouvrard, ENSA Nantes, membre du CRENAU-AAU
10. Fabien Reix, ENSAP Bordeaux, membre du PAVE-Centre Émile Durkheim
11. Pascal Roquet, Centre de recherche sur la formation, CNAM
12. Fanny Rozé, ENSA Paris La Villette, équipe pédagogique de la formation à l'HMONP, associée au LET-LAVUE
13. Nadine Roudil, ENSA Lyon, membre du CRH-LAVUE, membre du conseil scientifique du RAMAU
14. Corinne Sadokh, ENSA Toulouse, responsable de la formation à l'HMONP, membre du conseil scientifique du RAMAU
15. Dominique Tessier, architecte, membre associé au LET-LAVUE
16. Bendicht Weber, ENSA Paris La Villette, membre du LET-LAVUE, membre du comité de programme du RAMAU
17. Jodelle Zetlaoui-Léger, ENSA de Paris La Villette, membre du LET-LAVUE

Pédagogie et administrations

- Les responsables pédagogiques de la formation à l'HMONP de chacune des écoles (ENSAs, ESA, INSA de Strasbourg)
- Les responsables administratifs de la formation à l'HMONP de chacune des écoles (ENSAs, ESA, INSA de Strasbourg)

Partenaires

Ministère de la Culture et de la Communication



Conseil national de l'Ordre des architectes



Conseil régional de l'Ordre des architectes en Île-de-France

École spéciale d'architecture

Comité de Pilotage

Pour le Ministère de la Culture : Isabelle Phalippon-Robert et Naima Ramalingom (cette dernière a été remplacée par Guillaume Poupeau).

Pour le CNOA : Séverine Verhaeghe, Jean-Philippe Donzé, Anne-Sophie Kehr et Julie Fernandez

Pour le collège des directeurs des ENSA : Amina Sellali

Pour le CROAIF : Olivier Celnik

Pour le LET-LAVUE, pilotage de la recherche : Elise Macaire et Minna Nordström

Pour les chercheurs du Conseil scientifique de l'étude : Véronique Biau, Fabien Reix et Bendicht Weber

Le laboratoire porteur de l'étude (LET-LAVUE)

Le Laboratoire Espaces Travail (LET, <http://www.let.archi.fr>) bénéficie d'une expérience de longue date sur l'étude des professions et métiers de l'architecture, de la maîtrise d'œuvre, et de la maîtrise d'ouvrage, ainsi que sur les procédures et démarches des projets architecturaux et urbains. Il est la tête d'un réseau associant experts scientifiques et professionnels dans les champs de l'architecture et de l'urbanisme, RAMAU (Réseau sur les Activités et Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme)¹²⁴.

¹²⁴ RAMAU est un réseau de recherche et d'information créé en 1998 et portant sur les diverses activités d'élaboration et de conception des projets de construction, d'urbanisme, d'aménagement ou de paysage en France et en Europe. Il est habilité comme réseau de la recherche architecturale par la Direction Générale des Patrimoines (ministère de la Culture et de la Communication). <http://www.ramau.archi.fr>

Bibliographie et ressources documentaires

Revue de presse

De 2000 à 2014, le RAMAU a réalisé une revue de presse à partir de la presse professionnelle, une extraction et une analyse des articles sur la formation des architectes est possible, notamment sur l'actualité de la mise en place de l'HMONP.

Bibliographie indicative

Sur l'HMONP

Chadoin Olivier, *Enquête sociologique sur l'HMONP, Habilitation à exercer la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre*, Synthèse, CNOA, 2016.

Demande d'habilitation à délivrer le diplôme Habilitation de l'architecte diplômé d'État à exercer la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre, Campagne d'habilitation 2012, ENSAPLV, 2012.

Guide du Juré HMONP, Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre, CNOA, 2010.

HMONP, Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre. Analyse documentaire, CNOA, avril 2012.

HMONP, Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre. Retours d'expériences, Ordre des architectes, CNOA, juin 2012.

Protocole d'accord MCC, CNOA, syndicats, du 13 novembre 2008.

Textes législatifs et réglementaires

Arrêté du 20 juillet 2005 relatif à la commission culturelle, scientifique et technique pour les formations en architecture et aux conditions d'habilitation à délivrer les diplômes définis dans le décret n° 2005-734 du 30 juin 2005 relatif aux études d'architecture

Arrêté du 10 avril 2007 relatif à l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre.

Décret n° 2005-734 du 30 juin 2005 relatif aux études d'architecture.

Sur la maîtrise d'œuvre et l'architecture

Biau (V.), *La dévolution des marchés publics de maîtrise d'œuvre en Europe*, Centre de Recherche sur l'Habitat, École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine, 2002.

Bloche (P.), *Rapport d'information sur la création architecturale. Pour une création architecturale désirée et libérée*, Assemblée nationale, 2014.

Cabanieu (J.) et Lamour (G.) (dirs.), *Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre en ouvrages d'art*, Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques, janvier 2005.

Courdurier (E.), Tapie (G.) (dirs.), *Les professions de la maîtrise d'œuvre*, La documentation française, 2003.

Merlaud (A.) (coord.), *Le rôle de la maîtrise d'œuvre. Optimiser les pratiques de la maîtrise d'œuvre pour prévenir les désordres techniques*, Éditions AQC, novembre 2012.

Ministère de la culture et de la communication, *Stratégie nationale pour l'architecture. Rapport des groupes de réflexion*, 7 juillet 2015.

Sur les architectes leur formation et le salariat

Evette (T.), *Les secteurs d'emploi des diplômés architectes. Étude quantitative*. Note de travail à l'attention de la Sous-direction de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie, MCC, 2013.

Evette (T.), *Les métiers de l'architecture en Île-de-France. Enquête sur la diversité des exercices*, Ordre des Architectes en Île-de-France, Paris, octobre 2012.

Evette (T.) (dir.), Chadoin (O.), Cortesero (R.), *Les salariés du secteur privé. Enquête sur le salariat des architectes : la construction d'un marché de l'emploi spécifique*, DGP, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010.

Archigraphie. Chiffres et cartes de la profession d'architecte, Conseil national de l'Ordre des architectes, 2015 et 2016.

Entreprises d'architecture, portrait statistique, Observatoire des métiers des Professions Libérales, 2013.

L'emploi et les trajectoires professionnelles des salariés dans les entreprises d'architecture, Geste, Observatoire des métiers des Professions Libérales, 2010.